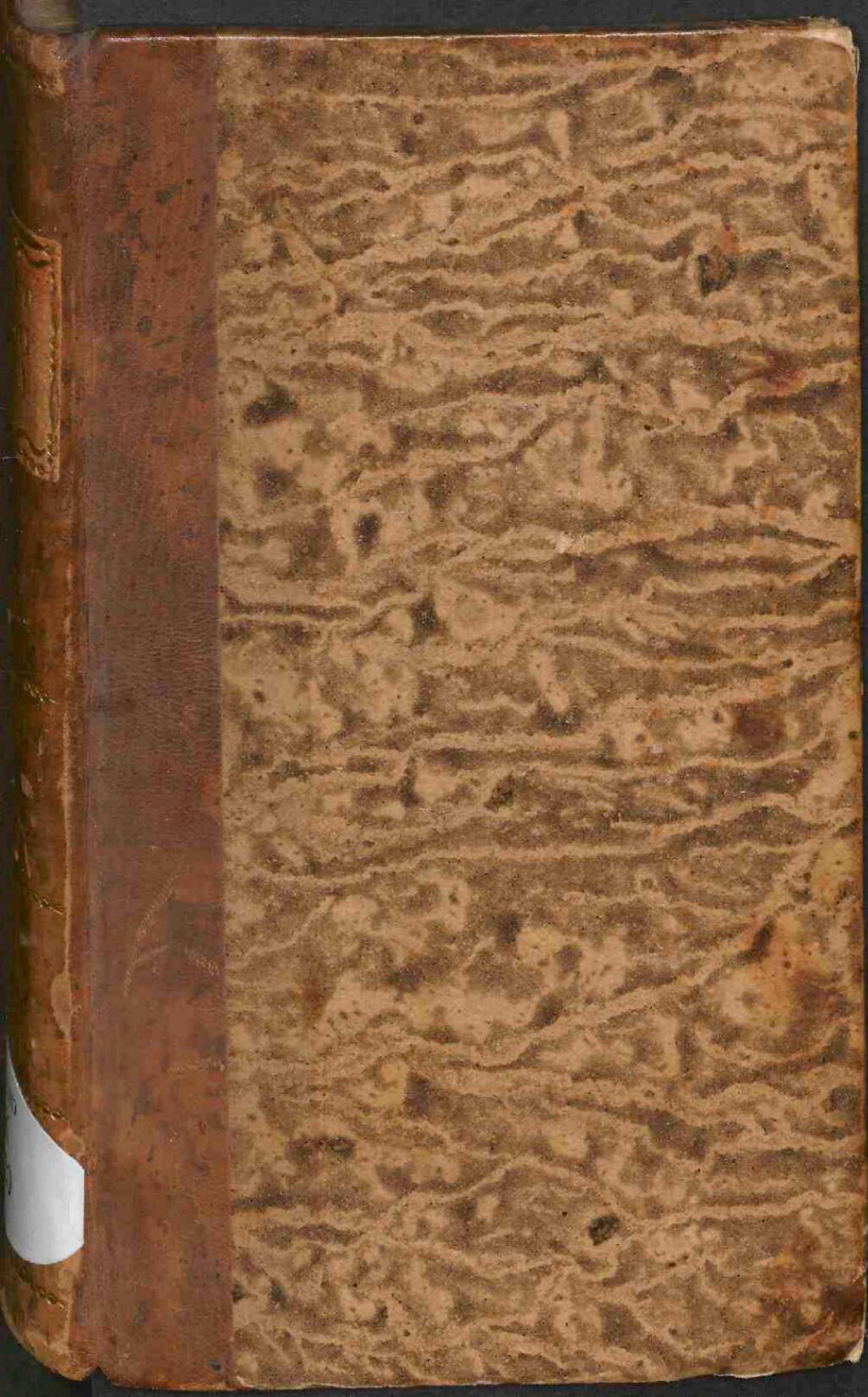




Recherches et observations sur toutes les parties de l'art du dentiste

<https://hdl.handle.net/1874/275985>



Rijksuniversiteit Utrecht

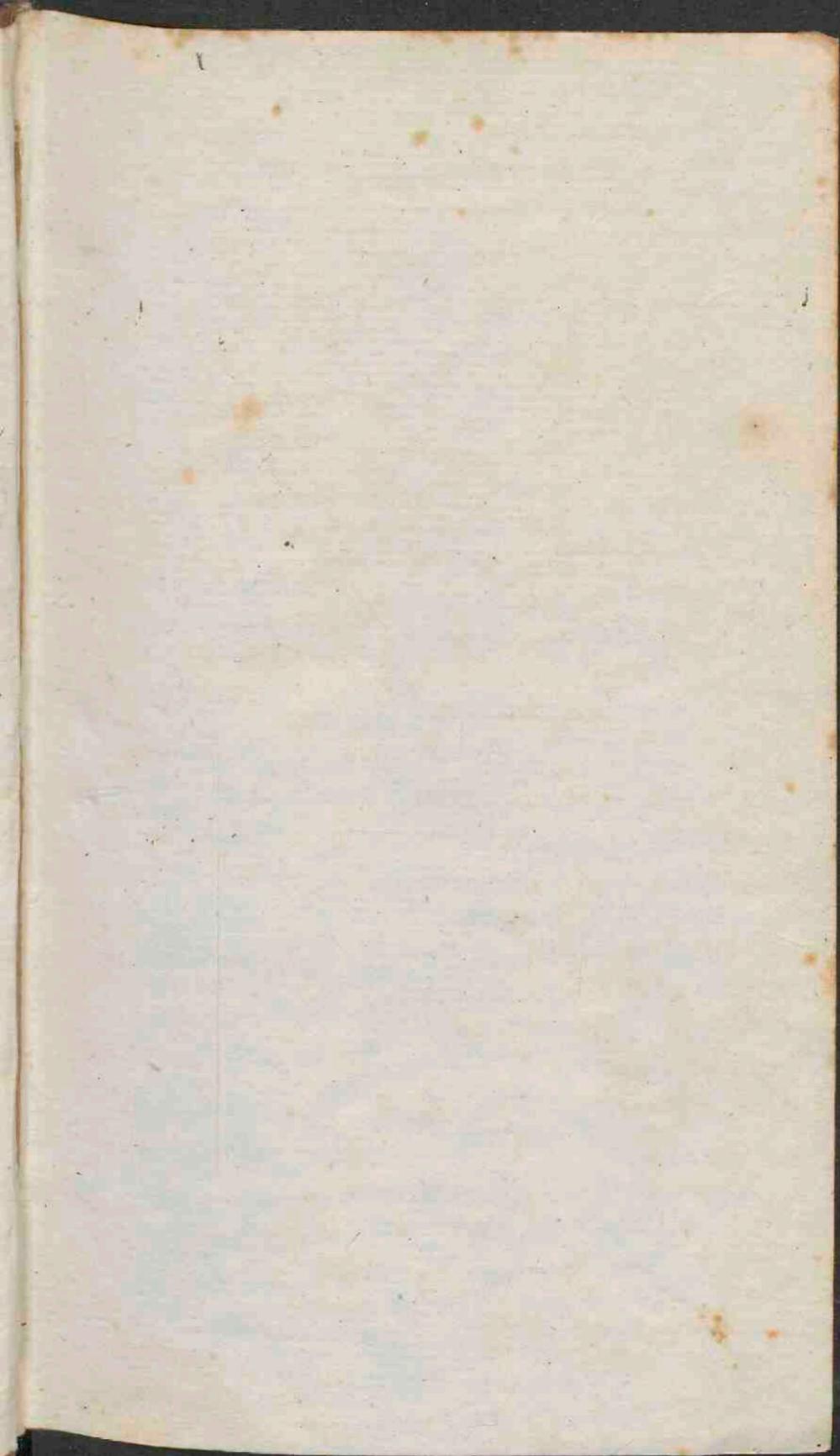
Collectie

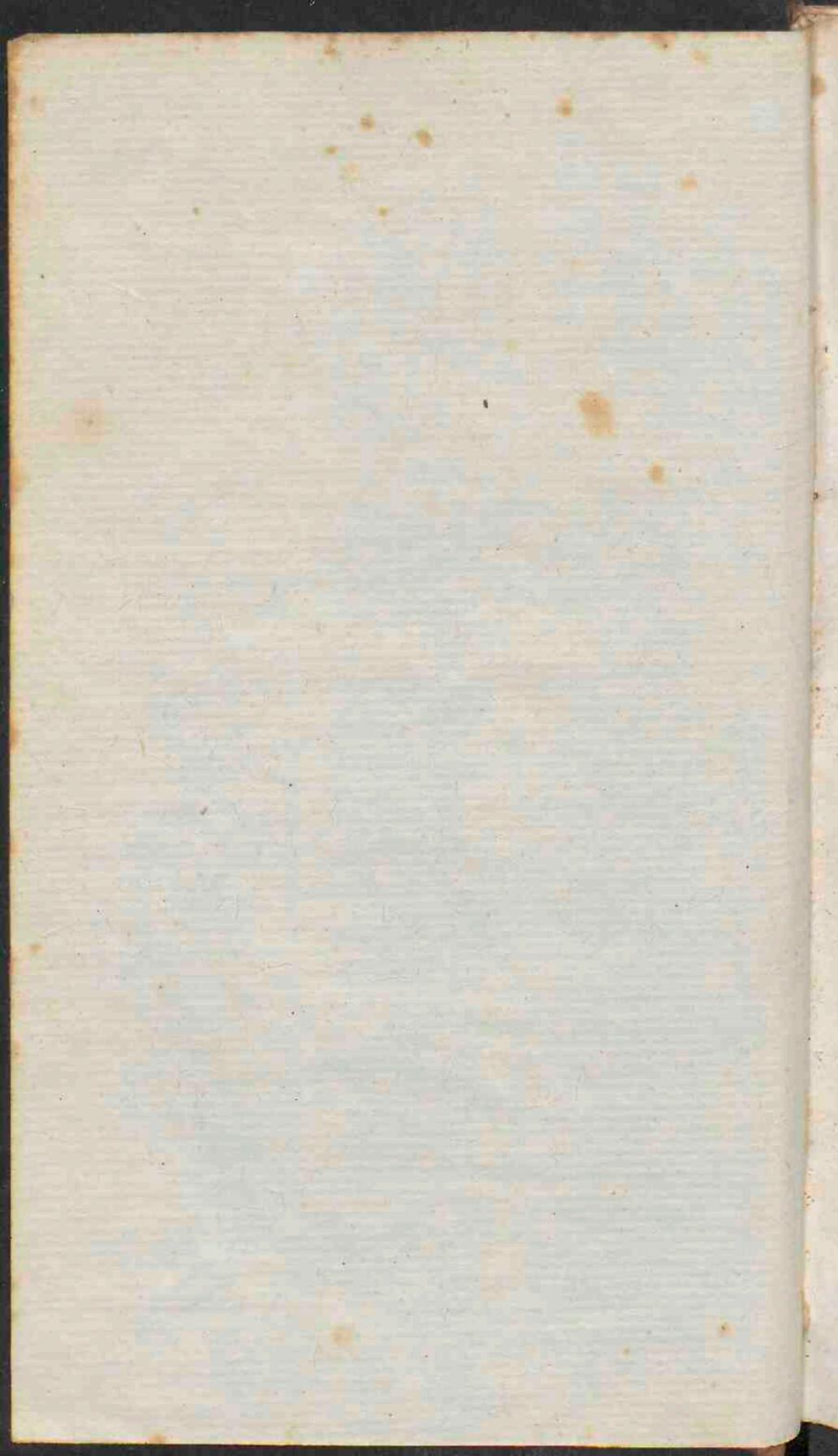
KALMAN KLEIN

M. Bourdet.

Recherches et Observations sur toutes les
parties de l'art du Dentiste.

Paris 1786 (2e druk).





RECHERCHES

ET

OBSERVATIONS

DE TOUTES LES PARTIES

DE L'ART

DU DENTISTE.

TOME SECOND.

RECHERCHES

DES

DE LA

DE LA

DU DENTISTE

TOME SECOND

RECHERCHES

ET

OBSERVATIONS SUR TOUTES LES PARTIES DE L'ART DU DENTISTE.

*Par M. BOURDET, Dentiste reçu au
College de Chirurgie.*

TOME SECOND.



A P A R I S,

Chez SERVIERE, Libraire, rue S. Jean de-Beauvais.

M. DCC. LXXXVI.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.

RECHERCHES

sur les

États-Unis

de l'Amérique

du Nord

par

M. DE LA

TOURNAI

chez

M. DE LA

TOURNAI

chez

M. DE LA

TOURNAI

chez

M. DE LA

TOURNAI



RECHERCHES
ET OBSERVATIONS
SUR TOUTES LES PARTIES
DE
L'ART DU DENTISTE.

CHAPITRE CINQUIEME.

*Des différentes opérations qui se pra-
tiquent sur les Dents.*

§. PREMIER.

*Maniere de redresser les dents & de les
remettre en place, par le moyen des
fils & des plaques.*

APRÈS avoir donné les moyens de
ménager un bel arrangement aux dents
qui se renouvellent, il faut maintenant
indiquer ceux qui peuvent en réparer le

Tome II.

A

désordre, les redresser & leur donner la disposition convenable, soit pour leurs principales fonctions, soit pour l'agrément de la bouche.

M. Fauchard a déjà donné le détail des opérations que j'entreprends de représenter. Mais comme tout ce qui est manuel est soumis à l'expérience, celle que je puis avoir acquise, m'a suggéré de nouvelles vues sur le mécanisme de l'art. J'use donc, pour les proposer, du privilège qu'ont les Artistes d'ajouter aux inventions reçues, sauf à essuyer le reproche de facilité qu'on attache à l'exercice de ce privilège. Ceci doit s'appliquer à tout ce qu'on trouvera dans mon ouvrage de particulier sur les différens objets de notre Art.

Les moyens généraux qu'on emploie pour redresser & pour arranger les dents, après les avoir séparées, ou après avoir retranché celles qui incommodent les autres, sont les fils, les plaques, la pince droite & le pélican. Commençons ici par les fils simples & les plaques.

Lorsqu'une dent, de l'une ou de l'autre mâchoire, se trouve enfoncée ou reculée en dedans, pour la ramener en sa place,

il suffit d'y attacher un cordonnet assez fin, tel que ceux dont on se sert pour attacher les dents postiches; & cela se fait de la maniere suivante.

On passe le fil du côté droit, entre les deux dents les plus voisines de la dent penchée : on l'amene tout de suite de droite à gauche ; on le fait pareillement passer entre les deux dents les plus proches de ce côté, & on le fait sortir en dehors. Le fil barre par ce moyen en dedans trois dents à la fois ; savoir, la dent défectueuse, & la dent voisine de chaque côté. On reprend alors les deux bouts du fil qu'on fait repasser entre ces dents voisines des deux côtés de celle qu'on opere, & on fait en dedans un nœud sur la surface intérieure de cette dent, qui de cette façon est libre en dehors, ou du côté dont on veut la faire venir, parce que le fil n'embrasse de chaque côté que la dent voisine, & qu'en le serrant on ne fait que pousser en devant la dent enfoncée. Le fil doit se renouveler tous les deux ou trois jours, jusqu'à ce que la dent soit bien à sa place.

Lorsqu'il s'agit de redresser une dent

inclinée en dehors , on fait la même opération dans un sens contraire. Le fil barre alors en devant la dent difforme & ses deux voisines , & vient se nouer en dehors sur la face antérieure de celle-là.

S'il se trouve deux dents de suite dérangées de deux divers sens , c'est-à-dire , l'une penchée en dedans , & l'autre inclinée en dehors , l'application des fils se fait pour chacune dans un sens contraire de la façon que nous venons de décrire , le nœud en dedans pour la première , & en dehors pour la seconde. Ce qui se pratique sur une dent , soit en dedans , soit en dehors , se fait également sur trois , pourvu qu'elles se trouvent de suite. Mais quand les fils ne produisent pas un assez prompt effet , que le dérangement est trop considérable , ou que le sujet est d'un certain âge , il faut avoir recours aux plaques.

Quand toutes les incisives & les canines chevauchent les unes sur les autres , ou se trouvent comme entassées , il ne faut pas les séparer , mais leur faire à chacune une place convenable. On ôte pour cet effet , de chaque côté , la première petite

molaire ; on passe autour de la première grosse molaire, un fil dont les deux bouts, se croisant entre-elle & la petite molaire, viennent d'abord embrasser celle-ci, & ensuite la canine où se fait le nœud. On renouvelle le fil tous les deux ou trois jours, jusqu'à ce que cette canine ait joint la petite molaire. Pour cet effet, on engage le fil entre la canine & l'incisive, & avant que de le nouer, on fait passer dans l'interstice un peu forcément un gros fil ou une espee de ficelle, afin de renvoyer la canine & de lui faire occuper plus promptement la brèche. Ce gros fil se coupe des deux côtés au niveau des dents, & le fil d'attache se noue avec force sur la canine. Au commencement de l'opération, ce fil ou cordonnet doit être assez fin ; mais à mesure que la dent prête, on en met de plus gros. A mesure aussi que la canine s'éloigne de l'incisive, on applique à la première grosse molaire un second fil comme le premier, dont les deux bouts se ramènent encore, se croisent & viennent successivement embrasser la petite molaire, la canine & l'incisive. Après avoir fait passer le fil dans l'inter-

valle des deux incisives, on le tire bien en dehors, & on le noue fortement sur la dernière, afin de la ramener vers la canine. Lorsque par le moyen de ce fil l'incisive est suffisamment séparée de sa voisine, & rapprochée de la canine, on vient avec le même fil embrasser la seconde incisive & y faire le nœud. Les fils s'appliquent de la même façon de l'autre côté, jusqu'à ce que la canine occupe la place de la dent ôtée, & que les deux incisives soient libres. Toutes ces dents mises en liberté, s'il s'en trouve quelque une hors de rang, on la remet promptement en place, par l'application des fils que j'ai décrite un peu plus haut. En voilà ce me semble assez pour l'application des fils simples : les plaques exigent un peu plus de détail.

Lorsque l'âge du sujet ou l'état des dents demande le secours des plaques : s'il s'agit, par exemple, de redresser trois dents dérangées, dont celle du milieu s'incline d'un sens opposé aux autres, il faut avoir une petite plaque dont l'étendue n'excede point celle des trois dents, & dont les extrémités ne portent que sur les dents penchées du

même côté, tandis que celle du milieu se trouve éloignée de la piece. Cette plaque sera percée de six petits trous, dont deux à chaque bout & deux au milieu. Il faut observer que la plaque étant mise en place, ces trous soient exactement vis-à-vis des dents. Après avoir garni la plaque de trois fils dont les six bouts passent dans les trous, on engage chacune des dents dans une espece d'anse formée par chaque fil; ensuite en tirant les fils, la piece s'applique sur la face antérieure des dents, & ces fils se nouent successivement en commençant par les extrémités de la plaque. On ôte & l'on remet de la même maniere cette piece garnie de nouveaux fils deux fois au moins par semaine, jusqu'à ce que les dents aient pris un bel ordre.

Si la dent du milieu se trouvant en place, les deux autres restent encore penchées, on prend une plaque plus étendue qui puisse porter sur les dents voisines de chaque côté de celles-ci. Cette piece s'applique en dedans sur les deux dents qui sont bien en place & sur celle qu'on a remise. Elle doit avoir huit trous, savoir, deux à chaque extrémité

vis-à-vis des deux dents qui la soutiennent, & deux autres de chaque côté vis-à-vis des dents qu'on veut redresser. On passe dans ces huit trous quatre fils, dont chaque bout sort du côté de la plaque qui pose sur les dents, & chaque fil fait ainsi son anse sur la face opposée de la pièce où il passe entre les dents. On commence par les deux bouts de fil qui sont à l'une des extrémités de la plaque; on les engage des deux côtés dans le corps de la dent qui doit servir d'appui à cette plaque; c'est-à-dire, on fait passer entre les deux dents régulières, le bout de fil introduit dans le premier trou à l'extrémité de la plaque, & l'autre bout du même fil qui traverse le second trou se passe entre la dent en place & la dent penchée. Le bout du fil du troisième trou sera passé de même entre ces deux dents, & celui du quatrième trou entre la dent restée difforme, & la dent nouvellement redressée qui se portoit en dedans. Le fil du cinquième trou s'engage de l'autre côté entre cette dent remise, & l'autre dent dérangée; celui du sixième trou entre celle-ci & la dent naturellement droite: le sep-

rieme fil s'introduit enfin entre la dent bien arrangée & la dent difforme, comme on a fait de l'autre côté, & celui du huitieme trou entre les deux dents régulières. Pour placer la plaque, on tire en dehors les huit bouts de fil : on commence à l'une des extrémités de cette plaque à nouer les deux premiers bouts de fil sur la face antérieure de la dent qui appuie cette extrémité ; on va ensuite de l'autre côté de la piece nouer de même les deux bouts de fil sur la dent qui la soutient en cet endroit. La plaque ainsi bien assurée, on noue très-fortement les fils sur chaque dent dérangée, & on en coupe l'excédent. Avant que de faire les nœuds, il est bon de faire dépasser un des bouts du fil pour reconnoître celui qu'il faut prendre, parce qu'on pourroit s'y tromper, & prendre un bout de fil pour l'autre. Il faut encore observer que les fils ne soient pas trop près des gencives. Les fils, ainsi que l'application de la piece, se renouvellent encore deux fois par semaine, jusqu'à ce que les dents soient bien de niveau.

Lorsqu'une dent est tout-à-fait penchée en dehors, quoique les autres

soient en bel ordre , il faut préférer la plaque aux fils simples , parce qu'elle fera plus promptement rentrer cette dent à sa place , & fatiguera moins les dents voisines. Cette plaque doit s'appliquer en dedans comme la précédente , & elle doit être assez étendue pour pouvoir porter de chaque bout sur une ou deux dents bien rangées. Il faut aussi qu'elle ait huit trous ; savoir , deux à chaque extrémités , deux dans le milieu de la piece , vis-à-vis la dent qu'on veut aligner , à quelque distance l'un de l'autre , & deux autres à côté de ceux-ci , espacés de même , l'un à droite & l'autre à gauche. Les quatre trous des extrémités servent à passer & à repasser deux différens fils qui se nouent de chaque côté sur la dent d'appui ; & les quatre bouts du milieu s'engagent , savoir , deux de chaque côté entre la dent difforme & la régulière , pour faire deux ligatures séparées sur la dent difforme.

Quand il y a deux ou trois dents de suite hors de place & inclinées du même côté , il faut pour les redresser employer la même plaque qu'aux précédentes ; mais qu'elle ait assez d'éten-

due , pour que ses deux extrémités portent & s'appliquent exactement de chaque côté sur deux dents bien droites. Cette plaque sera percée de la façon que je viens de dire , & sera solidement arrêtée à chaque bout par les fils. On fera de même pour chaque dent dérangée deux petits trous vis-à-vis d'elle , pour recevoir un fil destiné à l'assujettir. Si les dents sont penchées au-dedans de la bouche , il faut appliquer la pièce du côté opposé , & les fils alors formeront , comme à la première plaque , une anse à chaque dent , après avoir passé dans leurs interstices. Si la pente des dents est en dehors , la plaque se met en dedans.

M. *Fauchard* , qui dans son ouvrage n'a pas oublié les plaques pour redresser les dents , les applique de toute autre manière. Il y a dans le *Chirurgien-Dentiste* (tome 2 , planche 15) deux différentes plaques gravées , dont l'application ne me paroît point propre à opérer l'effet qu'on semble promettre. Ces plaques d'ailleurs ne sont point percées précisément comme elles doivent l'être , pour recevoir les différens fils qui doi-

vent concourir avec chaque piece à remettre les dents en place. La méthode de M. Fauchard, est de faire une plaque percée à chaque extrémité de deux trous, ou une plaque sans aucun trou & avec une simple échancrure aux deux extrémités pour y attacher les fils. Si la dent est penchée en dedans, la plaque s'applique en dedans sur cette dent même, & ses deux extrémités portent à peine en serrant beaucoup les fils, ce qui la dérange bientôt : car les extrémités de cette plaque ne posant qu'imparfaitement sur les dents en place, pour peu que ces dents obéissent, elle est vacillante, & gêne la langue. De plus, par cette position, les fils au lieu d'amener la dent difforme au niveau des dents régulières, peuvent à la longue ébranler celles-ci & les ramener vers la première. Quand il s'agit de redresser une dent inclinée en dehors, la plaque de M. Fauchard s'applique en dehors, ce qui produit le même inconvénient. La seule exposition de cette méthode met le lecteur intelligent en état de l'apprécier, & je retranche les réflexions que j'aurois lieu de faire.

Quand quelqu'une des incisives est tournée de côté, il faut la retourner avec la pince droite, & si le sujet ne veut point souffrir cette opération qui est un peu douloureuse, les plaques sont encore ici préférables aux simples fils.

Il faut donc fabriquer une plaque percée à chaque extrémité de trois trous distans l'un de l'autre d'une demie ligne: elle doit être assez longue pour porter de chaque côté sur deux dents en place, & ne s'appliquer qu'en dehors. On garnit les extrémités de cette plaque de deux fils qui occupent les deux premiers trous & dont les deux bouts sortent en dehors. L'anse du fil passe de chaque côté dans la seconde dent droite, & les deux bouts se nouent sur la plaque. Avant que d'engager dans chaque dent cette espèce d'anse, on attache, à celle qu'on veut retourner, un fil qu'on noue par le milieu sur cette dent de deux simples nœuds, placés de façon qu'ils ne l'empêchent point de suivre la direction qu'on veut lui donner. Si la dent en question a sa face antérieure de côté ou tout-à-fait tournée en dedans, & que pour la metre en bel ordre, il faille la

retourner à droite ou à gauche, on prend alors un des bouts du fil, dont on entoure deux ou trois fois cette dent du côté où l'on veut la faire venir; on fait ensuite avec le second bout de fil, deux ou trois tours sur les premiers à la même dent & toujours du même côté: par ce moyen ces deux bouts de fil qui sortent en dehors, se rencontreront entre la dent qu'on redresse & la dent en place. Cela fait, on revient à la plaque: l'anse du fil qui est passé dans cette plaque s'engage des deux côtés dans les secondes dents régulières; ensuite les deux bouts du fil qui entourent la dent, s'introduisent aussi des deux côtés dans le troisième trou vers chaque extrémité de la plaque. Après cela les différens fils qui sortent tous ainsi en dehors, se tirent suffisamment pour placer la pièce; on les noue tous sur cette pièce, & pour la fixer, on commence par nouer ensemble les deux premiers fils, & puis on noue avec ceux-ci le troisième le plus ferme qu'il est possible. La même opération, les mêmes nœuds se font du côté opposé, & l'application de la plaque, ainsi que

des fils, se renouvelle de la même façon deux fois en huit jours, jusqu'à ce que la dent soit entièrement remise à sa place. J'ai retourné de cette manière en très-peu de tems les dents les plus défectueuses.

Lorsque les canines & les incisives de la mâchoire inférieure s'approchent tellement de la levre, qu'elles font avancer le menton & débordent la levre inférieure (ce qui fait rentrer & comme enfoncer les dents & la levre supérieure), cette difformité se corrige aussi par le moyen des plaques. Pour relever les dents supérieures & reculer celles d'en bas, il faut deux plaques faites en demi-cercles qui prennent d'un côté depuis la seconde petite molaire, jusqu'à la pareille dent de l'autre côté. Ces plaques ne doivent porter qu'aux deux bouts sur les seules molaires, & s'éloigner au moins d'une demi-ligne des incisives & des canines. Chaque plaque sera percée de vingt petits trous, qui, la piece étant placée, doivent se trouver exactement vis-à-vis des dents qu'il s'agit de remettre en ordre, afin que le fil engagé dans les deux trous qui servent pour

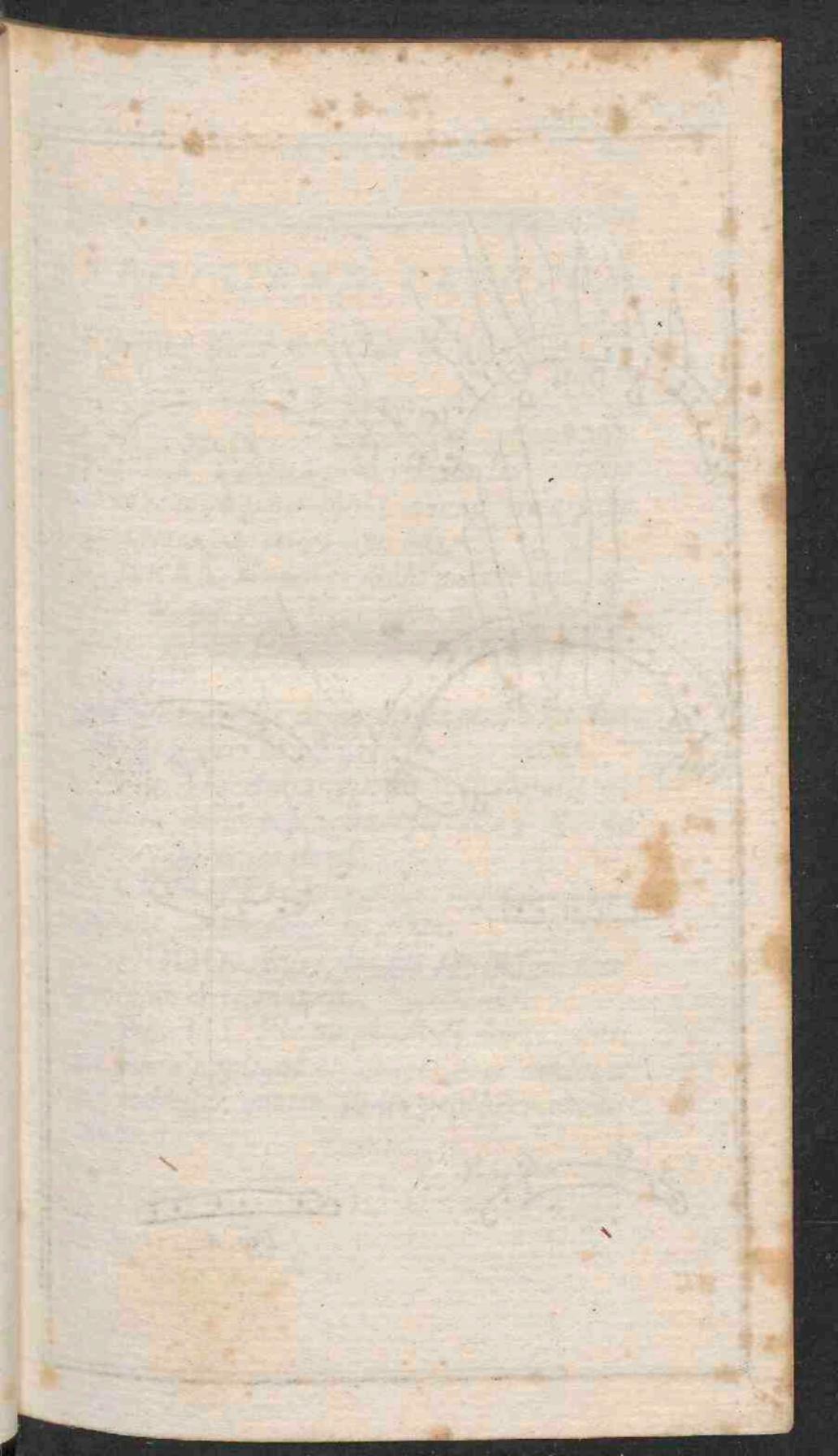
chaque dent puisse l'amener vers la plaque en ligne directe. La plaque de la mâchoire supérieure aura plus d'étendue que celle d'en bas, & s'appliquera en dehors vers la levre. La plaque inférieure au contraire s'appliquera au dedans de la bouche vers la langue. Les vingt trous de chaque plaque doivent recevoir dix fils qui feront vingt bouts. A la plaque d'en bas chaque fil fera son anse sur la face postérieure de la piece, & les bouts qui seront passés entre toutes les dents sortiront en dehors pour être noués chacun sur sa dent. L'anse de chaque fil à la plaque d'en haut se fera sur la face postérieure de chaque dent, & les deux bouts de chaque fil se noueront sur la face antérieure de la plaque, pour tirer vers elle la dent à laquelle ils servent d'amarre. Tous ces fils se passent & se nouent comme aux autres plaques. On commence à l'un des côtés de la mâchoire supérieure & à l'extrémité de la plaque, par faire entrer le fil d'un des côtés de l'anse qu'il forme en cet endroit dans l'intervalle de la dernière petite molaire & de la première des grosses, & l'autre bout du même fil passe dans
dans

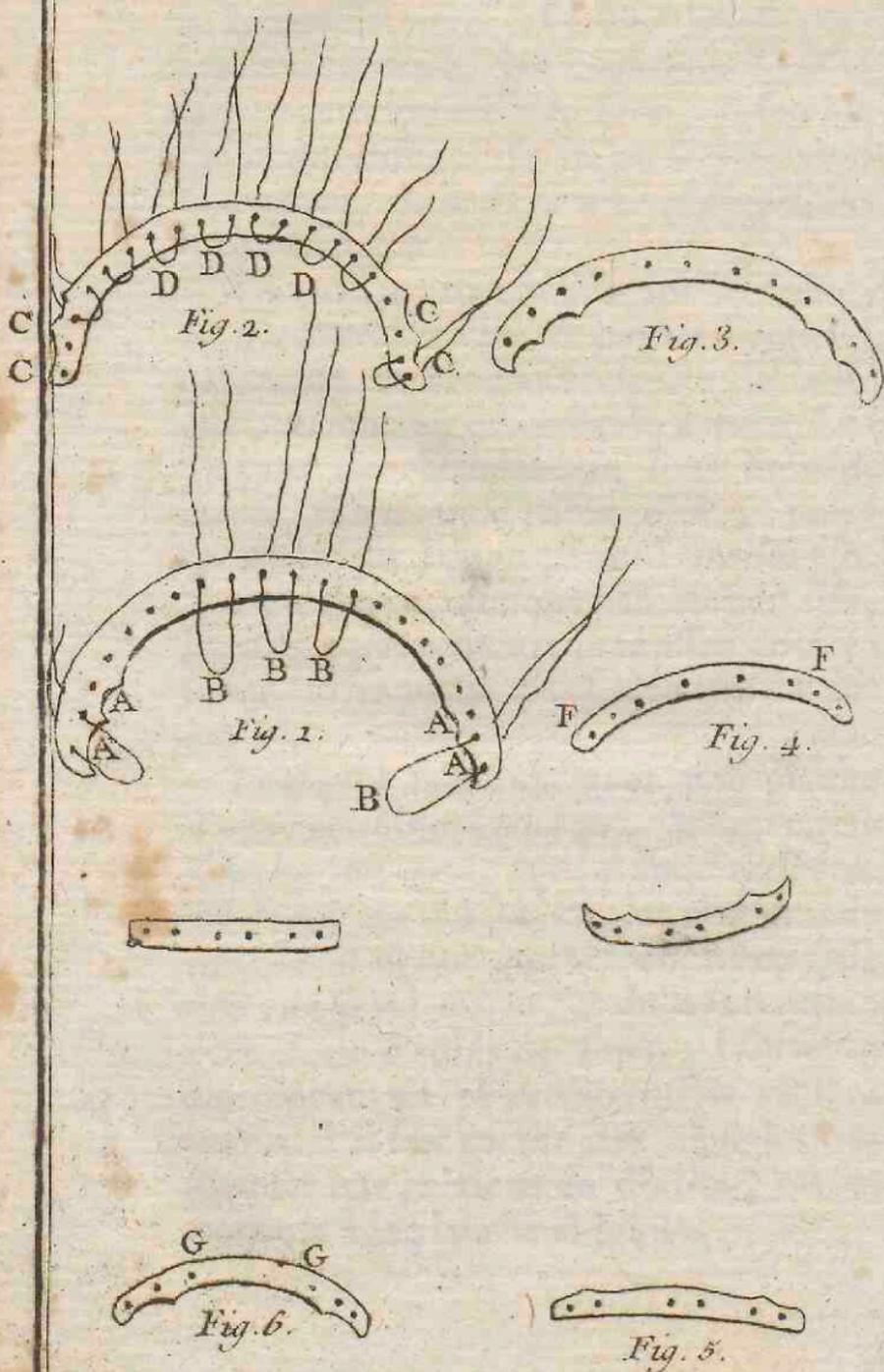
l'interstice des petites molaires. Un côté de la deuxième anse s'introduit de même entre les petites molaires, & l'autre côté entre la canine & la petite molaire qu'elle touche, Le fil de la troisième anse se passe d'un côté entre les mêmes dents, & de l'autre entre la canine & la petite incisive. On continue ainsi de faire passer les fils entre les autres dents; on les tire ensuite pour placer sa plaque, & on les noue chacun à part, en commençant aux extrémités par les fils qui fixent la pièce. La même chose à-peu-près s'observe à la mâchoire inférieure. Chaque bout de fil s'introduit de même entre la grosse & la petite molaire, & on continue de faire passer successivement les autres bouts de fils dans l'intervalle de chaque dent. Tous les fils étant ainsi engagés, on les tire en dehors & on les noue sur chaque dent les uns après les autres. Ces fils se renouvellent en ôtant & en remettant de la même façon les plaques deux fois la semaine, jusqu'à ce que les dents aient repris leur place & leur direction naturelle, c'est-à-dire, jusqu'à ce que les dents de la mâchoire supérieure qui

passoient derrière celle d'en bas se portent en dehors & les couvrent. Quand cette opération est bien faite, il semble qu'on ait enfoncé ou qu'on ait raccourci le menton, & le sujet n'est presque plus reconnoissable.

Toutes les plaques doivent être d'or, ou de cheval-marin, & jamais d'argent; parce que ce métal noircit dans la bouche, ce qui est désagréable à voir. Les plaques de cheval-marin sont souvent mieux faites que celles d'or, parce qu'elles sont l'ouvrage du Dentiste, & que l'Orfèvre, quelque habile qu'il soit, n'exécute pas toujours avec assez de précision le modèle ou l'idée qu'on lui donne.

Lorsqu'il faut fabriquer une plaque d'une certaine étendue, & qu'on la veut en or, pour que le demi-cercle & les trous en soient de la plus grande justesse, il est bon que le Dentiste en fasse une en cheval-marin, & qu'il la termine avec soin d'après le sujet: l'Orfèvre alors avec un peu d'attention réussira mieux. J'ai fait graver des modèles des plaques que je viens de décrire; on les trouvera à la planche ci-jointe.





TROISIEME PLANCHE.

Plaques pour redresser & arranger les
Dents.

Fig. I. **P**LAQUE pour relever les dents de la mâchoire supérieure, quand elles sont couvertes par celles d'en bas.

AAAA. Endroits de la plaque qui posent & qui s'établissent en dehors sur les dents qui lui servent de point d'appui.

BBBB. Anses formées par les fils qui passent entre les dents enfoncées, & qui les amènent vers la plaque.

Fig. II. Autre plaque qui s'ajuste au dedans de la mâchoire inférieure, afin de faire rentrer les dents.

CCCC. Endroits de la plaque qui s'appuient sur les dents en place.

DDDD. Anses des fils sur la face concave de cette plaque.

Fig. III. Plaque percée de douze trous, & qui s'applique en dehors pour arranger & redresser quatre dents penchées en dedans.

Fig. IV. Plaque percée de huit trous pour mettre en bel ordre deux dents qui se portent en dehor.

FF. Endroits de la plaque qui posent en dedans sur les dents qui lui servent d'appui.

Fig. V. Plaque percée de six trous, & qui s'applique en dedans pour redresser une dent penchée en dehors.

Fig. VI. Plaque pour retourner une dent.

GG. Les deux trous qui donnent passage aux deux bouts du fil qui entoure & retourne la dent.



§. II.

De l'usage du Pélican.

ON se sert du pélican pour remettre à leur place les dents qui sont penchées vers le palais à la mâchoire supérieure, & vers la langue à la mâchoire inférieure. Pour arranger ces sortes de dents, on lime les dents voisines qui les gênent, afin d'en diminuer la largeur. Lorsqu'une dent ainsi dérangée est trop couverte par celles d'à-côté, il faut ôter l'une des petites molaires, & faire remplir la brèche par la dent voisine, au moyen d'un fil. Ensuite, quand la dent est suffisamment découverte, on la ramène au niveau des autres avec le pélican ordinaire. Cet instrument n'a pas néanmoins toute la perfection nécessaire pour réussir toujours dans cette entreprise. M. Fauchard nous apprend lui-même, qu'il est arrivé à un de ses Elèves d'emporter la dent, au lieu de la remettre en place, & que la personne a eu recours aux dents artificielles. Mais

je m'étonne que cet Eleve n'ait point songé à replanter à l'instant même la dent ôtée dans son alvéole : en la maintenant au niveau de ses voisines, elle se seroit affermie, & seroit devenue aussi forte que les autres, comme je le ferois voir en traitant cet article. J'ai dit que le pélican ordinaire n'étoit pas toujours propre à redresser les dents, & en effet j'ai trouvé tant d'inconvéniens à m'en servir, que j'en ai inventé un autre qui m'a paru jusqu'à présent d'un usage beaucoup plus sûr, & qui m'a toujours réussi. Mais avant que de procéder à l'opération, il faut bien s'affurer si la dent qu'on veut mettre au niveau des autres, aura une place convenable & proportionnée à sa largeur. Quand tout est bien préparé, on démonte la demi - roue convexe & brisée qui s'ajuste au corps de cet instrument pour y adapter une autre piece triangulaire & un peu concave. On ôte ensuite les deux branches pour y en substituer une autre, qui ne tourne ni à droite ni à gauche. Cette branche montée, la piece triangulaire, qui se visse à l'extrémité du pélican, fait son point d'appui sur les deux dents droites,

tandis que la branche va chercher la dent penchée. Après l'avoir accrochée de l'autre main, on tourne la demiroue qui est à l'autre extrémité du pélican & qui ne se démonte point, de façon qu'en l'amenant de droite à gauche, on raccourcit la branche du pélican qui rétrograde vers la piece triangulaire, & on fait revenir la dent, en multipliant plus ou moins les tours, suivant que la dent est plus ou moins penchée.

Pour pratiquer cette opération aux dents de la mâchoire inférieure, il faut se placer devant le sujet; au lieu qu'il faut être derrière lui, pour opérer à la mâchoire supérieure. Il faut aussi le faire asseoir sur un siège fort bas, & que sa tête soit renversée sur le dossier du fauteuil, ou, s'il n'y a point de dossier, sur celui qui opere. Si l'on s'apperçoit que la dent qu'on veut redresser frappe contre la dent de la mâchoire opposée à laquelle elle doit répondre, parce qu'elle est trop longue ou trop épaisse, on doit se servir de la lime, & en ôter ce qui excède, soit en longueur, soit en épaisseur. Il est même important de le

faire avant que de remettre la dent difforme au niveau des autres , parce que , sans cette précaution , le choc continuel de la dent opposé empêcheroit celle-là de s'affermir dans la place qu'on lui fait occuper. Il est encore nécessaire , avant l'opération du redressement , d'engager entre la dent & les deux voisines un fil qui la maintiendra dans sa place. Aussi-tôt qu'on aura ramené cette dent où l'on veut qu'elle reste , tandis que l'instrument la tient encore , un Aide ferrera le nœud , en fera un second , & s'il est besoin un troisieme. On voit que le fil n'est mis que pour empêcher la dent de rentrer dans le vuide qu'elle a laissé , du côté vers lequel elle étoit penchée.

L'avantage qu'on retire encore de passer le fil entre les dents voisines , avant d'amener celle qu'on veut redresser , consiste en ce que cette dent , conservant toujours une tendance à reculer , il n'y a plus qu'à ferrer le fil pour la maintenir au niveau des autres ; au lieu que , sans cette précaution , il faudroit avoir plus d'une fois recours à l'instrument , ce qui alongeroit beaucoup l'opération ,

ration, & fatigueroit trop le sujet. On a soin d'ailleurs de lui faire rincer la bouche plusieurs fois le jour, avec quelque eau astringente, ou quelque autre liqueur convenable. La dent acquiert en moins de dix ou douze jours la même fermeté que les autres, & on peut alors en ôter le fil. Lorsque cette dent est de côté, il faut, après l'avoir attachée, la retourner avec la pince droite.

Quand la première des grosses molaires se trouve gâtée, ou se gâte en sortant, comme ces dents y sont assez sujettes, si l'enfant se noue à trois ou quatre ans, ou s'il vient au même âge à être attaqué de quelques maladies, telles que la rougeole, la petite vérole, la fièvre maligne, les affections scrophuleuses ou scorbutiques, il ne faut pas balancer à les ôter. Ce n'est pas ici le tems de les plomber, quoiqu'elles ne fassent point de mal; car ces dents peuvent causer par la suite des engorgemens aux glandes, & quelquefois même un dépôt, quand l'enfant est surchargé d'humeurs; ou elles deviennent douloureuses & exhalent une mauvaise odeur. Or tous ces inconvéniens s'évitent, en ôtant ces

dents gâtées de bonne heure, & quand l'extraction se fait avant le renouvellement de la canine & des deux petites molaires, le vuide qu'on a fait sert à celles-ci à se bien arranger, parce qu'elles en occupent une grande partie; & la quatrième molaire qui paroît à treize ou quatorze ans, & qui est pour lors la troisième, remplit exactement le reste. La dent de sagesse, qui vient ordinairement quelques années après, trouve aussi plus de place qu'il ne lui en faut; ainsi elle ne produit pas en perçant les maux ni les désordres qu'elle cause souvent lorsqu'elle est gênée dans sa sortie, ce qui oblige quelquefois d'ôter la dent qui la précède, quand on ne peut l'ôter elle-même, afin qu'elle sorte librement, & que tous les accidens cessent.

OBSERVATION I.

Une fille de Madame ***, demeurant rue du Bouloy au Bureau des Cuirs, alors âgée d'environ dix ans, avoit les quatre premières grosses molaires qui parurent gâtées en perçant. Deux de ces dents lui faisoient par in-

intervalles beaucoup de douleur, & cau-
soient de l'engorgement aux glandes pa-
rotides. Les parens étoient d'avis de
faire seulement plomber les deux mo-
laires qui ne faisoient aucun mal. Je leur
conseillai de faire ôter les quatre dents,
& en effet je les ôtai successivement à
quelques jours de distance. Ces quatre
dents ôtées, les petites molaires, lors-
qu'elles se sont renouvelées, & les se-
condes grosses molaires qui sont venues
environ à treize ans & demi, ont bou-
ché si exactement la brèche, qu'il ne pa-
roît plus y avoir aucune dent de man-
que; & comme le sujet a la mâchoire
peu étendue, les dernières grosses mo-
laires trouveront de la place, & sorti-
ront librement. La même avoit encore
une petite incisive extrêmement gâtée,
mais sans lui faire aucun mal. Quoique
cette dent fût bien rangée, je l'ôtai
par préférence à la première petite mo-
laire qui étoit renouvelée & très-saine,
afin de faire place à la canine, qui com-
mençoit à percer en haut par-dessus les
dents de son voisinage. Cette incisive
retranchée, la canine, en poussant, a
gagné la brèche, & l'a si bien remplie;

qu'elle est actuellement au niveau des dents voisines. Mademoiselle * * *, a par ce moyen de fort jolies dents bien rangées, bien saines; ce qui auroit été bien différent, si je ne m'y étois pris de cette manière: car, quoique sa mâchoire dût encore s'étendre, attendu sa grande jeunesse, elle n'avoit point alors la capacité nécessaire, pour que toutes ses dents se missent en bel ordre.

OBSERVATION II.

Sur une dent penchée vers le palais, & remise dans sa place avec le pélican ordinaire.

Mademoiselle * * *, avoit depuis plusieurs années à la mâchoire supérieure du côté gauche une canine, dont une dent de lait avoit long-tems occupé la place. Dès que celle-ci vint à paroître, cette canine devint si branlante, qu'elle l'incommodoit beaucoup. Elle alla chez un Dentiste qui la lui ôta; mais comme celle qui lui succédoit étoit enfoncée vers le palais, cette diffor-

mité choquoit la vue , & faisoit paroître la Demoiselle brèche-dent. Elle demanda au Dentiste, s'il n'y avoit pas moyen de faire revenir cette dent en place : il lui répondit que tout ce qu'on pourroit y faire seroit inutile, & qu'on ne parviendroit jamais à la mettre dans sa situation naturelle. Il faut remarquer qu'en cet état la gencive étoit aussi grosse que si la dent eût occupé sa place, ce qui n'est par ordinaire ; car lorsque les dents sont ainsi penchées, la gencive & l'alvéole s'affaissent, & il se fait un enfoncement proportionné à la dent. Ici c'étoit tout le contraire ; ce qui pouvoit faire penser qu'il y avoit là une seconde dent, ou une racine qui tenoit la gencive ainsi élevée, quoique cette élévation ne provînt que de l'épaisseur de l'alvéole. Je n'osai donc pas, par cette raison, proposer à la Demoiselle de remettre sur le champ sa dent en place, par le moyen du pélican : je lui proposai seulement de la faire venir avec des fils & des plaques. Je commençai d'abord par limer, afin de faire une place convenable pour loger la dent ; j'appliquai ensuite les fils pendant plus

de quinze jours ; mais ne l'ayant point ébranlée , je compris que les plaques ne me seroient pas d'un plus grand secours. Après avoir examiné de nouveau la bouche , je trouvai que cette dent étoit très-épaisse & un peu trop longue : je la limai sur sa longueur & sur son épaisseur , afin qu'étant remise à sa place , elle n'effuyât point de choc sur sa face interne , tandis qu'alors elle étoit heurtée sur sa face externe par la canine d'en bas , de façon que la bouche étant fermée , la dent de la mâchoire inférieure couvroit celle de la supérieure , ce qui est l'effet ordinaire des dents penchées. Enfin , je travaillois à faire revenir celle dont il s'agissoit dans sa place avec le pélican usité pour ces sortes d'opérations ; mais je rencontrai bien des obstacles de la part de l'alvéole qui ne prêtoit & ne s'écartoit en aucune manière , ce qui empêchoit la dent de se mettre au niveau de ses voisines. Cet alvéole étoit si fort & si épais , que la seconde petite molaire sur laquelle étoit mon point d'appui , ne put résister à l'effort que je fis pour ramener la canine qui ne fut presque pas ébranlée. Il ne m'avoit pas été pos-

sible de placer le point d'appui sur la première petite molaire, parce qu'elle étoit déjà ébranlée par les fils que j'appliquois depuis quinze jours; je fus donc obligé de prendre un autre point d'appui sur la première grosse molaire. Après avoir remis la dent en sa place, je tentai de nouveau de la faire revenir au niveau des autres; mais bien loin de s'y ranger, elle sortoit de son alvéole chaque fois que je faisois quelque effort. Lorsque j'apperçus cet obstacle de la part de l'alvéole, je portai le doigt sur l'extrémité de la dent, à mesure que je voulois la faire avancer, afin de la contenir dans son trou, & de forcer l'alvéole à prêter; mais rien n'empêchoit cette dent de sortir. Je réitérai ce travail au moins cinq ou six fois avant que de pouvoir la mettre de niveau, & chaque fois que j'opérois, quoique j'eusse beaucoup d'attention au point d'appui & qu'il fût solidement établi sur la première grosse molaire, malgré toutes mes précautions, la commissure des lèvres me renvoyoit & faisoit rouler la demi-roue de mon pélican sur la dent déjà enfoncée, ce qui arriva tant de fois, qu'à la fin la

dent que je voulois redresser, & celle sur laquelle j'avois fait mon premier point d'appui, tomberent dans la bouche à deux ou trois reprises. J'avois soin chaque fois que la Demoiselle ne s'aperçût pas de leur chute; je les reprénois subtilement, & je les remettois en place. Cependant elle me demandoit de tems en tems, si la dent n'étoit point tombée; mais je n'avois garde d'en convenir, & je continuois mon opération. Enfin, à force de travailler, grace à la patience singuliere de la Demoiselle, je parvins à ranger sa dent au niveau des autres. Le lendemain, l'étant venu voir, je ne lui cachai point que ses dents étoient tombées, comme elle s'en étoit apperçue. C'étoit à l'heure du dîner que l'opération se fit: elle se mit à table, & dîna comme à son ordinaire, en s'abstenant néanmoins de manger du côté malade. Elle se servit d'une eau astringente dont elle avoit soin de se rincer fréquemment la bouche, & depuis, cette dent remise avec tant de peine n'a produit aucun inconvénient. Quant à celle qui avoit été enfoncée & qui étoit aussi tombée dans la bouche, elle fut extrê-

mement sensible pendant environ vingt-quatre heures, sur-tout lorsqu'elle appuyoit dessus, mais deux jours après elle mangea du même côté. Ce qui paroitra surprenant, c'est que cinq ou six jours après, cette canine, ainsi que la petite molaire, s'est trouvée aussi ferme & aussi solide qu'elle eût jamais été avant l'opération. Depuis, les dents de la Demoiselle se sont toujours bien maintenues, & elle les a toutes très-bonnes & très-belles.

Si dans le tems de cette opération j'eusse imaginé mon pélican, je n'aurois certainement pas enfoncé la petite molaire, & je serois venu bien plus aisément à bout de cette rétive canine, sans la faire sortir de son alvéole. J'ai bien des fois redressé de pareilles dents avec le pélican ordinaire; mais il ne m'étoit jamais arrivé semblable accident, ni survenu pareil obstacle de la part de l'alvéole. Cependant, je ne puis m'empêcher de dire que le pélican ordinaire est à craindre en certain cas, avec quelque prudence & quelque douceur que se fasse l'opération.

C'est le danger & la difficulté de cette

opération qui m'a fait naître l'idée de chercher un moyen de faire venir sur le champ les dents dérangées au niveau des autres; & j'ai trouvé cet avantage dans l'instrument que j'ai imaginé, & qui m'a réussi toujours.

D'un grand nombre d'observations que je pourrois produire, je vais me borner à trois ou quatre, dont je ne crains pas que personne me conteste la vérité.

OBSERVATION. I.

Au mois de Juin 1752, un Clerc de M. * * *, Procureur au Parlement vint me consulter sur une fistule qu'il avoit depuis environ trois mois à la joue du côté droit de la mâchoire inférieure. Je trouvai, à l'examen de sa bouche, la première grosse molaire gâtée, & je lui dis que s'il ne faisoit tirer cette dent, sa fistule ne guériroit jamais. Comme il avoit déjà fait beaucoup de remèdes inutiles, il se déterminâ dans l'instant à l'opération. La dent ôtée, six jours après la fistule se trouva guérie sans d'autres remèdes. Lorsque j'examinai sa bouche, je re-

marquai que les dents de la mâchoire supérieure étoient en un désordre affreux : la grande incisive du côté gauche vers le palais , & la canine du même côté , s'élevoient par-dessus les voisines. Après avoir ôté la première petite molaire qui étoit gâtée , en dix ou douze applications de fils , je mis la dent canine au niveau de ses collatérales , en lui faisant occuper la place de la molaire que j'avois ôtée. Je rapprochai ensuite avec les mêmes fils la petite incisive qui étoit alors assez éloignée de la canine , ce qui découvrit presque entièrement la grande incisive penchée ; mais la place que je voulois faire occuper à celle-ci ne me paroissant pas suffisante , j'emportai avec la limé ce qui excédoit dans la largeur de cette dent , & dans l'autre grande incisive qui étoit en place ; j'allai même jusqu'au haut de la gencive , observant de n'y pas laisser de largeur qui pût arrêter. Cela fut fait en moins d'une demie minute : mon pélican ramena cette dent à sa place , où elle est actuellement bien affermie. Tout le soin qu'elle coûta dans les premiers jours , fut de se

rincer de tems en tems la bouche avec une eau convenable. Dès le septieme, elle se trouva très-solide & dans le meilleur ordre qu'elle puisse être.

OBSERVATION II.

Dans le mois d'Août de la même année, la niece de M. ***, Limonadier, demeurant dans la place du Palais-Royal, fille âgée d'environ vingt-deux ans, vint chez moi, parce qu'il lui étoit survenu une dent canine vers le palais, tandis qu'elle avoit encore la canine de lait qui branloit beaucoup. Elle ne doutoit pas qu'il ne fallût lui ôter la premiere canine & raffermir celle qui branloit; mais je pensois différemment. Je lui ôtai la dent de lait qui ne tenoit presque plus, & je fis de la place à l'autre canine, en diminuant de sa largeur & de celle des deux voisines, ce qui fut l'ouvrage de la lime. Ensuite j'appliquai pendant trois semaines des fils que je renouvellois tous les deux ou trois jours; mais voyant que cela n'avançoit point, & que la dent penchée vers le palais étoit toujours au même état, je

vins à bout de déterminer cette jeune personne à laisser agir mon pélican. Ce fut l'affaire d'une minute : la dent fut remise à sa place, & elle s'y maintient solidement.

OBSERVATION III.

Dans le mois de Novembre de la même année, Mademoiselle * * *, âgée d'environ vingt-cinq ans, demeurant rue du Gros-Chêne, accompagnoit chez moi une autre Demoiselle à qui je mis plusieurs dents factices. Après avoir ajusté ces dents, j'examinai celles de Mademoiselle * * *. Elle avoit la petite incisive de la mâchoire supérieure du côté droit totalement renversée vers le palais. Je lui dis que, si elle vouloit, je lui redresserois cette dent en moins d'une minute. Elle me répondit qu'elle avoit toujours cru que cela n'étoit pas possible, & qu'elle l'avoit même entendu dire par plusieurs Dentistes. Je l'assurai du contraire, & elle s'assit dans un fauteuil. Je limai d'abord de part & d'autre les parties latérales ; afin de faire à la dent

penchée une place convenable; mais je n'ôtai que de la largeur de la grande incisive & de la canine qui en avoient trop, tandis que la dent penchée étoit fort étroite. La place ainsi préparée, j'y amenai la dent en moins de dix secondes, & je la mis bien au niveau de ses voisines. Je fis nouer par l'autre Demoiselle le fil que j'avois passé, & l'opération fut finie. Huit jours après, Mademoiselle *** revint chez moi, pour faire ôter le fil de la dent: je la trouvai très-ferme & très-solide, & elle a maintenant les dents fort jolies.

OBSERVATION IV.

En Mai 1753, un Officier vint me trouver dans le seul dessein de se faire nettoyer les dents. L'opération faite; je lui conseillai de se faire remettre, au niveau des autres, deux dents si courbées vers le palais, qu'elles sembloient absolument lui manquer. Ces dents étoient les deux incisives latérales de la mâchoire supérieure. Le peu de tems que je lui dis qu'il falloit pour cette opération, le détermina à la souffrir. Je com-

mençai d'abord à faire aux deux dents une place convenable avec la lime. Les dents de la mâchoire inférieure qui répondoient aux dents penchées, passoient devant elles & par-dessus, en sorte que ces dents penchées étant remises à leur place en auroient essuyé le choc, ce qui auroit incommodé la personne, & même auroit empêché le succès de l'opération. Pour remédier à cet inconvénient, je diminuai de la longueur & de l'épaisseur de ces dents vers leur extrémité & sur la face antérieure. Je fis la même diminution à la face postérieure des deux dents penchées, parce que la disposition de la mâchoire inférieure étoit telle que les incisives & les canines passoient derrière celles de la mâchoire supérieure. Quand les molaires opposées se joignoient, toutes les dents d'en haut & d'en bas étant limées convenablement, je les remis dans l'instant en place l'une après l'autre avec mon pélican. Le huitième jour j'ôtai les fils : ces dents se trouverent très-fermes & très-bien rangées. Mon opération avoit fait un changement si avantageux chez cet Offi-

cier, qu'étant allé sur le champ chez M. Dumas, Receveur Général des Finances, ce dernier ne put s'empêcher de marquer son étonnement de lui voir les dents si bien rangées ; il ne pouvoit pas croire que ce changement eût pu se faire en si peu de tems.

Dans toutes ces opérations je me fers de fil, non pour empêcher la dent de descendre, mais pour l'empêcher de rentrer. Pour cet effet, je les fais passer sur la face postérieure de la dent, en les engageant de chaque côté à la dent qui l'avoisine, & les attachant sur l'une des deux.

Autres observations des dents déplacées & renversées en divers sens.

OBSERVATION I.

En l'année 1750, au mois de Juillet, Mademoiselle * * *, âgée pour lors d'environ vingt ans, demeurant chez M. le Roi, Horloger, rue S. Denis, avoit les petites incisives de la mâchoire inférieure les unes sur les autres. Je fus obligé d'en ôter une, tant pour
faire

faire place aux autres, que parce que cette dent n'auroit jamais pu durer longtemps, étant déjà fort déracinée. Je fis la même opération à la mâchoire supérieure; j'y ôtai une des petites molaires, tant parce qu'elle étoit gâtée, que pour faire place à la canine qui commençoit à s'élever par-dessus la petite incisive. Quand j'eus remis à leur place toutes les dents de l'une & de l'autre mâchoire, & qu'elles furent exactement rangées par le moyen des fils & des plaques, je retournai la petite incisive du côté de la canine, & je ramenai celle-ci dans la place de la molaire que j'avois ôtée. La situation de cette petite incisive étoit telle, que les parties latérales étoient placées antérieurement & postérieurement. Lorsque j'eus disposé la canine à remplir le vuide de la molaire, & que la petite incisive fut suffisamment ébranlée par l'application des fils, je la retournai avec la pince droite, & la mis dans la situation qui lui convenoit. Je séparai ensuite avec la lime les grandes incisives qui croisoient aussi les unes sur les autres; je les arrangeai & les mis dans

un très-bel ordre. Toute l'opération ne dura que deux mois.

OBSERVATION. II.

Au mois de Décembre de l'année 1751, Mademoiselle *** demeurant rue de la Verrerie, à la Tête Noire, avoit une petite incisive du côté droit de la mâchoire supérieure placée à contre-sens, c'est-à-dire, de façon que les faces antérieure & postérieure étoient transposées; & que la première étoit plus penchée du côté de la grande incisive que de la canine. Une pareille situation défiguroit beaucoup le sujet. Après avoir ébranlé cette dent & lui avoir fait une place convenable avec la pince droite, je la retournai & je la remis dans le sens naturel où elle devoit être, ce qui ne dura pas une minute. Cette dent est restée depuis dans la même situation, & elle est aussi solide que ses voisines. J'ajouterai que pour l'assujettir & l'empêcher de descendre ou de s'allonger, je lui fis tenir dans la bouche un morceau de liége qu'elle mordoit de tems en tems,

& qu'elle appuyoit sur cette dent. Mais elle mangea le même jour comme à l'ordinaire, avec la seule précaution de ne pas faire travailler la dent replacée, parce qu'étant encore très-sensible & peu ferme elle auroit pu se déranger.

OBSERVATION III.

En 1752, la Femme-de-Chambre de Madame *** demeurant rue saint Denis, vint me trouver pour lui arracher une petite incisive de la mâchoire supérieure qui sortoit en dehors & se présentoit dans un sens tout opposé à l'ordre naturel : car les faces antérieure & postérieure étoient latérales, & par conséquent les faces latérales antérieure & postérieure; situation qui, faisant élever la levre causoit une difformité très-choquante. Je ne conseillai point à cette fille de faire ôter sa dent, ce qui auroit fait à sa bouche une brèche assez considérable; mais je lui proposai de la remettre dans sa situation naturelle, en l'assurant bien qu'elle ne seroit plus difforme. Elle parut charmée

de mes offres, & consentit à l'opération. Avant que de décrire mon procédé, il faut que je rappelle ici quelque chose de la structure de cette dent. On fait que les dents incisives ont leurs parties latérales un peu applaties, & les parties antérieure & postérieure arrondies. Comme la dent en question étoit dans un sens contraire au sens naturel, on conçoit que les faces latérales qui devoient être applaties, devenues antérieure & postérieure, se trouvoient arrondies. Je me mis à opérer, & ayant voulu retourner la dent, malgré plusieurs efforts que je fis, je ne pus en venir à bout. Je la repris de nouveau, & elle tomba presque dans ma main. Sans m'effrayer de cet accident, je l'ôtai tout-à-fait, & je vis que la racine avoit un crochet qui l'empêchoit de pouvoir tourner; j'enlevai sur le champ avec la lime cette extrémité crochue, pour pouvoir replacer la dent comme elle devoit être, & je le tentai sans succès. La racine dans les côtés étoit platte & arrondie par les faces, de façon que son alvéole avoit suivi la même conformation. Il ne me fut donc

pas possible d'y faire rentrer cette dent dans sa situation naturelle, parce que la racine étoit plus grosse que la capacité de l'alvéole. Je remédiai à cet inconvénient en limant cette même racine; j'emportai à différentes reprises dans toute son étendue au moins un tiers de sa grosseur à sa face interne. Je fus aussi obligé de diminuer de la longueur & de l'épaisseur du corps de la dent à sa face antérieure, afin qu'elle ne débordât point les autres, & qu'elle ne fût point heurtée par celle de la mâchoire d'en bas qui lui répondoit. Par ce moyen, je vins à bout de remettre cette dent à sa place & de niveau avec ses voisines. Au reste, je fis tenir à cette fille, comme à Mademoiselle ***, un petit morceau de liége qu'elle mordoit de tems en tems pendant la journée, & je lui fis rincer sa bouche plusieurs fois le jour avec une eau astringente, jusqu'à ce que la dent fût totalement reprise. Peu de jours après l'opération, cette dent se trouva solide.

OBSERVATION IV.

L'an 1751, dans le mois de Mai, M. de ***, demeurant rue St. Victor, m'envoya chercher pour me faire voir les dents de Mademoiselle sa fille, qui avoit environ dix ans. Je trouvai que les incisives & les canines de la mâchoire inférieure qui étoient renouvelées, ainsi que celles de la mâchoire supérieure, dépassoient & croisoient celle-ci par-devant; au lieu de pencher en-dedans; comme elles doivent faire, en fermant la bouche & en appuyant sur les molaires, ou en se rencontrant vis-à-vis, ce qui est moins ordinaire. Les dents de Mademoiselle de ***, dans la situation que je viens de dire, faisoient avancer sa levre inférieure & enfoncer la supérieure, ce qui produisoit cette espece de difformité qu'on appelle communément *menton de galloche*. Je corrigeai ce défaut choquant, en faisant rentrer d'une part toutes les incisives & les canines de la mâchoire inférieure, & sortir de l'autre celle de la mâchoire supérieure. J'employai pour

cela des plaques percées de plusieurs trous qui donnoient passage à autant de fils qu'il y avoit de dents à faire rentrer ou sortir. Ces fils se nouoient tous séparément sur chaque dent par le moyen d'une plaque ajustée à chaque mâchoire, & qui portoit sur les molaires déjà toutes renouvelées. Je changeois les fils deux fois par semaine; & toute l'opération dura environ un mois & demi. Cette Demoiselle a présentement les plus belles dents du monde, & le menton à l'ordinaire.

OBSERVATION V.

Les Demoiselles D***, Filles de M. le Duc D***, Pensionnaires à l'Abbaye de B***, avoient les dents fort en désordre. J'ôtai d'abord à l'aînée les secondes petites Molaires pour faire place aux canines qui venoient par dessus. Elle avoit encore à la mâchoire inférieure, une petite incisive entièrement retournée de telle sorte, que la face antérieure étoit devenue latérale. Pour rectifier ce défaut; j'ôtai la petite molaire; je fis aller la ca-

nine & l'incisive voisines du côté de la brèche, & par le moyen des fils je mis la dent difforme à découvert. Alors je retournai cette dent par l'application d'une plaque d'or, garnie de fils, & semblable à celle qui est représentée à la troisième planche, p. 19. Je lui avois auparavant proposé de retourner cette même dent avec la pince droite; mais elle marqua tant d'éloignement pour cette opération, que je fus obligé d'avoir recours à la plaque d'or, dont l'effet, comme on l'imagine, fut beaucoup plus long que n'auroit été celui de la pince. Mademoiselle D***, la cadette, avoit aussi les dents si mal disposées, que celles de la mâchoire inférieure passioient en devant les dents supérieures, comme à Mademoiselle S***. Il est aisé d'imaginer combien cette conformation disgracioit cette jeune personne. D'ailleurs les dents de la mâchoire inférieure, ainsi renversées en avant, se rencontrant avec celles de la mâchoire supérieure, toutes ces dents se croisoient, & par leur frottement s'altéroient & se détruisoient les unes les autres, de façon que l'émail des dents d'en haut commençoit à s'user
sur

sur la face antérieure. Je remédiai à cet inconvénient en faisant rentrer les dents de la mâchoire inférieure, & sortir celles de la supérieure, ce qui fut exécuté par le moyen de deux plaques garnies de fils. Aujourd'hui qu'il n'y a plus de frottement, l'émail ne se détruit plus; le menton qui commençoit à trop avancer, est revenu dans son état naturel; la levre supérieure qui s'enfonçoit s'est relevée; enfin toutes les dents sont rétablies dans un très-bel ordre, & ont repris leur solidité. Un an après cette opération, les dents canines qui n'étoient pas encore renouvelées parurent, & percerent de chaque côté sur les secondes petites molaires à la mâchoire supérieure, tandis qu'elles avoient tout l'espace qu'il falloit pour bien s'arranger naturellement à leur place. On ne dira pas que ce dérangement fût occasionné par la dent de lait, puisque de ce côté même elle étoit ôtée; il y avoit déjà plus de quatre ans que la brèche subsistoit, & que du côté opposé la dent de lait étoit en place, quand les canines en question parurent. Ces dents qui auroient dû se trouver sous les racines

de leurs devancieres de lait, étoient renfermées dans la mâchoire vis-à-vis la seconde petite molaire. Quand ces sortes de dents sont tardives & se renouvellent les dernières, si d'abord elles ne trouvent pas la place convenable, elles percent assez souvent, soit sur la petite incisive, soit sur la petite molaire, ou en partie vis-à-vis & par dessus la brèche, ainsi que vers le palais. Cela peut arriver aussi, parce que le germe est plus rapproché de ces différentes parties que de la racine de la dent de lait qu'il doit remplacer; mais on ne voit pas fréquemment de ces bizarreries de la nature. Je les réparerai dans la bouche de Mademoiselle *** par le seul moyen des fils, après avoir ôté la dent de lait qui étoit restée.

Si j'entreprendois de rendre compte de toutes les luxations des dents & autres défauts de conformation que j'ai toujours heureusement corrigés, je grossirois trop cet Ouvrage, & je m'éloignerois du but que je me suis uniquement proposé : car mon objet est de ne donner que quelques observations sur chaque matiere, pour faire sentir les avantages qu'on retire de pareilles opé-

rations entre les mains d'un habile homme.

Je n'ignore pas combien il y a d'erreurs & de préventions sur ce point, préventions dangereuses en ce qu'elles se répandent & se perpétuent par tradition. Les uns vous diront, qu'il ne faut jamais faire toucher aux dents des enfans, qu'ils n'aient atteint un certain âge. D'autres soutiendront que de redresser les dents, à quelque âge que ce soit, c'est rendre leur chute inévitable, & que par l'ébranlement qu'elles souffrent, elles tombent avant trente ans. D'autres enfin, aussi peu instruits, prétendent, qu'en ôtant trop tôt les dents de lait, on détruit souvent le germe des secondes dents, & qu'elles ne sont point remplacées : erreurs populaires introduites par une imbécile frayeur, & accréditées par l'ignorance.

Il est certain qu'il n'est pas possible d'arranger & de redresser les dents, sans les ébranler ; mais pour peu qu'on fasse attention au ressort ou à l'élasticité des alvéoles & des gencives, on sera bientôt convaincu que les dents, une fois bien remises par les moyens que j'ai

décrits reprennent en très-peu de jours leur première solidité.

Une dent tirée de son alvéole & replacée à l'instant par un bon Dentiste, reprend aussi sûrement & encore plus vite qu'un arbruste, enlevé de terre & replanté par un Jardinier habile. On fait que la dent d'un Savoyard, non-seulement s'ajuste à merveille, mais se naturalise encore & s'affermi si bien dans une bouche étrangère, qu'elle dure autant que toutes les autres. Or, pourquoi les dents naturelles, qui sont simplement ébranlées, ne reprendroient-elles pas de même ? Les fibres & les petits ligamens qui les attachent & les consolident ne sont point détruits; l'alvéole seul est dilaté dans quelque-une de ses parties, ce qui fait que la dent trop à l'aise dans son chaton est plus ou moins branlante; mais elle reprend sa consistance, à mesure que les parois de l'alvéole se resserrent & se rapprochent, & que le périoste & les gencives sont débarrassés du sang dont ils étoient surchargés: indications promptes & dont on est sûr, lorsqu'on cesse l'usage des fils & des plaques. C'est alors qu'après

avoir dégorgé toutes ces parties, il ne s'agit plus que de rappeler leur ressort par le moyen de quelque astringent liquide.

Les dents qu'on retourne avec la pince droite, & les dents penchées vers le palais qu'on ramène avec le pélican se raffermissent également en très-peu de jours, comme on l'a vu par plusieurs des observations précédentes. Or, ce prompt affermissement ne peut avoir lieu, que par la réunion des fibres du périoste, & par le resserrement de l'alvéole qui vient de nouveau fertir & consolider la dent.

§. III.

Maniere de nettoyer les Dents, sans les ébranler & sans fatiguer le sujet.

L'OPÉRATION la plus ordinaire & la plus simple en apparence, est celle de nettoyer les dents pour les débarrasser du tartre qui les couvre. Mais quelque familière, ou plutôt quelque triviale qu'elle soit, elle exige de l'in-

telligence & sur-tout bien de l'attention.

Quand les dents sont délicates ou branlantes, & qu'il y a beaucoup de tartre, il faut commencer par le fendre, afin de l'enlever plus facilement; ce qui se fait sur la face extérieure de bas en haut à la mâchoire d'en bas, & de haut en bas à la mâchoire d'en haut, avec le gratoir en langue de chat. C'est ce même instrument qui sert à enlever le tartre, en le tournant de l'autre sens. On le fend dans la face interne avec l'instrument appellé *divise-tartre*, qui est fait exprès, & qui ressemble à un déchaussoir. Voici la maniere de procéder.

Il est toujours à propos de commencer l'opération par la mâchoire supérieure, parce qu'elle est ordinairement moins chargée de tartre que l'inférieure. Le sujet par ce moyen n'est pas si effrayé, & il s'accoutume à endurer ce travail; au lieu qu'en commençant par la mâchoire inférieure; la quantité prodigieuse de tartre, qui se trouve à certaines personnes, peut d'abord épouvanter & faire perdre courage.

Le Dentiste, pour opérer, sera placé

du côté droit, le bras gauche par-dessus la tête & à la gauche du sujet. Avec l'index de la main gauche, il relève la levre supérieure & découvre les dents de cette mâchoire, tandis que le doigt du milieu est appuyé ferme sur l'extrémité de la dent sur laquelle on travaille. On tient l'instrument de l'autre main avec le pouce, l'index & le doigt du milieu. On porte d'abord la pointe & un des tranchans de l'instrument sur la face antérieure de la dent & au défaut des gencives; on fend le tartre de haut en bas, on le détache ensuite & on l'enleve de dessus la dent par plusieurs petits mouvemens de droite à gauche & de gauche à droite, & non pas de haut en bas. On suit, pendant toute l'opération, la même méthode sur toutes les dents, les unes après les autres, sans changer d'attitude. Quand il faut ôter le tartre du côté droit, on fait tourner la tête du sujet de droite à gauche, sans pour cela changer de situation; ensuite on porte le second doigt sur la commissure des levres, ainsi que l'on a fait à gauche, en faisant presque fermer la bouche, afin qu'elle prête davantage

vers les grosses molaires qui se montrent plus à découvert, & on enleve le tartre de la même maniere que du côté gauche. Il faut aussi soutenir ces dents, sur-tout si elles sont foibles, avec le doigt du milieu que l'on glisse pour cet effet sur l'extrémité de leur couronne, tandis que l'index écarte les joues & l'ouverture des levres.

Après avoir enlevé tout le tartre de la face antérieure de la mâchoire d'en haut, on passe à la face intérieure; mais il est assez rare qu'il s'en trouve sur cette face, vu sa position en pente, & le frottement continuel de la langue. Cependant, quand un côté des dents reste dans l'inaction, le tartre peut s'y amasser. Or, supposé qu'il s'y en trouve, on l'ôte de la même façon, & avec les mêmes précautions; c'est-à-dire, on le fend d'abord avec le *divise-tartre*, & on l'emporte avec l'*enleve-tartre*. Cela fait, on quitte l'instrument, pour prendre le curedent d'acier qui dégage & fait sortir toutes les particules du tartre qui se sont introduites entre les dents dans leurs parties latérales. Quand on a bien nettoyé toutes les dents de la

mâchoire supérieure, on passe à la mâchoire inférieure. On se sert des mêmes instrumens, & la situation est la même. On baisse la levre inférieure avec le doigt du milieu; on pose le pouce sur l'extrémité de l'incisive qu'on opere, pour la maintenir; & l'index sert de point d'appui à l'instrument. On fend le tartre de la même manière qu'en haut, sur la face extérieure & sur le milieu du corps des dents, mais en commençant vers la gencive, & en remontant toujours à l'extrémité de la dent. On réitère la même chose deux ou trois fois jusqu'à ce que le tartre soit tout-à-fait divisé & alors avec le même instrument, on l'enleve, comme on a fait à la mâchoire supérieure. On vient ensuite à la face interne sur laquelle on opere de la même façon, c'est-à-dire, en commençant encore par diviser le tartre de bas en haut, tant sur le milieu de la dent que sur les parties latérales, & on l'emporte avec l'instrument propre à cet usage. Pendant ce travail, il faut appuyer le pouce sur l'extrémité de la dent, & l'index sur sa face externe, tandis qu'on ôte le tartre de sa face interne; ce qui doit sur-tout

s'observer, quand elle est branlante. On continue ainsi sur toute la face intérieure de cette mâchoire, & on ôte jusqu'aux moindres vestiges du tartre. On finit par le cure-dent d'acier qu'on passe dans les interstices des dents. Le tartre exactement enlevé, il faut alors examiner toutes les dents les unes après les autres, & s'ils s'en trouve quelques-unes atteintes de carie, y remédier aussitôt, soit en les séparant & en détruisant la carie avec la lime, soit en les plombant, si le cas le requiert.

Quand les gencives se trouvent surchargées de sang, il faut les piquer avec une lancette, ou avec le cure-dent d'acier, & les comprimer ensuite plusieurs fois avec un linge fin, ou avec une serviette bien douce, jusqu'à ce qu'il n'en sorte plus de sang. Les instrumens dont je me sers pour nettoyer les dents, sont ici représentés dans la quatrième planche.

Telle est la méthode que j'ai trouvée la meilleure, pour nettoyer parfaitement les dents salies par le tartre, sans causer au sujet la moindre fatigue, & sans ébranler les dents. Cependant si, par

la ténacité du tartre, on n'avoit pu s'empêcher d'ébranler un peu des dents délicates, elles reprennent promptement leur solidité, comme on le va voir par les observations suivantes.

OBSERVATION I.

En 1752, vers la fin d'Août, je fus appelé par M. *Bourdier*, Docteur-Médecin de la Faculté de Paris, pour nettoyer les dents de Madame de *** demeurant rue Vivienne. J'examinai la bouche de cette Dame en présence de M. *Bourdier*, Médecin, & de M. *Laguyennerie*, Maître en Chirurgie. Elle souffroit beaucoup, & n'avoit pourtant aucune dent de gâtée; mais elles étoient toutes fort branlantes. Il y avoit gonflement & inflammation aux gencives; elles étoient même séparées des racines, effet ordinaire du tartre qui s'étant insinué & accumulé entre ces parties, avoit forcé chaque gencive d'abandonner le collet de la dent. Le tartre empêchoit encore le retour des liqueurs, & produisoit par conséquent tout le désordre de cette bouche. Il y avoit déjà fort long-tems

que la Dame étoit dans cet état. Deux mois avant que j'eusse l'honneur de la voir, elle avoit été chez un de mes confreres qui lui avoit d'abord conseillé de faire pendant huit jours des bains d'eau tiède dans sa bouche, & qui lui avoit ajouté, qu'il y auroit ensuite à y travailler de deux jours l'un pendant plus de deux mois. Peu de tems après cette consultation, elle tomba malade; il fallut aller au plus pressé; & laisser les dents jusqu'à ce qu'elle fût guérie: c'est ce qui donna occasion à M. Bourdier, son Médecin de m'envoyer chercher.

Je commençai par ôter exactement tout le tartre qui s'étoit étendu fort avant sur les racines & sous les gencives des dents; après cela, je coupai ce qui excédoit des gencives, sur-tout à celles des incisives, sur les faces internes & externes. Je fis ensuite de petites incisions au dedans de ces gencives, c'est-à-dire, à la partie qui répondoit à la racine, & cela pour les débarrasser du sang dont elles étoient surchargées, & pour faire par ce moyen plusieurs plaies récentes, qui en se réunissant pussent se resserrer sur la racine de la dent, &

faire des adhérences convenables. Il sortit beaucoup de sang de ces incisions; j'en facilitai encore l'issue, en ôtant les caillots qui auroient pu l'arrêter, à mesure qu'ils se formoient, & en comprimant les gencives avec une serviette jusqu'à ce qu'il n'en sortit plus, ce qui dura plus d'une demie-heure. A force de les exprimer, je fis évacuer plus d'une chopine de sang; les gencives se trouverent en moins de huit jours fort bien raffermies & rétablies dans le meilleur état : enfin les dents reprirent leur solidité, & sans y faire autre chose, cette Dame ne sentit plus de douleurs.

OBSERVATION II.

Une Niece de M***. Tireur d'or; rue S. Denis, âgée d'environ trente-cinq ans, avoit les dents des deux mâchoires extrêmement mal rangées. Elles étoient d'ailleurs branlantes, & d'une longueur désagréable : les gencives étoient appauvries, flasques, & fongueuses; elles saignoient à chaque instant; les racines étoient toutes déchauffées; les vaisseaux qui servent d'attra-

ches aux dents avoient perdu leur ressort. On devine bien ce qui produisoit ce désordre, c'étoit la présence du tartre qui étoient en grande quantité, principalement sur les racines des dents; la stagnation des liqueurs qui provenoit de la même cause, s'opposoit au retour du sang, & de-là tous les accidens que je détaille. Cette Demoiselle me pria d'arranger ses dents. J'entrepris au mois de Juillet 1750, de remettre sa bouche en bon état. Comme je trouvai les dents de la mâchoire inférieure toutes déchauffées & fort branlantes, je ne jugeai pas à propos de songer à les redresser; mais je travaillai pendant trois mois, deux fois par semaine à redresser celles de la mâchoire supérieure. Après les avoir débarrassées du tartre dont elles étoient couvertes, chaque fois que je renouvelois les plaques & les fils, je dégorgeois les gencives de la mâchoire inférieure, en faisant dans l'intérieur de chacune avec la lancette plusieurs petites piqûres, & les comprimant avec un linge, jusqu'à ce qu'il n'en sortit plus de sang. Je lui faisois bassiner ses gencives exactement trois fois par jour, avec une petite

éponge trempée dans une eau appropriée. Par cette méthode, les gencives se sont parfaitement rétablies, & les dents sont devenues très solides. Comme elles étoient extrêmement longues, ainsi que je l'ai remarqué, elles défiguroient la bouche; de plus, en leur laissant cette longueur, elles n'auroient jamais acquis une solidité suffisante. Pour prévenir cet inconvénient, je diminuai donc la longueur de toutes les incisives & canines environ d'une ligne. Les dents de cette Demoiselle ont repris leur première solidité, & la lime a emporté tout ce qu'elles avoient de difforme. Je fis la même opération aux dents de la mâchoire supérieure. Après qu'elles furent mises en un bel ordre, & que les gencives furent rétablies, je retranchai suffisamment de leur longueur avec la lime. Actuellement cette personne a les dents très-fermes, très-jolies, & aussi bien rangées qu'elles puissent l'être.

OBSERVATION III.

Madame la Baronne de * * * femme d'un Officier-Général de Prusse, vint en

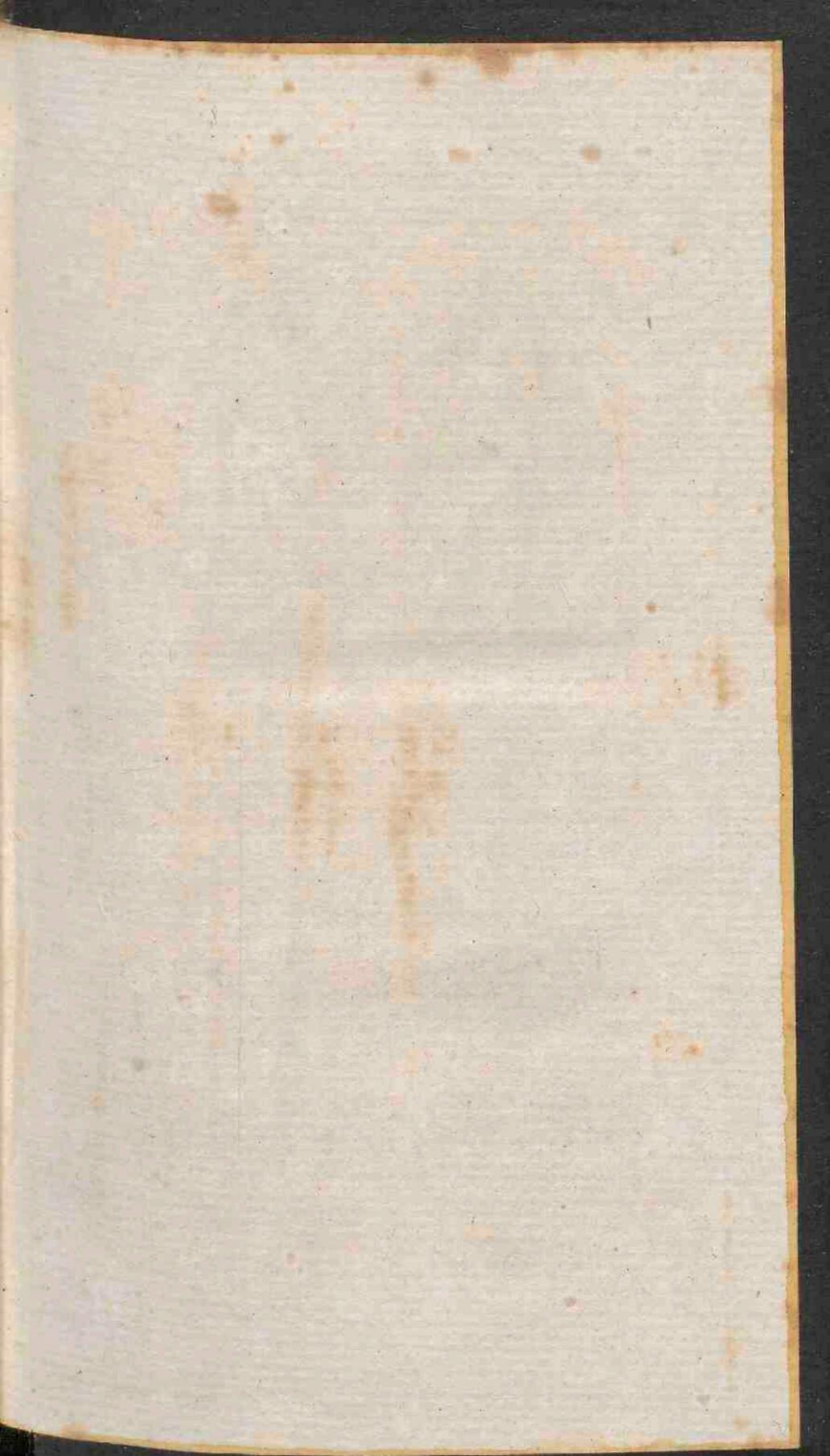
France au mois d'Août 1753, presque uniquement pour faire arranger les dents. Cette Dame, sur les préjugés ordinaires, redoutoit tellement la lime, que son premier mot avec moi fut qu'il ne s'agissoit simplement que de lui nettoyer les dents, & qu'elle ne vouloit point du tout qu'on les lui limât, quoiqu'elles fussent fort longues. Je cédai pour le moment à sa prévention, & je me mis à lui nettoyer les dents; ce qui ne put être fini dans une séance, tant par la quantité du tartre dont elles étoient surchargées, que parce que les incisives & les canines de l'une & de l'autre mâchoire étoient fort foibles & fort ébranlées par le choc continuel des unes contre les autres : nous remîmes donc au lendemain le reste de l'opération. Lorsque j'eus achevé de nettoyer les dents, j'essayai de faire comprendre à cette Dame, combien les injustes frayeurs qu'on lui avoit données de la lime lui seroient préjudiciables : je lui fis voir que ce faux préjugé lui feroit perdre les dents, par l'ébranlement continuel auquel elles étoient exposées; j'appuyai sur la nécessité de les raccourcir, pour faire cesser leur

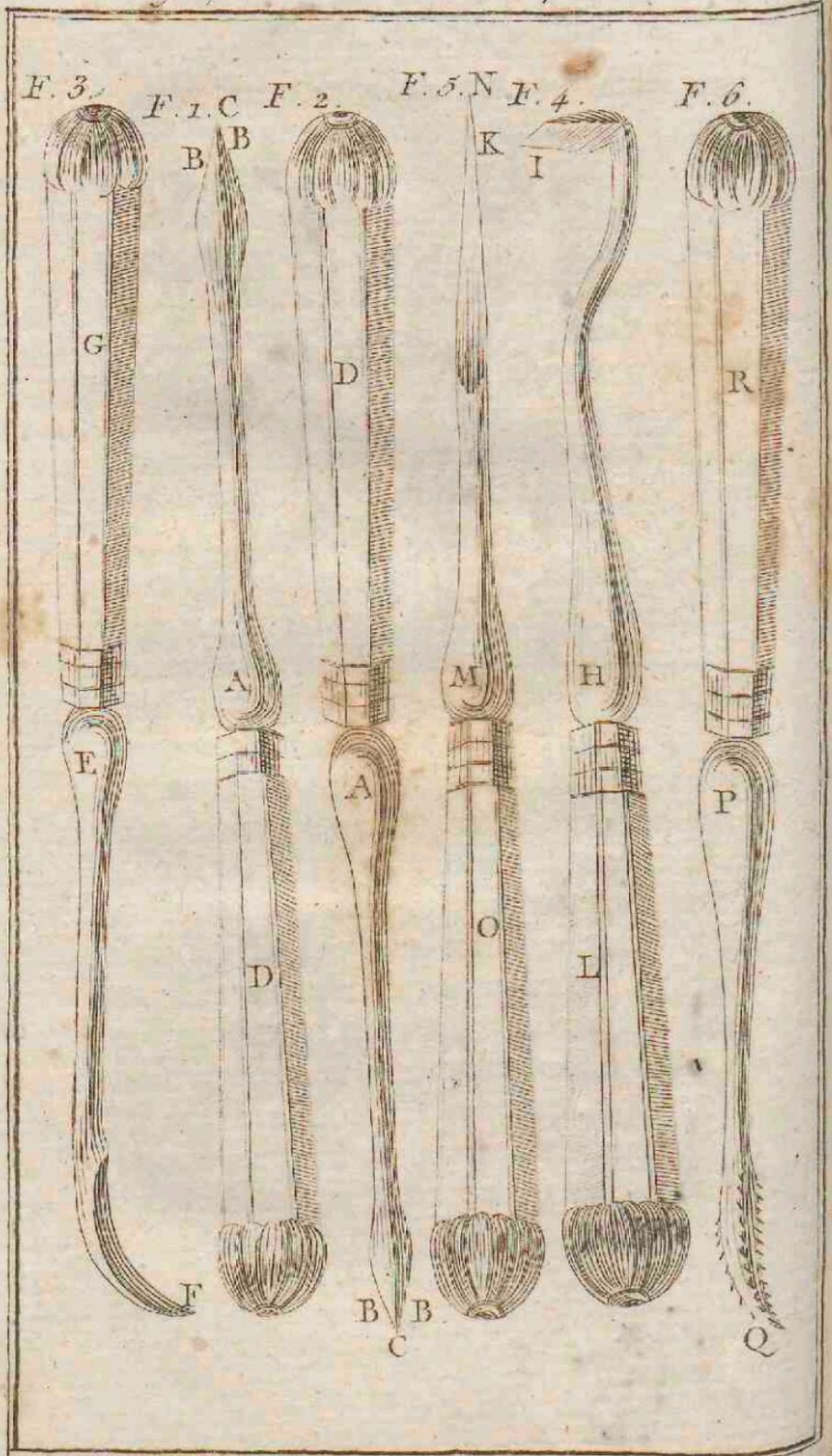
leur choc, & je lui assurai qu'il n'y avoit rien du tout à craindre. Elle eut de la peine à se rendre, mais enfin je la persuadai. Elle consentit donc à se faire limer les dents; je les lui raccourcis à deux fois, tant en haut qu'en bas, au moins de deux tiers de ligne. A la dernière séance, si j'avois voulu la croire, je les aurois raccourcies beaucoup au delà de ce qu'il falloit, parce qu'elle avoit déjà senti les avantages qu'elle en tiroit. Quand toute l'opération fut finie, ses dents n'étoient point reconnoissables; & quoiqu'après cette réparation, elle ait resté peu de jours à Paris, lorsqu'elle est partie, ses dents étoient très-fermes & très-solides, enforte qu'elle est bien revenue de l'idée qu'elle avoit de la lime, lorsque j'eus l'honneur de la voir pour la première fois. Il n'y a aucun lieu de douter que, si cette Dame n'eût pas consenti à faire limer ses dents, elle auroit eu le désagrément de les perdre en très-peu d'années par l'ébranlement, suivant ma prédiction. Je gagnai sur elle encore une chose: je la déterminai à me laisser ouvrir & séparer les deux grandes incisives qui étoient gâtées dans leurs

parties latérales. Aussi-tôt par le moyen de la lime qui ne l'effrayoit plus, j'emportai tout ce qu'il y avoit d'affecté dans ces deux dents. Ainsi, cette Dame s'en est retournée bien satisfaite & très-assurée de conserver ces dents, sans craindre que la carie pût y faire de nouveaux progrès, parce qu'elles ont été secourues à tems.

Ces trois observations font voir combien on est dupe d'écouter les craintes & les discours populaires. Elles prouvent aussi le tort infini que le tartre fait aux dents, aux gencives, & aux alvéoles. Il est donc ridicule de penser que par aucun moyen les dents puissent redevenir fermes, ou les gencives se rétablir, tant qu'on laisse subsister le tartre, & qu'on n'a point débarrassé les gencives du sang ou de la limphe séreuse dont elles se trouvent engorgées.

Il faut donc, tant qu'il existe du tartre sur les dents, l'enlever avec l'instrument d'acier qui est le seul convenable. Car tout autre outil, de quelque métal qu'il pût être, or ou argent, n'en viendroit pas à bout. Passons aux autres opérations.





EXPLICATION
DE LA
QUATRIEME PLANCHE.

CETTE planche représente six différens outils qui servent à nettoyer les Dents.

Fig. I. Gratoir, ou enleve tartre, en forme de langue de chat.

Fig. II. Le même instrument plus petit:

A. Sa tige.

BB. Les deux tranchans.

C. Extrémité tranchante & pointue.

D. Manche de l'outil.

Fig. III. Divise-tartre en forme de déchouffoir.

E. La tige.

F. Le tranchant.

G. Le manche.

Fig. IV. Ruginé ou enleve-tartre, en Z. On se sert de cette espece de rateau, pour achever d'enlever le tartre qui reste après l'opération du divise-tartre.

H. La tige.

I. Le tranchant.

K. La pointe.

L. Le manche.

Fig. V. Cure-dent d'acier propre à tirer le tartre d'entre les dents.

M. Sa tige.

N. Sa pointe.

O. Son manche.

Fig. VI. Outil dont on garnit l'extrémité de coton, pour passer la poudre sur les dents.

P. Sa tige.

Q. Son extrémité un peu courbe & garnie de dentelures, afin d'empêcher le coton qui se roule dessus, de tourner & de se détacher.

R. Le manche.



§. IV.

Des différens usages de la Lime.

QUE les dents courtes soient les plus durables parce qu'elles sont les moins sujettes à s'éclater ou à s'ébranler ; que les dents longues au contraire périssent ordinairement par-là , tant parce qu'elles ont peu de proportion avec leur base , qu'à cause du choc continu qu'elles sont obligées de souffrir , rien de mieux établi par l'expérience , & nous l'avons déjà fait voir. Or , c'est la lime qu'on emploie , pour corriger ce dernier défaut , & on se sert du même instrument pour séparer les dents qui sont trop serrées , ou en danger de se gâter les unes les autres par le contact. Quand on lime à propos une dent gâtée , & avant que la carie l'ait entièrement pénétrée , il est sûr qu'après cette opération , elle se conserve bien des années , & même toute la vie.

Pour raccourcir les dents des jeunes gens , il faut attendre qu'ils aient atteint

l'âge de quinze à seize ans , parce qu'étant alors suffisamment pleines, elles sont en état de supporter l'effet de la lime. On voit cependant de jeunes personnes, qui à douze ans sont plus capables de soutenir cette opération que d'autres à quinze ; c'est pourquoi il faut avoir égard à ces différentes circonstances, & à la délicatesse des dents. Il faut observer encore, qu'il n'y a ni tems ni âge qui doive régler pour limer & emporter la carie, quand elle affecte les dents dans les parties latérales ; on doit même la prévenir, quand on la soupçonne prochaine, ou que l'on craint que quelque dent ne se gâte. Les jeunes personnes, après avoir renouvelé leurs dents, sont sujettes à cette maladie, comme on le verra par l'observation que je rapporterai bientôt.

J'ai fait remarquer que les incisives inférieures se gâtoient très-rarement dans leurs parties latérales ; il ne faut donc les séparer que pour des grandes raisons, parce qu'elles sont les plus sujettes à périr par l'ébranlement, à cause du tartre qui s'y amasse en plus grande quantité qu'ailleurs. De plus, leurs al-

véoles étant plus minces & plus délicates que ceux des autres dents, quand ces incisives sont séparées, elles ne sont plus si solides; au lieu que, quand elles se touchent, elles se servent mutuellement de point d'appui, & durent plus long-tems. Si donc on est obligé de les séparer pour cause de carie, il ne faut diminuer leur largeur vers les gencives, qu'autant qu'il est nécessaire pour emporter la carie. Lorsqu'une dent de devant ou des côtés est cariée bien avant, il faut emporter la carie le plus qu'on peut vers la face interne, afin de ne point trop l'affoiblir, & bien ménager la largeur de la face externe, dont le moindre retranchement la rendroit défectueuse. On acheve d'emporter la carie avec une rugine, & il faut en enlever jusqu'à la moindre trace. S'il reste alors dans la dent une cavité trop profonde & qui pénètre jusqu'au canal, il faut remplir cette cavité, & boucher le canal avec des feuilles d'or.

Si le cordon qui remplit le canal subsistoit encore, il faudroit auparavant le détruire par les moyens que j'ai

indiqués : on introduit ensuite les feuilles d'or dans ce canal avec succès.

Quand on sépare une dent pour cause de carie, & que la voisine n'est point altérée, il faut se servir d'une lime qui ne soit taillée que sur une face, & dont l'autre face soit polie, afin de ne limer que la dent malade. Quand la carie a miné fort avant une dent seule, ou deux dents voisines, & qu'on est obligé d'emporter considérablement de leur largeur, pour que ce grand vuide se bouche en partie par l'approche des deux dents, il faut ouvrir ces dents gâtées, & emporter de leur largeur jusqu'à la racine. On se sert alors d'une lime plus épaisse, & taillée des deux côtés, en observant de rendre ces dents le moins difformes que l'on pourra. Quand au contraire l'espace qu'on a fait entre ces dents n'est pas difforme, après avoir emporté la carie, il faut laisser la largeur de la dent vers la racine à fleur de la gencive, afin d'empêcher que ces dents ne se rapprochent trop, & ne se gâtent de nouveau. Lorsque les grosses molaires sont gâtées fort avant, on fait
une

une séparation suffisante avec la lime qui sert à égaliser ou à raccourcir les dents, & dont le tranchant doit être armé de petites scies; on acheve d'emporter la carie avec les rugines propres à cet usage, & l'on plombe ensuite, si cela est possible. Si la carie n'est que superficielle, il faut l'emporter toute avec la lime.

Lorsque les dents sont inégales, raboteuses & remplies de petits trous ou de taches sur leur surface, comme sont les dents de ceux qui ont été noués, on détruit ces inégalités avec la lime qui rend leur surface lisse & polie. Il y a cependant certaines taches qu'il ne faudroit point s'obstiner à détruire, parce qu'elles pénètrent quelquefois fort avant dans le corps spongieux de la dent: le remede alors seroit pire que le mal. On ne doit point non plus pratiquer cette opération sur aucun sujet qui n'ait atteint l'âge de dix neuf ou vingt ans, parce qu'alors l'émail a pris la consistance, & que la dent est moins sensible.

Lorsque les deux grandes incisives croisent l'une sur l'autre, il faut les

séparer & mordre également sur toutes les deux, jusqu'à ce que la lime soit parvenue à la gencive, & que les dents soient bien ouvertes dans toute l'étendue de leurs parties latérales; ensuite on lime sur le côté de celle qui croissoit en dehors: par ce moyen on vient à bout d'en corriger la difformité. Quand elle est trop dérangée, on se sert de fils pour la mettre au niveau de ses voisines.

Quoique la lime soit l'instrument ordinaire qu'on emploie pour racourcir les dents trop longues, il y a néanmoins des cas où il faut donner la préférence à la pincette incisive. Quand, par exemple, les dents sont fort ébranlées, & ne peuvent supporter le frottement de la lime, on a recours à la pincette; mais il faut se servir de cet instrument avec beaucoup de précaution, pour ne point faire éclater l'émail, & quelquefois le corps de la dent. Voici donc comment on s'y prend. On fait avec la lime une trace autour de la dent; ensuite on porte le tranchant de la pincette dans cette trace, & on coupe la dent en cet endroit, en serrant beaucoup. Par ce moyen on peut réduire les

dents au volume qu'on veut. On rencontre quelquefois des dents toutes cariées & noires sur le devant, qu'on est obligé de couper jusqu'au niveau de la gencive, pour mettre à la place une dent factice : alors sans contredit la pincette convient beaucoup mieux que la lime, en ce que l'opération se fait dans le moment. Cependant il faut toujours la finir avec la lime, pour unir & adoucir les endroits que la pincette vient de couper.

Les pincettes sont de deux sortes : les unes sont tranchantes sur les côtés, & les autres le sont à leur extrémité. Elles ressemblent à-peu-près à celles dont on se sert pour couper les ongles, excepté qu'elles doivent être bien trempées, & de bon acier. En voulant raccourcir les dents, il faut prendre garde de ne pas couper trop avant vers le canal, ce qui pourroit avoir des suites fâcheuses. Les canines & les petites molaires sont les plus exposées à cet accident, sur-tout quand le sujet est fort jeune, parce qu'alors l'intérieur de ces dents n'est pas encore assez rempli. Les dents dont on peut diminuer la longueur, sont

donc les incisives, les canines & les pointes des petites molaires; à l'égard des grosses molaires, on ne peut gueres en diminuer, sans courir certains risques. Si cependant il s'y trouvoit quelques pointes qui piquassent la langue, ou qu'une molaire creusât trop, & minât celle qui lui répond à la machoire opposée, on pourroit avec la lime enlever ces pointes, sans qu'il y eût aucun danger, en observant de ne limer précisément que ce qu'il faut.

Lorsqu'une incisive ou une canine se porte en dedans ou en dehors, elle excède ordinairement ses voisines. Si elle se porte en dedans, il faut la limer en pente, & comme en biseau du côté de la langue; si elle est penchée en dehors, pour l'arranger & la remettre au niveau des autres, il faut y faire avec la lime une pente en dehors, afin que le tranchant se porte en dedans.

Les limes dont on se sert, soit pour séparer, soit pour racourcir les dents, doivent être taillées en tout sens, soit avec le ciseau pour celles qui ont assez d'épaisseur, soit avec le couteau pour celles qui sont trop minces. Leur épais-

leur doit être égale par-tout ; les tailles en doivent être très-fines ; enfin il faut qu'elles soient bien trempées & de bon acier, pour qu'elles mordent bien sur la dent qui est un corps extrêmement dur, & qu'elles ne fatiguent point le sujet.

Celles qui servent à séparer & à ouvrir les dents, sont plattes, longues d'environ quatre pouces, larges d'une ligne & demie, & de l'épaisseur d'une piece de douze sols. Quelques-unes doivent être taillées d'un seul côté, afin qu'elles ne mordent pas sur la dent voisine, dans le cas que j'ai spécifié, les autres sont taillées des deux côtés. Leur tranchant qui en fait l'épaisseur doit être en forme de petite scie, & avoir les dents très-fines.

Les limes qui servent à racourcir les dents, doivent être à-peu-près de même longueur & de même largeur, mais au moins de l'épaisseur des deux tiers d'un écu de trois livres, toutes plattes & taillées au ciseau.

Il faut se servir de toutes ces différentes limes, sans qu'elles soient em-

manchées, & en avoir cependant de plus ou moins épaisses, de plus grandes & de plus petites, pour racourcir & ouvrir les dents, selon que le cas peut le requérir, & qu'il sera besoin de faire une ouverture plus ou moins grande. Avant que de se servir de la lime, il est bon de la mouiller pour qu'elle morde davantage, qu'elle coule plus aisément, & ne s'échauffe pas trop, ce qui pourroit la détremper.

Pour bien conduire cet instrument, on fait asseoir le sujet dans un fauteuil bas, la tête appuyée sur le dossier, ou sur le côté gauche de l'opérateur, qui doit la tenir embrassée bien ferme. Quand il s'agit de travailler aux dents de la mâchoire supérieure, il faut être placé à la droite du sujet. pour limer les incisives, il faut lui faire tenir la tête droite : pour les canines & les molaires du côté gauche, la tête doit être penchée plus ou moins sur le côté droit, & *vice versa*, si c'est sur le côté droit qu'on opere.

Quand on opere sur les molaires, il faut avoir l'attention d'envelopper la

commiffure des levres avec une serviette, afin de préserver la levre ou la joue des atteintes de la lime.

Tandis qu'on tient la lime par le milieu avec l'index, le doigt majeur & le pouce de la main droite, le pouce & l'index de la main gauche posent sur l'extrémité des deux dents que l'on veut séparer, & la lime passe librement entre les deux doigts pour les ouvrir. Pendant l'opération, le doigt du milieu relève la levre sur le devant, ou écarte le bord des levres. Si l'on sépare les molaires, on monte ainsi avec la lime en appuyant légèrement, & en la faisant aller de dehors en dedans jusqu'à ce que les dents soient suffisamment limées & ouvertes, ou que la carie en soit détruite. On voit bien que les doigts qui se placent sur l'extrémité de ces dents, n'y sont mis que pour les soutenir & pour tenir la tête ferme.

Si l'on opere à la machoire inférieure, la tête du sujet doit être appuyée sur le dossier, & non plus sur l'opérateur. Au défaut d'un fauteuil convenable, on fait tenir la tête par un domestique. L'opérateur se place au côté droit au-

devant de la personne, & on fait de même tourner la tête à droite ou à gauche, selon que le cas l'exige. On tient aussi la lime autrement que pour la machoire supérieure : c'est par la soie qu'on la prend avec le pouce & le doigt du milieu, & on porte l'index sur un des tranchans, tandis que le tranchant opposé, sépare les dents. En séparant les incisives, les canines & les premières molaires, il faut porter le pouce de la main gauche sur la face antérieure qui répond à la levre, tant pour abaisser cette levre, que pour soutenir les dents.

Quand il s'agit de séparer les grosses molaires, & que la personne a la bouche petite, on se met du côté où il faut opérer; on garnit bien la commissure des levres, & on fait fermer la bouche au sujet, de façon qu'il ne reste d'ouverture que pour laisser à la lime la liberté d'aller & venir. Il faut écarter aussi la commissure des levres avec la lime; non avec le doigt; quand elle est bien enveloppée par la serviette, on ne risque point de la blesser, & par ce moyen on peut limer sans crainte jusqu'à la seconde & dernière grosse molaire, parce

que la commissure des levres prête davantage, & que le doigt qui sert à l'écarteter n'empêche pas la lime d'être portée entre les dents. On peut se servir encore si l'on veut, de la lime coudée, dont la figure est gravée dans le livre de M. Fauchard. J'y ai fait quelque changement, & elle est aussi gravée dans mon ouvrage, avec quelques autres qui m'ont paru les plus convenables pour séparer & raccourcir les dents, Pl. V. pag. 87.

Pour diminuer la longueur des incisives, des canines & des petites molaires de la mâchoire supérieure, il faut se servir d'une lime un peu épaisse, bien taillée & bien trempée. Le Dentiste se placera du côté droit : il tiendra la lime de la main droite vers la soie avec le pouce & l'index, tandis que le doigt majeur & l'annulaire seront étendus sur le plat & vers le milieu de la lime, afin de lui donner plus de force, & que la face opposée morde mieux sur la dent qu'il faut diminuer à la mâchoire supérieure. On passe le bras gauche par dessus la tête du sujet, pour relever la levre avec l'index de cette main, & le

le doigt du milieu se pose sur la face externe de la dent pour la soutenir.

Quand les dents sont assez près l'une de l'autre pour pouvoir mutuellement se servir d'appui, il faut mener la lime de droite à gauche, & de gauche à droite, non pas de dedans en dehors, & de dehors en dedans comme le veut *M. Fauchard*. Mais si elles sont écartées les unes des autres & déjà branlantes, il faut les limer avec une lime très-douce, en remplir même les intervalles avec de petits coins en coulisse, afin de ne rien ébranler, & de pouvoir ôter suffisamment de la longueur de ces sortes de dents. Si elles sont trop ébranlées & trop douloureuses, il vaut mieux les raccourcir avec les pincettes incisives de la manière que je l'ai marqué.

Pour raccourcir les dents avec la lime, on ne doit pas changer de situation. On fait tourner la tête du sujet de la manière qu'il convient pour la commodité de l'Opérateur.

Pour diminuer la longueur des incisives, des canines & des petites molaires

de la machoire inférieure, on se place du même côté : on tient la lime avec le pouce & le doigt du milieu vers la soie qui est fixée dans la paume de la main, & l'index s'étend vers l'extrémité de la lime, sur la face platte opposée à celle qui agit sur la dent. Par ce moyen elle mord davantage, & plus de force & casse moins, que quand elle est emmanchée comme celles de M. *Fauchard*. Le pouce de la main gauche est posé sur la face externe des dents pour les soutenir & pour abaisser la levre, & les autres doigts tiennent le menton.

Quand les dents sont écartées ou branlantes, il faut observer les mêmes positions que celles que j'ai recommandées pour la machoire supérieure.

Au reste, quoique j'aie indiqué, tant pour le travail de la lime, que pour nettoyer les dents, les situations qui m'ont paru les plus commodes, il ne faut pas toujours s'y assujettir, lorsque dans d'autres circonstances on en trouve de plus convenables.

*Observation sur plusieurs incisives de la
machoire supérieure, affectées de carie.*

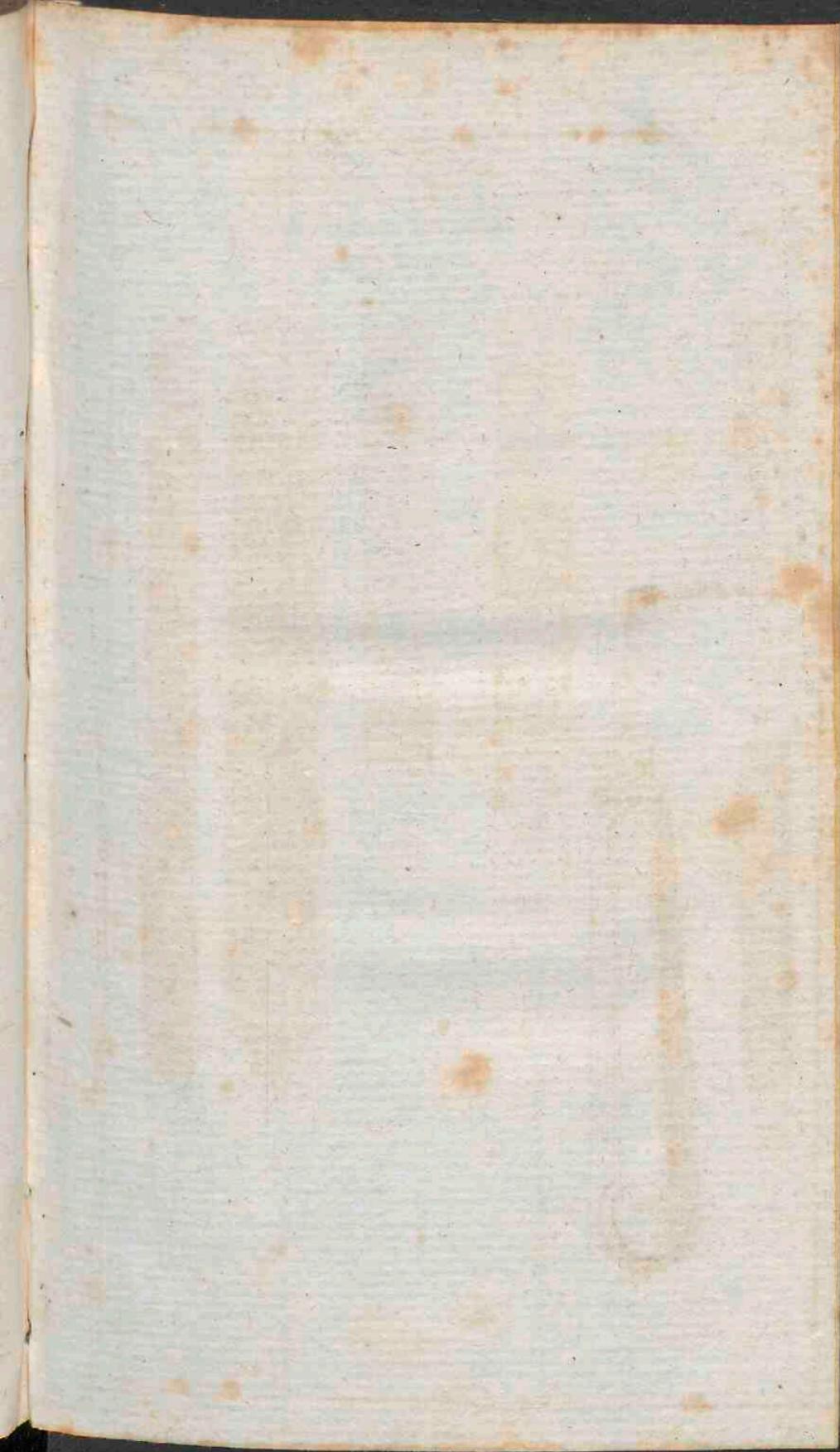
MADemoiselle F***, étant âgée de dix ans, avoit les quatre incisives atteintes de carie dans leurs parties latérales; mais il n'y avoit qu'un Dentiste qui pût s'en appercevoir, parce que ces dents étoient fort serrées, & que le siège de la carie étoit principalement à leur face postérieure. Cette carie étoit d'autant plus difficile à reconnoître, qu'elle étoit de couleur jaunâtre: espece pourtant plus à craindre que celle qui est noire, en ce qu'on ne l'apperceoit ordinairement que quand elle a miné fort avant, & que ses progrès sont bien plus rapides que ceux de la noire qui se montre & se découvre en naissant.

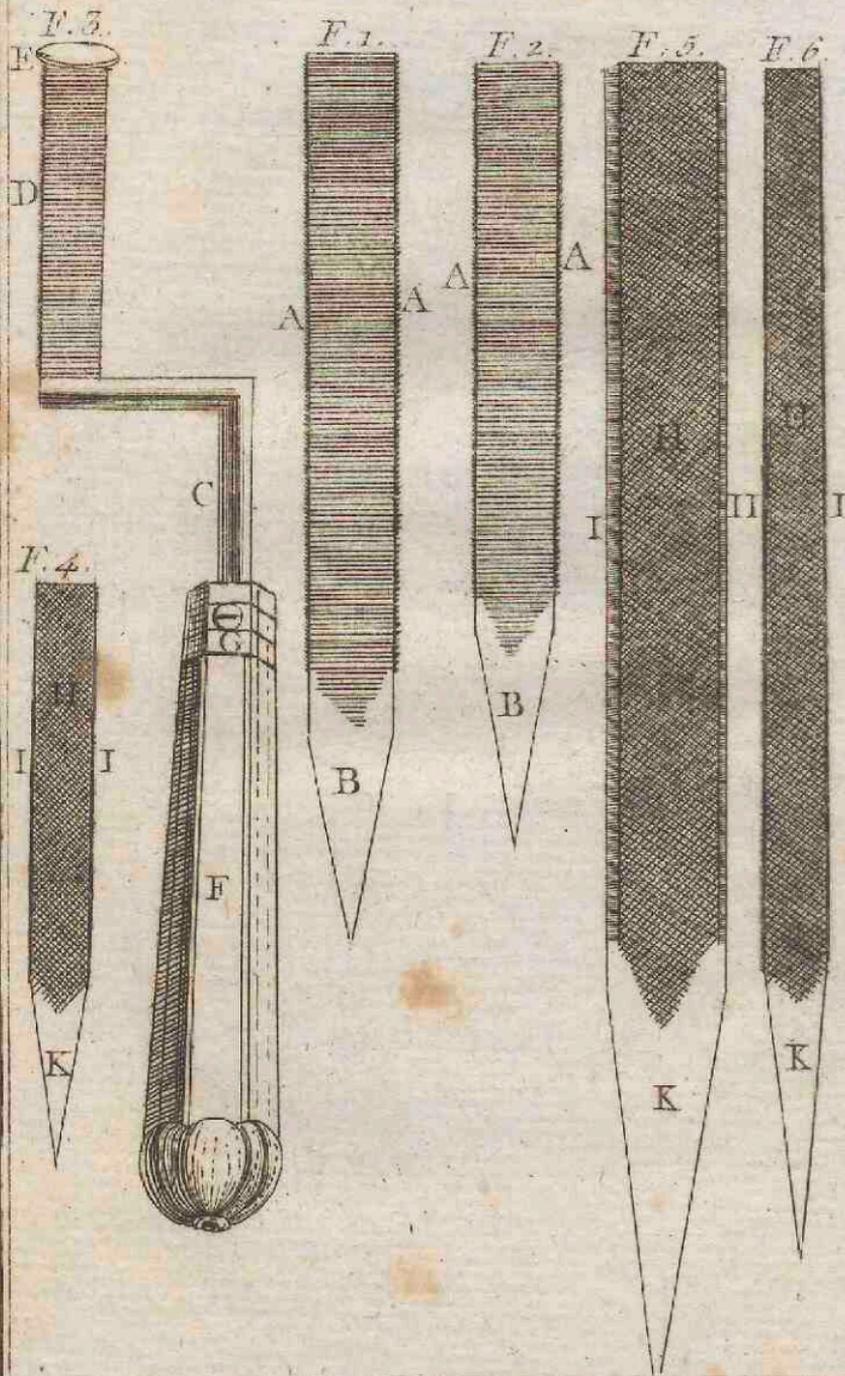
Au mois de Juiller 1752, je fus mandé chez M. *** pour lui nettoyer les dents. Il me pria de voir en même-tems la bouche de Mlle. de F***. A l'examen, je doutai d'abord qu'il y eût de la carie. Pour m'en assurer, je pris un peu de coton que je fis entrer dans

les interstices avec un petit instrument propre à ôter le limon qui s'y trouveroit. Aussi-tôt que j'eus retiré le coton, & ôté le limon qui s'y étoit attaché, j'aperçus que les parties latérales des quatre incisives étoient jaunes. Je portai mon attention à la face postérieure, & je remarquai que le siège de cette couleur jaune étoit sur les faces latérales du corps de ces dents. Je dis alors qu'elles étoient gâtées, & qu'il falloit emporter la carie avec la lime. Madame R*** qui étoit présente, me laissa le maître de faire ce que je jugerois à propos. Je séparai donc les quatre dents, & j'emportai totalement la carie; j'ôtai très-peu de la largeur de ces dents, au moyen d'une lime très-fine qui n'étoit taillée que d'un côté, & je les limai en glacié, c'est-à-dire, beaucoup plus sur la face postérieure où la carie avoit gagné le plus de terrain, que sur la face antérieure: je ménagai aussi la largeur de ces dents du côté de la gencive, afin qu'elles ne se rapprochassent pas, ce qui les auroit pû faire gâter de nouveau. Or sans le prompt secours donné à ces

dents, je suis persuadé qu'à douze ans il n'y auroit point eu de ressource; parce que la carie auroit été son chemin, & auroit pénétré fort avant. J'ai fait de pareilles opérations à des enfans encore plus jeunes.







EXPLICATION

DE LA

CINQUIEME PLANCHE.

Fig. I. *LIME* qui sert à séparer & à ouvrir l'interstice des dents, vûe par la plus large de ses deux surfaces.

Fig. II. Lime plus petite & moins épaisse, pour le même usage.

AAAA. Les dentelures en forme de scie.

B. La soie qui sert à les monter sur un manche dont on peut néanmoins se passer.

Fig. III. Lime coudée pour séparer & ouvrir dans leurs interstices, la dernière & la pénultième grosse molaire.

C. Sa tige.

D. Ses dentelures.

E. Le bouton qui l'empêche de piquer la langue, & de sortir dans l'interstice des dents.

F. Le manche.

G. La petite vis.

Fig. IV. Petite lime taillée au ciseau en deux sens, pour achever d'ouvrir ou de séparer certaines dents.

Fig. V. Lime taillée de même, mais bien plus grande & plus épaisse.

Fig. VI. Moyenne lime de même espece.

Les deux dernieres servent principalement à limer, à raccourcir les dents trop longues, & quelquefois à emporter la carie qui se trouve entre les molaires.

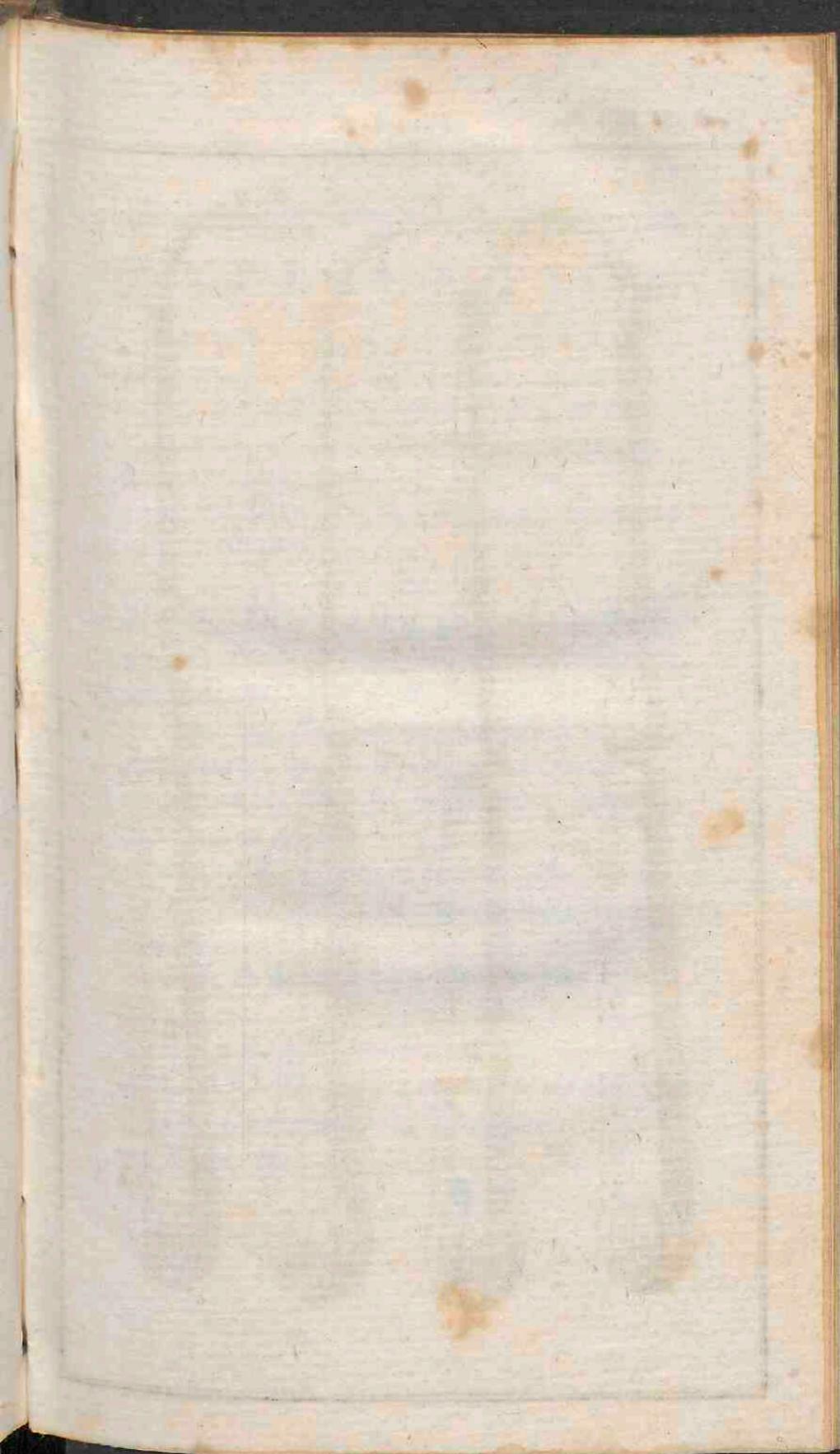
HHH. Le corps de chaque lime garnie de dentelures.

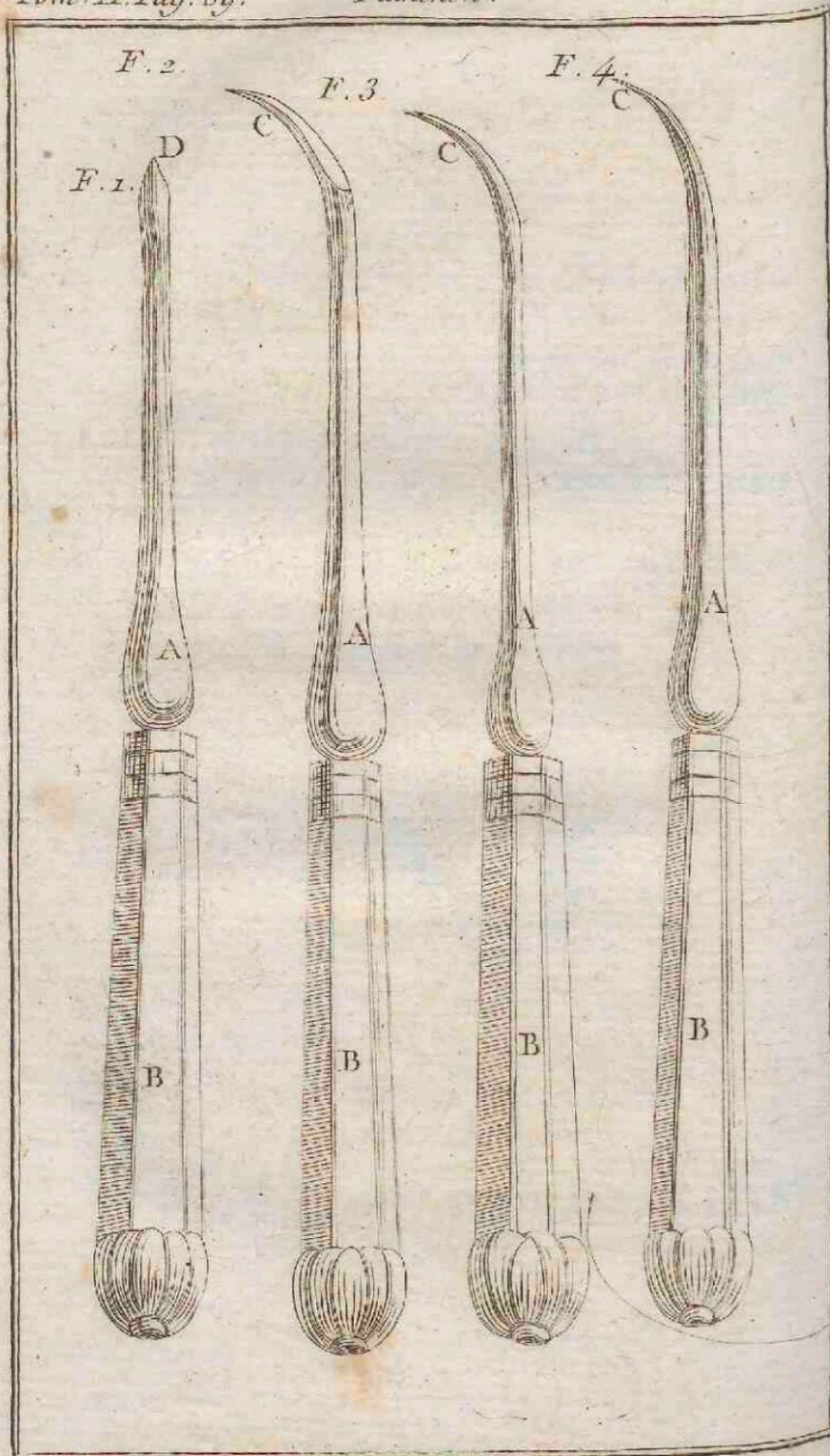
IIIIII. Les dentelures qui servent aussi à ouvrir certaines dents.

KKK. La soie de la lime.



EXPLICATION





E X P L I C A T I O N

D E L A

S I X I E M E P L A N C H E.

CONTENANT quatre instrumens propres
à détruire & à emporter la carie
des dents.

Fig. I. *R*UGINE en forme de Trois-
quart, qui sert à ébisseller & à détruire la
carie de certaines dents.

Fig. II. Ruginé en forme de bec de
perroquet, mais un peu moins courbe.

Fig. III. Ruginé semblable, mais un
peu moins grande.

Fig. IV. Petite ruginé presque droite.
Les trois dernières ruginés vues latéra-
lement.

A A A A. La tige de chaque instru-
ment.

B B B B. Le manche.

C C C C. La pointe recourbée de chacun.

D. L'extrémité du Troisquart.

Tome II.

H

§. V.

Précautions à observer avant que de plomber les dents ; maniere de les bien plomber ; accidens qui peuvent survenir aux dents , lorsqu'elles ont été plombées mal-à-propos , moyens d'y remédier.

QUAND une dent se trouve gâtée sans avoir fait aucune douleur, & qu'on mange très-bien dessus, il faut alors la remplir de plomb ; mais auparavant il est nécessaire d'ôter les parties molles avec une rugine, & ensuite d'introduire dans la cavité un peu de coton, pour enlever les particules de carie qu'on a détachées de la dent, & qui peuvent y être restées. On promene le morceau de coton dans cette cavité, on en change une ou deux fois, & on laisse le dernier dans le trou, jusqu'à ce qu'on soit prêt à y introduire le plomb. Toutes les fois qu'on veut plomber une dent, il faut n'en tirer le coton que dans l'instant où l'on va y mettre le plomb, afin de mieux

fécher le trou , & qu'il n'y reste aucune humidité. Lorsqu'une dent est plombée de cette manière , avant qu'elle cause de la douleur , & que le trou est exactement bouché , on peut la garder toute sa vie , quand ce seroit même à la mâchoire supérieure.

Il faut observer que quand la carie a son siège dans les parties latérales , on doit avant que de les plomber , les ouvrir suffisamment , pour bien faire l'opération. L'étain fin vaut beaucoup mieux que le plomb. Quand il se trouve quelque excroissance de gencive qui pourroit empêcher de plomber la dent , il faut la couper , & attendre que le sang soit tari.

Lorsque la carie dans les incisives , dans les canines & dans les petites molaires est parvenue jusqu'à découvrir le canal ; ou si l'on craint en emportant la carie avec la lime de trop affoiblir la dent , il faut s'en tenir à la plomber. On fait donc une placè convenable pour la garnir suffisamment ; ensuite on enleve avec la rugine toutes les parties affectées ; après quoi l'on remplit le trou , non avec de l'étain ou du plomb ,

mais avec des feuilles de l'or le plus fin qu'on fait battre exprès. Chaque fois qu'on les employe, on les fait chauffer sur une pelle. Les feuilles d'or dont se servent les doreurs sont beaucoup trop minces, il faut que les nôtres ayent plus d'épaisseur. L'or quand il est doux, bien battu, & qu'on a soin de le chauffer, tient tout aussi bien que l'étain; il a de plus l'avantage de ne pas noircir, & de ne point altérer la couleur des dents.

Quand les dents situées à la partie antérieure de la bouche se gâtent sur les faces antérieures, comme cela arrive quelquefois, pour les garnir, il faut encore préférer l'or au plomb & à l'étain. Lorsqu'en ôtant les parties molles & cariées d'une dent avec la rugine, cette dent se trouve trop sensible, & qu'en bourrant le coton, le sujet ressent une douleur sourde, il faut, avant que de plomber la dent, porter le bouton de feu, & le promener dans toute l'étendue de la carie, tant pour la dessécher & en arrêter les progrès, que pour ôter la sensibilité de la dent. On réitère cette application une ou deux fois plus ou moins, selon l'exigence des cas. Il

arrive quelquefois qu'en nettoyant de toutes les traces de carie, une dent gâtée, la rugine découvre ou pique le cordon dentaire : alors il faut sur le champ le détruire avec le bouton de feu, & la dent se plombe avec succès. Quand une dent qui est peu gâtée fait de la douleur, quoiqu'on ne puisse pas manger dessus, & qu'elle soit sensible au chaud & au froid, si d'ailleurs elle ne produit point d'accident, il faut encore se contenter d'en détruire les parties sensibles, avant que de la plomber.

On s'imagine communément qu'une dent gâtée n'a besoin d'être plombée, que quand elle fait de la douleur. Sur cette idée, on vient toujours à l'extrémité trouver le Dentiste, & l'on veut faire plomber ses dents, lorsqu'on ne peut plus supporter les maux qu'elles causent. On se figure alors, que quand la dent malade sera bien bouchée, elle ne fera plus de douleur, parce que l'air ne frappera plus le nerf qui fait la sensibilité.

Mais un Dentiste expérimenté verra bien si l'opération doit soulager le ma-

lade. Ordinairement quand une dent extrêmement sensible est plombée, les douleurs loin de diminuer augmentent, parce que le plomb comprime le nerf, ou, s'il n'est pas comprimé, la cause qui agit sur le nerf ne cessant point de l'irriter, les douleurs subsistent toujours. Ainsi quand elles cessent, après que la dent est plombée, c'est que l'humeur est adoucie, ou qu'elle s'est portée ailleurs, & que le nerf n'est plus irrité par aucune autre cause intérieure, & non l'effet du plomb. En un mot, quand on plombe une dent douloureuse, & sur laquelle on ne peut manger, non-seulement on en tire peu ou point du tout de soulagement, mais encore on s'expose à des douleurs bien plus vives occasionnées par la présence du plomb qui comprime, comme je l'ai dit, les parties nerveuses restées à découvert. Mais que d'avantages au contraire on se procure, en faisant plomber ses dents à propos ! On arrête les progrès de la carie ; on empêche les alimens d'y entrer ; la dent plombée ne rend plus d'odeur, & ne peut plus gâter ses voisines, ce qui n'auroit pas manqué d'arriver si l'on

n'eût arrêté le cours de la carie. Enfin on fortifie par-là les dents creuses, & le plomb empêche qu'elles ne se cassent si facilement en mangeant dessus.

Les instrumens qui servent à plomber les dents, sont de plusieurs especes. Il y en a trois pour les caries qui sont aisées à remplir. Le premier, qui est le *fouloir introducteur*, sert à introduire le plomb, & à remplir exactement le trou de la dent. Le second fouloir, ou le *plomboir perforatif*, sert à percer le plomb, & à le piquer, après que la dent en est remplie, afin qu'il s'insinue dans tous les coins & recoins du trou de la dent, qu'il la bouche parfaitement, & se contienne bien. Le troisieme est le fouloir, ou *plomboir en équierre*: celui-ci sert à unir, à polir, à presser & à mouler le plomb dans le trou de la dent.

Il y a quelquefois des dents tellement cariées & trouées de façon, qu'avec les trois instrumens il ne seroit pas possible d'y faire tenir le plomb: il faut alors varier la forme de ces instrumens, ce qui se fait en leur donnant plus ou moins de courbure, vers leur pointe, ainsi que plus ou moins d'épaisseur.

Un Dentiste doit donc en avoir de différentes formes, en équierre, en bec de perroquet, ou aplatis du côté de la courbure, & en un mot de tout calibre. Lorsqu'on est bien assorti, on peut plomber toutes sortes de dents en plomb, en étain, ou en or, suivant que le cas l'exige. Voici la meilleure maniere de plomber.

Après avoir exactement porté les parties molles & cariées de la dent, lorsqu'elle est devenue insensible & qu'on peut manger dessus librement, on ôte de la main gauche avec une rugine le coton qu'on vient d'y introduire: on tient de la droite le plomboir, qui est chargé de plomb ou d'autre métal roulé vers l'extrémité de l'instrument.

Aussi-tôt que le coton est ôté, on se débarrasse de la rugine; ensuite on porte sur la dent le plomb qu'on tient de la main gauche; tandis qu'un des doigts de l'autre main baisse la levre, la relâche, ou en écarte les deux bords, suivant la dent que l'on garnit, & on fait entrer peu-à-peu avec le fouloir le plomb dans le trou. On en remplit bien d'abord le fond jusqu'au plus petit recoin, & en
foulant

foulant on continue de le combler entièrement. Quand le plomb excède le trou, quoique plein, on le met au niveau à force de le presser avec l'instrument, on ôte le superflu de la feuille, & on quitte l'introducteur pour se servir du fouloir perforatif. Avec ce dernier instrument, on larde le plomb en plusieurs endroits avec assez de force : après quoi on reprend le premier outil, pour fouler & presser de nouveau, & de cette façon on bouche tous les petits trous que l'on vient de faire. Par-là le plomb se moule, s'unit, & s'engage mieux dans toutes les sinuosités de la dent creuse. Enfin, on quitte encore une fois cet outil, pour prendre le fouloir en équerre, ou quelque autre instrument propre à unir & à polir la surface extérieure du plomb, afin qu'il n'y reste aucune inégalité.

Il faut avoir soin que le plomb ne déborde pas le niveau du trou de la dent, afin qu'il n'incommode pas ; que l'on ait la liberté de passer la plume dans les parties latérales de la dent plombée, & que le mouvement de la mastication ne dérange pas le plomb.

La situation du Dentiste, pour plomber.

ber, est à-peu-près la même que pour nettoyer les dents. La personne doit être assise la tête appuyée & bien stable, mais qu'on fait lever, baisser & tourner, suivant que la commodité l'exige. Le Dentiste peut cependant, comme nous l'avons déjà dit, changer à son gré de situation : il est même à propos & nécessaire dans plusieurs cas qu'il soit ambi-dextre, afin de pouvoir opérer avec plus d'aisance & d'adresse. Quand le plomb ne tient pas bien dans une dent, il ne faut que le retourner, & ensuite le bien fouler : il est rare qu'en le changeant ainsi de côté, il ne s'ajuste pas à la dent. Si ce changement n'opere rien, il faut ôter le plomb, & en remettre d'autre ; mais auparavant il est bon de piquer avec la ruginé les cavités qui sont trop lisses, trop unies, ou trop peu profondes, afin que le plomb, rencontrant de petites inégalités, se mastique mieux. Car, quand le plomb n'est pas en quelque sorte incorporé dans la dent, lorsqu'il y remue seulement, la dent se gâte de nouveau par la pénétration & par le séjour, soit de la salive, soit du limon, ce qui expose aux mêmes acci-

dens que si elle n'étoit pas plombée.

Quand on plombe les incisives, où les dents voisines, il faut le plus que l'on peut faire entrer le plomb dans le canal dentaire; pour peu qu'il soit à découvert, le plomb ou l'or y est bien mieux retenu.

Quoique le plomb, l'étain & l'or soient d'un grand secours pour conserver les dents, & pour empêcher qu'elles ne causent de la douleur, il arrive cependant quelquefois qu'une dent plombée, après avoir été des années entières sans faire aucun mal, cause tout-à-coup des douleurs très-vives. Il est question alors de calmer l'inflammation du périoste ou des nerfs: il faut donc, si la fluxion l'exige, faire aussi-tôt saigner le sujet, & lui faire faire usage d'eau de guimauve tiède, qu'il gardera dans sa bouche du côté malade; ce petit bain sera réitéré plusieurs fois. Si la douleur ne se passe pas, on prendra le parti d'ôter le plomb, & le malade sera soulagé, si c'est le plomb qui comprime le cordon, lequel en se gonflant s'est porté de son côté. Quand les douleurs sont totalement passées, & que la

dent peut être livrée à ses fonctions ordinaires, il faut la replomber de nouveau. On fait que toutes nos parties sont sujettes à des embarras & à des engorgemens : ainsi on ne doit pas s'étonner, qu'une dent plombée depuis long-tems cause de la douleur, puisque nous voyons les dents les plus saines être sujettes aux mêmes inconvéniens. Il en est de même, lorsqu'on plombe une dent qui est encore sensible, ou avant qu'on ait détruit le nerf. Cette même dent, peu de tems après, devient extrêmement douloureuse, & on ne peut soulager le malade qu'en ôtant le plomb. Il ne faut donc alors replomber la dent, qu'après avoir détruit le nerf.

J'ai vu beaucoup de personnes dont les dents étoient gâtées depuis bien du tems, mais ne leur faisoient aucun mal, qui après les avoir fait plomber, sans sentir aucune douleur, & seulement pour empêcher que le séjour des alimens n'y causât de mauvaise odeur, ressentoient bientôt des douleurs cruelles. Le mal s'apaisoit, lorsque la dent étoit déplombée, parce que l'absence du plomb laissoit une issue libre à la matiere sé-

reuse, dont l'interception caufoit ce défordre. Il m'est arrivé plus d'une fois de plomber de ces sortes de dents, qui, dès le lendemain, se faisoient vivement sentir; & quand j'ai cherché la source du mal, j'ai toujours trouvé qu'il venoit de la stagnation du fluide qui étoit renfermé sous le plomb. Ce fluide ne s'amasse ainsi & ne fait de telles douleurs, que parce que le plomb, en bouchant exactement le trou de la dent, l'empêche de suinter & de s'échapper par l'extrémité des petits vaisseaux du cordon qui sont ouverts & retirés vers le fond du canal. Or, quand je plombe une dent insensible qui devient douloureuse un ou deux jours après, je perce le plomb avec un stilet jusqu'à ce que j'aie atteint le canal. Je fais jour par ce moyen au fluide, qui par-là reprend son cours & s'écoule librement, ce qui fait cesser la douleur. La dent de cette façon n'est pas déplombée, & l'on peut continuer à manger dessus, sans qu'il y entre aucun aliment. Au reste, ces accidens ne sont pas ordinaires, & n'arrivent même que rarement. Cependant je suis persuadé que plusieurs de mes

Confreres ont vu la même chose que moi, & qu'ils y ont trouvé le remede; mais comme aucun de nos Auteurs, au moins que je sçache, n'a parlé de ce cas-là, j'ai cru ne devoir pas l'oublier dans un ouvrage où je m'attache à ne rien négliger d'essentiel. Les Observations qui suivent confirmeront, je crois, mes principes.

OBSERVATION I.

M. *** Oculiste, avoit une premiere grosse molaire à la mâchoire supérieure, qui, quoique extrêmement gâtée, depuis long-tems ne lui faisoit aucun mal, & sur laquelle il mangeoit bien. Mais comme il entroit chaque fois quelques restes d'alimens dans la cavité faites par la carie, l'impatience qu'ils lui caufoient le fit résoudre à faire plomber sa dent. La dent plombée, dès le lendemain il sentit de vives douleurs; il fut obligé de faire ôter le plomb, & d'abord il fut guéri. Quelque tems après, attribuant le mal que lui avoit fait sa dent à quelque autre cause, il la fit encore plomber; mais il arriva la même chose que la

premiere fois ; il fut encore obligé de faire déplomber sa dent, & il la garda ainsi pendant quelques années. Enfin, il s'adressa à moi, & comme je crus que sa dent avoit été plombée à contre-tems, je la plombai de nouveau. Je n'y trouvai pas la moindre sensibilité, & cependant, dès le lendemain de l'opération, elle lui fit autant de mal qu'auparavant. Il me vint retrouver pour me faire ôter sa dent, & je fus obligé de céder à son impatience. Si j'avois alors perforé le plomb, pour donner du jour au fluide retenu dans le canal dentaire, il auroit été guéri sans être privé de sa dent : mais il ne voulut point essayer cela, & il voulut absolument que sa dent fût ôtée.

OBSERVATION II.

M. ***, frere du Commandant de la Milice de Corbeil, avoit aussi une grosse molaire à la mâchoire supérieure qui ne lui faisoit aucun mal, & sur laquelle il mangeoit fort bien. Je la lui plombai, mais le lendemain elle lui fit de très-grandes douleurs. Il revint pour se la

faire ôter, ce que je ne voulus point faire : je me contentai de percer le plomb ; il en sortit quelques gouttes de sérosité, & s'étant trouvé guéri peu de jours après, la dent est restée plombée.

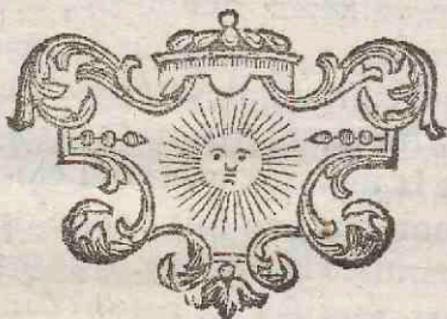
OBSERVATION III.

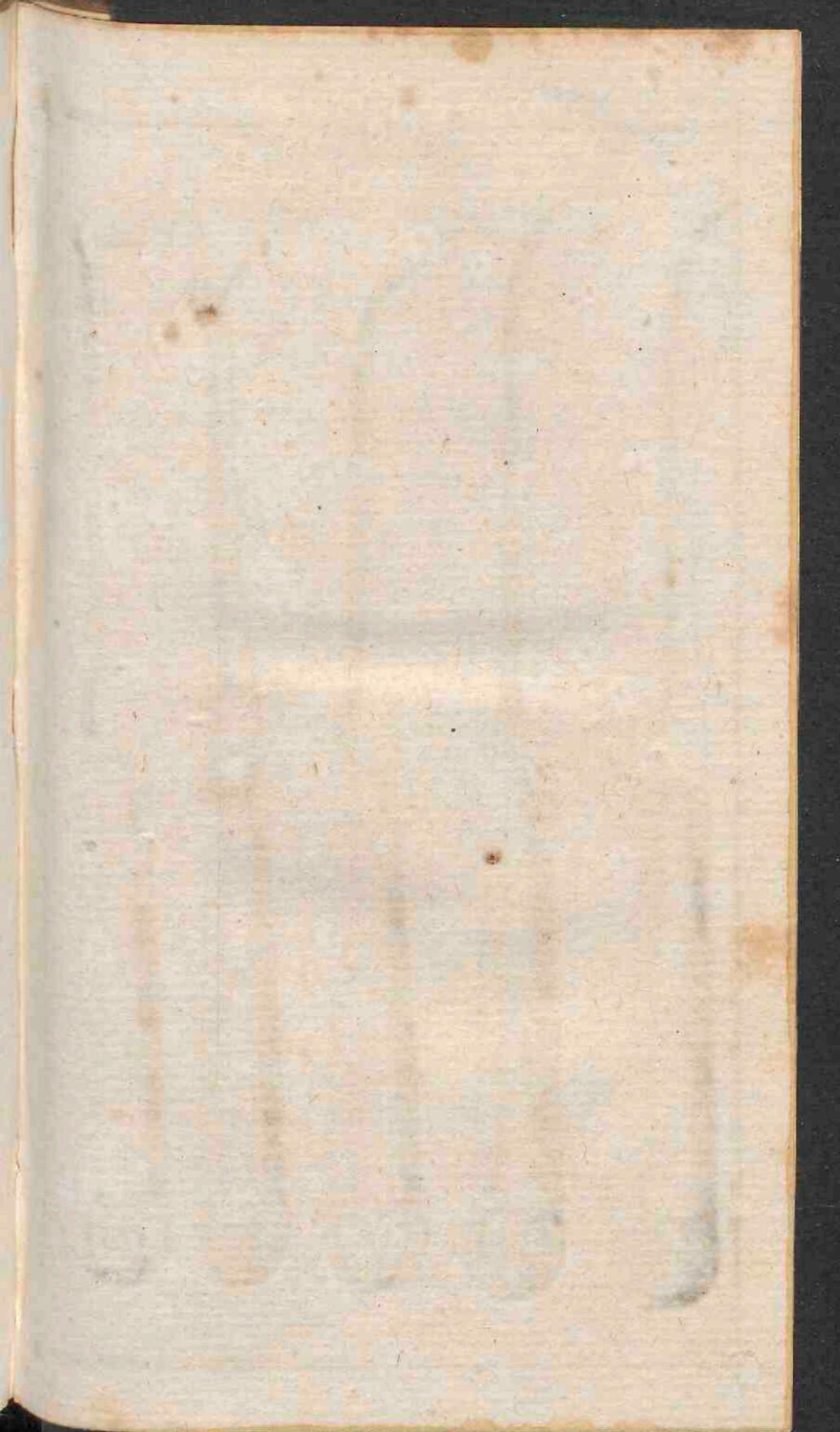
M. * * *, Employé à la Poste, avoit une petite molaire à la mâchoire inférieure, que j'avois plombée en 1748, sans y trouver aucune sensibilité, & sur laquelle il mangeoit bien. Elle étoit restée en cet état jusqu'en 1752 : mais cette même année, dans le mois d'Avril, elle lui fit des douleurs très-aigues. Comme il croyoit que c'étoit une fluxion, il souffrit assez patiemment pendant cinq jours ; mais le mal devenant opiniâtre, il vint chez moi pour me consulter sur ce qu'il y avoit à faire. Ayant examiné toutes ses dents, je trouvai la petite molaire en question extrêmement relâchée, & sa gencive fort gonflée. Comme le plomb n'étoit pas dérangé, par les questions que je fis au malade & par ses réponses, je jugeai qu'il y pouvoit avoir un dépôt dans le canal de la dent sous le

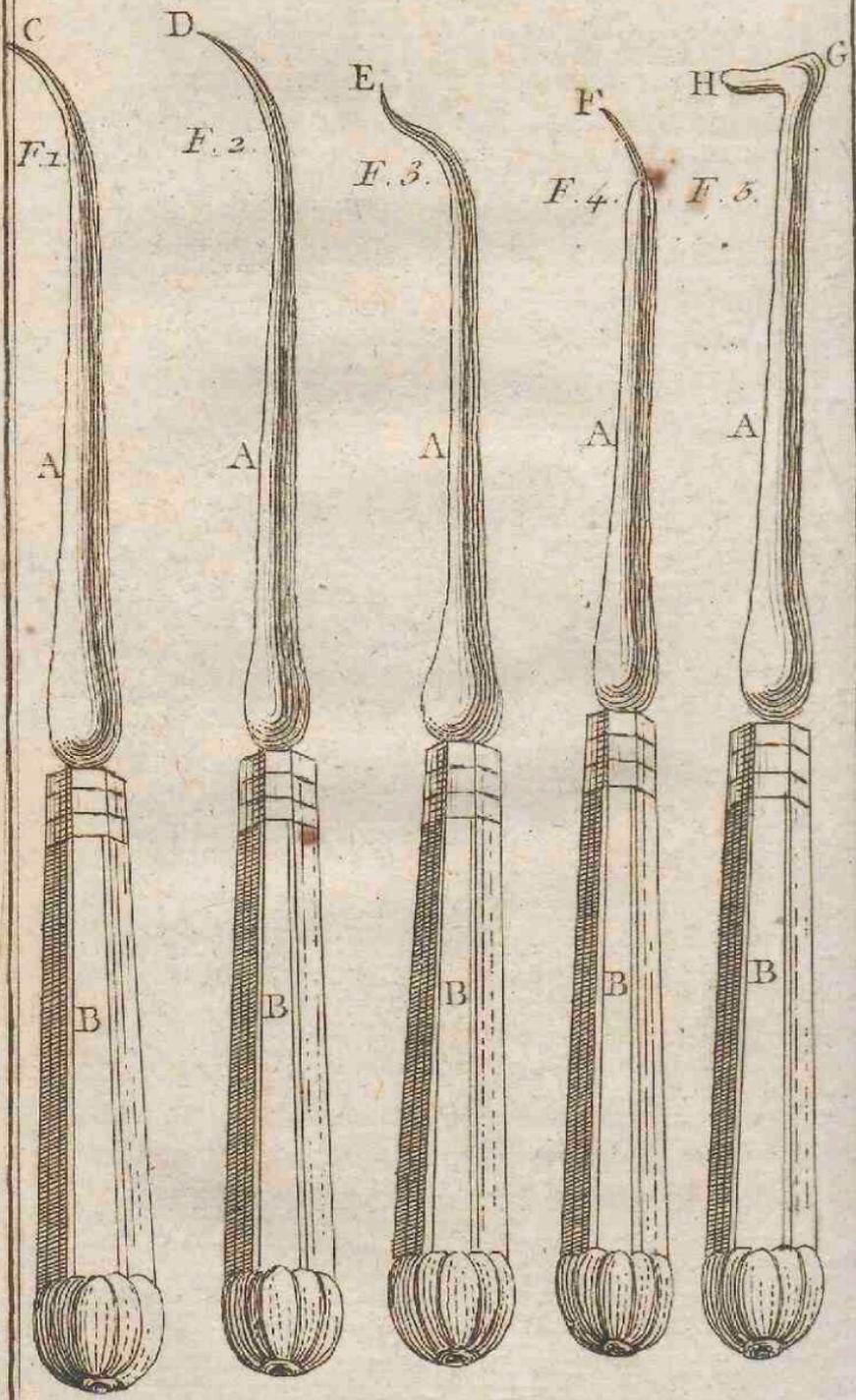
plomb, entre l'alvéole & la racine, & qu'il se portoit du côté de la gencive. Je ne fus pas trompé dans mon pronostic : car, aussi tôt que j'eus ôté le plomb, il sortit du canal un pus d'abord très-louable, & ensuite sanguinolent. En pressant la petite tumeur qui étoit sur la gencive, la matiere affluoit & se dégorgeoit par la cavité de la dent que bouchoit le plomb.

Il falloit que les trous, qui sont à l'extrémité des racines & qui donnent passage aux vaisseaux dentaires, fussent ici considérables ; puisqu'en appuyant sur la tumeur, la matiere épanchée passoit par ces trous, & venoit sortir à l'extrémité de la dent par celui qui étoit plombé. Quoi qu'il en soit, cette opération fit disparoître la tumeur. J'introduisis à plusieurs reprises du coton dans le canal, jusqu'à ce qu'il en sortît sec. Après cela, je recommandai au malade de rincer sa bouche plusieurs fois le jour avec du vin miellé, de manger dessus le plutôt qu'il pourroit, & quand il y mangeroit, de revenir me trouver pour lui replomber sa dent. Il revint en effet le neuvieme ou dixieme jour, & sa dent

fut plombée de nouveau avec tout le succès possible. Il la garde depuis ce tems-là, sans qu'elle lui cause aucune douleur, & il n'y a pas d'apparence qu'elle lui en fasse davantage; parce que le pus, en se formant & en séjournant dans le canal, a détruit totalement le cordon & les membranes qui l'enveloppoient.







E X P L I C A T I O N

D E L A

S E P T I E M E P L A N C H E.

Contenant cinq instrumens propres à
plomber les dents.

Fig. I. **F**OULOIR introducteur mouffe qui sert à faire entrer le plomb dans presque toutes les cavités qui peuvent se faire aux dents.

Fig. II. Fouloir introducteur très-pointu servant à introduire le plomb dans les plus petites cavités, ainsi qu'à le piquer & à le fouler dans certaines dents cariées, pour l'insinuer solidement dans tous les coins & recoins.

Fig. III. Autre fouloir introducteur à double courbure, pour le même usage & pour certaines dents qui sont gâtées dans leurs interstices.

Fig. IV. Autre fouloir introducteur pour porter le plomb dans les plus petits trous de ces interstices.

Fig. V. Plomboir ou brunissoir qui sert à fouler & à brunir ou polir le plomb.

AAAAA. La tige de chaque instrument.

BBBBB. Le manche.

C. L'extrémité mouffe du premier fouloir.

D. L'extrémité pointue du second fouloir.

E. L'extrémité du fouloir à 2 courbures.

F. L'extrémité du quatrieme fouloir.

G. La tête du brunissoir.

H. L'extrémité du même instrument.



§. V I.

De la maniere de cautériser les dents.

LES dents qu'on peut cautériser avec succès, sont les incisives & les canines, quand le canal est à découvert, parce qu'elles n'ont qu'une seule racine arrondie.

Cette opération réussit moins sur les petites molaires de la mâchoire supérieure, parce qu'elles ont une racine applatie, & même assez souvent deux. Or, le canal de ces dents est quelquefois partagé en deux, & de plus si étroit qu'il ne permet pas au cautere, quelque fin qu'il soit, de pénétrer assez avant pour pouvoir brûler le nerf. Les grosses molaires, aussi supérieures, ont pour l'ordinaire trois racines fort écartées, ainsi fort souvent la carie ne découvre que le trou d'une de ces racines, de façon que le canal où loge le nerf ne peut être atteint par le cautere que par un petit trou très-fin : le nerf ne sera donc brûlé qu'en partie, & quand il le

seroit tout-à-fait, les nerfs qui parcourent les autres racines, ayant communication avec le nerf cautérisé, peuvent s'enflammer encore davantage par l'irritation & enflammer les autres, ce qui peut produire une fluxion; ou si après l'opération le mal vient heureusement à cesser, il faut attribuer la guérison à l'inflammation du cordon qui tombe en pourriture, ou à toute autre cause qu'au cautere. Mais il arrive assez souvent que le malade, après plusieurs applications du cautere, souffre tellement, qu'il faut avoir recours à d'autres moyens pour le guérir.

Les petites molaires de la mâchoire inférieure se cautérisent bien, mais il n'en est pas de même des grosses molaires de cette mâchoire. Il ne faut donc pas appliquer indistinctement le cautere à toutes les dents, pour ôter une douleur vive, puisqu'au contraire il ne fait souvent que l'augmenter. Mais on doit, comme je l'ai dit, le réserver pour les incisives & les canines supérieures, & pour les petites molaires inférieures, où il se pratique avec succès.

Le cautere convient encore, ainsi

que je l'ai observé, pour rendre insensible une dent d'où l'on vient d'ôter la carie, lorsqu'elle n'a point encore fait de douleur, si ce n'est dans le moment de l'opération, & qu'il n'y a que quelques filets qui se distribuent dans le corps spongieux, sans que le principal nerf qui les fournit soit encore à découvert.

On retire deux avantages du bouton de feu, ou cautere actuel : le premier est de consumer les parties sensibles dans toute la cavité de la dent, ce qui fait qu'on la plumbe ensuite avec plus de sûreté & de succès ; le second est de dessécher & d'arrêter la carie. On emploie encore utilement le cautere actuel, quand une dent qui s'est cassée dans l'extraction n'a plus de couronne ; car on détruit par son moyen la sensibilité que causent à cette partie les cordons nerveux qui sont quelquefois si gonflés & si découverts, que la langue, les boissons, ou autres alimens ne sauroient y aborder, sans faire beaucoup de douleur. Or, en brûlant toutes ces parties découvertes, on les rend parfaitement insensibles. Lorsqu'une dent est ainsi dénuée de couronne, & qu'on ne

peut dans le moment ôter les racines, il arrive quelquefois que les vaisseaux ouverts produisent une hémorragie considérable : on l'arrête plus sûrement par le moyen du caustere, auquel on joint les astringens convenables.

Les causteres, propres pour les dents découronnées, doivent être larges avec un bouton aplati, & à-peu-près du volume d'une grosse lentille. Ceux qui servent à dessécher les caries, doivent être gros & ronds comme un grain de chènevi, plus ou moins, suivant le diamètre des trous où il faut le faire entrer. Ceux dont on se sert pour les dents de devant, sont des aiguilles à tricoter que l'on amincit & que l'on courbe, suivant la disposition du canal de la dent où il faut le porter pour en détruire le cordon. Voici la maniere de procéder dans l'application du caustere.

Après qu'on a enlevé avec la rugine toutes les portions de carie, & cela jusques dans le canal que l'on met à découvert pour faciliter l'entrée du bouton, on essuie bien la cavité de la dent, & on la remplit de coton; on fait ensuite chauffer le caustere à sa portée sur un réchaud

chaud de feu, & pendant qu'il rougit, on garnit avec une serviette les parties qui pourroient en être offensées, comme les levres & les joues. On a aussi une cuilliere pour garantir la langue, que l'on couvre, & on la fait tenir par un Domestique : mais cette dernière précaution n'a lieu que pour les grosses molaires; car, quant aux incisives, aux canines & aux petites molaires, une serviette suffit pour les garantir. Quand le caustere est assez chaud, après avoir pris toutes les précautions convenables, on ôte le coton du trou avec la main gauche, & on y porte tout de suite le bouton de feu avec la main droite; il ne faut pas le laisser long-tems dans la dent, parce qu'elle se féleroit. On fait, s'il est nécessaire, plusieurs applications successivement, en portant le bouton de feu dans le canal le plus avant qu'il est possible. Lorsqu'on a bien brûlé le cordon, on introduit au fond du canal du coton trempé dans une essence, ou d'autre liqueur, & on l'y laisse plusieurs jours, jusqu'à ce que la dent ne fasse plus aucune douleur : alors on ôte le coton, & l'on garnit le trou de la dent. Il sur-

vient quelquefois une petite fluxion, que l'on dissipe ordinairement avec de l'eau de guimauve : quand elle est opiniâtre & que le malade est replet, on fait une saignée. S'il n'est question que d'ôter une légère sensibilité, & de dessécher le trou de la dent, il faut alors, en ôtant le coton, pour absorber l'humidité, y porter tout de suite le bouton de feu, & le promener dans toute l'étendue de la cavité, sans cependant l'y laisser trop long-tems. On réitere, s'il est besoin, deux ou trois fois la même chose, & on plombe la dent de la même manière que je l'ai marqué.

Lorsqu'il s'agit de brûler & de détruire les parties sensibles, ou l'extérieur du cordon d'une dent découronnée, on met de même du coton pour absorber le sang, ensuite on y porte le bouton de feu bien rouge, & l'application se répète autant de fois que le cas l'exige.

Voyez différens cauterés à la planche deuxième du premier volume.

§. VII.

De l'extraction des Dents.

L'OPÉRATION de l'Art du Dentiste la plus aisée en apparence, parce qu'elle est la plus familière, est celle d'ôter les dents. Cette opération, dont se mêlent une infinité de gens sans principe & très-étrangers dans notre Art, a néanmoins ses difficultés. Mais comme je n'écris que pour les Dentistes, je me réduis ici à traiter de l'usage des instrumens nécessaires pour l'extraction des dents, en quelque état qu'elles puissent être.

Lorsqu'une dent est totalement gâtée, ou qu'elle produit de ces accidens dont on ne peut arrêter le cours que par le retranchement de la cause, il faut ôter cette dent sans aucun délai.

L'extirpation de certaines dents est quelquefois très-difficile, soit parce que leurs racines sont mal conformées, crochues & fort écartées l'une de l'autre; soit parce que la carie les a trop minées, ou qu'elles se trouvent mal situées. Les

dents de sagesse de la mâchoire inférieure sont principalement sujettes à cette mauvaise position. Quand elles n'ont pas une place suffisante, elles sont comme archoutées auprès de l'apophyse coronéide; la mâchoire en cet endroit est fort épaisse, & la dent pour l'ordinaire est beaucoup plus penchée vers la langue que vers la joue: enfin elle ne sort presque point, & est presque entièrement couverte par la gencive. Il y a donc de ces sortes de dents qu'il n'est pas possible d'ôter, ni avec le pélican, ni avec le davier. Il faut se servir alors du pouffoir, & voici de quelle manière. On pousse avec l'instrument ces dents peu-à-peu, & on les fait sortir du côté de la langue, où l'alvéole étant plus mince, fait toujours moins de résistance.

M. Fauchard veut qu'avec une masse de plomb, on frappe sur le manche du pouffoir, pour lui donner plus de force; mais l'inconvénient de cette invention est sensible. Le coup du plomb doit nécessairement causer à la tête & même au cerveau une commotion, qui n'est pas seulement douloureuse, mais qui peut encore avoir des suites. Quand on ren-

contre une pareille dent, on n'a besoin que du pouffoir, sans autre secours, & la force du Dentiste suffit, sur-tout pour peu qu'il y ait de fluxion. Car, alors il se fait un gonflement plus ou moins considérable au périoste qui enveloppe les racines : cette membrane en se gonflant dilate l'alvéole, & la dent se trouve relâchée, ce qui en rend l'extraction aisée. C'est pour cela que dans tous les cas où l'on a des dents difficiles à ôter, il faut, s'il est possible, y appliquer un fil que l'on attache aux dents voisines : la présence de ce fil produit un engorgement tant à la gencive qu'au périoste, ce qui fait dilater l'alvéole.

Le levier à courbure que M. Mouton a imaginé, & auquel j'ai ajouté deux crochets, l'un pour le côté droit, l'autre pour le gauche, convient bien pour les dents dont nous parlons. On applique ce levier en dedans, à la face opposée de celle où s'attache le pélican, & il renverse la dent du côté de la langue, comme le pélican la renverse du côté de la joue. Il faut que les crochets aient la forme d'une manivelle : l'extrémité de l'instrument fait par ce moyen vers la

langue le même office que le pélican fait du côté opposé, & son point d'appui, au lieu de se faire sur la dent même que l'on ôte, se fait sur la face intérieure de la quatrième molaire vers la langue. Après avoir appliqué sur la dent malade le levier courbe, on l'accroche vers la joue; on tourne ensuite le poignet & l'instrument de dehors en dedans, & à l'instant la dent est renversée du côté de la langue. Cette opération est d'autant plus aisée, que de ce côté l'alvéole est bien plus mince & moins fort que du côté de la joue, où son épaisseur est considérable, parce qu'il avoisine l'apophyse coronôide.

Les dernières molaires de la mâchoire supérieure sont aussi quelquefois très-difficiles à ôter, comme je le ferai voir en expliquant les avantages du pélican que j'ai ajusté pour mon usage.

Le pouffoir, quand on fait bien s'en servir, suffit pour ôter la plupart des dents de sagesse: celles qui lui résistent ne cedent gueres qu'à mon pélican; car, ni le pélican ordinaire, ni le davier, ni quelque levier que ce soit, ne viendroient à bout de certaines molaires, dont assez

souvent le corps se trouve couché vers l'os zygomatique.

Quand les grosses molaires de la mâchoire supérieure ont la couronne courte, que les alvéoles en sont fort épais, & que les gencives, loin d'être affaiblies, sont au contraire très-solides, il ne faut point ôter ces dents d'abord avec le davier, parce qu'elles pourroient se casser : c'est le pélican qu'il faut employer. Si après qu'elles sont renversées, il arrive que l'alvéole s'éclate, on acheve de les emporter avec le davier, afin de ménager à la fois & la gencive & l'alvéole.

Les petites molaires, les incisives & les canines doivent ordinairement se tirer avec la pince droite, après avoir fait, s'il est nécessaire, un léger effort avec le pélican sur la dent malade. Les incisives & les canines de la mâchoire inférieure se tirent de même. Les petites & les grosses molaires s'ôtent avec le pélican & avec le davier, quand le cas l'exige. On peut toujours ôter les dents ébranlées & relachées avec le davier.

On ôte les racines avec le pélican,

avec le bec de corbeau, & avec le pouffoir : ce dernier instrument vaut même beaucoup mieux que le pélican, quand la racine n'a de prise que du côté de la face externe qui répond aux lèvres ou aux joues. Mais on doit préférer le pélican au pouffoir, lorsqu'il y a du côté de la face interne ou vers la langue assez de prise, pour favoriser l'opération.

Quand ils s'agit d'aller chercher certaines racines qui ont été auparavant ébranlées & déplacées par le pélican, il faut finir l'opération avec le bec de corbeau.

§. VIII.

Moyens de discerner les dents gâtées qui font du mal, d'avec celles qui causent les mêmes douleurs, sans être gâtées.

AVANT que d'ôter une dent, il faut être sûr que c'est précisément celle qui produit le mal, pour ne la point ôter au hasard. Si l'on s'en rapportoit au malade, on seroit souvent dans le cas d'être trompé, & d'ôter une dent pour une autre. Le sujet même ne fait pas
 toujours

toujours celle qui lui fait le plus de mal , parce que toutes les dents du même côté lui en font , attendu que tous les nerfs se communiquent & se répondent. C'est donc au Dentiste à s'assurer par lui-même de la dent qu'il faut ôter , & l'on ne s'y trompera jamais , en faisant attention à ce qui va suivre.

La carie affecte souvent les dents dans leurs parties latérales , sur-tout quand elles sont trop serrées les unes contre les autres. Le mal alors n'est pas aisé à appercevoir , principalement si la carie est située vers le collet d'une dent. Il n'y a donc d'autre moyen pour reconnoître l'endroit malade , que d'y porter une sonde bien délicate , & qui puisse se courber tantôt d'un côté , tantôt d'un autre. Quelquefois les dents sont si serrées que la sonde passe outre , sans pouvoir atteindre la carie & entrer dans le trou de la dent. Il faut , dans ce cas , interroger toutes les dents les unes après les autres , en frappant un petit coup sur chacune avec un instrument convenable. Celle qui se trouvera affectée , sera sûrement la plus sensible , & par ce moyen se découvrira. Cette sensibilité

seule est beaucoup plus sûre que la sonde, parce qu'assez souvent celle-ci atteint les ligamens de la gencive qui s'attache au collet de la dent, ce qui cause une douleur très-vive, & pourroit induire en erreur un Dentiste peu expérimenté. On peut aussi séparer la dent qu'on soupçonne de ses voisines, pour se convaincre par ses yeux de leur état différent. On connoît encore une dent gâtée; lorsqu'il s'y forme une fluxion; car, la maladie se jette toujours sur le périoste & sur la gencive qui recouvrent les racines de cette dent. Quand une dent se trouve gâtée sous la voûte, ce qui est fort rare, on se sert des mêmes moyens pour la reconnoître. Si la carie est située au milieu du corps de la dent, à l'extrémité de la couronne, ou vers la joue, on s'en apperçoit au moindre coup-d'œil, & on s'assure, ou par la sonde, ou en frappant, comme je l'ai dit, si c'est elle qui fait la douleur. Lorsqu'il se trouve à la fois plusieurs dents gâtées les unes près des autres, on distinguera de la même manière celle qui cause de la douleur d'avec celle qui n'en fait point.

Une dent relâchée à un certain point est ordinairement très-sensible, & au moindre attouchement cause quelquefois de vives douleurs. Le froid & le chaud, y font souvent les mêmes impressions qu'aux dents gâtées ; parce qu'entre la racine & la gencive, il se trouve un vuide formé par la destruction de l'alvéole & du périoste, ce qui fait que le nerf est aisément frappé. Toutes les dents ainsi relâchées, sont sujettes à de fréquentes fluxions, & comme on ne peut s'y méprendre, le plus court est de les ôter.

Lorsqu'une dent se trouve usée au point que le nerf est irrité, elle fait quelquefois bien du mal, mais on la distingue aisément ; car elle est beaucoup plus sensible que toutes les autres, sur-tout à l'endroit qui est usé & qui répond au canal. Il ne faut qu'y porter une rugine, la sensibilité du sujet l'indique d'abord au Dentiste. Ainsi l'on ne peut se tromper, lorsqu'il est question d'ôter une pareille dent ; mais on peut la conserver par les moyens que je décrirai.

Toutes les dents en général peuvent

faire de grandes douleurs, sans être ni gâtées, ni relâchées, ni usées. Ces douleurs proviendront alors de quelque engorgement formé, soit dans le cordon, soit dans la membrane qui les enveloppe, soit dans celle qui est commune à l'alvéole & à la racine : toutes parties qui peuvent s'abs céder & causer bien du désordre, si l'on ne prend pas le parti d'en venir à l'extraction. Il est vrai que pour l'ordinaire le chaud & le froid n'y font aucune impression douloureuse ; mais comme d'ailleurs elles sont sensibles, on reconnoît bientôt leur état en les frappant.

Quand la maladie de ces dents n'est pas négligée, on la guérit assez promptement par les saignées, & par l'usage de l'eau de guimauve tenue tiède en fomentation dans la bouche : ainsi on évite d'ôter la dent.

§. I X.

*Description du Pélican que j'ai imaginé
pour ôter les Dents & les racines.*

LORSQU'IL est question d'employer le pélican pour tirer une dent, celui que j'ai fait construire a, sans contredit, plusieurs avantages sur les pélicans ordinaires.

1°. En tournant une des deux demi-roues destinées à cet usage, l'autre fait toujours son point d'appui convenablement à la dent, ou à la racine que l'on veut ôter : parce que les deux branches s'allongent ou se raccourcissent au degré qu'on veut, selon que l'opération l'exige.

2°. Lorsque l'instrument étant appliqué, le point d'appui est trop près ou trop loin, il n'est pas besoin de l'ôter : on ne fait que tourner de l'autre main, dans le sens convenable, la demi-roue opposée, pour raccourcir ou allonger la branche, suivant que le cas l'exige. Par ce moyen, on tire la dent avec

beaucoup plus de facilité, que si le point d'appui n'étoit pas proportionné à la résistance que doit rencontrer l'instrument. Car, il arrive fort souvent que, faute d'avoir un point d'appui convenable, on fait beaucoup souffrir un malade, & quelquefois on est obligé de renoncer à l'opération.

3°. Les deux branches du pélican ordinaire sont presque d'égale largeur & ne peuvent s'ôter, pour en substituer d'autres plus convenables dans certains cas assez fréquens. Leurs crochets d'ailleurs sont fendus à leur extrémité, d'où il résulte quelquefois un inconvénient. Quand il est question, par exemple, d'aller chercher un chicot ou une racine à l'entrée de l'alvéole, on ne peut les accrocher : le peu de prise qu'ils ont peut échapper par la fente du crochet, ce qui n'arrive pas avec mon pélican, dont les crochets, au lieu d'être fendus à l'extrémité, sont seulement un peu concaves & tranchans.

4°. L'extrémité des crochets du pélican ordinaire est encore fort large, ce qui est bien pour les grosses dents ; mais quand il faut tirer une incisive ou une

canine hors de rang, c'est-à-dire, placée en dehors, ou tournée de façon que les deux dents voisines ne laissent qu'un très-petit espace que bouche cette dent mal rangée, comment ôter une pareille dent avec une branche dont le crochet sera beaucoup plus ou moins large que la brèche, sans emporter les dents voisines, qu'elle accroche également ? Cet accident ne peut s'éviter avec de telles branches : au lieu qu'ayant une branche armée d'un crochet qui a tout au plus un quart de ligne de largeur, ce crochet s'introduit aisément dans le plus petit intervalle, sans crainte d'accrocher les dents voisines. Au reste, il ne faut point culbuter tout-à-fait cette dent, pour ne point fracturer l'alvéole, ce qui affoiblirait les dents voisines, mais on acheve de l'ôter avec la pince droite. Lorsque la dent est par-dessus ses voisines, on peut l'ôter avec cette pince droite, sans qu'il soit nécessaire de l'ébranler avec le pélican, parce qu'elle a de la prise sur les côtés. Il est facile aussi de tirer avec la pince droite les dents qui sont tout en-dedans, & l'on doit la préférer au pouffoir. Les dents

ainsi hors de rang tiennent beaucoup moins que les autres, parce que leurs racines sont moins couvertes par l'alvéole & la gencive. On pourroit ôter avec le pouffoir les dents hors de rang; mais cette opération ne peut gueres se faire sans fracturer l'alvéole, sur-tout à la mâchoire inférieure, ce qu'il faut éviter à cause des dents voisines qu'on ne manqueroit pas d'affoiblir, & c'est ce qui arrive principalement quand on emporte quelque portion de l'alvéole avec la racine. De plus, je le répète, avec une branche de pélican assez étroite on ôte mieux ces sortes de dents qu'avec le pouffoir, quand elles sont penchées en dehors. On retire encore un autre avantage des branches qui ont l'extrémité du crochet étroite, tranchante & presque pointue : quand une racine est minée jusques dans son alvéole, quelquefois même un peu avant & au de-là de ses bords, on place ce crochet tranchant entre la gencive & l'entrée de l'alvéole; en même-tems on appuie avec le ponce de l'autre main assez fort sur la tête du crochet, & par ce moyen on le fait entrer sans peine entre l'alvéole

& la racine qu'il accroche & qu'il culbute. Mais, comme elle est fort enfoncée dans l'alvéole, il arrive quelquefois que la gencive du côté opposé l'empêché de sortir : il faut donc pour lors avoir une espece de rugine applatie & courbée en façon de bec de perroquet, que l'on passe entre l'alvéole & sous cette racine, & on la fait sortir sans qu'il soit nécessaire d'ouvrir la gencive. On peut aussi quelquefois achever l'extraction de ces sortes de racines avec le bec de corbeau.

5°. Il est des cas où certaines racines se trouvent minées si avant, qu'il n'est pas possible de les aller chercher avec les branches ordinaires, ni avec le pouffoit : or, avec les branches de monpélican, on manque rarement ces racines. Une branche qui seroit de la largeur ordinaire ne pourroit aller dans l'alvéole & s'insinuer entre la racine, malgré tous les efforts qu'on pourroit faire en appuyant avec le pouce sur la tête du crochet, parce que la racine étant ronde, l'alvéole qui l'enveloppe prend la même forme ; de façon que les parties latérales du crochet portant sur les parties latérales

de cet alvéole , l'empêcheroient d'y pénétrer , & par conséquent il ne seroit pas possible d'avoir les racines.

6°. Outre la branche étroite de mon pélican , & celle qui sert à remettre en place les dents penchées , il y a six autres branches qui se montent suivant les différens cas , ce qui fait en tout huit branches. L'une est droite & à l'ordinaire , mais tranchante à l'extrémité du crochet , & concave sans être fendue. L'autre est encore droite , tranchante , & fort large à l'extrémité du crochet , afin de pouvoir ôter en même tems deux racines qui se trouvent séparées l'une de l'autre , quand la couronne de la dent est totalement détruite , ce qui a lieu fort souvent aux racines des grosses molaires de la mâchoire inférieure. Comme il peut arriver aussi qu'on soit obligé d'ôter de suite deux dents , dont l'une est gâtée par l'autre ; au moyen de cette branche , l'opération se fait d'un seul coup.

Il y a deux autres branches coudées , l'une à droite & l'autre à gauche , afin de s'accommoder à la commissure des levres , pour aller chercher une dent à

droite ou à gauche au fond de la bouche. Ceci, à la vérité, n'est pas nouveau : mais les branches de mon pélican sont tranchantes & point fendues à l'extrémité, afin d'aller chercher & d'accrocher plus facilement les racines qui sont restées après la fracture de quelque dent.

Deux autres branches du même pélican, coudées l'une & l'autre, se placent à droite & à gauche, pour aller ôter des deux côtés au fond de la bouche la cinquième & dernière grosse dent de la mâchoire supérieure. Quoique le plus souvent on en vienne à bout avec le pousoir, il s'en trouve quelquefois de très-difficiles, & que le pousoir ne faudroit avoir, soit parce que la dent sera minée du côté où il faut appliquer l'instrument, soit parce que ces sortes de dents auront tel nombre de racines qui leur donnera une force extraordinaire. J'en ai vu qui avoient jusqu'à quatre à cinq racines très-distinctes & très-écartées, tandis que pour l'ordinaire elles n'ont qu'une racine assez courte & fort arrondie, ou deux racines jointes ensemble sans faire d'écart. Or, quand il y a

tant de racines, il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, d'ôter avec le pouffoir ces sortes de dents d'un seul coup. Les branches coudées, dont je me sers pour les autres dents, ne conviennent pas ici, parce que ces grosses molaires sont ordinairement couchées & inclinées vers le *zigoma* : ainsi les branches dont le crochet est coudé à l'ordinaire à son extrémité ne peuvent les saisir pour les culbuter. C'est ce qui m'a fait imaginer deux autres branches qui ne servent qu'à ôter ces sortes de dents. Elles sont coudées comme les dernières, l'une à droite & l'autre à gauche, pour pouvoir s'ajuster de même à la commissure des lèvres. Les crochets ordinaires dans leur courbure s'inclinent plus intérieurement que perpendiculairement : ceux dont je viens de parler, s'écartent & s'étendent un peu en devant au de-là de la ligne perpendiculaire, pour pouvoir saisir la dernière grosse dent qui est presque toujours penchée vers la joue, & derrière l'os de la pommette. On peut donc facilement ôter cette dent par le moyen de ma nouvelle branche dont le crochet

est moins coudé, afin de mieux saisir la dent, ce qu'on ne peut faire avec les branches dont les crochets ont plus de courbure. Toutes ces différentes branches se montent & se démontent aisément sur le corps du pélican, comme on le voit dans la figure que j'ai fait graver. On va voir un cas singulier, où les branches étroites de mon pélican m'ont été d'un grand usage.

OBSERVATION.

Mademoiselle P***, Pensionnaire aux Filles de Sainte Agnès, alors âgée de quinze ans, avoit une incisive gâtée à la mâchoire inférieure. Un Dentiste, pour la délivrer des douleurs qu'elle lui causoit, lui proposa de l'arracher, & elle cassa dans l'opération. Il fit tout ce qu'il put pour avoir la racine, & la poursuivit jusqu'au bord de l'alvéole; mais toutes les peines furent inutiles, & il fut contraint de l'abandonner. En peu de jours la gencive se réunit & couvrit totalement cette racine; mais la Demoiselle sentoit toujours certaines douleurs. Enfin, il se fit au bas de la gencive un

petit dépôt qui devint fistuleux , & qui augmentoit tous les jours. Cette Demoiselle souffrant beaucoup , un jour que je me trouvai dans la maison pour d'autres Pensionnaires , on me l'amena. Après avoir examiné le mal , je lui demandai si la dent avoit été bien ôtée. Elle me dit qu'elle s'étoit cassée en l'ôtant , mais que peu-à-peu on avoit tiré la racine , & qu'elle avoit cependant toujours beaucoup souffert depuis. Sur ces indications , je lui assurai que sa dent , quoiqu'on n'en vît aucun vestige , n'avoit pas été entièrement ôtée , & que si elle vouloit guérir , il n'y avoit d'autre parti à prendre que d'en extirper les restes qu'il étoit dangereux de laisser. Voici quel étoit l'état de sa bouche. Sa dent avoit été cassée jusques dans l'alvéole même. La gencive étoit totalement fermée , mais fort brune , & un peu molasse ; la racine étoit fort étroite , comme le sont pour l'ordinaire toutes les racines de ces sortes de dents : les dents voisines se trouvant trop serrées s'étoient avancées dans le vuide que la dent cassée laissoit , & le bouchoient presque entièrement. Il y res-

toit pourtant une petite brèche de l'espace d'un tiers de ligne. Mon pélican étoit alors inventé, mais je n'y avois pas encore ajusté des branches étroites : ainsi je fus obligé de remettre l'opération au lendemain. Aussi-tôt que je fus arrivé chez moi, je pensai aux moyens de la faire avec tout le succès possible. De la branche ordinaire de mon pélican, je fis une branche plus étroite en limant de la largeur du crochet ce qu'il falloit en retrancher; pour pouvoir le faire passer dans la petite brèche, & ôter les restes de la racine, sans accrocher les deux dents voisines. Muni de cette nouvelle branche, je procédai de cette manière. J'ouvris d'abord la gencive au haut de la racine & du côté de la levre, afin de la pouvoir culbuter & la faire sortir plus facilement. Ensuite prenant mon crochet, qui, par son extrémité étoit un peu plus étroit que la brèche, presque pointu & fort tranchant, je le fis entrer en l'appuyant avec force avec le pouce de la main opposée à celle dont je le tenois. Ce crochet s'engagea par ce moyen entre l'alvéole & la racine qui fut culbutée à l'instant & du premier

tour de poignet. Par l'extraction de cette racine, Mademoiselle P * * *, fut parfaitement guérie en très-peu de jours, sans autres remèdes, & avec un fil je fis rapprocher les deux dents voisines que cette racine incommode empêchoit de se joindre exactement. Il est donc évident que, sans cette branche étroite, il n'auroit pas été possible d'avoir jamais cette racine avec le pélican, sans ôter une des dents d'à-côté, ou peut-être même toutes les deux. Elle n'auroit pas pu s'ôter non plus avec le pouffoir, parce qu'elle étoit entièrement couverte tant par la gencive que par l'alvéole où elle étoit renfermée, & qui s'élevoit beaucoup au-dessus.

Le pélican que je viens de décrire a été présenté à l'Académie Royale de Chirurgie; & voici le résultat du rapport qui en a été fait à cette Compagnie.

EXTRAIT

EXTRAIT DES REGISTRES
de l'Académie Royale de Chirurgie.

Du 18 Mai 1753.

M. DUPOUY, qui avoit été nommé pour examiner un Pélican particulier, de l'invention de **M. BOURDET**, Dentiste à Paris, en ayant fait son rapport : l'Académie a jugé que cet instrument est applicable à des usages dont le Pélican ordinaire est privé, qu'il a le mérite essentiel de servir à l'arrangement des dents, & qu'il est digne d'être approuvé.

A Paris, ce 19 Mai 1753.

Signé, **MORAND**,
Secrétaire perpétuel.

E X P L I C A T I O N

D E L A

HUITIEME PLANCHE.

Fig. I. **P**ELICAN qui sert à ramener les dents enfoncées, vu par sa surface supérieure, dégarni de ses branches & de sa demi-roue, à la place de laquelle on visse une piece triangulaire, pour servir de point d'appui dans l'opération.

AA. Le corps du pélican, sur lequel on peut monter différentes branches, & remettre la demi-roue, quand il est question de s'en servir pour ôter les dents.

BB. La piece triangulaire.

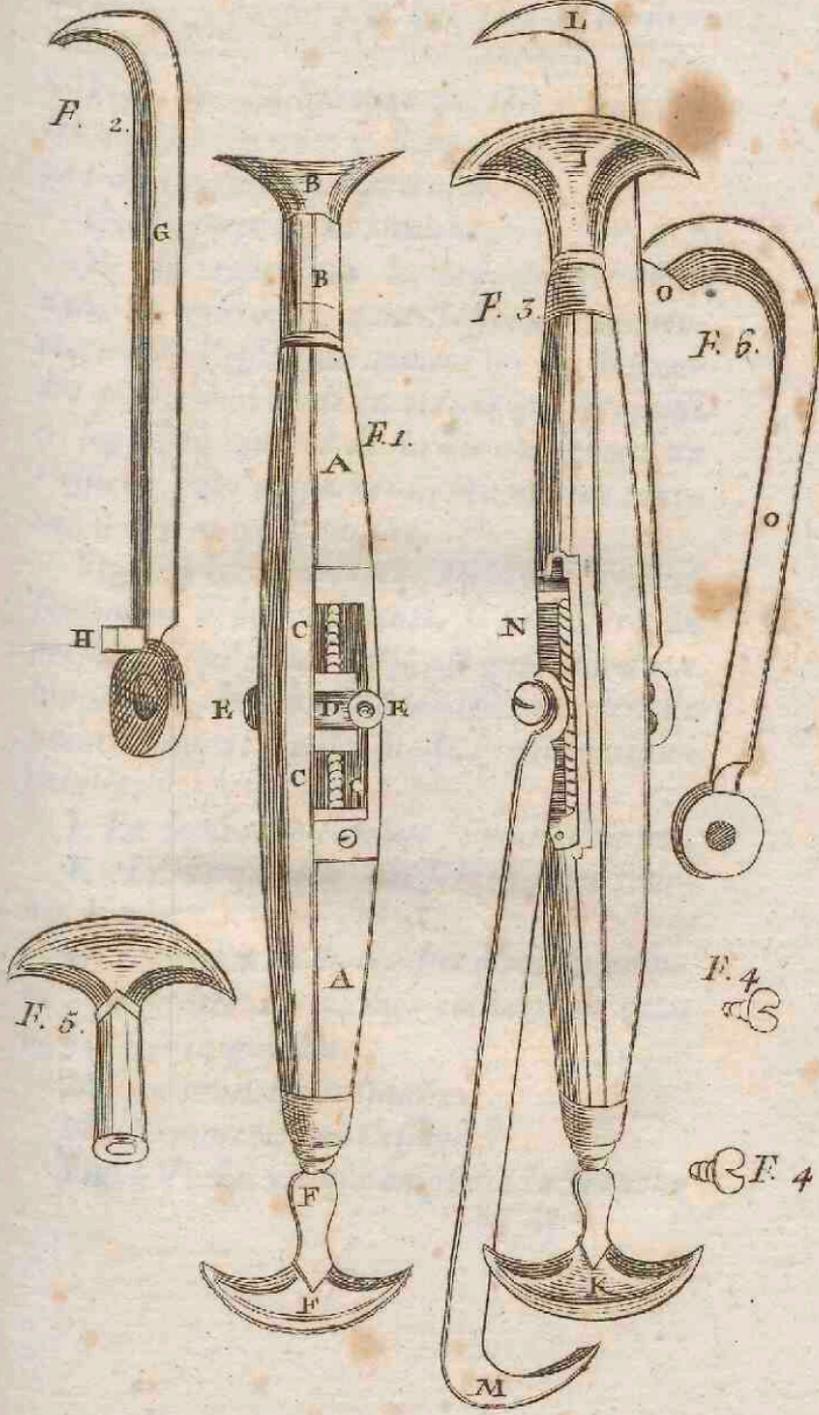
CC. La vis qui sert à faire monter ou descendre l'essieu, pour allonger ou raccourcir la branche du Pélican.

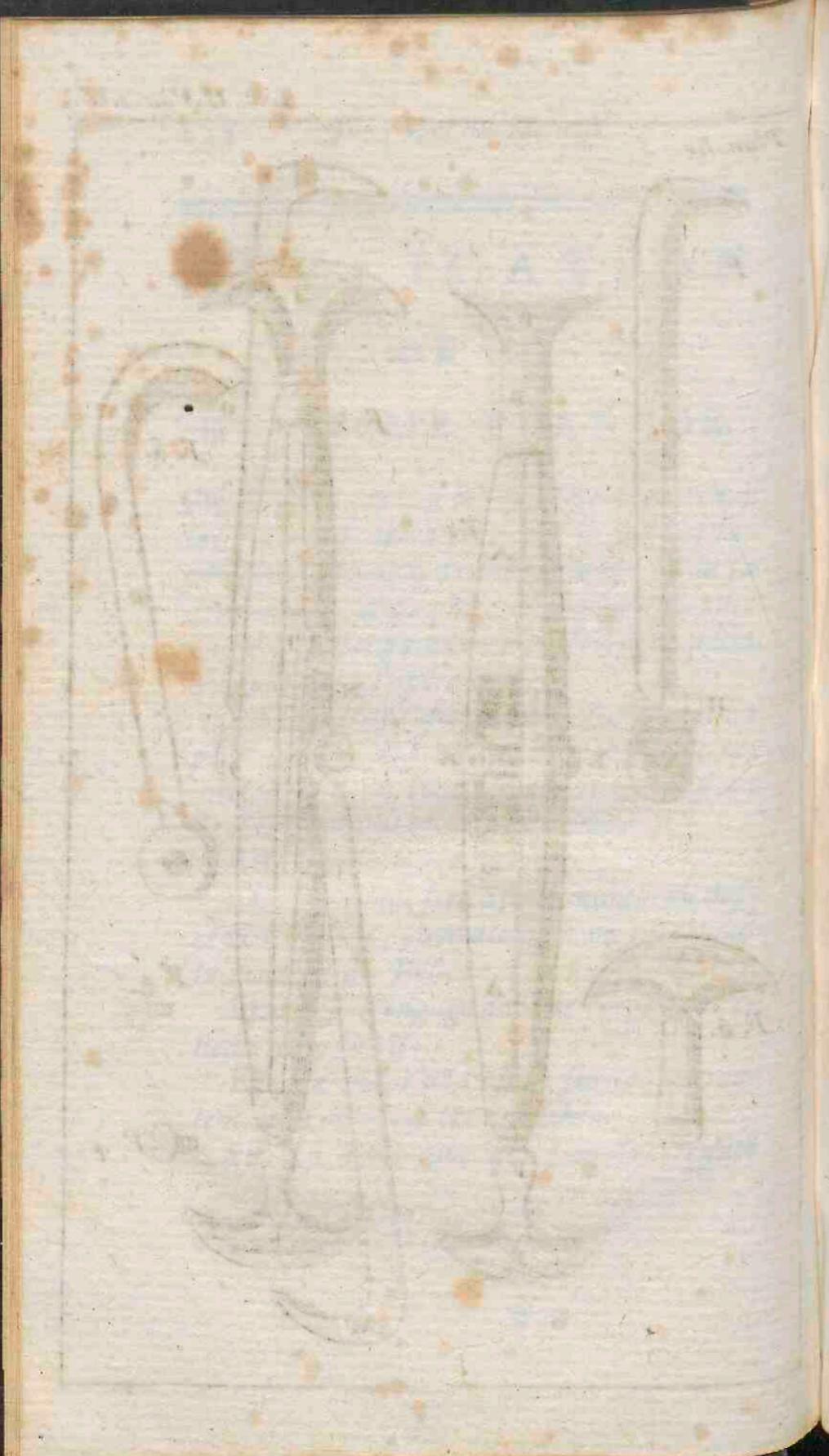
D. L'essieu engagé dans le corps du Pélican avec sa vis.

EE. Le pivot de l'essieu sur lequel roulent & se montent les branches.

FF. La demi-roue qui fait l'extrémité

Planche 8.





de la vis sans fin, & qui sert à la faire tourner.

Fig. II. La branche qui sert à ramener les dents enfoncées, démontée & vue par une de ses surfaces latérales.

G. Le corps de la branche.

H. Le quarré de la branche qui entre dans la mortoise, dont l'effet est de permettre à l'essieu de monter ou de descendre par le moyen de la vis, & qui sert aussi à loger le quarré de la vis au-devant de l'essieu, pour empêcher la branche de tourner à droite ou à gauche.

Fig. III. Le même Pélican destiné seulement à ôter les dents. Il ne diffère du premier, qu'en ce qu'il est garni de deux branches, & d'une demi-roue qui sert de point d'appui, au lieu de la pièce triangulaire.

I. La demi-roue servant de point d'appui.

K. La demi-roue qui sert à faire tourner la vis.

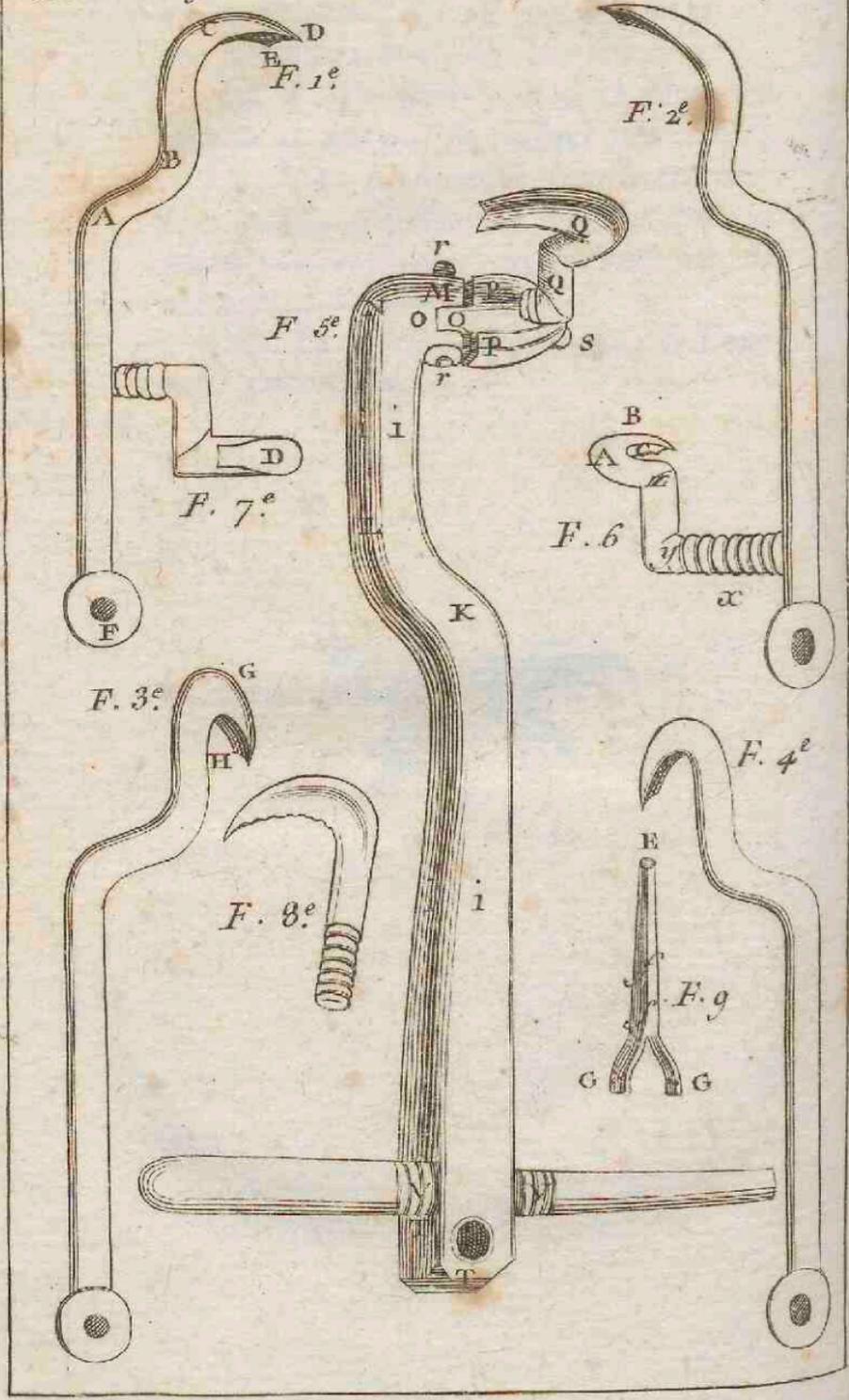
L. L'extrémité du crochet étroit & pointu, pour ôter les racines cachées & couvertes par la gencive.

M. La branche ordinaire.

N. La mortoise de l'essieu.

Fig. IV. La vis qui empêche la branche

Planche . 9 .



E X P L I C A T I O N
D E L A
N E U V I E M E P L A N C H E.

Fig. I. **L**A branche du Pélican, détachée : ladite branche recourbée de gauche à droite, pour ôter certaines dents de sagesse du côté droit à la mâchoire supérieure. Elle est vu. par sa face supérieure, & son crochet est vu par sa face latérale, ainsi que par sa face interne ou postérieure.

- A. La premiere courbure.
- B. Seconde courbure.
- C. Troisieme courbure.
- D. L'extrémité du crochet.
- E. La gouttiere & les dentelures de la face interne du crochet.
- F. L'anneau de la branche.

Fig. II. Autre branche, détachée du même Pélican, recourbée de droite à gauche, pour ôter les mêmes dents du côté gauche de la mâchoire d'en haut. Elle ne differe de la premiere, que parce qu'elle a sa courbure dans un sens opposé.

Fig. III. Branche coudée de même que les deux précédentes, & qui n'en diffère que par son crochet qui est beaucoup plus recourbé & rentrant, au lieu que la courbure de celles là s'étend davantage & sort de la ligne perpendiculaire.

G. Le dos du crochet, ou sa face antérieure.

H. La face postérieure où se trouvent la gouttière & les dentelures du crochet.

Fig. IV. Quatrième branche qui ne diffère de la troisième, qu'en ce qu'elle est recourbée dans un sens contraire.

Fig. V. Le levier formé sur la clef angloise, vu par sa surface latérale, armé d'un nouveau crochet totalement relevé, & prêt à descendre pour saisir la dent. Au moyen de ce crochet, qui fait trois courbures, l'instrument ôte les dents comme le Pélican, & de plus il a l'avantage de renverser la dent du côté de la joue, qui est le seul où elle puisse être renversée par le Pélican.

II. II. Le corps du levier.

K. La première courbure élevée, afin que les incisives ne gênent pas en ôtant les dents de sagesse au dedans de la bouche.

L. La deuxième courbure.

M. La troisieme courbure qui sert à recevoir l'anneau du chapiteau dans son entaille.

N. L'extrémité de la surface latérale de l'instrument qui fait le point d'appui, en opérant sur la dent voisine de celle qu'on ôte.

OO. L'anneau du chapiteau dans l'entaille de l'instrument.

PP. Le chapiteau.

QQ. Le crochet monté, engagé & vissé dans le canon du chapiteau, vu par sa face antérieure.

RR. La goupille engagée, tant dans le trou qui se trouve pour la recevoir à l'extrémité de l'instrument, que dans l'anneau du chapiteau, ce qui fait que ce chapiteau roule sur l'extrémité de l'instrument par une espece de charniere.

S. La vis qui empêche le crochet de tourner, quand il est vissé dans le canon du chapiteau à sa face supérieure.

TT. L'extrémité de l'instrument où il y a deux trous, l'un rempli par le manche, & l'autre d'attente, pour y pouvoir rechanger le manche en cas de besoin.

VV. Le manche engagé & vissé dans l'instrument.

Fig. VI. Le même crochet détaché du levier, vu par sa face supérieure, pour renverser aussi la dent de sagesse du côté droit à la mâchoire inférieure.

X. La partie qui se visse dans le chapiteau.

Y. La première courbure de gauche à droite.

Z. La seconde courbure.

A. La troisième courbure qui forme le crochet.

B. Le dos, ou la surface antérieure du crochet.

C. La gouttière & les dentelures de la face interne que forme le devant du crochet.

Fig. VII. Le crochet pour ôter les dents de sagesse du côté gauche à la mâchoire d'en bas, vu par sa surface inférieure, totalement renversé & posé sur sa face supérieure.

D. Le dos du crochet, vu de façon qu'il paroît rentrer sur lui-même; ce qui le rend plus sensible par rapport à la position de sa branche.

Fig. VIII. Le crochet ordinaire dont on s'est toujours servi pour le levier. Celui-ci, comme on voit, se démonte, pour pouvoir être changé de côté, & pour donner la
liberté

liberté de monter au besoin sur l'instrument les trois differens crochets ; au lieu qu'il y a des leviers dont le crochet, par le moyen d'un ressort, tourne & change au besoin de côté.

Fig. IX. Canule de plomb pour faciliter l'écoulement de la matiere qui s'est amassée dans le sinus maxillaire.

E. L'extrémité de la canule & l'ouverture de son canal, qui entre dans le sinus par le trou qu'a laissé la dent qu'on vient d'ôter.

FF. L'étendue du canal.

GG. Les deux lames percées chacune de deux petits trous, pour recevoir un fil qui se noue aux dents voisines de la brèche, pour bien assujettir la canule & la rendre stable.



§. X.

De l'usage du pélican, du davier, du bec de corbeau, de la pince droite, du levier en forme de manivelle, & du poussoir.

DE tous les instrumens qui servent à ôter les dents, le pélican (quand on fait bien le manier) est sans contredit le plus sûr, & le moins sujet à casser ces os délicats & fragiles : mais il est aussi le plus dangereux lorsqu'on ne fait pas s'en servir. Celui que j'ai imaginé est certainement le plus commode, en ce qu'on peut porter le point d'appui où l'on veut, comme je viens de le démontrer, & que, par le moyen de ses différentes branches, il n'y a guere de racines qu'on ne puisse ôter. Pour se servir du pélican, il faut faire asseoir le malade dans un fauteuil, ou sur un autre siege fort bas, sur-tout quand il faut opérer à la mâchoire supérieure. Il faut que l'Opérateur évite de monter derrière sur un tabouret, ou de s'élever de

quelque autre maniere , comme font quelques Dentistes : cet appareil suffit souvent pour effrayer le malade. On ne doit point envelopper la demi-roue du pélican avec un mouchoir ou une serviette , parce que cet équipage ne sert qu'à embarrasser le Dentiste. De plus, en garnissant ainsi cette demi-roue , il résulte un autre inconvénient. Souvent la branche se trouve trop près ou trop éloignée du point d'appui ; ce qui oblige quelquefois d'ôter l'instrument , après l'avoir appliqué , pour en rajuster la garniture ; & lorsqu'il s'agit de la remettre pour ôter la dent ou la racine , le malade effrayé ne peut plus se résoudre à le laisser poser de nouveau , ou ne s'y résout qu'avec beaucoup de peine. La demi-roue , quoiqu'à nu , ne glissera jamais sur son point d'appui , quand l'instrument sera manié par un homme adroit.

M. Fauchard a imaginé de fixer la branche du pélican par le moyen d'un écrou , & de garnir la demi-roue de peau : mais cette invention n'est pas fort commode , & a les mêmes inconvéniens que les garnitures. Car , on est souvent obligé

d'ôter l'instrument, après l'avoir présenté dans la bouche, pour rapprocher ou éloigner la branche du point d'appui. Il conseille encore de mettre entre la branche & le corps de l'instrument un petit rouleau de papier, & d'assujettir ensuite cette branche au corps du pélican avec un petit lacet, pour l'empêcher d'aller & venir: il en est de cet expédient comme de l'érou. Le même, enfin, dans son Ouvrage (Tom. I. p. 179) dit, qu'il pose la demi-roue sur la gencive & sur les dents les plus proches des dents ou des racines qu'il s'agit d'ôter. Il faut bien se garder de suivre une pareille méthode; car, en posant de cette manière la demi-roue sur la gencive, on écrase & on emporte souvent cette gencive, ce qui fait beaucoup souffrir le malade, & peut nuire à la solidité de la dent dont la gencive se trouve ainsi maltraitée. La demi-roue ne doit porter que sur les dents qui font le point d'appui, & jamais sur la gencive. Il faut donc que la branche du pélican ne soit point du tout gênée, & que celui qui opere, en appliquant son instrument, ait la liberté de la mettre au de-

gré convenable. On trouve aisément le moyen de fixer très-solidement & cette branche & la demi-roue, en les plaçant comme il convient, & en tenant avec la force nécessaire l'instrument fixé dans la main. C'est la méthode de M. *Caperon*, & la bonne. Cependant ceux qui ne sauront pas bien se servir du pélican peuvent garnir la demi-roue & assujettir le crochet. Si le malade est trop effrayé, ou si l'on craint que la vue de l'instrument ne fasse quelque impression sur lui, avant que d'opérer, il faut avoir la précaution de l'envelopper de façon qu'il ne puisse pas l'appercevoir, sans que l'enveloppe ôte à la branche la liberté d'aller & venir.

Lorsqu'il s'agit d'ôter une dent ou une racine du côté droit, c'est la main droite du Dentiste qui doit tenir le pélican; & s'il opere du côté gauche, il le tiendra de la main gauche.

Quand c'est une incisive qu'il faut ébranler avec le pélican, pour l'ôter ensuite avec la pince droite, il faut faire le point d'appui de la demi-roue sur une canine, & à son défaut sur une petite molaire.

Quand c'est une canine qu'il faut tirer, le point d'appui doit se faire sur les petites molaires, & à leur défaut sur la première grosse molaire.

Si l'on veut ôter une petite molaire, le point d'appui doit s'établir, ou sur la canine, ou sur la petite molaire qui reste, ou sur la première grosse molaire.

Quand c'est une première grosse molaire qu'on ôte, le point d'appui se prend ou sur les deux petites molaires, ou sur la canine & la première petite molaire. Enfin, quand le point d'appui ne peut avoir lieu, soit par le relâchement de ces dents, soit par leur absence, il faut le faire sur la quatrième ou sur la seconde grosse molaire.

Lorsqu'on ôte la quatrième grosse molaire, le point d'appui se fait sur la première, & à son défaut sur les deux petites molaires, ou sur la canine attenante, quand celles-ci manquent. Mais, si c'est la cinquième ou dernière molaire, (lorsque le pélican a lieu) il faut faire le point d'appui ou sur la première grosse molaire, ou sur la seconde, ou sur l'avant-dernière.

Quand il s'agit d'ôter une première

grosse molaire qui ordinairement tient très-fort, il faut que le point d'appui se prenne sur les petites molaires. Car il est bon d'observer que plus le point d'appui est près de la dent que l'on veut ôter, moins il fatigue, & plus il donne de force au crochet. Cependant, quand les dents voisines de celles que l'on veut ôter ne sont point en état de supporter le point d'appui, il faut le porter plus loin. Il arrive (mais le cas est rare) que l'on ne peut trouver de dents pour former un point d'appui, comme quand le malade a perdu la première grosse molaire, les deux petites molaires & la canine : comme alors les incisives ne peuvent servir de point d'appui, il faut avoir recours au davier, quand la dent qu'on veut ôter est la seconde, ou la quatrième grosse molaire, & qu'elle n'est pas en danger de se casser, ou bien se servir d'un levier avec un crochet à l'ordinaire ; mais quand ce sont des racines il faut se servir du pouffoir. Si la dent qui doit être ôtée est la cinquième ou dernière grosse molaire, il faut porter le point d'appui sur la dent voisine, ou l'ôter avec le pouffoir. Pour

donner plus de force à la branche ou au crochet du pélican, & pour que les dents sur lesquelles est le point d'appui ne soient point ébranlées, il faut appuyer fortement le pouce, ou sur le dos du crochet, ou bien sur la face interne de la dent où est le point d'appui, tandis que de la main qui tient l'instrument, on culbute la dent malade en donnant un tour de poignet. Le secours du pouce sur le dos du crochet est très-nécessaire, sur-tout quand les dents où l'on met le point d'appui, sont très-foibles en comparaison de celle qu'on va tirer. Souvent les premières s'enfoncent, & paroissent prêtes à partir, tandis que la dent qui doit être ôtée n'est presque point ébranlée. Mais quand on fait bien ménager ce même point d'appui, en le faisant sur deux dents, & en l'assurant avec le pouce, la dent s'ôte facilement, quand elle seroit beaucoup plus forte que celles où est le point d'appui, qui en seront par ce moyen bien moins fatiguées.

Le Dentiste qui doit être ambidextre se place derriere le malade, au côté droit, ou au côté gauche, selon sa com-

modité. Il met son malade sur un siege convenable, la tête appuyée sur le dos du siege, ou sur le Dentiste; ensuite il place la demie-roue du pélican comme je l'ai déjà dit, & il fait passer le crochet de son instrument vers la face intérieure de la dent qu'il veut ôter. Si cette dent est fort gâtée & en danger de se casser, il faut appuyer avec le pouce de la main opposée sur la tête du crochet, afin de l'enfoncer entre la gencive & la dent qu'il doit embrasser jusques au collet, pour éviter qu'elle ne se casse. On porte, après cela, le pouce sur le dos du crochet, & l'on appuie fortement. On doit dans, cette opération, ménager le tour du poignet & le faire un peu lentement. L'alvéole du côté de la joue s'écartera par ce moyen à un certain degré & laissera renverser la dent. Si cependant il arrivoit (ce qui n'est pas rare) que la portion de l'alvéole qui s'est écartée fût adhérente aux racines, il faudroit achever de l'ôter avec le davier, afin de ménager l'alvéole & la gencive.

Quelquefois après avoir ôté une dent qui étoit fortement adhérente, malgré

toutes les précautions qu'on a prises, il arrive que quelque portion de l'alvéole s'éclate & se trouve totalement séparée de sa masse. On ne peut être trop attentif à cet accident qui est assez commun, parce que jusqu'à ce que ce fragment osseux soit totalement hors de la gencive, le malade en sera incommodé; il faut donc y remédier promptement & l'ôter avant que de presser la gencive. Il se peut faire aussi qu'en ôtant la dent, quelque pointe de l'alvéole soit entrée dans la gencive, & la pique ou la comprime: il faut enlever cette pointe, ou remettre dans leur place naturelle les parties fracturées & déplacées; ensuite bien presser la gencive avec l'index & le pouce. Quand les adhérences viennent avec la dent, il n'en résulte aucun accident: quand au contraire la portion d'alvéole qui est fracturée reste sans être bien replacée, il survient de la douleur pendant plusieurs jours, & quelquefois une fluxion, selon la disposition du sujet.

Lorsqu'une racine est trop enfoncée & n'a point de prise, on parvient ordinairement à l'accrocher avec la branche &

le crochet dont j'ai parlé dans la description de mon pélican; mais on a quelquefois bien de la peine à la faire sortir. C'est alors qu'on va la saisir avec le bec-de-corbeau dans l'alcôve qui se trouve dilaté par l'effort que le pélican vient de faire, & par ce moyen on réussit à ôter les racines.

Lorsqu'on se sert du davier, il ne faut point trop serrer la dent de crainte qu'elle ne se casse, sur-tout si elle tient fortement, & que le pélican n'ait pu trouver de point d'appui. On doit seulement pincer la dent le plus qu'il est possible vers le collet, en portant le pouce de la main opposée sur le dos du bec supérieur, & en appuyant fortement. De cette manière, le davier serre moins la dent, l'alcôve de son côté prête, & la dent est moins exposée à se casser. Il faut aussi donner le tour de poignet avec douceur, afin de donner le tems à l'alcôve de prêter & de livrer passage aux racines; on ménage par ce moyen & la gencive & l'alcôve.

Lorsqu'on se sert du levier en manivelle, il faut prendre garde que l'extrémité du corps de cet instrument ne

roule point sur la gencive, comme il fait toujours, ce qui la meurtrit & la blesse. Pour éviter cet inconvénient, il n'y a qu'à porter l'index de la main opposée sur la gencive, & de cette façon on empêchera l'instrument de rouler dessus. Il ne faut point non plus se trop précipiter, lorsqu'on enleve une dent avec le levier, parce qu'on pourroit la casser de même qu'avec le davier, sur-tout quand elle tient beaucoup. On ne peut souvent l'éviter qu'en portant le plus qu'il est possible le point d'appui de ce levier sur la gencive, même vers l'extrémité des racines. Cet accident n'arrivera point aux dernières dents de la mâchoire inférieure, si au moyen d'un crochet on fait, comme j'ai déjà dit, le point d'appui sur la face interne de l'avant-dernière, tandis que le crochet va saisir la dernière du côté opposé, c'est-à-dire, du côté de la joue.

On peut se servir aussi du levier pour d'autres dents: il fait le même effet que le pélican, c'est-à-dire, son point d'appui s'établit sur la dent voisine, tandis que le crochet en Z va chercher & culbuter la dent. Cet instrument a dans

certain cas l'avantage sur le pélican, en ce qu'il peut ôter les dents de l'extérieur à l'intérieur, & de l'intérieur à l'extérieur, au lieu que le pélican ne peut les ôter que de la dernière façon.

La manière de se servir de la pince droite est toute simple. Il faut seulement observer de saisir la dent le plus près de la gencive qu'il est possible, & ne point trop la serrer. Par divers mouvemens du poignet de droite à gauche & de gauche à droite, on désunit sans beaucoup de peine l'alvéole de la racine, & on ôte la dent sans rien délabrer.

On ne peut guere se servir du bec-de-corbeau que pour aller chercher les racines qui sont plus ou moins profondes dans le fond de l'alvéole, après qu'elles sont ébranlées ou déplacées par le pélican. On fait glisser pour cet effet les deux becs de l'instrument dans l'alvéole, entre la fertissure & la racine de la dent. Quand les deux becs sont engagés, on serre les branches, & l'on saisit la racine qu'on a par ce moyen très-promptement.

Il y a deux sortes de *poussoir*, l'un qui est fait en pied-de-biche, & l'autre en ciseau. Sa longueur doit être d'environ

cinq pouces , y compris le manche. Lorsqu'on se sert de cet instrument , il faut prendre garde de ne point blesser quelques parties de la bouche , ce qui peut arriver quand la dent ou la racine vient à sortir tout-à-coup. Ainsi, il y a des précautions à prendre.

Le malade doit être assis dans un fauteuil bas, quand on opere à la mâchoire supérieure, & dans un fauteuil plus haut quand c'est à la mâchoire inférieure. Il faut que la tête du sujet soit bien appuyée contre le dossier ou sur le flanc de l'Opérateur. Celui-ci tient d'une main l'instrument, & porte deux doigts de l'autre enveloppés d'une serviette fine dans la bouche du malade, pour y recevoir l'instrument aussi-tôt qu'il a fait sortir la dent ou la racine, ou qu'il en a seulement emporté les parties extérieures, comme assez souvent le cas arrive, lorsqu'elles sont tellement pourries qu'elles cedent au moindre effort.

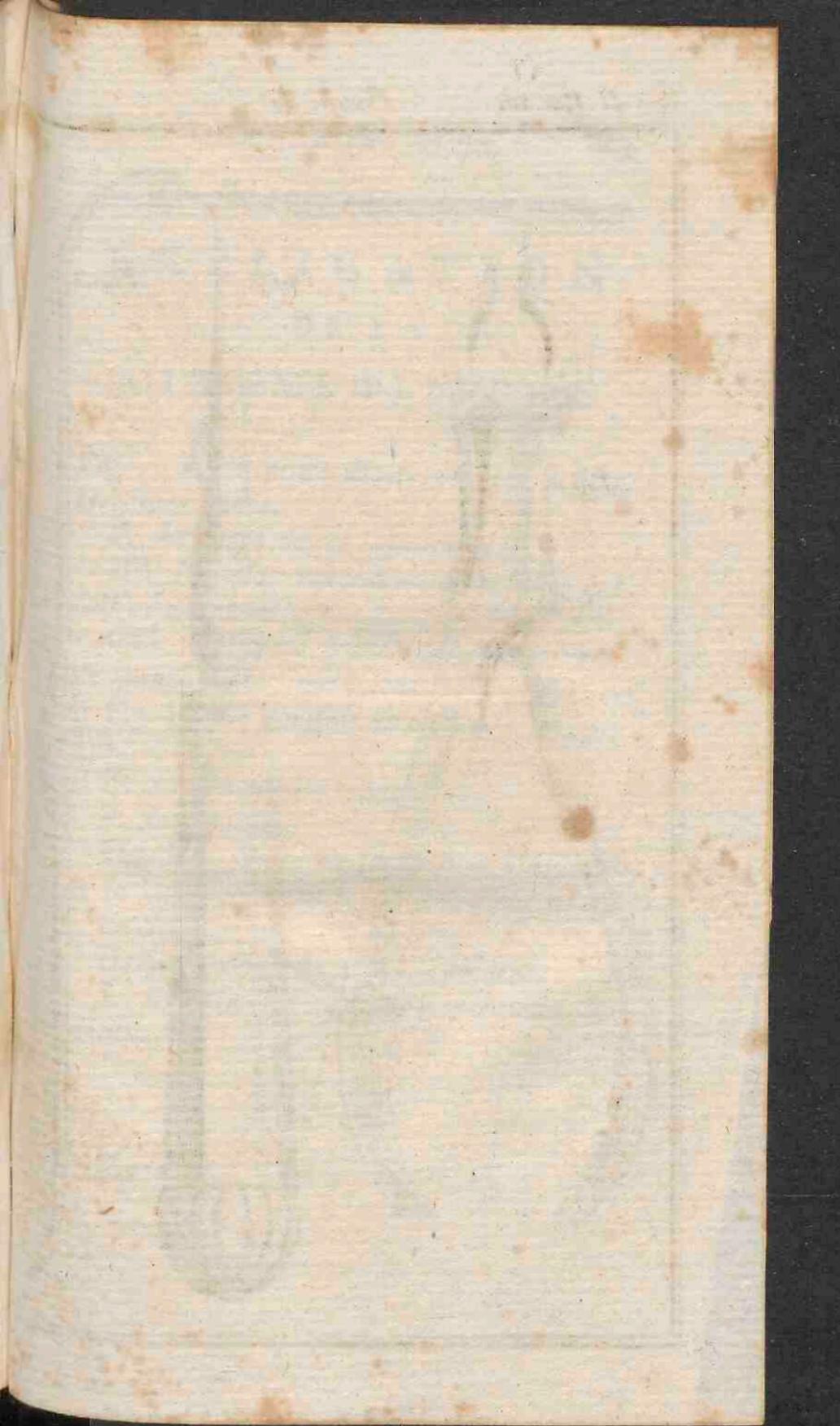
Quelquefois les racines sont fort écartées ou crochues; quelquefois aussi l'alvéole est fort épais & adhérent, ce qui fait que souvent le crochet se casse, que l'alvéole se fracture, ou que l'instrument

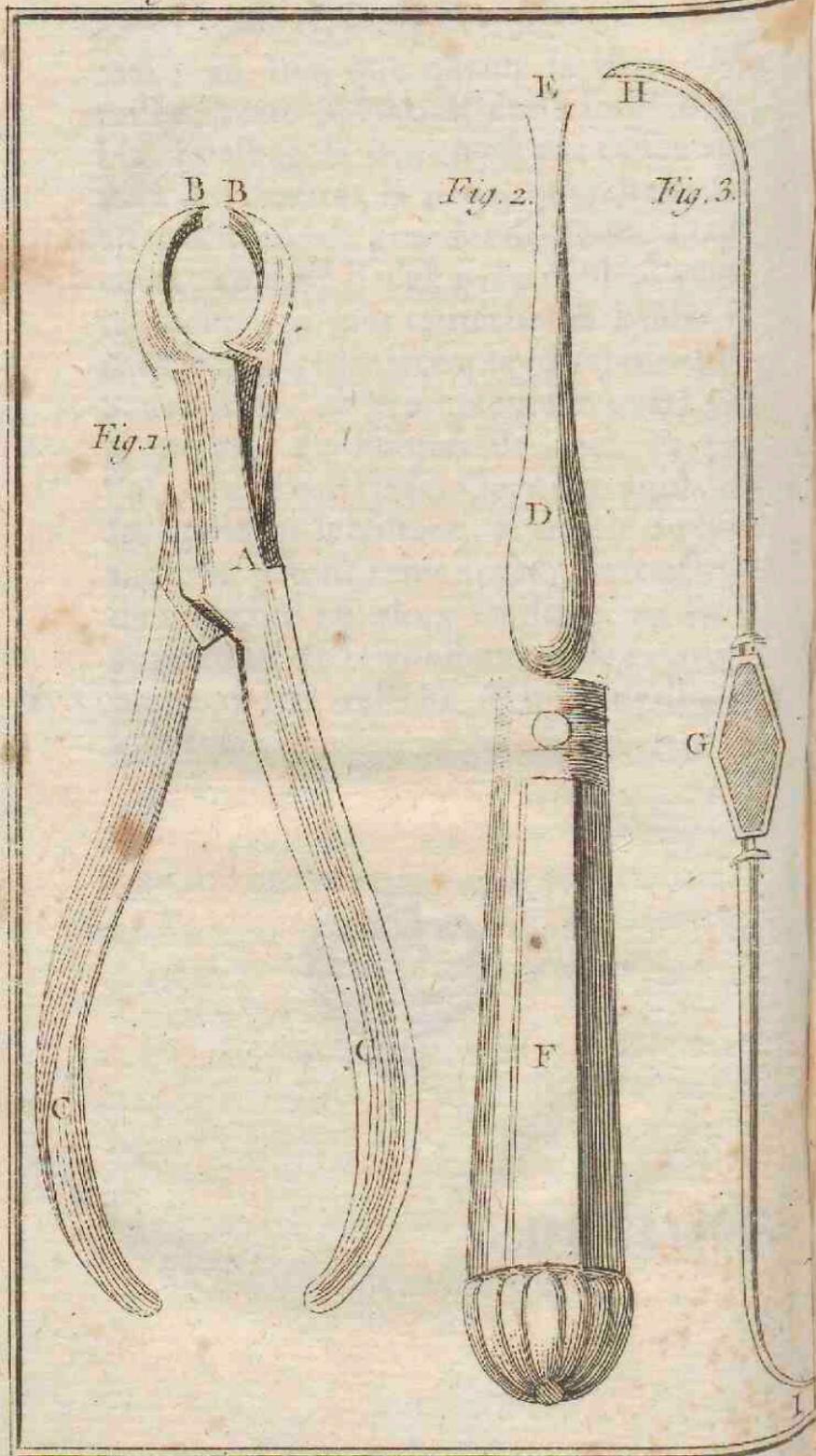
en emporte quelque portion avec la racine sans qu'on puisse éviter ces accidens. On ne peut même quelquefois avec le meilleur pélican emporter de certaines molaires autre chose que la couronne. Quand les dents sont ainsi disposées, ou que la couronne d'une molaire est plus foible que les racines & que l'alvéole, elles se cassent nécessairement dans l'opération : le plus habile Dentiste ne peut ni prévoir ni empêcher cet accident. Enfin, quelquefois il n'est pas même possible de faire sortir dans le moment les racines. Dans tous ces cas, il faut différer & remettre l'opération à quelques jours, ou plus longtemps, quand il ne survient pas de fluxion, pour la faciliter en relâchant ces parties. Dans la suite ces racines se découvrent, sortent au dehors, & sont expulsées tant par le suc osseux qui s'accumule dans le fond de l'alvéole, que par sa contraction naturelle, & cela d'autant plus facilement que les dents de la mâchoire opposée ne peuvent plus empêcher leur prolongement. D'ailleurs, les racines se relâchent & deviennent par ce moyen très-aisées à ôter sans faire presque aucun

mal ; au lieu que quand la dent s'est cassée, cette opération étoit impraticable. Lorsque la dent n'est pas cassée au-delà de la voute, la partie qui reste cause assez souvent de grandes douleurs. Dans ce cas, comme il n'est pas possible d'avoir la racine, il faut cautériser & brûler le cordon, de la maniere que je l'ai marqué. Souvent on est promptement guéri par le moyen du bouton de feu, & par l'usage de l'eau tiède. Quand malgré cela les douleurs subsistent, & que la fluxion survient peu de tems après, l'extraction de la racine est alors facilitée par l'engorgement & le gonflement de sa membrane qui se relâche & qui fait dilater l'alvéole.



EXPLICATION





EXPLICATION
DE LA
DIXIEME PLANCHE.

Fig. I. **L** *La pince droite qui sert à ôter certaines dents.*

A. *Le corps de cet instrument.*

BB. *Les deux extrémités de la pince qui saisit la dent.*

CC. *Les deux extrémités qui servent de manche à cet instrument.*

Fig. II. *Le pouffoir en ciseau.*

D. *Sa tige.*

E. *Son extrémité tranchante.*

F. *Son manche.*

Fig. III. *Sorte de sonde pour s'assurer de la cavité & de la sensibilité d'une dent.*

G. *Son corps.*

H. *Son extrémité plate & pointue.*

I. *L'extrémité opposée arrondie & pointue.*

§. XI.

*Des hémorrhagies qui surviennent après
l'extraction d'une dent.*

L'EXTRACTION d'une dent ou d'une racine peut causer une hémorrhagie qui dure quelquefois long-tems, exténue beaucoup le malade, & peut le mettre dans un état fâcheux, si on ne l'arrête promptement.

Ces fortes d'hémorrhagies, qui sont rares & qui ne dépendent pas du Dentiste, proviennent de ce que l'artere qui porte la nourriture à la dent, ou quelque autre artere, se trouvant considérable, s'est déchirée dans l'opération, ce qu'on ne peut guere éviter lorsqu'on emporte avec la dent quelque portion d'alvéole qui est adhérente à la racine. Or, plus ces vaisseaux ont de diametre, plus ils peuvent fournir de sang, & plus l'hémorrhagie a de durée; cependant ces hémorrhagies, quelques violentes qu'elles soient, s'arrêtent aisément de la maniere que je vais décrire.

Il faut d'abord, sans s'effrayer, enlever les caillots de sang qui sont quelquefois fort gros, pour s'assurer d'où il sort. Si le sang vient du fond de l'alvéole, on a de la charpie toute prête, & l'on en fait un petit tampon, dans lequel est enveloppé un peu de vitriol en poudre. On trempe ce petit tampon dans le vinaigre, ensuite on l'introduit dans le fond de l'alvéole, qu'on acheve de remplir avec de la charpie, trempée aussi dans du vinaigre; il faut que cette charpie excède les bords de l'alvéole pour que les compresses qu'on y applique puissent la comprimer, & l'assujettir au fond de l'alvéole. Ces compresses doivent être d'une largeur proportionnée à la brèche qu'a laissée la dent; elles seront multipliées jusqu'à ce que les dents de la mâchoire, ou au défaut de dents, la mâchoire même opposée, pressent & compriment encore ces compresses qui auront pareillement été trempées dans du vinaigre, afin de les appliquer plus facilement. Si l'hémorrhagie vient du côté de la joue, soit des gencives, soit du corps de la mâchoire, parce qu'on aura emporté quelque portion d'alvéole

qui y étoit adhérente, alors, après avoir enlevé le caillot de sang, on remplit exactement l'alvéole de charpie imbibée de vinaigre, dans lequel on aura fait fondre un peu de vitriol. Ensuite on a une compresse assez longue, large d'environ trois lignes, & assez épaisse, dans laquelle on aura mis & enveloppé du vitriol en poudre: on trempe cette languette dans le vinaigre; on l'applique ensuite le long des gencives, sur l'endroit d'où sort le sang. On met sur la charpie une compresse assez longue pour la renverser sur la languette; on maintient cette compresse en y entassant une seconde & troisième compresse, en sorte que la mâchoire opposée les comprime suffisamment vers le fond de l'alvéole. On fait en même-tems approcher & bien serrer les deux mâchoires l'une contre l'autre, en maintenant toujours la compresse languette au-dehors, en appuyant d'une main sur la joue, à l'endroit où elle fait une élévation. A ce même endroit on applique une autre compresse fort épaisse, large d'environ deux travers de doigt, & longue de quatre; on fait ensuite le bandage appelé le *Chevestre simple*, &

l'on en fait passer les trois tours sur cette compresse. Après tout cet appareil on fait tenir le malade dans un fauteuil commode; là il porte sa main sur le bandage & sur sa joue, & le coude appuyé sur le genou, ou sur le bras du fauteuil, il penche la tête & la soutient sur sa main, jusqu'à ce qu'il soit las de cette attitude. La compression par ce moyen, étant faite exactement, l'hémorrhagie cessera bientôt. Au lieu de vitriol, on peut se servir d'agaric de chêne qui est reconnu pour l'astringent le plus propre à arrêter les hémorrhagies, ainsi que M. Faget l'a prouvé par plusieurs expériences qu'il en a faites à l'Hôpital de la Charité, dans le tems qu'il en étoit Chirurgien-Major.

J'ai eu quelques occasions d'employer l'agaric préparé de la façon que M. Faget l'enseigne, & il m'a parfaitement réussi. J'en remplissois, au lieu de charpie, le trou d'où étoit sortie la dent, & je mettois dessus la compresse de la même manière que je viens de le décrire. L'agaric a l'avantage de n'être point désagréable au goût comme le vitriol. Si

l'hémorrhagie vient de la gencive ou de quelque déperdition de l'alvéole, on applique au lieu de la compresse longue un morceau d'agaric, auquel on donne à-peu-près la même forme, & qu'on assujettit par d'autres compresses & par le bandage convenable.

Voici plusieurs observations d'hémorrhagies que j'ai arrêtées par les moyens que je prescrivis.

OBSERVATION I.

En 1748, le nommé ***, Fripier sur le Pont-neuf, étant venu me trouver, je lui ôtai à la mâchoire supérieure une première petite molaire qui étoit entièrement gâtée, & qui lui faisoit beaucoup de douleur. L'opération se fit avec tout le succès possible, sans le moindre délabrement de gencive ni d'alvéole, & il en sortit très-peu de sang. L'opération faite, il s'en alla, ne saignant déjà presque plus, & un quart-d'heure après, il ne parut pas une goutte de sang. Huit jours s'écoulerent en cet état : le neuvième jour il vint chez moi tout saignant, & il me dit qu'il y avoit plus de

deux heures qu'il perdoit une grande quantité de sang. Je me mis en devoir d'arrêter cette hémorrhagie tardive. Pour cet effet, j'ôtai le gros caillot de sang qu'il prenoit pour un morceau de chair, & quand mon appareil fut prêt, je l'appliquai de la façon que j'ai dit; j'enveloppai dans la charpie le vitriol en poudre, & je mis compresse sur compresse pour que la mâchoire comprimât le tout. Une heure après, ayant ôté les compresses, il ne laissa que le tampon de charpie dont il se débarrassa le sur-lendemain, & l'hémorrhagie n'est plus revenue.

On trouvera surprenant, sans doute, qu'au bout de neuf jours il soit survenu une pareille hémorrhagie. L'artere qui la produisoit se déchargeoit sûrement dans l'alvéole, mais je ne puis croire qu'elle vînt du fond de cet alvéole même. La nature est sujette à tant de variations, que c'étoit apparamment une singularité dans la route de cette artere, qui, au lieu d'entrer dans l'alvéole par le fond de cette cavité, y entroit du côté qui répond à la joue. Or, comme il n'est guere possible d'ôter les petites molaires

sans écarter plus ou moins l'alvéole ; l'écartement que je fis avoit comprimé cette artère au point d'empêcher pendant neuf jours le sang de sortir ; mais les parties écartées s'étant rapprochées peu-à-peu , comme c'est l'ordinaire après l'extraction d'une dent, & l'artere n'ayant plus été comprimée , l'effort du sang aura fait sortir le caillot & l'hémorrhagie s'en fera suivie. En effet, il n'y a guere d'apparence que quelque artère qui entroit dans la lame écartée de l'alvéole , ayant été distendue & ses membranes déchirées , il se soit fait un anévrisme.

On pourroit encore attribuer cette hémorrhagie singuliere à la suppuration , qui aura fait tomber le caillot de sang ; car , il faut remarquer que les extrémités des vaisseaux qui parcourent les parties osseuses , se froncent & se bouchent plus lentement que dans les parties charnues , & comme , 24 heures après l'extraction d'une dent , il survient toujours une légère inflammation , tant à la gencive qu'à l'alvéole , le sang alors se porte beaucoup plus abondamment dans ces parties ; ce qui fait que les hémorrhagies
qui

qui doivent arriver après l'extraction d'une dent, sont plus fortes au bout de douze heures, ou de vingt-quatre heures, qu'un quart-d'heure après. Quant à celle-ci, il faut avouer que je n'en avois jamais vu survenir une pareille au bout de neuf jours. Au reste, quelle que soit la cause de cet étrange retardement, le fait est aussi vrai, qu'il est sur que j'ai fait cesser dans le moment l'hémorragie, & qu'elle n'est plus revenue.

OBSERVATION II.

Au mois de Juillet 1750, M. *** ; demeurant dans la même maison que moi, avoit à la mâchoire supérieure une première grosse molaire cassée depuis fort long-tems par la carie qui l'avoit minée : il y restoit trois racines qui vinrent à lui faire de vives douleurs suivies d'une fluxion assez considérable. M. Boulanger, Maître Chirurgien, lui fit mettre les cataplasmes convenables sur la joue qui étoit d'une grosseur monstrueuse. Ensuite après l'avoir saigné deux ou trois fois, il lui fit faire usage du lait tiède qui fait très-bien en pareil cas

Ces remèdes n'empêcherent point qu'il ne se fît d'abord un épanchement, & enfin un abcès au haut de la gencive du côté de la joue. M. Boulanger ouvrit cet abcès pour évacuer la matière; il en sortit peu de sang, mais beaucoup de pus fort épais & fort noir. J'allai voir ce jour-là le malade, comme voisin. Il me parla de ses maux, ce qui me donna occasion de regarder sa bouche. A la seule inspection, je le blâmai fort de n'avoir pas fait ôter plutôt les racines d'où provenoit tout le mal; j'ajoutai qu'il falloit même ne pas avoir égard à la fluxion, & que le plutôt qu'il pourroit faire faire cette opération seroit le meilleur, parce que cessant la cause, la maladie cesseroit. Il me répondit qu'il n'osoit presque plus se faire tirer aucune dent, parce que toutes les fois qu'on lui en avoit ôtées, il lui étoit survenu une hémorrhagie considérable, & qu'à l'extraction de la dernière qu'il s'étoit fait tirer en province, il avoit perdu une grande quantité de sang, ce qui l'avoit extrêmement affoibli. Je l'assurai qu'il n'avoit rien à craindre, & que si par hasard il venoit une nouvelle hémor-

rhagie, je l'arrêteroïis auffi facilement qu'une fignée du bras. Sur cette promesse, il consentit à se faire tirer ses racines après la fluxion, s'il en ressentoit des douleurs. Cinq jours se passerent depuis qu'on eût ouvert le petit dépôt, sans que le malade fût soulagé, ni même que sa fluxion parût diminuée. Comme je le voyois tous les jours, je lui disois chaque fois que sa guérison dépendoit de l'extraction des racines. Enfin, voyant qu'il souffroit toujours, & se sentant exténué, parce qu'il y avoit déjà neuf jours qu'il ne vivoit que de bouillon, il se détermina à l'opération. J'ôtai sans effort trois racines qui se trouvoient fort relâchées par l'épanchement fait dans l'alvéole & aux environs, pendant l'extraction. Il sortit du pus, puis un sang fort noir & fort épais. Un demi-quart-d'heure après, le sang cessa totalement, & la fluxion diminua à vue d'œil. Mais, au bout de quatre jours, on me fit lever à quatre heures du matin pour secourir le malade, qu'une affreuse hémorrhagie venoit de surprendre. J'allai dans l'instant chez lui, je le trouvai baigné de sang dans son lit, où on l'auroit pu

ramasser par caillots avec la main; ainsi l'on peut juger s'il en avoit beaucoup perdu. Je me mis donc en devoir d'arrêter ce sang. Comme j'avois apporté une petite pierre de vitriol, j'en ratiffai suffisamment, & je l'enveloppai dans de la charpie que je trempai dans le vinaigre. Je fis ensuite plusieurs petites compresses, & quand tout fut prêt, j'ôtai les caillots de sang de sa bouche. Lorsque je fus pour porter le petit tampon de charpie dans l'alvéole, je vis que le sang ne venoit point de-là. J'écartai donc la levre & la joue, & je m'aperçus que le sang sortoit de l'ouverture que la lancette avoit faite à la gencive, pour donner une issue à la matiere épanchée. Alors je fis un autre appareil; je taillai une compresse en languette, dans laquelle j'enveloppai du vitriol en poudre que je trempai dans le vinaigre; je l'appliquai sur l'ouverture qui n'étoit pas plus grande que celle qu'on fait d'ordinaire pour une saignée. Cette compresse bien ajustée, c'est-à-dire, couchée le long des gencives & sur l'ouverture, je la fis maintenir par un garçon. J'en mis une autre fort épaisse & seche sur la

joue vis-à-vis de la première, puis j'assujettis l'une & l'autre avec le bandage nommé *monoculus*, mais dont les tours étoient plus ferrés & plus multipliés que celui qui se fait ordinairement. J'opérai de cette manière une compression assez forte. Je fis mettre ensuite la main du malade sur sa joue & sur le bandage, de façon qu'il y reposoit sa tête, en appuyant le coude sur son oreiller, ce qui augmentoit encore la compression, & l'hémorragie fut arrêtée dans le moment. Il garda cette situation pendant un quart-d'heure, & il ne vint plus de sang. Douze heures après, je lui ôtai le bandage, & ne lui laissai que la languette, qui étoit sur la gencive & sur l'ouverture d'où sortoit le sang: dès la nuit suivante, elle tomba d'elle-même, sans qu'il parut de sang davantage.

Cette hémorragie ne paroît pas moins étonnante que la première. Comment, au lieu de venir immédiatement après le coup de lancette, ne s'est-elle déclarée que neuf jours après? Pour expliquer cette espèce de phénomène, il faut observer 1°. que le sujet étoit extrêmement replet & sanguin; 2°. que dans le tems

de la saignée la fluxion étoit si forte, qu'elle empêchoit le cours du sang par la compression que le fluide humoral arrêté & épanché faisoit aux artères, de façon qu'alors la circulation se faisoit très-difficilement, parce que la pulsation de l'artere étoit si foible qu'elle n'empêchoit pas le caillot de sang d'en boucher l'ouverture. Or, la fluxion étant dissipée par l'extraction des racines, l'artere cessa d'être comprimée, & le sang força le caillot qui bouchoit l'ouverture de ce vaisseau : de-là le retard de l'hémorrhagie & son éruption subite.

OBSERVATION III.

M. l'Abbé***, demeurant sur le Quai de la Mégisserie, se fit ôter au mois de mai 1750, à la mâchoire inférieure, une grosse dent qui étoit la dernière molaire. Cette dent qui avoit été fort tardive, s'étoit gâtée peu de tems après sa sortie, & elle s'étoit cassée dans l'extraction, sans qu'il y eût de la faute du Dentiste, parce qu'elle étoit fort reculée au fond de la bouche, & logée, pour ainsi dire, derrière l'apophyse

coronoïde; ce qui arrive quelquefois, quand la mâchoire n'a pas assez d'étendue pour loger les dernières dents. Depuis que celle-ci fut cassée, il sortit un peu de sang pendant tout le jour. Cependant le malade se coucha, & même dormit assez bien. Mais, s'étant éveillé vers les cinq heures du matin, il fut très-surpris de se trouver la bouche, pleine de sang, & d'en voir une grande quantité dans son lit. Il se leva fort effrayé, & se rinça plusieurs fois la bouche avec du vinaigre & de l'eau; mais le sang continuant toujours à couler, il s'informa où il pourroit aller pour faire remédier à cet accident. On l'envoya chez moi à sept heures du matin: j'examinai l'endroit d'où sortoit le sang, & je m'appéçus qu'il restoit encore environ les trois quarts des racines de la dent cassée. Je lui dis que, s'il étoit possible d'ôter les débris de ces racines, l'hémorragie s'arrêteroit sur le champ d'elle-même; mais que le succès étoit fort douteux, & que je ne voulois pas tenter une opération qui le feroit beaucoup souffrir inutilement. Je me contentai donc d'arrêter son hémorragie,

de la même manière que j'avois arrêté les précédentes. Je lui recommandai seulement de garder tout l'appareil jusqu'à midi, d'ôter alors les compresses, & de laisser la charpie; ce qu'il fit ponctuellement. Il dîna à son ordinaire, en observant de ne manger que du côté qui n'étoit point malade, & soupa le soir. Mais le petit tampon de charpie qui n'étoit appliqué que sur une racine étant tombé, le sang revint. Il accourut aussitôt chez moi : j'arrêterai de nouveau le sang, & je lui appliquai le bandage appelé la *fronde*, d'abord pour plus de sûreté, & puis afin que la compression se fit également pendant le sommeil. Il passa la nuit sans qu'il vînt de sang. Le lendemain matin il ôta le bandage & les compresses : la charpie tomba aussi dans le jour, sans qu'il parût une goutte de sang; enfin, il se coucha le soir, & s'endormit tranquillement. Mais le matin il s'éveilla à six heures encore plein de sang; il se leva & vint chez moi au plus vite. Voyant donc que cette hémorragie revenoit toujours, & qu'on ne pouvoit avoir les racines, j'appliquai plusieurs fois le bouton de feu sur les vais-

seaux; je pris ensuite une aiguille à tricoter que je courbai, & je la portai jusqu'à trois fois sur les mêmes vaisseaux & dans le canal; enfin, je fis entrer un petit tampon de charpie dans le canal de la racine d'où le sang sortoit; je mis par-dessus un autre tampon de charpie & les compresses à l'ordinaire, en faisant appuyer & joindre les deux mâchoires. Le sang fut si bien arrêté, qu'il n'est plus revenu depuis.

§. XII.

*Des fluxions qui suivent l'extraction
d'une Dent.*

APRÈS l'extraction d'une dent, il survient quelquefois une fluxion occasionnée, soit par la disposition du sujet, soit par les éclars qui se font à l'alvéole par le déchirement de la gencive, ou par les adhérences de l'alvéole avec les racines de la dent, soit par la mauvaise conformation des racines mêmes, soit enfin parce qu'on se sera imprudemment exposé à un air trop froid après l'opération. Dans tous ces cas, il faut

rafraîchir le malade, & lui faire les remèdes que j'ai prescrits en traitant des fluxions. Un remède assez bon qu'il y faut joindre, c'est de faire recevoir au malade la fumée d'eau bien chaude. On le place auprès du vase, la tête enveloppée, de façon que toute l'évaporation s'y porte directement & la pénètre bien.

Il peut arriver qu'après l'extraction d'une dent la fluxion qui étoit déjà commencée augmente, sans qu'il se soit fait de délabrement ni à l'alvéole, ni à la gencive. Cependant, si l'on n'avoit pas ôté cette dent, si l'on eût voulu laisser passer la fluxion, elle seroit devenue si considérable qu'elle ne se seroit terminée que par un abcès : au lieu que la dent étant ôtée dans le tems que commençoit la fluxion, le sang que l'opération fait sortir de l'endroit même qui étoit engorgé, fait diminuer cette fluxion au moins des trois quarts, & souvent éviter l'abcès.

Quand la fluxion est toute formée, pourvu que le malade puisse ouvrir la bouche autant qu'il est besoin, il ne faut pas attendre qu'elle soit passée. En ôtant la dent, l'abcès crève, & sort par l'al-

véole. Ainsi l'on évite par-là qu'il ne perce en dehors, & que la plaie restant fistuleuse ne défigure le visage par des cicatrices. On empêche aussi que le séjour de la matiere ne fasse des progrès & quelque désordre à la mâchoire. Il y a de plus cet avantage, que la dent alors est très-aisée à ôter, parce que ses racines sont relâchées par le pus qui les inonde. La fluxion disparoît donc, & le dépôt se vuidant presque toujours par l'ouverture que la dent laisse, le malade est promptement soulagé.

Si le dépôt est considérable, sur-tout à la mâchoire inférieure, quoique la dent soit ôtée, il est quelquefois nécessaire d'ouvrir la tumeur au dedans de la joue, ou de se servir de compresses expulsives, pour accélérer l'évacuation de l'abcès & fermer promptement le sac. Quand l'abcès se porte au-dehors, on y fait un bandage convenable, pour n'être point obligé de l'ouvrir. Il est donc contraire à l'expérience & très-faux, comme on le pense vulgairement, qu'on ne doive point ôter une dent pendant que la fluxion dure. Quelques

Observations suffiront pour détruire ce préjugé.

OBSERVATION I.

La petite fille de M. * * *, Marchand de galons, âgée de trois ans & demi, ne faisoit depuis huit jours que crier sans cesse, & sa joue devint tellement enflée, qu'on m'envoya chercher pour visiter sa bouche. A l'inspection je trouvai que deux molaires nouvellement sorties étoient gâtées l'une à côté de l'autre, par la fluctuation de l'humeur qui faisoit gonfler la gencive. Je dis aux parens qu'il falloit ôter les deux dents, sans avoir égard à la fluxion, pour empêcher que l'abcès ne percât en dehors, & ne laissât quelque cicatrice qui défigureroit l'enfant, les glandes se trouvant très-dures & très-enflées sous la gorge. Je fis donc tenir la petite fille, & je tirai les deux dents. Pendant l'opération, l'abcès crêva; la matiere fit même un jet qui alla jusqu'à mon visage, & elle fut totalement évacuée de l'alvéole, de la gencive, & des environs

des racines. Je fis mettre ensuite sur la gorge de l'enfant les cataplasmes convenables, pour dissiper l'engorgement des glandes. Le jour même cette petite fille se trouva parfaitement soulagée, ses cris cessèrent, & elle reposa plusieurs heures. Le lendemain la fluxion disparut, & les glandes furent désenflées. Cet exemple fait voir que, si on avoit attendu que la fluxion fût passée, l'abcès n'auroit pas été guéri, ni si promptement, ni avec le même succès.

Cette Observation prouve encore que les dents des enfans, dès leur plus tendre enfance & aussi-tôt qu'elles ont percé, ont besoin de l'œil du Dentiste.

OBSERVATION II.

Sur un dépôt formé dans le sinus maxillaire.

Un fils de M. D***, Avocat au Parlement, de l'âge d'environ douze ans, avoit une première petite molaire supérieure qui étant gâtée lui causa une fluxion, & un dépôt dans le sinus maxillaire.

laire. Je fus mandé pour voir le malade : je trouvai la petite molaire en mauvais état, & ne doutant point que ce ne fût elle qui produisoit les accidens, je ne balançai point à l'ôter. Mais il fallut auparavant combattre le préjugé du pere, qui croyoit que l'on n'ôtoit point de dents pendant une fluxion. Cependant, comme j'avois la confiance, on s'en remit à moi, & par conséquent j'eus la liberté d'agir. J'ôtai donc la dent gâtée, & par le trou que sa racine occupoit, il sortit quantité de matiere séreuse. L'extraction faite, j'appuyai un peu sur la tumeur; elle rendit encore beaucoup de matiere, & quand tout fut évacué, je laissai aller les choses au gré de la nature. Comme il s'étoit formé un dépôt considérable dans le sinus maxillaire, il se vuïda par le trou de la racine pendant & après l'opération. Ce trou se boucha, comme c'est l'ordinaire, en peu de jours; mais les parois du sinus, du côté de la joue, s'étoient tellement dilatés par la quantité du fluide & par la durée de son séjour, que ce sinus avoit perdu son ressort, ce qui fit que le sac se remplit de nouveau. En effet, quelques jours après

je retrouvai le sinus aussi plein que la première fois. Voyant donc que la joue à côté du nez étoit toujours fort grosse, je sentis la faute que j'avois faite de ne pas avoir mis dans le trou de la racine une tente assez longue, pour aller jusques dans le sinus; comme aussi de ne pas avoir fait une compression sur la joue & sur la tumeur, afin que par le moyen des compresses & du bandage la matiere expulsée prit son cours par le trou que la tente entretenoit. Je tâchai de réparer cette faute, en ouvrant le sinus près de la levre au haut de la gencive, comme étant la partie la plus déclive. Je n'eus pas grande peine à y faire entrer le bistouri, parce que la partie offense s'y trouvoit fort mince & faisoit une saillie en cet endroit. L'ouverture faite, j'y mis une petite tente pour empêcher qu'elle ne se fermât. J'appliquai sur la joue & sur la tumeur des compresses & un bandage. Le lendemain j'ôtai la tente; je la renouvelai pendant plusieurs jours, & chaque fois je faisois sortir le pus qui s'étoit amassé. Quand le sinus eût repris sa forme naturelle, & que la tumeur fût entièrement dissipée, j'ôtai la tente, &

je recommandai de continuer la compression sur la joue, pour éviter que la lymphe séreuse qui arrose ordinairement le sinus s'y amassant en trop grande quantité n'en écartât de nouveau les parois. On négligea de faire cette compression, & il reparut une petite tumeur qui dura pendant plus de six semaines; mais qui se dissipa peu-à-peu par l'application d'un petit bandage qu'on mettoit le soir au malade.

J'ai vu plus d'une fois le même cas: j'ai toujours trouvé que ces sortes de dépôts étoient produits par la même dent, & que le sinus étoit ouvert au fond de l'alvéole à l'extrémité de la racine. C'est pourquoi, après avoir ôté la dent, je pris le parti de faire fortir le fluide, & de mettre une tente assez longue pour aller jusqu'au sinus. Mais, quoique j'eusse attaché cette tente avec un fil aux dents voisines, le bandage expulsif & la présence du fluide la dérangeoient toujours, de sorte que le sinus se formoit trop tôt; ce qui m'obligea une fois de le rouvrir par le trou de l'alvéole que la tente avoit conservé. Je portai une petite éponge dans l'alvéole

& à l'entrée du sinus. Pour pouvoir la retirer quand je voudrois, je l'avois auparavant attachée à un fil assez fort qui s'entortilloit à une dent voisine. Je pansois tous les jours le malade, en retirant l'éponge que je renouvellois à chaque pansement, & c'est ainsi que je l'ai guéri. J'ai cependant encore remarqué un autre inconvénient que produisent l'éponge & la tente. Pour empêcher celle-ci de sortir, il faut qu'elle ait un certain volume alors elle bouche l'ouverture, & la matiere qui s'amasse, ne s'évacue qu'à chaque fois qu'on l'ôte. L'éponge d'un autre côté se gonfle, en s'imbibant de la matiere, & bouche l'ouverture, en sorte que la compression peut difficilement rapprocher les parois osseux. De plus, & la tente & l'éponge donnent un mauvais goût dans la bouche. Le remede à cet inconvénient, est de panser souvent le malade & de les changer chaque fois. Mais le séjour du fluide, pour peu qu'il y en ait, est toujours un grand obstacle à la prompte guérison du sinus. Si après l'extraction de la dent, on s'en tient à la compression, & que le dépôt soit considérable, l'alvéole se resserre & se

bouchera même, ainsi que la gencive, en très-peu de tems. Le fluide alors ne pourra s'évacuer entièrement, ce qui produira à côté du nez une élévation qui reste long-tems, & défigure le visage, sans faire à la vérité beaucoup de douleur. Pour remédier à cet inconvénient, j'ai imaginé une canule de plomb, (cette canule est représentée à la pl. IX.) assez longue pour entrer dans le sinus, & y rester. Je l'attache de deux côtés aux dents voisines, par le moyen de deux petites avances assez minces qui se renversent & s'appliquent sur les dents. Une seule dent suffit pour assujettir cette canule, au moyen d'un fil qui s'engage dans les trous de ses avances. Ainsi le fluide coule par la canule, & sort à mesure qu'il s'épanche dans le sinus maxillaire. D'un autre côté, la compression qu'on fait en dehors sur la joue produit plus d'effet, & remet promptement ce sinus dans son état naturel. Il n'est question que de laisser cette canule sept à huit jours : les parties osseuses reprennent bien-tôt leur ressort. Après que la canule est ôtée, il faut cependant continuer pendant quelques jours de

comprimer encore la joue. L'avantage de cette canule, est de ne pouvoir se déranger, & de ne communiquer à la bouche aucun mauvais goût ni aucune odeur. J'ai plus d'un garant de son succès; mais je me borne à l'observation suivante.

OBSERVATION III.

Au mois d'Août 1751, un Ouvrier, demeurant rue Phelipeaux, chez un Coutelier, vint chez moi, pour se faire ôter une dent: c'étoit une premiere petite molaire de la mâchoire supérieure. Cette dent qui étoit fort gâtée lui avoit causé six mois auparavant une violente fluxion; de plus, il s'étoit formé dans le sinus maxillaire un dépôt très-considérable qui le défiguroit beaucoup, & il avoit à côté du nez une tumeur qui augmentoit de jour en jour. Je lui ôtai donc la dent, & après avoir évacué la matière qui étoit fort abondante, je lui appliquai ma canule de plomb, avec un bandage pour rapprocher les parois du sinus qui étoit fort dilaté. Quelques jours après je lui ôtai la canule, & je lui recommandai bien de continuer encore

quelques jours à comprimer sa joue. Il n'en fit rien, & cependant le sinus revint dans son état naturel; en sorte que le dixieme jour on ne s'appercevoit plus de la moindre chose, & qu'il fut parfaitement guéri.

§. XIII.

Dépôts, abcès, & engorgemens des canaux dentaires, provenant de Dents usées, agacées, &c.

Les dents usées, gâtées, agacées produisent quelquefois dans les canaux dentaires de petits abcès & des engorgemens, qu'il seroit dangereux de négliger. En voici quelques exemples.

OBSERVATION I.

La Femme-de-Chambre de Madame de * * *, demeurant à l'Hôtel de Longueville, vint il y a quelque tems chez moi. Elle souffroit beaucoup depuis plusieurs jours d'une incisive qui étoit gâtée, & vouloit la faire ôter sur le champ.

Mais ayant reconnu la cause du mal, je me contentai de lui trépaner sa dent. Il en sortit quelques gouttes de matiere sanguinolente, & elle se trouva guérie. Elle a par ce moyen conservé sa dent qui a ensuite été plombée, & n'a pas ressenti de nouvelles douleurs.

OBSERVATION II.

Un Suisse du vieux Louvre, grand fumeur, avoit à la mâchoire inférieure une canine fort usée par le tuyau de la pipe qu'il avoit sans cesse à la bouche. Cette dent, qui n'étoit nullement gâtée, devint tout-à-coup fort douloureuse. Il souffrit patiemment pendant quelques jours; mais enfin il prit le parti de se délivrer de sa dent, & il vint pour cet effet me trouver. Aussi-tôt que j'eus reconnu la source du mal, je lui trépanai sa canine; il sortit du canal dentaire quelques gouttes de pus, & comme la gencive étoit un peu gonflée vers la racine, en pressant cette tumeur, le pus sortit par le trou du trépan, ce qui fit disparoître la tumeur, sans qu'il fût besoin de l'ouvrir: ainsi le malade se trouva guéri. Je bouchai quelques jours après

avec du plomb le trou qu'avoit fait le trépan, & je recommandai au fumeur de garnir le tuyau de sa pipe avec un linge, pour l'empêcher d'user sa dent davantage. Le trépan qui me sert ordinairement pour faire cette opération est représenté à la planche XII.

OBSERVATION III.

M. de ***, avoit deux incisives inférieures fort usées, qui étant venues à lui causer beaucoup de douleur, l'obligèrent d'avoir recours à moi. Je reconnus bientôt, par la rougeur que je vis au-dessus du canal à l'endroit usé, que le mal provenoit de l'inflammation qui s'étoit formée dans le cordon, ainsi je perforai ces deux dents, j'en fis sortir du sang en détruisant le cordon, & le malade fut guéri en moins de vingt-quatre heures.

OBSERVATIONS IV & V.

M. L***, demeurant à la Place des Victoires, avoit plusieurs dents usées: une canine inférieure entre-autres devint si sensible, que l'approche des alimens & la rencontre de la dent opposée y

y produisent une sensation douloureuse, enforte qu'il avoit beaucoup de peine à manger. Il me vint voir, & à la seule inspection, je saisis la cause du mal. Je préparai un bouton de feu; je lui cautérisai sa dent qui fut parfaitement guérie sans autre remede, & depuis il s'en sert comme des autres. Quelques tems après je lui trépanai une autre dent, pour donner du jour au fluide qui s'y trouvoit épanché, & la guérison fut aussi prompte.

Un Officier de Marine avoit aussi les dents usées. Une canine d'en haut surtout lui faisoit sentir en mangeant, depuis quinze jours, un agacement fort incommode. Je lui passai de même à plusieurs reprises sur l'endroit sensible le cautere actuel, & je raccourcis un peu avec la lime la dent opposée qui détruisoit la canine: il fut entièrement guéri.

OBSERVATION VI.

M. B***, avoit une premiere petite molaire venue depuis peu qui lui faisoit beaucoup de douleur, sans être gâtée ni altérée en aucune façon. Il vint chez moi

pour se la faire ôter. L'ayant trouvé très-peu relâchée & fort saine, je lui conseillai de se faire saigner, & de tenir le plus souvent qu'il pourroit du lait tiède dans sa bouche, ce qu'il fit régulièrement. Deux jours après il se trouva bien guéri sans autre remède.

OBSERVATION VII.

Un apprentif du Sieur ***, Sellier ; vint chez moi pour se faire ôter une petite incisive de la mâchoire inférieure, dont il souffroit beaucoup depuis quelques jours. Ne trouvant point cette dent gâtée, mais seulement relâchée & fort douloureuse, je lui demandai s'il n'avoit point reçu quelque coup. Comme il m'assura qu'il n'y avoit aucun accident de cette espece, je portai la sonde entre la gencive, en appuyant un peu sur l'extrémité de la dent : il sortit aussi-tôt de la matiere d'entre la gencive & la racine. Cette matiere étoit renfermée entre la racine même & l'alvéole, par les attaches de la gencive qui embrassoient le collet de la dent. Quand
par

par le moyen de la sonde j'eus désuni ces parties, la matiere trouvant du jour fut toute évacuée à l'instant. Je recommandai au malade de se rincer souvent la bouche avec du vin miellé : deux jours après il revint me voir tout-à-fait guéri ; & sa dent qui est devenue très-solide ne lui a plus fait aucun mal.

Passons à la transplantation des dents ; dont plusieurs auteurs avant moi ont recommandé la pratique , mais dont le succès est toujours un problème pour bien des gens.

§. XIV.

Maniere de transporter une dent d'une bouche dans une autre ; circonstances à observer pour le succès de cette opération.

IL y a trois choses à considérer dans la transplantation des dents. 1°. Les dispositions de la personne sur laquelle il s'agit d'opérer. 2°. Celle de la dent qui doit remplacer la dent malade. 3°. Le procédé du dentiste. Il faut donc

1°. que le sujet soit d'une bonne santé ; que la gencive & l'alvéole de la dent malade ne soient point appauvris ; que cette dent en l'état qu'elle est, soit solide & bien convertie par la gencive , & qu'elle ne soit point trop adhérente à l'alvéole , parce que , si quelque portion s'en détache , l'opération ne peut se faire. Il faut aussi que le malade observe de point en point ce qui lui sera prescrit , après l'opération. 2°. La dent destinée à remplir la place de la dent malade doit être précisément de la même espèce : il faut même que la racine de cette dent ait à peu près le volume de celle qu'elle va remplacer ; mais en tout cas il vaut mieux qu'elle soit un peu plus grosse & un peu moins longue. C'est pour cela que , quand on fait cette opération , il est bon de s'assurer de plusieurs sujets , Savoyards ou autres ; afin que si la dent de l'un n'est pas convenable on la lui remette , pour qu'il n'en soit point privé , & de pouvoir en essayer plusieurs , jusqu'à ce qu'on en trouve une à peu près conforme à celle qu'on veut remplacer. Mais comme il est bien difficile de trouver des dents étrangères

exactement du même volume que celles dont elles doivent occuper la place, il vaut beaucoup mieux qu'une dent transplantée entre un peu de force qu'avec trop d'aisance, & que le collet de cette dent se trouve vers l'entrée de l'alvéole, que hors de la gencive. Si cependant sa racine se trouve trop longue & trop grosse, & qu'on ne soit point à portée de choisir une dent mieux proportionnée, il faut alors diminuer de sa grosseur & de sa longueur; mais les dents ainsi travaillées reprennent ordinairement assez mal. Quand c'est le corps de la dent qui est trop long & trop épais, il faut, avant que de la placer, le raccourcir & le diminuer sur sa face interne, sur-tout vers son extrémité, afin que cette dent n'essuye point le choc des dents opposées, ce qui l'ébranleroit & l'empêcheroit de reprendre parfaitement, sur-tout quand les deux mâchoires se croisent & chevauchent l'une sur l'autre, comme il arrive assez souvent. Lorsque la dent est bien en place, & qu'elle est encore exposée au choc des dents opposées, il faut alors raccourcir

celles-ci de façon qu'elles ne l'atteignent plus.

Pour bien faire cette opération, on commence par déchausser la dent qu'on veut remplacer, & celle qui doit occuper sa place; ensuite on ôte la dernière avec toutes les précautions que j'ai ci-devant prescrites, & puis on ôte la dent malade. La place faite, on y remet sur le champ la dent étrangère que l'on fait entrer peu à peu, jusqu'à ce qu'elle soit bien encastrée dans l'alvéole où elle doit être reçue. On appuie alors quelque tems avec le doigt sur l'extrémité de cette dent, afin d'en contenir la racine dans le fond de l'alvéole, pendant qu'on presse de l'autre main la gencive qui doit la fertir. Il ne reste plus après cela qu'à faire mordre au sujet sur la dent remise un petit morceau de liège, & à lui faire garder quelque tems dans la bouche un peu d'eau appropriée à cette opération. Mais le malade doit avoir soin que la liqueur baigne la dent: il ne s'agit pour cet effet que de baisser la tête, parce que c'est ordinairement à la mâchoire supé-

rieure que cette opération se pratique. Dans ma dernière Lettre qui a pour titre, *Eclaircissement, &c.* on trouve le détail de cette opération telle que je l'ai faite à Madame la Comtesse de * * * *. & voici encore trois Observations qui en confirment les avantages.

OBSERVATION I.

IL y a environ quatre ans que la Demoiselle * * * *. Danseuse à la Comédie Française, avoit une petite incisive fort gâtée qui la faisoit beaucoup souffrir. Je la lui ôtai, & j'en substituai une pareille provenant d'un petit Savoyard qui faisoit ses commissions. Cette dernière dent s'étant trouvée plus grosse & plus longue par la racine que celle dont elle devoit prendre la place, je fus obligé de la diminuer & de la raccourcir, Malgré cette diminution, elle reprit & elle est restée jusqu'à sa mort arrivée depuis peu de tems.

OBSERVATION II.

Une Dame de considération de Falaise, en Basse-Normandie, avoit une petite incisive à la mâchoire supérieure que la carie avoit minée, de façon qu'elle se cassa, & qu'il ne resta plus que la racine. Cette Dame vint exprès à Paris pour se faire mettre une autre dent, & elle me fut adressée. Après avoir ôté la dent d'un Savoyard, j'enlevai la racine en question, mais à l'examen que j'en fis, je la trouvai noire, & le périoste tellement appauvri, que je doutai du succès de l'opération, ce que je ne dissimulai point aux personnes qui accompagnoient la dame, Cependant je plaçai la dent du Savoyard, & je fus obligé de l'ôter à l'instant pour la rétrécir & pour diminuer de sa longueur. Lorsqu'elle fut ajustée, je la remis en place, & elle reprit parfaitement, malgré une fluxion qui survint le neuvième jour de l'opération: fluxion qu'on ne peut attribuer qu'au peu de précaution de la dame qui s'exposa dès l'instant même à la promenade au grand air, mais qui ne dura que deux

jours. J'avois prévenu la malade que cet accident empêcheroit la dent de reprendre ; mais aussi-tot que la fluxion fut passée, je la vis avec étonnement se raffermir de jour en jour, sans oser pourtant me promettre qu'elle fût jamais bien solide. Cette Dame, au bout de quelques jours, étant retournée en Province, je la priai de me donner des nouvelles de sa dent. Environ six mois après elle m'écrivit qu'elle étoit parfaitement reprise, & aussi solide que les autres. Ce sont les termes de sa lettre

Je reçus encore au bout de deux ans une seconde Lettre de cette Dame, par laquelle, en me consultant sur quelques autres objets fort étrangers à celui-ci, elle me marquoit que sa dent remise étoit toujours très-solide.

J'ai fait il y a environ un an la même opération à une Demoiselle en présence de M. *Borie*, Docteur en Médecine. La dent qui étoit une petite incisive supérieure a de même parfaitement repris, sans le moindre accident, & elle est maintenant très-solide.

Voici une autre opération plus surprenante encore & qui réussit quand

elle est bien faite , mais moins souvent que la précédente. Elle consiste à substituer une dent seche à une dent fraîchement ôtée. On conçoit qu'il faut aussi choisir une dent de la même espece que celle qu'on veut remplacer ; mais la racine en doit être un peu plus grosse , de sorte qu'elle entre un peu de force , en suivant pour tout le reste ce que j'ai prescrit pour la transplantation des dents vives. Une chose essentielle à observer , avant que de placer une dent seche , c'est de faire avec une lime tout autour de sa racine plusieurs entailles d'un demi-tiers de ligne de profondeur , afin que l'alvéole , soit par son approche , soit par le moyen de son prolongement , puisse remplir ces entailles , ce qui rend ces sortes de dents très-solides. C'est ce que j'ai moi-même éprouvé , & les deux faits suivans en font foi.

OBSERVATION I.

UNE Demoiselle qui apprenoit à coëffer il y a environ trois ans chez M. Dubois , demeurant sur le Quai de l'E-

cole, avoit une grande incisive extrêmement difforme & gâtée qui lui causoit beaucoup de douleur. Après avoir ôté sa dent, je la remplaçai par une dent sèche dont j'avois piqué la racine, & cette dernière ayant repris une parfaite solidité, se maintient aussi bien que ses voisines.

Cependant la bonne foi m'oblige d'avouer que de trois personnes sur qui j'ai tenté cette opération, elle ne m'a réussi que sur celle-là. Mais voici un fait qui confirme le précédent.

OBSERVATION II.

MADemoiselle *** Marchande de Perles, rue S. Denis, souffroit depuis environ douze jours de très-vives douleurs d'une canine supérieure du côté droit, qui étoit gâtée. Elle alla trouver il y a environ 13 ans, le Sieur Foucou, Coutellier, demeurant alors rue de la Huchette, & depuis retiré à Marseille. Comme le sieur *Foucou* se mêloit de la profession de Dentiste, Mademoiselle *** le pria de lui ôter sa dent, & de lui en remettre une autre à la place.

Le Sieur Foucou lui ôta sa dent, lui remit une dent seche qu'il choisit parmi un grand nombre dont il avoit provision, & ne manqua pas de faire des entailles à la racine. La Malade revenue chez elle se jeta dans un fauteuil, s'assoupit, & par un sommeil assez long se dédommagea des mauvaises nuits qu'elle avoit passées sans dormir. Cette dent seche ainsi remise ne lui a jamais fait aucun mal; elle est si ferme & si solide qu'elle se trouve être la plus forte qu'elle ait dans la bouche, & sa blancheur s'est bien conservée. Depuis environ cinq ans que je connois cette Demoiselle, je n'ai jamais rien remarqué d'extraordinaire à cette dent, ni le moindre engorgement à la gencive, quoiqu'elle ne s'attache point sur le collet. Il suffit de voir cette dent pour ne point douter de l'opération, car il est aisé de reconnoître que c'est une dent du côté gauche qui a été replantée du côté droit; ce qui ne scauroit échapper à un Dentiste qui connoît bien sa partie, comme un Anatomiste connoît une rotule droite ou gauche. J'ai rapporté ce dernier fait tel que je l'ai appris de Mademoi-

felle ***. Ceux qui le révoqueroient en doute pourront s'en informer à elle-même. Elle existe encore, & j'ai indiqué sa demeure.

M. *Fauchard*, dans la première édition de son Livre parle de cette opération: il dit qu'un Dentiste de Province la pratiquoit, & il la regarde comme très-possible, mais on est surpris de ne trouver rien de plus dans la seconde édition du même ouvrage qui a paru plus de vingt ans après.

§. XV.

Des Dents ébranlées & déchauffées.

Moyens de les raffermir.

QUAND les dents sont tellement ébranlées, que leurs racines sont découvertes par la destruction des alvéoles, les gencives n'ayant plus de soutien se retirent & s'affaissent, ce qui fait que les dents ne tiennent plus qu'à quelque portion du périoste qui reste encore; il y auroit alors bien du charlata-

nisme à faire espérer aux malades que ces sortes de dents peuvent se raffermir par quelque remède que ce puisse être. On voit cependant tous les jours des Empyriques aussi hardis qu'ignorans, abuser étrangement sur ce point de la crédulité du Public, & débiter de prétendus remèdes pour faire revenir les gencives. Ils ne parlent pas des alvéoles, parce qu'apparemment ils ne savent pas qu'une dent, quelle qu'elle soit, ne peut être solide sans cette gaine osseuse; autrement ils trouveroient aussi des remèdes pour réparer les alvéoles. Les vrais Dentistes au contraire, qui, après avoir interrogé la nature, connoissent également les ressources & les bornes de l'Art, sont obligés, dans certains cas, pour conserver les alvéoles & rendre les dents plus solides, de couper quelque portion des gencives. Il est donc certain que, pour les dents ébranlées par les causes que nous venons de décrire, on ne peut employer avec succès que les fils d'or, quelquefois les feuilles ou plaques d'or, les coins en coulisse, quand les dents ne se joignent pas, les dents factices, lorsqu'il se trouve assez

d'espace entre les naturelles, & enfin les fils ordinaires ou les cordonnets de soie.

Lorsque les dents ébranlées se joignent, & qu'il n'y a point d'interruption ou d'intervalle assez grand pour y placer des coins, ou une piece plus étendue, il faut se servir de fils d'or de ducat très-fin. Le fil s'attache aux deux dents voisines les plus solides, où on le croise; on le fait passer ensuite autour des dents ébranlées toujours en croisant, & l'on observe de le serrer chaque fois. On mène ainsi ce fil jusqu'à ce qu'on ait atteint une ou deux dents bien fermes du côté opposé, & on revient avec le même fil en le faisant repasser sur toutes les dents qu'on a déjà parcourues. Après avoir fait trois ou quatre fois le même tour, on arrête le fil sur une dent solide, en le tordant avec une pince d'horloger, & on en fait entrer le bout dans l'intervalle de deux dents, pour qu'il ne blesse point la levre ou la joue. Quand le fil se porte trop vers la gencive par la forme pyramidale de la racine de certaines dents, & que les dents ébranlées sont plus allongées que leurs voi-

fines , il faut commencer par les raccourcir. Si elles sont exposées au choc des dents de la mâchoire opposée , il faut avec une lime fine & pointue faire une petite entaille autour de la racine à l'endroit où le fil doit être appliqué , afin qu'il remplisse cette entaille ; que par ce moyen il empêche la dent de s'allonger davantage , & qu'il ne puisse pas glisser vers l'extrémité de la racine qui est plus mince. En serrant les différens tours de fil , on doit avoir soin d'appuyer sur l'extrémité de chaque dent pour la faire rentrer dans son trou , & pour que la racine s'emboîte & touche au fond de l'alvéole. Pour limer ces sortes de dents , il faut auparavant les bien affermir avec un fil ordinaire qu'on entrelasse de la même façon que le fil d'or. Ensuite on ôte le premier fil pour y appliquer le second , à moins que les dents ne soient trop foibles , auquel cas on y laisse le fil ordinaire , jusqu'à ce qu'on y ait appliqué le fil d'or.

Il ne faut point faire d'entaille aux dents qui ne sont point ébranlées , parce que le fil en creusant l'entaille pourroit à la fin les couper ; mais on ne risque

rien d'en faire à des dents qui sans cela périroient bientôt par leur seul ébranlement. Lorsqu'il se trouve cinq ou six dents de suite fort ébranlées, on peut se servir d'une feuille ou d'une lame d'or très-mince & large d'une ligne, telle qu'elle est représentée à la Planche II.

Il faut que ce soit de l'or de ducat, si flexible qu'il puisse se mouler sur la surface interne des racines où l'application doit s'en faire. Les trous pratiqués dans cette plaque, pour donner passage aux fils d'or, doivent être disposés de façon que la plaque étant placée ils se trouvent vis-à-vis les intervalles des dents. Au moyen de cette disposition, en ferrant le fil d'or sur les dents, la plaque entre dans leurs interstices. On conçoit qu'il faut ici pour chaque dent un fil particulier qu'on y arrête, & ce fil doit être plus gros que celui qui sert à entrelasser les dents pour les affermir. Chaque extrémité de la plaque doit aussi porter sur quelque dent ferme, pour y être solidement attachée avec le fil d'or.

Quand toutes les dents d'une mâ-

choire sont tellement ébranlées qu'elles ne tiennent presque plus, & qu'il y a des breches suffisantes pour y placer des coins en coulisse ou des dents artificielles, je préfere aux fils d'or les cordonnets de soie crûe faits exprès pour cet usage. Les dents en seront plus solides & dureront même plus long-tems qu'avec les fils d'or, qui ne serrent jamais aussi-bien: car le cordonnet se gonflant par la salive qui le pénètre, serre les dents de plus en plus, au lieu que le fil d'or se relâche. Les cordonnets de soie ne se coupent point alors entre la piece qui suit le mouvement des dents ébranlées; & ils ne donneront pas d'odeur, pourvu qu'on ait soin chaque jour de se bien laver la bouche le matin & après le repas, avec une petite éponge trempée dans parties égales d'eau commune & de quelque eau vulnérable ou autre. Lorsqu'on fait des coins en coulisse, il faut qu'ils soient bien ajustés entre les dents voisines, & qu'ils les étayent par-tout, mais sans rien forcer. On les perce comme une dent ordinaire, & l'on prend garde que les fils dans leur sortie ne soient pas gênés tant par la piece que par les dents voisines.

finés. Pour éviter cet inconvénient, on fait une petite rainure aux deux côtés de la coulisse, & précisément aux endroits d'où les fils doivent sortir pour embrasser la dent. On peut encore faire une seconde rainure qui regne tout autour du coin, ou de la dent artificielle, un peu au-dessus des trous; celle-ci doit être assez profonde pour recevoir deux ou trois tours de fils d'or ou de soie qu'on entrelasse à l'ordinaire, après avoir attaché la pièce aux deux dents voisines avec le fil qui la traverse.

Quand il faut une pièce plus étendue, on fait aux deux dents un trou assez grand pour que le même fil d'or ou le cordonnet puisse y passer & repasser plusieurs fois. Cette pièce doit être percée de la face extérieure à l'intérieure, & les trous seront éloignés plus ou moins du talon de la pièce, suivant que les dents voisines sont plus ou moins déchaussées, & les gencives retirées. On fait une rainure transversale depuis chaque trou jusqu'à l'extrémité de la pièce & dans toute sa circonférence. Les deux bouts du fil entrent en se croisant dans ces loges, entourent l'extrémité de la pièce, & se

replient sur elle & entre la dent naturelle qui sert de languette à sa coulisse. Ainsi le bout du fil qui passe en-dedans est ramené en-dehors, celui qui passe en-dehors revient en-dedans, & tous deux se perdent dans la rainure transversale. On embrasse de même la dent naturelle en faisant passer & repasser entre ses deux voisines les deux bouts du fil, & ainsi successivement entre toutes les dents qui se trouvent ébranlées, jusqu'à ce qu'on soit parvenu aux dents solides. Alors on revient sur ses pas, & le fil étant ramené vers la piece, on le croise & on le fait repasser plusieurs fois tant sur cette piece qu'entre les dents qu'il étaye de la façon que j'ai décrite. Enfin le fil doit faire autant de tours qu'il est nécessaire, tant pour assurer la piece que pour affermir les dents. S'il suffisoit pour garnir les brèches de deux dents artificielles, il ne faudroit faire à la piece qu'un seul trou assez grand pour faciliter le passage des différens fils qui, après avoir parcouru les dents ébranlées, doivent à chaque tour repasser par ce trou; mais il faut toujours faire une rainure autour de la piece pour loger ce fil.



CHAPITRE SIXIEME.

Des Dents artificielles. Precautions à observer avant que de les poser, en les posant, & quand elles sont posées.

LES dents artificielles, ou postiches, rendent presque autant de service que les dents naturelles. Elles redonnent cet air de jeunesse dont les hommes ne sont guere moins jaloux que les femmes, & font disparaître à l'instant cette vieillesse anticipée qu'amene l'absence de plusieurs dents ; elles empêchent de cracher, en parlant, au visage de ceux qui nous approchent, rendent la prononciation nette & distincte, & soulagent par conséquent la poitrine, en ce qu'il faut moins d'air & moins d'effort pour parler. Les dents artificielles sont encore d'un très-grand secours pour manger, sur-tout quand il reste quelques racines qui puissent leur servir de base ; car s'étayant alors récipro-

Sij

marin, mais jamais d'ivoire. S'il y a plusieurs dents à remplacer, & qu'il en reste des racines assez bonnes, on peut de même y ajuster séparément des dents humaines. Mais si toutes les racines ne se trouvent pas propres à maintenir chaque dent avec son tenon, il faut faire une piece de toute l'étendue de la brèche, & y bien marquer chaque dent vis-à-vis chacune des racines. Ces dents doivent bien imiter les dents naturelles, être bien assises sur les gencives, & bien proportionnées aux dents voisines, afin qu'elles ne soient point exposées au choc des dents de la mâchoire opposée. On perce la piece vis-à-vis du canal de chaque racine qui doit recevoir un tenon; on fait entrer à force dans chaque trou la partie du tenon qui doit l'occuper, & on le rive après l'avoir fait sortir de l'autre côté. Deux tenons suffisent pour maintenir une piece. Quand elle est d'une certaine étendue, on peut l'attacher d'un côté ou de tous les deux, avec un fil d'or, sur la dent qu'elle va joindre, après avoir engagé les tenons dans le canal des racines. Si les racines ne sont pas propres

à recevoir un tenon, après en avoir rasé l'excédent avec la lime pour les mettre au niveau des gencives, & en avoir exactement rempli de plomb toutes les cavités, il faut percer la pièce à chaque extrémité pour y faire passer les fils qui s'attachent aux dents d'à-côté.

Plusieurs personnes ne se font point remplacer les dents qui leur manquent, par la crainte qu'elles ont qu'il ne faille en ôter d'abord les racines. Mais c'est une erreur de s'imaginer que l'extraction de ces racines soit nécessaire pour remettre des dents; on voit qu'il est au contraire très-avantageux d'en avoir. On peut encore mettre une ou deux dents en coulisse par le moyen d'un petit ressort, sans qu'il soit nécessaire de les attacher.

Lorsque la mâchoire inférieure est totalement dépourvue de dents, on y met un ratelier complet sans attache. La pièce alors est soutenue tant par les joues que par la langue; & pourvu qu'elle soit bien assise sur les gencives & qu'elle prenne bien le contour de la mâchoire, on parvient en peu de jours à manger aisément sur son ratelier.

Enfin quand les deux mâchoires sont entièrement démeublées, on les regar- nit de deux pieces, ou même d'un dentier complet. Mais si dans une bou- che ainsi dégradée il se trouve quelque dent qui, quoiqu'isoïée, soit assez so- lide, il faut bien se garder de l'ôter. Cette dent solitaire, loin de nuire, sert à mieux assurer la piece, à laquelle on fait une ou plusieurs entailles, sui- vant le nombre des dents qui doivent s'y loger.

§. I.

Des Dents à tenon.

LES dents à tenon, quand elles sont entées sur de bonnes racines, sont les meilleures dents postiches, & sans con- tredit les plus agréables. Car elles ne different en rien des dents naturelles, tellement que, lorsqu'elles sont bien choisies & bien posées, il n'est pas pos- sible, même au plus habile Dentiste, de les distinguer des autres, à moins qu'il n'aille chercher la petite rivure du te-
non,

non, laquelle ne peut être apperçue qu'en examinant avec attention l'intérieur de la mâchoire.

Toutes les racines, quoique saines, ne sont pas propres à recevoir une dent à tenon. Celles qui restent ordinairement & qui conviennent à ce genre d'implantation, sont les incisives supérieures & les canines. On la tente rarement sur les petites molaires, attendu qu'elles ont souvent deux racines. De plus, lorsqu'elles n'en ont qu'une, cette racine unique est aplatie, & au milieu est une rainure qui commence vers le collet de la dent, & se termine à l'extrémité de la racine, en sorte que le canal se trouve divisé en deux parties, dont chacune, par conséquent, n'est guere propre à recevoir un tenon assez solide pour maintenir la dent.

Les grosses molaires inférieures & les supérieures ne sauroient porter un tenon; c'est pourquoi il faut raser leurs racines quand elles excèdent trop les gencives, pour y asseoir solidement une pièce quelconque.

Les petites molaires inférieures sont plus propres à recevoir un tenon que

les canines leurs voisines, parce qu'elles ont une racine ronde & d'une longueur suffisante. Cependant on y met peu de Dents à tenon, parce que la brèche ne se voit guere, étant cachée par la levre qui est ordinairement élevée.

Les canines & les incisives inférieures étant peu sujettes à se gâter, on est rarement dans le cas d'y enter des dents à pivot. Mais, comme elles s'ébranlent assez souvent de bonne heure au point de tomber, on a recours aux fils. Lorsque ces dents minées par la carie viennent à se casser, leurs racines qui sont applaties dans leurs parties latérales & assez menues, sont moins propres à recevoir les tenons que celles de la mâchoire supérieure. Je suis pourtant venu à bout, non sans peine, d'assurer solidement un tenon dans une incisive inférieure. Deux Dames, à qui j'ai ajusté de ces incisives à tenon, s'en servent depuis plusieurs années, & les gardent encore.

Voici la meilleure maniere de poser les dents à tenon. Après avoir limé la racine de la dent qu'on veut remplacer, & l'avoir rendue parallele

à la gencive, on prend un trépan fait d'un bout d'acier, & en forme d'équarisseur, tel qu'il est représenté dans la planche XII, figure sixieme. La pointe de cet instrument se porte dans le canal de la racine, où on l'introduit légèrement en le tournant de droite à gauche, & de gauche à droite. Par ce moyen on aggrandit le canal, ou du moins on en fait sortir les parties molles & cariées. Quand le trou est assez large & assez profond, on y plante avec le tenon une dent naturelle de la même espece ou du même volume que celle qu'on veut remplacer, en assortissant sa blancheur à celle des dents qui l'avoisinent. Si les dents de la mâchoire opposée ne portent pas sur les incisives ou sur les canines qu'on ajuste, on laisse à la dent qu'on veut remettre toute son épaisseur, & l'on y rive le tenon à rivure perdue, ce qui le rend encore plus solide & assure la durée de la dent. Si au contraire les dents opposées frottent sur celles-ci, il faut amincir la dent postiche sur la face postérieure. Quelquefois même il est à propos d'emporter de ce côté-là, non-seulement l'émail de la

dent, mais encore une partie du corps spongieux, pour la mettre à l'abri du choc des dents opposées. Il faut cependant éviter d'altérer trop la dent postiche en l'amincissant, & pour lui laisser plus d'épaisseur, on raccourcit suffisamment avec la lime les dents qui la heurtent.

Quand le canal de la racine où doit entrer le pivot se trouve trop large, il faut le boucher entièrement avec des feuilles d'or, comme je vais bien-tôt l'expliquer, & cela avant que de percer la dent. Celle-ci étant percée, on y fait entrer de force avec la pince un tenon d'or qu'on fait sortir de l'autre côté pour le river. On proportionne la longueur de ce tenon au canal qu'il doit remplir; ensuite on le garnit de filace ou de fil à broder; on le bat en plusieurs endroits avec le tranchant du marteau, pour y faire des inégalités qui empêchent la garniture de glisser vers le talon quand on monte la dent; & enfin on l'introduit dans la racine. Lorsqu'il y est bien stable & bien ferme, on acheve de monter la dent avec une pince. Il est essentiel qu'elle joigne bien, & qu'elle cou-

vre exactement la racine. Elle est par ce moyen très-solide , dure en cet état nombre d'années , & fait toutes les mêmes fonctions que les autres.

Quand les racines minées par la carie ont le canal trop large , mais assez profond pour contenir un tenon d'une longueur suffisante , il faut plomber ce canal jusqu'au bord de la racine , & le percer ensuite au milieu ou un peu plus vers le dehors , lorsque la dent est susceptible de quelque choc. Ce trou doit être fait avant que de placer la dent , & l'on y fait entrer le tenon , toujours avec un peu de force , jusqu'à ce que la dent joigne parfaitement la racine qui lui sert de base.

Si la racine n'est pas bonne , ni le canal assez profond , après avoir ajusté la dent , il faut la percer non-seulement pour recevoir le tenon , mais encore pour y passer un fil d'or qui s'attache d'un seul côté sur quelque une des dents voisines. Il faut aussi plomber le canal , & le percer comme on vient de dire. Au moyen de cette double attache la dent sera solide & durable.

Il est encore un autre moyen de fixer

un pivot dans une racine assez bonne pour le porter ; mais il ne doit être employé que pour celles où il n'y a point de fluxion à craindre. Ce moyen consiste à faire un tenon, qui d'un bout s'engage dans la dent postiche, & dont l'autre bout soit fait en vis pointue, mais un peu plus gros que le diamètre du canal, & un peu moins long. La dent armée de ce tenon se monte peu-à-peu en la tournant du sens convenable pour faire entrer dans le canal le bout du tenon qui doit s'y visser, jusqu'à ce qu'elle soit exactement réunie à la racine. Mais pour que les pas de la vis s'engagent bien dans les parois du canal, il faut que la racine soit rasée un peu au-delà de la gencive, & que la dent postiche soit un peu moins large que la breche, pour pouvoir la tourner autant qu'il est nécessaire. Il faut encore observer que le tenon ne soit pas trop gros, & qu'en se vissant il ne force pas trop la racine, ce qui pourroit la faire éclater.

On peut aussi faire entrer le tenon à vis dans la racine avec une pince qui sert à le tourner ; & quand il est suffi-

samment engagé , la dent s'ajuste au bout du tenon qu'elle doit recevoir & qui n'est point comme l'autre en vis, mais rond & longuet. Toutes les dimensions de la dent doivent auparavant avoir été prises sur la racine. On perce cette dent depuis le talon jusqu'à son extrémité entre les deux émail. A l'endroit où sort la pointe du foret, du côté de la face postérieure, on fait une petite mortoise pour loger la pointe du tenon. Lorsque la dent joint parfaitement la racine, on renverse sur sa face postérieure l'excédent du tenon avec une petite pince; on le fait entrer dans la mortoise, & l'on coupe avec une lime ce qui ne peut s'y loger. Mais pour que cette opération ait lieu, il faut que la dent puisse conserver assez d'épaisseur vers l'extrémité sur sa face postérieure: autrement elle ne seroit pas si durable, & le bout du tenon qui est renversé, pourroit incommoder la langue.

Enfin, on peut sceller un tenon dans le canal d'une racine avec le mastic, décrit par M. Fauchard; mais il y a deux inconvéniens. 1°. Le tenon, par ce moyen,

n'est jamais si bien assuré qu'il ne se déränge , de sorte qu'on est souvent obligé de revenir au tenon rivé. 2°. Le mastic altere la blancheur de la dent dont il cimente la base.

On met aussi des pieces entieres composées de plusieurs dents à tenons simples ou en vis, & d'une étendue proportionnée aux bièches que l'on veut remplir. Mais il faut toujours que le sujet ait des racines propres à recevoir les tenons, & que la piece puisse conserver une certaine épaisseur. Chaque tenon y est engagé comme il l'est dans une seule dent, & cette piece se pose de même.

§. II.

Des fluxions occasionnées par les dents à tenon.

Les dents à tenon font payer une sorte de tribut dont peu de personnes sont exemptes. On ne souffre point dans l'opération, mais ordinairement vingt-quatre heures après, ou même dès le

l'endemain on commence à sentir quelque douleur qui ne fait qu'augmenter pendant deux ou trois jours, & il se forme une fluxion plus ou moins forte, suivant les dispositions du sujet, ou suivant qu'on a négligé de faire les remèdes convenables, soit pour la détourner, soit pour l'adoucir. Ces fluxions se terminent assez souvent par un petit abcès à la gencive, & quand la matière a pris son cours, le malade est bien-tôt guéri. Ainsi, dès qu'on s'apperçoit de quelque tumeur à la gencive, il faut faire jour à la matière par un petit coup de lancette. Cette fluxion est presque inévitable: heureusement on ne l'essuie que la première fois qu'on se fait mettre de ces sortes de dents lorsqu'il faut les renouveler, il n'y a plus de fluxion à craindre. De plus, il est à remarquer que, si avant la première opération, la dent qu'on remplace a causé fluxion ou dépôt, le tribut est payé d'avance & la fluxion ne revient pas. Il en est de même, quand il se trouve sur la gencive une bulbe ou petit bouton provenant de la racine: ce petit mal garantit encore de la fluxion, parce

qu'il en sort une humeur séreuse qui en entraîne la matiere au dehors.

Au reste, la fluxion n'est produite que par la présence du tenon qui comprime les parois du canal. Les petits vaisseaux qui s'y distribuent, irrités par cette compression, s'enflamment, & le fluide en s'y arrêtant les engorge. Le périoste de la racine, d'où partent tous les petits vaisseaux qui la vivifient, est bien-tôt affecté de même. L'inflammation se communique au périoste des alvéoles, ainsi qu'à la gencive & aux levres, & toutes ces parties s'enflant plus ou moins deviennent douloureuses.

M. Fauchard est d'un avis différent : il croit que la fluxion est produite par la trop grande longueur du tenon qui excède la profondeur du canal, quand la racine a été percée trop avant. Mais certainement il n'est pas aisé de percer la racine d'outré en outré, & si ce cas arrivoit, il en résulteroit bien d'autres accidens qu'une simple fluxion. Le même ajoute encore que cette fluxion n'a lieu, que quand le cordon des vaisseaux n'est pas détruit. Ainsi pour éviter, selon lui, ce double inconvénient, il s'agit de n'a-

grandir le canal qu'à un certain degré, & d'y proportionner le tenon.

Mais, tout Praticien fait par expérience que, quoique le canal soit vuide & insensible, lorsqu'on l'aggrandit avec l'équarisseur, comme le conseille M. Fauchard, & qu'on y plante le tenon, malgré cette insensibilité qui prouve la destruction du cordon de nerfs & de la membrane du canal, la fluxion n'en vient pas moins. Il s'ensuit donc que, si les parois du canal sont vivifiées & nourries de la manière que je l'ai toujours observé, la fluxion indépendamment de l'élargissement du canal est produite par la seule présence du tenon; ensorte qu'elle est inévitable, si l'on ne prend certaines précautions.

Or, pour prévenir la fluxion, ou du moins pour qu'elle soit peu considérable, & ne forme point de dépôt, il faut en creusant le canal reconnoître d'abord s'il est d'une couleur rougeâtre, ce qui prouve que les vaisseaux sanguins se distribuent dans les parois du canal. Alors, avant que de poser la dent, on doit dessécher & détruire ces petits vaisseaux

avec une aiguille à tricoter, ou avec une pointe sèche rougie au feu que l'on porte trois ou quatre fois dans toute l'étendue du canal. On fait entrer dans ce canal un peu de coton imbibé d'essence, pour en remplir la capacité, & on l'y laisse quatre ou cinq jours; ensuite, après l'avoir ôté, on établit la dent à tenon. Si le sujet, dans cet intervalle, ne veut point laisser voir de brèche à sa bouche, il est aisé de la boucher pour quelques jours avec cette dent, jusqu'à ce qu'elle puisse se poser plus solidement sans aucun risque. Mais, si la personne exige qu'elle soit mise sur le champ à demeure, il faut après l'opération lui faire rincer fréquemment sa bouche pendant deux fois vingt-quatre heures avec de bonne eau-de-vie pure. Ce sera le moyen de lui faire éviter la fluxion, ou, s'il en survient, elle sera légère. Alors, pour la dissiper promptement, il suffira de se rincer très-souvent la bouche avec du lait, ou de l'eau tiède; & si par la disposition du sujet, la fluxion ne cédoit pas à ces petits remèdes, il faudroit le faire saigner, lui faire prendre soir & matin quelques lavemens, & une boisson ra-

fraîchissante. Quand la levre est tendue & gonflée, on met les cataplasmes émolliens. La fluxion la plus opiniâtre ne tient pas contre ces différens remedes, & disparoît dans peu de jours.

Lorsque les parois du canal dentaire ne sont pas vermeils, & qu'au contraire il est noirâtre par-tout, c'est une marque que les vaisseaux sont détruits par la causticité de l'humeur qui s'est épanchée dans cette partie. Alors, sans qu'il soit besoin de cautere, il faut tout de suite poser la dent à tenon.

§. III.

Des Dents, & des pieces postiches attachées avec des fils, ou de diverses autres manieres.

LES dents qu'on attache, & qu'on maintient avec des fils d'or ou de soie, pour bien représenter les dents naturelles, pour ne point gêner ni ébranler celles qui leur serviront de soutien, pour être solides & durables, demandent de l'adresse, du goût, & une extrême attention.

Car, autant on tire d'avantages des dents postiches bien posées, autant celles qui le sont mal causent d'incommodités & d'inconvéniens. Voici ce que l'expérience m'a appris de plus sûr dans cette pratique.

Lorsqu'il s'agit de remplacer une seule dent, soit de devant, soit des côtés, qui n'a point laissé de racine pour servir de base à la dent postiche, il est tout simple d'employer, autant qu'on peut, comme pour les dents à tenon, une dent humaine, & du même ordre que celle qui manque. Mais, il arrive assez souvent que, quand c'est une grande incisive qu'il s'agit de substituer, la brèche se trouve trop grande; en sorte qu'on ne peut trouver de dents humaines assez larges pour la remplir convenablement. Il faut donc avoir recours ou aux dents de bœuf, ou aux dents factices de cheval marin. Or, pour ne pas mettre une dent trop large qui ne quadreroit plus avec ses voisines, on doit la façonner de manière qu'elle ne les excède point, sur tout en largeur. Tout le secret ici consiste à faire en sorte, 1°. que les parties latérales de la dent postiche, principalement vers son extrémité, ne touchent

point aux dents voisines, & qu'il y ait entre-elles de chaque côté une petite séparation. 2°. Que la partie de cette dent qui répond au collet des dents naturelles, touche au contraire ses deux voisines, & s'appuie contre elles pour être étayée de deux côtés. Pour donner de l'apparence à cette dent, & rendre sa largeur peu sensible, il faut emporter de son épaisseur vers les parties latérales, & laisser plus de volume du côté qui touche au corps de la dent naturelle. On fait paroître par ce moyen une espece d'enfoncement & de séparation à l'endroit où la dent a le plus de largeur, & elle semble en effet moins large vers la gencive qu'à son extrémité. Ensuite, pour la rendre solide, on la percera dans les parties latérales qui touchent de chaque côté les dents naturelles, & on l'y attachera avec un fil appliqué de façon qu'il ne comprime pas les gencives. Ainsi l'on n'est point obligé, pour remplir la brèche d'une dent, quelque large qu'elle soit, de la remplacer par une piece composée de deux dents étroites qui ne quadrent plus avec les voisines. C'est ce que font

quelques Dentistes; mais aussi la disproportion de ces dents étroites avec les autres, choque beaucoup plus la vue qu'une seule dent assez large pour boucher la brèche.

J'ai imaginé un autre moyen pour imiter encore plus parfaitement la belle nature, & je le pratique souvent. C'est de monter une dent humaine de la même espèce que celle qui manque & bien uniforme, sur un morceau de cheval marin travaillé proprement & si bien proportionné à la brèche, qu'il ne puisse être apperçu quand la dent se trouve placée. On coupe pour cet effet la racine de cette dent; on ajuste ensuite celle-ci sur la pièce de cheval marin, comme on fait une dent à tenon sur une racine; on perce de la même façon la pièce & la dent, pour y introduire une goupille d'or qui les traverse l'une & l'autre, & qui se rive des deux côtés, c'est-à-dire, sur la face de la pièce qui sert de base ou de talon à la dent, & qui pose sur la gencive qu'elle embrasse d'une part, & d'autre part à l'endroit où se fait la rivûre des dents à tenon. Le morceau de cheval marin doit être assez large, pour joindre

joindre des deux côtés les deux dents voisines, & assez juste pour que celles auxquelles s'attachent les fils qui tiennent la piece en état n'en soient point ébranlées. Il faut de plus que la piece soit solidement appuyée, & que la dent qui doit être moins large que la brèche, pour mieux représenter la nature, au lieu de toucher les dents voisines, laisse du jour entre ces dents dans les parties latérales, comme en laissoit la dent qu'elle remplace. Les trous pour passer les fils seront pratiqués dans cette piece aux endroits qui touchent les dents voisines, de façon qu'ils se rencontrent à-peu-près vis-à-vis le collet de celles où les fils seront attachés, mais sans gêner la gencive.

Quand l'alvéole a souffert quelque déperdition de substance dans l'extraction de la dent ou de la racine, que la gencive est trop retirée, & que les dents voisines au contraire ne sont point déchassées ni dégarnies, il faut mettre une dent plus longue vers la gencive retirée, afin que celle-ci se remarque moins. J'ai encore trouvé un moyen pour remédier à cette difformité, ou

pour réparer en même-tems les défauts de la dent & de la gencive. Il s'agit de faire faire par un Orfevre une espece de cuvette d'or qui puisse s'appliquer sur la gencive délabrée, & se mettre au niveau des autres. On y ménagera de petites pointes qui imitent celle des gencives, & qui répondent aux interstices des dents. Les deux côtés de la cuvette seront percés de deux petits trous, pour donner passage à un fil qui s'attachera comme les autres pieces à deux dents voisines. Celle-ci du côté qui s'applique & qui s'asseoit sur la gencive formera une cavité, ou une sorte de chaton, pour enchâsser & recouvrir la dent qu'elle doit recevoir. On laisse pour cet effet très peu de racine, & suivant la profondeur du chaton. La dent sera fixée dans cette piece d'or par une goupille, comme celle qui se monte sur une piece de cheval marin : mais ce doit être de même une dent humaine, pareille à celle qu'elle remplace. Pour bien faire exécuter cette piece à l'Orfevre, il faut prendre exactement toutes les mesures nécessaires, & en former un modele en cire. La piece finie & même essayée, on

la donne à l'émailleur, pour la rendre de la couleur des gencives, c'est-à-dire, plus ou moins rouge, suivant l'instruction du Dentiste. On monte ensuite la dent postiche sur cette piece, & on l'y fixe avec une goupille : on peut même en la posant, pour l'affermir davantage, & pour empêcher que rien ne s'insinue entre le chaton & la dent, mastiquer celle-ci dans sa fertissure.

Je reviens aux dents établies sur des pieces de cheval marin. J'ai remis souvent de cette maniere, non-seulement les quatre incisives, mais même les canines & les petites molaires, & plusieurs personnes en portent de ma façon depuis nombre d'années. Or, pour poser solidement ces sortes de dents sur une piece de cheval marin, il faut d'abord que la piece soit bien ajustée sur la gencive ; ensuite qu'elle s'emboîte parfaitement avec les dents qui la reçoivent, & qui doivent la maintenir par le moyen des fils. On ne laisse de hauteur à cette piece, aux endroits où l'on veut monter les dents, qu'environ une ligne & demie, suivant la longueur des dents voisines, & on diminue de son

épaisseur d'environ un tiers de ligne sur la face qui répond à la levre, pour donner plus de solidité aux dents qu'on doit y placer. La piece étant ainsi préparée, on choisit des dents naturelles; on ôte avec la lime l'épaisseur d'un quart de ligne sur toute l'étendue de leur racine à la face postérieure; mais on a soin d'en conserver la face antérieure, pour remplacer ce qu'on a diminué de la piece. On emporte aussi plus ou moins du corps de la dent vers la racine, en ménageant de même sa face antérieure. Ensuite on assied cette dent sur la piece, en observant qu'elle joigne bien dans toute sa circonférence, ainsi que la portion de la racine, sur la face antérieure de cette piece où elle doit exactement s'appliquer. Après cela on perce la dent à l'endroit du canal, & l'on fait sortir le foret, comme aux dents à tenon, vers son extrémité sur la face postérieure: on fait à la piece un pareil trou, qui doit répondre juste au trou de la dent; alors on introduit dans celui de la piece une goupille qui la traverse pour entrer dans la dent, & qu'on fait sortir à la face pos-

térieure où elle se rive à rivure perdue ainsi qu'à la piece du côté de la gencive. Quand la dent est bien posée, on fait à la racine un pareil trou qui la traverse, ainsi que la piece, jusqu'à la face postérieure, & qui se croise avec le premier. Ce trou sert à recevoir une seconde goupille qui se rive d'un côté sur la racine de la dent, & de l'autre sur la face postérieure de la piece. Ces deux goupilles, en se croisant, empêchent la dent de remuer & l'attachent solidement à la piece. On peut mettre ainsi toutes les dents exposées à la vue, les unes à côté des autres; elles sont toutes fort solides, & représentent mieux les dents naturelles que celles de cheval marin.

Il y a une personne très-connue qui porte, depuis plus de quatre ans, une piece entiere de ma façon à la mâchoire inférieure. Cette piece est toute garnie de dents naturelles, à l'exception des grosses molaires qui sont pratiquées aux deux bouts. Il ne reste à la même personne, à la mâchoire supérieure qu'une canine, & une grosse molaire du côté gauche. Depuis deux ans je lui fais te-

nir, par le moyen de ces deux dents, une piece très-solide, quoiqu'attachée d'un seul côté : cette piece est garnie de dents naturelles, depuis la canine qui subsiste, jusqu'à la seconde petite molaire de l'autre côté. Ainsi la personne paroît avoir les plus jolies dents du monde, & souvent on lui en fait compliment.

On peut faire pour plusieurs dents naturelles une piece d'or en forme de cuvette, pareille à celle que j'ai décrite, pour enchatonner une seule dent. Cette piece sera percée de trous pour recevoir les racines, à-peu-près de la même maniere qu'elles étoient articulées dans la mâchoire, & pour les recouvrir comme elles étoient recouvertes par l'alvéole & par la gencive. Elle doit avoir des pointes bien marquées qui répondent aux interstices des dents, pour y faire le même effet que la pointe des gencives; en sorte que chaque dent naturelle trouve dans la piece un trou convenable à sa racine. Mais quoique ses racines doivent être couvertes jusques sur le corps de la dent, par le chaton de la piece qui fait l'office de l'al-

véole & de la gencive tout ensemble, il faut observer qu'elles ne le soient point plus que les dents du sujet. Pour cet effet, il n'est pas besoin que ces racines aient toute leur longueur, & l'on en diminue plus ou moins, suivant la hauteur de la piece. Il faut aussi que toutes les dents qui doivent être transplantées dans la piece, soient disposées de façon, qu'étant chacune à sa place, elles se trouvent bien rangées suivant le contour de la mâchoire, & ne soient point excédées par les dents qui restent. Enfin, il faut que les dents de la mâchoire opposée ne choquent pas celles de la piece, & c'est une attention à faire avant que de sceller ces dernières dents. On fait au milieu de tous les charons un petit trou, pour recevoir une goupille qui entre d'un côté à la face antérieure, & va sortir à la postérieure, en traversant aussi la racine pour l'affermir dans le charon. Tout étant disposé de cette manière, on ôte les goupilles & on démonte les dents, pour envoyer la piece chez l'Emailleur, qui lui donne, ainsi qu'à la tête des goupilles, la couleur naturelle des gencives. Dès que la piece est

émaillée, on remonte les dents dans leurs chatons, & pour mieux les affermir, on emploie utilement le mastic décrit par M. Fauchard. On fait d'abord fondre ce mastic: on en verse quelques gouttes dans chacun des chatons de la piece, & avant qu'il soit refroidi, on y introduit la goupille qui n'a plus besoin d'être rivée, ce qui enlèveroit l'émail, mais dont il suffit de raser la pointe qui sort à la face postérieure. Ensuite on pose toutes les dents les unes après les autres, & l'on ôte l'excédent du mastic que la présence de la racine fait déborder du chaton, & qui pourroit s'attacher autour de la dent ou de la gencive artificielle. Par le moyen de ce mastic, les dents se trouveront bien solides, elles ne branleront point dans leur sertissure, & aucun aliment, ni même la salive, ne pourra s'insinuer entre la racine & le chaton. Des dents plantées de cette façon peuvent durer plus de vingt ans, & si quelqu'une dans la suite venoit à manquer, elle peut se remplacer aisément par une nouvelle, ou se raffermir.

Voici le mastic de M. Fauchard. « Pre-
 » nez de la gomme laque, deux onces;
 » de

» de la térébenthine de Venise la plus
» fine, une demi-once; du corail blanc
» en poudre très-fine, deux onces :
» faites fondre la gomme dans un vais-
»seau de Terre verni, à un feu médiocre;
» quand elle sera fondue, mettez-y la
» térébenthine & le corail en poudre.
» On réduit ce mélange en petits bâ-
» tons, qu'on pulvérise pour s'en ser-
»vir. »

Il est bon d'observer que M. Fau-
chard ne prescrit l'emploi de ce mastic,
que pour affermir les dents à tenon dans
les racines qui les reçoivent. Mais ce
mastic n'est guere propre à fixer soli-
dement les dents à tenon, en ce qu'il
ne sauroit bien tenir sur les parois du
canal qui, quoi qu'on fasse, conservent
toujours une certaine humidité. Dans le
cas où je l'emploie, au contraire, la pièce
& les dents étant hors de la bouche
sont très-seches; ainsi le mastic s'atta-
che & soude si parfaitement les racines
dans leurs alvéoles artificiels, qu'elles
pourroient tenir sans goupille, si, pour
plus grande sûreté, il n'étoit à propos
d'en mettre. La pièce au reste est per-
cée de même à chaque extrémité de

deux petits trous, plus ou moins éloignés du talon, de façon que les fils qui passent dans ces trous puissent se rejoindre & s'attacher aux dents d'à-côté, un peu au-dessus de la gencive, afin de ne la pas comprimer. J'ai déjà dit que, pour bien faire fabriquer cette piece, il falloit prendre avec de la cire des mesures justes sur le sujet. On ne peut marquer trop exactement la hauteur que la piece doit avoir, le diametre des chatons destinés à recevoir les racines, & l'endroit précis des trous qu'il faut pratiquer à leur extrémité. On peut encore faire en voyoir un modele plus parfait de cette piece, en le fabriquant & en le finissant soi-même sur le sujet, de façon qu'il n'y ait plus qu'à fixer les dents par des goupilles. Cette piece, ainsi garnie de ses dents, se donne à l'ouvrier qui la copie plus parfaitement.

Une pareille piece bien faite n'est pas susceptible de la moindre odeur, & rien n'imité mieux, non-seulement les dents naturelles, mais même les gencives qu'elle fait revoir dans la plus grande beauté : cette piece étant de même couleur, & au niveau des vérita-

bles gencives. De plus, les dents dont elle est garnie étant naturelles & bien assorties, pour la forme & pour la blancheur, aux dents qui restent au sujet, il ne paroît aucun artifice. On a beau rire & ouvrir la bouche, il est impossible de s'appercevoir que ce soient des dents & des gencives de rapport.

M. Fauchard dit, qu'on peut faire émailler une piece d'os entiere, en y appliquant une lame d'or ou d'argent qui tient à chaque extrémité par deux vis, ou par plusieurs petites goupilles. Mais une piece émaillée sur une simple plaque qui s'applique sur la face antérieure, ne peut jamais être aussi solide, ni rendre aussi bien la nature que la piece d'or que je propose, & dont les bons effets me confirment de plus en plus les avantages.

Suivant M. Fauchard, on peut mettre encore plusieurs dents naturelles jointes ensemble par leurs parties latérales, soit avec des goupilles, soit avec une petite lame d'or appliquée sur leur face postérieure. Dans le dernier cas, les dents sont percées vis-à-vis de la plaque qui l'est aussi pour recevoir une

goupille qu'on rive d'un côté sur le talon de chaque dent, & de l'autre sur la plaque même. Mais les dents enfilées de cette manière ne sauroient être encore ni aussi durables ni aussi parfaitement ressemblantes que celles de ma pièce. D'ailleurs, lorsqu'il faut couper une partie de la racine de ces dents, & cependant en laisser assez pour qu'elles soient de même longueur que les dents voisines où elles s'attachent, la méthode de M. Fauchard ne peut avoir lieu. Car les racines n'ont plus assez de talon, pour être assises solidement sur les gencives; au lieu que ma méthode peut être exécutée avec succès dans tous les cas que j'ai marqués, & même dans ceux où l'on pourroit employer la pratique de M. Fauchard.

Toutes les bouches ne sont pas propres à recevoir une pièce de dents naturelles telle que celle-là. Quand les dents de la mâchoire opposée à celle qui se trouve dégarnie, se sont allongées au point de frapper sur les gencives de celle-ci, ou du moins d'en approcher de fort près, il n'est pas possible alors de remeubler cette dernière en

dents naturelles montées, comme je viens de dire : elles feroient du moins peu durables, par le peu d'épaisseur qu'il faudroit donner tant à la piece qu'aux dents mêmes. C'est le cas de s'en tenir à une piece de cheval marin bien choisie, & garnie de dents de même matiere.

Il faut donc commencer par limer & raccourcir les dents trop longues, tant pour leur donner plus de proportion avec leurs racines, que pour faciliter l'usage de la piece qu'on veut placer à l'autre mâchoire, & pouvoir la rendre plus durable, en lui donnant une certaine épaisseur. Cependant, si après avoir limé les dents allongées, la piece étoit encore gênée dans la jonction des deux mâchoires par les dents qui répondent à l'artificielle, il faut diminuer de cette piece jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de choc.

Si la piece est tellement étendue que les molaires de la mâchoire opposée en la rencontrant l'incommode, il faut, pour faire cesser le choc, creuser & raccourcir les dents de la piece qui répon-

dent à ces molaires, parce qu'on ne peut guere diminuer celles-ci.

Mais, si la mâchoire qu'on regarnit n'a point de dents qui se rencontrent avec celles de la mâchoire opposée, on aura beau creuser ou amincir la piece, & raccourcir les dents naturelles, celles-ci viendront toujours frapper sur cette piece. Il faut alors avec la lime raser & mettre au niveau des gencives ce qui peut y rester de racines; ensuite y bien asseoir la piece, & l'accommoder de façon que les dents correspondantes portent également dessus. Par ce moyen, pourvu que la piece soit bien attachée des deux côtés aux dents qui restent à la mâchoire, ou d'un seul côté, lorsqu'il y a quelque racine propre à recevoir un tenon, la mastication se fera très-bien sur cette piece, quoique le choc de la mâchoire opposée se fasse uniquement sur elle.

Quand il ne se trouve aucune racine sous la piece, on a plus de peine à s'y accoutumer, & la mastication en est aussi plus pénible; mais alors il faut laisser à cette piece plus d'épaisseur &

de largeur, afin que les dents de la mâchoire opposée la rencontrent plus aisément.

Lorsqu'il s'agit d'attacher une piece d'une certaine étendue à de grosses molaires, il faut qu'à chaque extrémité elle soit percée au bord du talon de deux petits trous paralleles & distans d'environ une ligne. Ces trous, qu'il est à propos de conduire aussi loin qu'il est possible, doivent aboutir vers le milieu de la hauteur de la piece à la face d'une des petites molaires factices qui répond à la joue, de façon que les deux bouts du fil soient noués sur cette piece & sur la petite molaire, tandis qu'ils ne font qu'une anse sur la grosse molaire naturelle qui sert à affermir la piece. On fait la même chose de l'autre côté : mais s'il falloit aller nouer le fil sur une grosse molaire trop reculée, au lieu de faire le nœud sur cette dent, on perceroit de même la piece pour y nouer le fil qui entoure alors la dent naturelle, & pour n'y faire pareillement qu'une anse.

Il y a encore une autre maniere. Au lieu de faire sortir les deux bouts du fil sur la face de la petite molaire qui ré-

répond à la joue, on peut n'en faire passer qu'un bout sur la même face dans la séparation des dents factices, & ramener l'autre bout de l'autre côté à la face opposée. Le fil alors se noue toujours sur la piece dans la séparation des petites molaires, & le nœud s'y loge.

Quand la piece a moins d'étendue & est fixée sur les petites molaires, les trous se font à l'ordinaire, & le fil se noue sur la dent naturelle. Il entre d'abord à son extrémité du côté du talon; on le fait sortir en-dessus du côté & sur la face opposée où il fait une anse, & de-là il va regagner la dent à laquelle il doit s'attacher.

Si la piece n'est que de trois ou de quatre dents, & si les dents naturelles qui doivent servir à l'attacher sont déchauffées, il faut que la piece soit percée à l'extrémité de ses parties latérales, que les trous soient plus ou moins éloignés du talon, suivant que les dents voisines destinées à faire l'attache se trouveront dégarnies, & que ces trous se trouvent à-peu-près vis-à-vis du collet des mêmes dents.

Si au contraire les dents du sujet ne

soient point déchaussées, ni les gencives retirées, pour être soutenues par quelques racines ou d'autre manière, les trous se feront au bord de l'extrémité de la piece, sous le talon, & l'on observera toujours que le fil attaché aux dents voisines ne comprime pas les gencives. Car, faute d'y faire attention, quand le fil porte sur la gencive & se glisse ou s'insinue dessous, il arrive que la gencive se gonfle, qu'elle devient douloureuse, ainsi que la dent où est attaché le fil, & que celle-ci s'ébranle. Pour éviter cet inconvénient, il faut que les trous ne soient point tout-à-fait sous le talon de la piece. De plus, quand une piece s'attache des deux côtés, il faut avoir soin qu'elle joigne exactement les dents, & qu'elle ait assez d'étendue pour n'être point obligé d'y amener ces dents, en serrant les fils qui les auroient bientôt ébranlées.

Quand il ne se trouve de dents propres à soutenir une piece que d'un seul côté de la bouche, fût ce à la mâchoire supérieure, on peut l'y fixer solidement. Si le sujet n'a qu'une seule dent située en devant ou sur les côtés, on fait

une piece d'une étendue suffisante pour remplacer toutes les dents qui manquent : on y pratique une échancrure pour loger la dent naturelle qui sert à maintenir toute la piece ; on perce ensuite cette échancrure de deux trous à chacune de ses parties latérales & près du talon , en faisant sortir la pointe du foret sur la face postérieure , de même qu'aux pieces ordinaires ; on passe d'un côté un fil qu'on fait revenir en le repassant par le trou voisin du premier ce qui forme une anse à la face postérieure , & ainsi les deux bouts de fil sortent en dedans de l'échancrure. A l'autre partie latérale , où sont aussi deux trous parallèles , on passe de même un autre fil , & les deux fils se nouent sur la dent qui se trouve enchâssée dans la piece , ce qui la rend très-solide.

Si l'unique dent qui reste est située au fond de la bouche , il faut une piece assez étendue pour remplacer les dents qui se voyent , & qu'elle emboîte bien la dent qu'elle va joindre. On l'y attache solidement par le moyen de deux fils séparés. On fait , pour cet effet , deux trous l'un à côté de l'autre à l'extrémité de la piece

& sous le talon ; on les conduit dans cette piece le plus avant qu'il est possible, pour que les fils se nouent dessus, & non sur la dent naturelle. On pratique encore dans la partie latérale de la piece qui pose contre cette dent, deux autres trous éloignés des premiers d'environ un tiers de ligne, & qu'on pousse de même assez avant pour que les fils qu'ils recevront se nouent sur la piece : le fil qui est sous le talon doit être noué le dernier, pour faire appliquer plus exactement sur la gencive l'autre extrémité de la piece. Enfin, pour empêcher la piece d'être vacillante & de trop fatiguer la dent qui lui sert d'appui, il faut pratiquer à l'extrémité de cette piece une cavité qui embrasse toute la gencive. Cette cavité est principalement nécessaire à la mâchoire supérieure, pour peu que la gencive y soit élevée. J'ai fait tenir plus d'une fois, & pendant l'espace de plusieurs années, une pareille piece sur une dent unique, en renouvelant tous les deux ou trois mois les attaches qui doivent être d'un cordonnet de soie un peu gros.

Lorsqu'il reste d'un seul côté deux

ou trois dents isolées, la piece doit avoir autant d'échancrures pour loger séparément chaque dent, & remplir en même tems les intervalles qui se trouvent entre elles. Elle sera donc percée de façon que, s'il y a trois dents naturelles, il y ait au moins deux fils séparés qui se nouent en deux endroits sur la piece. S'il se trouve d'un seul côté deux ou trois dents de suite, la piece à l'endroit de sa jonction avec la partie latérale antérieure de la première dent sera percée de quatre trous, pour recevoir deux fils qui seront noués comme à la première piece attachée à une seule dent. Il faut encore que cette piece ait une avance artistement pratiquée, pour s'appliquer sur la face interne des dents, & qu'elle ait assez d'étendue pour régner le long des deux premières dents sur la face qui répond au palais. On perce cette avance vis-à-vis de la seconde dent, pour recevoir un fil qui sera noué sur cette dent. Ainsi toute la piece sera tenu solidement par trois fils, & elle n'aura pas besoin d'être fort cave, parce que l'avance dont je parle suffira pour l'empêcher d'aller & venir.

§. IV.

Des fils qui servent à attacher les dents artificielles.

ON se sert de trois sortes de fils pour attacher les dents postiches : de fils d'or, de cordonnets de soie, & de fils de chanvre. Les fils d'or sont d'ordinaire les plus durables de tous, & sont exempts de corruption; mais ils se relâchent bientôt, & ne maintiennent pas une piece aussi solidement que les cordonnets. Ils font d'ailleurs à la longue sur certaines dents une impression qui produit quelquefois un agacement douloureux. On peut éviter néanmoins cet inconvénient, soit en applatissant le fil d'or avec un marteau pour lui ôter sa rondeur, soit en n'employant que de l'or fort doux.

Les cordonnets sont préférables aux fils d'or, parce qu'ils font moins d'impression sur les dents, & que d'ailleurs ils durent quelquefois six mois ou un an, comme je l'ai souvent éprouvé. De plus, quand la piece qu'ils maintiennent est

posée de façon que les alimens ne peuvent s'insinuer entre elles & la gencive, ils ne contractent aucune odeur.

On doit préférer les fils de chanvre aux fils d'or & aux fils de soie, lorsqu'on fait attacher soi-même les dents qui ont besoin d'attache, ou qu'on a les dents naturelles assez tendres, pour que les cordonnets ou les fils d'or y fassent impression. Au reste, ces trois sortes de fils doivent être proportionnées à l'étendue de la piece, & plus ou moins gros, plus ou moins fin, suivant qu'ils approchent des gencives, ou qu'ils peuvent les comprimer, & leur causer quelque engorgement; ce qu'il est aisé d'éviter par les soins que je recommande.



§. V.

Des dentiers ou pieces à ressorts.

LORSQU'UN sujet n'a plus aucune dent; on peut garnir les deux mâchoires d'un dentier complet qui sera soutenu par des ressorts; mais il faut donner à la piece

moins d'étendue sur ces mâchoires que n'en occupoient les dents qu'on remplace. Ainsi l'une & l'autre mâchoire n'est composée que de douze dents, & n'a de chaque côté qu'une grosse molaire, ce qui donne plus de jeu au ressort.

Il faut aussi que les ressorts ne soient pas trop longs, afin qu'en fermant la bouche, la piece ne se porte pas trop en devant, & que l'apophyse coronoïde avec les muscles qui s'y attachent, poussant ces ressorts, n'empêchent point leur jeu. Leur longueur depuis l'endroit où ils sont engagés dans chaque piece qui comprend environ trois lignes, doit donc être à peu près fixée à 13 ou 14 lignes hors d'œuvre. Les ressorts d'acier inventés par M. *Fauchard* doivent être absolument rejetés, parce qu'ils sont sujets à la rouille, & se cassent aisément. M. *Fauchard* lui-même a si bien senti le double inconvénient des ressorts d'acier, qu'il recommande en un autre endroit de son livre de les doubler de baleine fine; ce qui est multiplier les êtres, si ce n'est pas sans nécessité, du moins pour augmenter la gêne.

L'or est donc le seul métal qui con-

viennent ici, d'autant plus que, quand il est bien choisi & battu à froid, il a le même ressort que l'acier le plus élastique. D'ailleurs il n'est pas cassant, ni sujet à la moindre rouille: deux avantages inestimables. Les ressorts faits de ce métal auront tout au plus l'épaisseur d'une pièce de douze sols, & environ cinq quarts de lignes de largeur. Plus ils seront minces, plus ils seront doux, & mieux ils obéiront aux mouvemens de la mâchoire inférieure pour la mastication & autres fonctions de la bouche.

Après avoir suffisamment ouvert les deux extrémités de chaque pièce, pour y engager les ressorts, il faut que ces extrémités soient enveloppées d'une calotte qui recouvre exactement les deux ouvertures, & qui soit mastiquée avec la pièce. Les ressorts engagés dans la pièce y seront solidement arrêtés par une goupille, qui entrera dans un trou pratiqué tant à cette pièce & à la calotte qu'au ressort même. La goupille traversera les deux surfaces opposées de la calotte, & sera rivée du côté qui répond à la gencive à rivure perdue.

Avant que de faire fabriquer les ressorts
d'or,

d'or, il est bon d'en faire porter de baleine pendant quelques jours au sujet, tant pour l'accoutumer aux premiers, que pour faire modeler ceux-ci sur les ressorts de baleine qui par l'usage auront pris d'eux-mêmes la forme la plus convenable, & la couture la plus commode. Des ressorts d'or bien faits seront plus durables que ceux d'acier & de baleine.

Je n'adopte les ressorts de baleine ; que pour servir d'essais à de plus solides, parce que j'en connois l'inconvénient. La baleine a force d'être humectée par la salive, & d'être assujettie & trop courbée, perd tout son ressort en très-peu de jours. Ainsi, pour peu qu'on ouvre la bouche, la piece d'enhaut n'est plus appuyée sur la mâchoire supérieure, ou ne se porte vers la gencive que très-lentement. Aussi pour les ressorts de baleine faut-il faire cette piece d'enhaut fort légère, afin que le ressort ait plus de force ; au lieu qu'avec des ressorts d'or qui auront toujours assez de force, on peut donner à cette piece tout le poids qu'on veut. Il est vrai que plus les pieces sont légères & ont les dents

courtes, plus aisément on s'y accoutume; mais elles sont aussi moins solides, & la mastication se fait mal, ou ne se fait pas. De plus, les ressorts sont renversés & se joignent presque par la rencontre de deux rateliers, de façon que l'arc du ressort s'affaïse & manque de force pour relever la piece d'enhaut. Enfin quand les pieces ont peu de hauteur, les ressorts d'acier se cassent bientôt, ceux de baleine restent bientôt sans force, & ceux d'or même perdent dans la suite une partie de leur ressort: or il est aisé de redonner à ceux-ci tout leur ressort, en étendant un peu son arc, ce qui se fait en ouvrant les deux pieces.

Il faut observer que, quand on a perdu les dents, les gencives se retirent & deviennent maigres, les parois des alvéoles se détruisent & s'affaïssent à un tel point, que les deux mâchoires ont alors bien moins de hauteur. Les dents, avant que d'être ébranlées, & dans leur état naturel, n'ont environ que deux lignes de longueur; mais lorsqu'elles sont déchauffées, soit par le tartre, soit par quelque autre cause, lorsque l'alvéole & la gencive sont tellement consummées

que la racine est découverte sans que la dent se soit allongée par la contraction de l'alvéole qui ne subsiste plus, si cependant quelque dent s'allonge, ce n'est que par son propre poids à la mâchoire supérieure, ou que le périoste qui reste à l'extrémité de la racine se gonfle & chasse la dent. Or, dans ce cas, la piece inférieure doit avoir au moins six lignes de hauteur, & la supérieure environ quatre lignes. On peut les faire l'une & l'autre d'or ou d'argent émaillé. Les dents qu'elles doivent porter seront de la longueur des dents naturelles, sans y comprendre la racine, & le reste de la piece de la hauteur des gencives dont l'émail imitera la couleur. Quand le sujet dépourvû de dents n'est pas en état de faire la dépense de ces sortes de pieces, on en fait tout simplement de cheval marin sans émail, ou même en ivoire avec des ressorts de baleine. Alors, pour que ces ressorts se soutiennent mieux & soient plus durables, on leur donne environ deux lignes de largeur. On a soin en même tems de les garnir d'une bandelette de linge fin, & sur-tout bien blanc, dont le bout est arrêté par un fil. Il faut tous

les soirs ôter la piece de sa bouche ; l'ouvrir & l'étendre proprement dans une serviette , afin que par ce moyen la baleine reprenne son ressort. Il est même encore bon d'avoir plusieurs de ces ressorts de baleine tous préparés , pour changer soi-même ceux qui n'auront plus de ressort.

Quand on prépare la baleine pour en fabriquer des ressorts, il faut avoir l'attention d'en bien conserver la peau qui est le côté le plus lisse , le plus flexible, & le moins sujet à perdre son élasticité. Ces ressorts doivent s'engager dans l'extrémité de la piece de la longueur d'environ deux lignes. La piece doit être aussi percée de deux trous pratiqués l'un à côté de l'autre de dessus en dessous, & à l'endroit du talon qui pose à l'extrémité de la gencive. On passe dans ces trous un fil qui se noue du côté opposé à celui de la gencive , afin qu'en mangeant , le nœud soit à couvert , au moyen d'un petit creux qu'on a ménagé pour lui dans cet endroit de la piece.

§. V I.

Maniere de placer une piece à la mâchoire supérieure, quand il reste des dents à l'inférieure.

LORSQU'IL reste à la mâchoire inférieure, ou des incisives, ou des canines, ou de petites molaires, ou des premières grosses; on fait, comme dit M. Fauchard, dans le dentier ou dans le demi-cercle inférieur une échancrure suffisante pour recevoir & loger ces dents, quelles qu'elles soient. Si toutes les incisives, toutes les canines, & les petites molaires subsistent, on fait pour chaque côté de cette mâchoire inférieure où manquent les grosses molaires, une piece d'environ six lignes d'étendue qui par conséquent fait plus de volume que la première grosse molaire. On ne forme point de dents à cette piece qui ne se voit point, & qui n'est destinée qu'à recevoir le ressort. Quand cette piece est disposée de façon à bien s'asseoir de chaque côté sur la gencive, & qu'elle emboîte bien

la dernière molaire petite qui sert de languette à sa coulisse, on fait à l'extrémité opposée de cette même pièce une entailte profonde d'environ trois lignes, pour y attacher le ressort, & on fait la même chose à l'autre pièce. On arme ensuite ces deux pièces d'un demi-cercle d'or ou d'argent, qui n'en fait qu'une seule & même pièce; mais avant que de les assembler, on s'assure de la justesse du cercle qui doit suivre exactement le contour que les dents forment vers la langue. Il doit être encore percé aux deux bouts de deux ou trois trous qui répondent à ceux qu'on fait de même à chaque pièce, pour recevoir des goupilles qui se rivent d'un côté sur le demi-cercle, & de l'autre sur chaque pièce. Avant que de percer la dernière, il faut bien marquer la place du premier trou qui répond au demi-cercle, afin que la coulisse de cette pièce, & celle de la pièce opposée, ne se trouvent pas éloignées des dents qui leur serviront de languettes. On évite ce défaut en n'arrêtant chaque pièce, qu'après avoir bien pris la mesure & la distance de tous les trous qui doivent se répondre l'un à l'autre,

soit dans ces pieces, soit dans le cercle. Il faut de plus prendre bien garde que ce demi-cercle d'or ou d'argent ne blesse point les gencives : il s'agit pour cela, qu'il ne porte point sur les dents trop bas ou trop haut, mais qu'il porte seulement sur l'avance des incisives & des canines, qui sont sur la face interne & vers le collet de ces dents où finit l'émail. Ainsi, quand le sujet n'aura pas les dents déchaussées, mais au contraire la mâchoire élevée par la présence des alvéoles à sa partie moyenne & antérieure, le demi-cercle doit être élevé de même, & suivre en tout la forme de cette mâchoire.

Une autre précaution à prendre, c'est que ce même demi-cercle ne gêne point la langue. Il sera pour cet effet arrondi par-tout, & large seulement de deux tiers de ligne, si ce n'est à ses extrémités qui seront plates, & qui auront cinq quarts de ligne de largeur sur une épaisseur proportionnée, pour que les trous aient plus de force. Les personnes qui ont les dents déchaussées peuvent supporter un second cercle en devant, pourvu qu'il soit assez bas pour ne pouvoir être apperçu, ni en riant, ni en parlant.

Quant à ceux dont les levres couvrent leurs dents de façon qu'on n'en voit que l'extrémité, il est encore plus aisé de leur mettre un double cercle. Le cercle antérieur sera appliqué sur la face antérieure des dents au-dessus des gencives, & sur chacune des deux pièces qui doivent occuper les côtés & l'intérieur, comme il vient d'être dit. Les extrémités des deux cercles se joindront aux extrémités de ces deux pièces, & seront fixés par deux goupilles, pour que le tout soit solide & joue bien, sans gêner aucune partie de la bouche. On ne sauroit apporter trop de justesse dans la construction des cercles & des pièces. Si l'on veut faire les uns & les autres d'or ou d'argent sur un modèle en os, que le Dentiste aura formé pour l'usage même du sujet, ils ne feront alors qu'une seule pièce d'un seul morceau, dont chaque extrémité ne recevra qu'une goupille pour arrêter les ressorts. Une pareille pièce sera sans doute beaucoup plus durable: mais, si elle peut être vue, il faut la faire émailler de la couleur des dents. Au reste, c'est aux circonstances à régler la nécessité de faire cette pièce
double

double ou simple, de quelque matiere que ce soit.

S'il n'est question que d'un simple cercle, parce que celui du dehors seroit trop visible, même étant émaillé de la couleur convenable, & si dans le jeu des mâchoires il risque de se déranger: pour le rendre stable, il faudra le percer dans le centre de deux trous, où l'on passera un fil simple qui se nouera sur la dent qui est vis-à-vis. Mais si l'on craint que cette dent ne soit trop fatiguée, alors il faut percer de chaque côté la piece de deux trous dans sa coulisse & vers sa partie inférieure, pour recevoir un fil qui s'attachera sur la dent dont chacune des coulisses est remplie.

OBSERVATION.

Une personne obligée de parler souvent en public, eut recours à moi pour lui faire une piece à la mâchoire inférieure. Je fis cette piece de cheval marin; je l'échançrai convenablement pour recevoir quatre incisives, & deux canines qui lui restoient. Sur la face intérieure de ces dents, ma piece n'avoit

qu'une simple plaque faite en demi-cercle, mais assez épaisse pour ne point casser. Les canines s'emboîtoient dans cette piece des deux côtés par une coulisse, la piece étoit aussi percée de chaque côté sur les bords & dans la coulisse, pour passer un fil que la personne renouvelloit elle-même. Cette piece s'est très bien maintenue. Je l'avois mise principalement, pour pouvoir établir une piece entiere à la mâchoire supérieure, lorsqu'elle se trouveroit dépourvue d'une unique grosse molaire qui restoit alors, & qui, depuis plusieurs années, servoit à maintenir une piece artificielle assez solidement, pour faciliter à la fois la prononciation & la mastication. Ainsi, quand le sujet fut privé de cette molaire, il ne pouvoit plus parler, ni se faire entendre distinctement: mais aussitôt qu'il eut une piece à la mâchoire supérieure, piece qui se réunit, comme on le conçoit, à celle d'en bas, par le moyen des ressorts, il recouvra les avantages qu'il avoit perdus.

§. VII.

Maniere de poser une piece à la mâchoire inférieure.

LORSQU'UN sujet a la mâchoire inférieure entièrement dénuée de dents, & que la mâchoire d'en haut en est encore suffisamment garnie, on doit mettre à cette mâchoire inférieure une piece entiere, qui, sans être attachée, tiendra tout autant qu'il faut pour opérer la mastication. Ce qu'il est principalement nécessaire d'observer dans la construction de cette piece, c'est qu'elle ait assez d'étendue pour aller jusqu'au près de l'apophyse coronôide; qu'elle ait vers ses extrémités, du côté qui répond aux apophyses, une certaine élévation pour s'accommoder à leur éminence, & qu'elle suive bien le contour de la mâchoire & de la gencive. Cette piece est retenue par les joues, les lèvres, la langue, & soutenue par la gencive, sur laquelle elle est bien assise, ainsi que par son propre poids. Car lors-

que je fais de ces sortes de pieces, pour qu'elles soient moins sujettes à se déranger dans la mastication, & qu'elles soient mieux maintenues, tant par les joues que par la langue, je leur ménage assez d'épaisseur pour leur procurer ces avantages. C'est par cette raison qu'une piece toute d'or est moins sujette à se déranger, & tient beaucoup mieux dans la bouche. Pour épargner la dépense de l'or, on peut employer de l'argent. Mais lorsqu'il s'agit de faire une pareille piece, il faut d'abord la fabriquer en yvoire, pour l'ajuster convenablement, soit sur les gencives, soit sur les dents de la mâchoire opposée qui peuvent y répondre. On fait porter au sujet pendant quelques jours ce modele en yvoire, jusqu'à ce qu'il y soit accoutumé. Ensuite on donne la piece à l'Orfevre, pour l'exécuter en or ou en argent, & de-là à l'Emailleur, pour lui donner le ton de la nature.

Bien des personnes entièrement dépourvues de dents, portent un double dentier, qui, par le moyen des ressorts, fait presque toutes les fonctions des véritables dents; tandis que d'autres les

ôtent pour manger , & substituent à la mâchoire inférieure un dentier simple , sur lequel ils mangent plus aisément qu'avec le double , parce qu'ils portent celui-ci principalement pour soutenir la levre & la joue supérieure. Il est vrai qu'il faut un peu d'habitude pour manger commodément avec un seul dentier ; car d'autres personnes s'aident mieux du dentier double.



 E X P L I C A T I O N

D E L A

O N Z I E M E P L A N C H E.

Fig. I. **D**EMI-CERCLE d'or pour réparer les dents à la mâchoire supérieure. Il représente les gencives & les fosses alvéolaires destinées à recevoir les racines des dents naturelles dont il doit être garni, de la façon qu'on voit les deux grandes incisives déjà montées & plantées dans leurs alvéoles artificiels. Cette pièce est vue par sa surface antérieure.

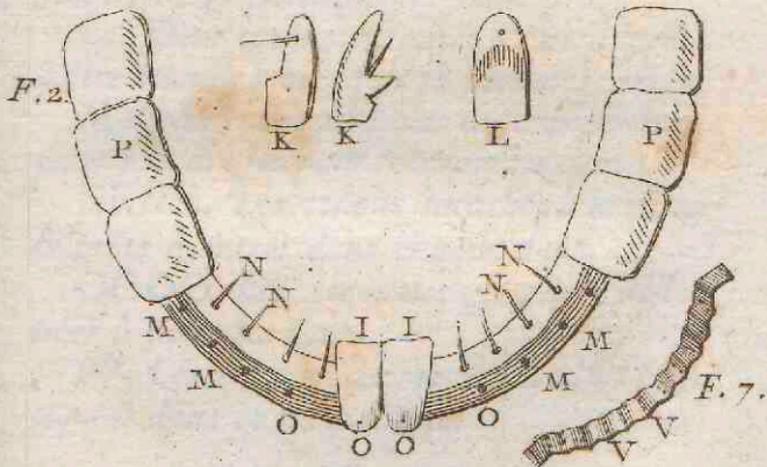
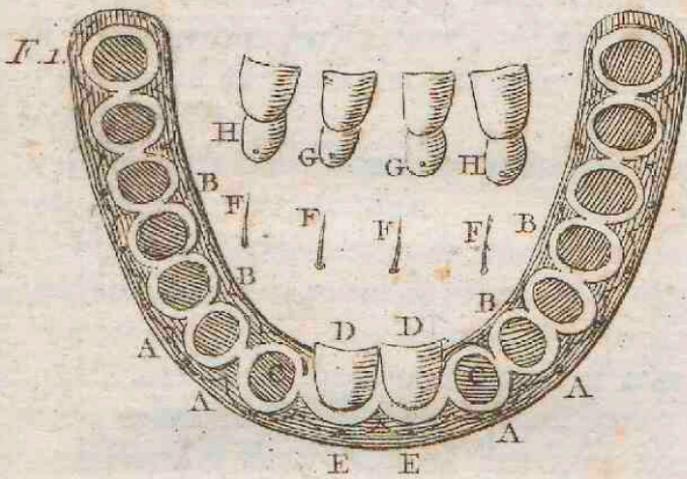
AAAA. Faces antérieures des gencives.

BBBB. Leurs faces postérieures.

CC. Trous dans lesquels sont enchaîonnées les racines des dents.

DD. Les deux grandes incisives en place.

EE. Les trous des goupilles qui fixent ces dents.





FFFF. Les goupilles prêtes à être mises en place.

GG. Les deux petites incisives prêtes à être montées sur la piece, & percées à l'extrémité de leurs racines pour recevoir les goupilles.

HH. Les deux canines prêtes à être mises dans leurs chatons.

Fig. II. Demi-cercle de cheval marin, préparé pour être garni de dents naturelles, comme on en voit deux de montées.

II. Les deux moyennes incisives d'en bas, montées sur la piece.

KK. Les deux incisives latérales travaillées, & prêtes à être montées sur la piece, vues latéralement.

L. Dent canine préparée & aussi prête à être montée, vue par sa face antérieure.

MMMM. Les endroits de la piece travaillés & ajustés pour recevoir les dents.

NNNN. Les tenons attachés à la piece & prêts à entrer dans chaque dent.

OOOO Les trous des goupilles destinés à fixer les dents.

PP. Les dents molaires artificielles pratiquées dans la piece même.

Fig. III. Grande incisive de cheval marin, travaillée de manière qu'elle n'excede pas le volume de l'incisive naturelle, qui reste & qu'il s'agit d'imiter, quoique la breche soit bien plus large.

QQ. Les deux avances qui sont appuyées de chaque côté aux dents naturelles.

Fig. IV. Autre grande incisive, mais naturelle, montée sur un petit morceau de cheval marin.

RR. Les deux avances de la piece, percées chacune de deux trous destinés à recevoir le fil qui doit attacher la dent.

Fig. V. Dent naturelle, introduite ou plantée dans une piece d'or, faite pour représenter la gencive qui se trouve fort retirée, & pour loger la racine de la dent.

S. La piece d'or émaillée de la couleur de la gencive & garnie du fil qui doit amarrer le tout aux deux dents voisines.

T. La dent naturelle.

Fig. VI. La même dent prête à entrer dans la piece.

Fig. VII. Feuille d'or pour raffermir les dents ébranlées.

V V. Les trous qui donnent passage
aux fils qui affermissent les dents ébran-
ées.



§. VIII.

Palais artificiels , ou obturateurs.

LES parties solides ou les os qui forment la voûte du palais , sont sujets à d'étranges dégradations qui ont plusieurs causes. Tantôt elles sont occasionnées par des dépôts que des dents gâtées ont produits dans les parties qui les environnent , & dont la matière , en séjournant , carie non-seulement les os maxillaires , mais encore ceux du palais : tantôt ce désordre est l'ouvrage d'un vice vénérien ou scorbutique. J'ai vu , par l'effet de ces deux fléaux , des trous énormes qui s'étoient faits au palais après l'exfoliation des parties osseuses qui composent sa voûte. Le mercure mal administré même est capable de causer le ravage.

Quand , par quelqu'une de ces causes , la voûte du palais est percée dans quelque partie que ce soit , & qu'il y a un ou plusieurs os de détruits , deux grands inconvéniens en résultent : 1°. La personne dont le palais est en ruine , ne

peut presque plus se faire entendre en parlant, parce que le son de sa voix s'échappant par le trou de la voûte, passe dans le nez, où il perd sa force, la pureté des tons qui le modifient, & l'expression même. 2°. Elle éprouve autant d'incommodité en mangeant; car les alimens qui sont poussés par la langue dans le conduit de l'œsophage, venant à rencontrer le trou du palais, enfilent quelquefois cette route, & sortent par le nez. Heureusement on a trouvé le moyen de remédier à ces inconvéniens par le moyen d'un obturateur, piece qui s'ajuste au palais & qui bouche exactement le trou de la voûte; ce qui fait que les alimens & la voix étant obligés de suivre leur route ordinaire, la prononciation au moins est distincte, & les alimens sont portés à leur destination naturelle. Mais ce n'est pas un petit ouvrage que de faire un obturateur qui produise ces deux effets, & qui tienne solidement, sans incommoder le malade. C'est le chef-d'œuvre de notre art qu'un palais factice: mais pour parvenir à le faire, il faut qu'un Dentiste connoisse la structure & la connexion des

parties sur lesquelles il doit travailler ; qu'il ait le génie mécanicien, & par conséquent assez d'invention pour n'être point embarrassé par quelques circonstances qu'entraînent souvent ces maladies, & qui pourroient former des obstacles à la solidité de la mâchoire.

L'obturateur doit être ou plus simple, ou plus composé, selon l'état des parties qui se trouvent détruites, & selon le diamètre du trou qu'il s'agit de boucher. Quand la dégradation des os n'est pas fort considérable, il suffit d'une simple plaque qu'on laisse appliquée au palais, jusqu'à ce que la régénération des chairs se soit faite. Car aussi-tôt que les chairs sont reproduites & suffisamment prolongées, (ce qui va quelquefois au point de boucher exactement le trou), toutes les fonctions de la bouche se font sans aucune incommodité, & bientôt l'obturateur devient inutile.

Il faut que cette plaque soit un peu plus grande que le trou qu'elle doit couvrir, en sorte que rien ne puisse y passer. Lorsqu'elle est appliquée bien juste, on la fixe au moyen de deux branches qui font partie de la pièce même, & qui

vont joindre des deux côtés chacune une dent. Ces branches sont percées de deux petits trous à leurs extrémités où les dents s'emboîtent , pour recevoir un fil qui sert à les attacher solidement. Quand il ne resteroit des dents que d'un seul côté ou sur le devant , quand il n'en resteroit même qu'une seule , il est aisé d'assurer cette plaque. En n'y faisant qu'une seule branche , elle sera plus alongée vers la dent sur laquelle elle doit porter , & sera percée en deux endroits. Les deux premiers trous serviront à passer un fil qui se nouera sur la dent près de la gencive , & les deux autres recevront un autre fil qui se nouera sur la même dent , un peu plus bas que le premier. La plaque tiendra solidement de cette maniere , pourvu que sa convexité & celle de sa branche soient l'une & l'autre bien proportionnées à la concavité du palais , & jamais elle n'empêchera la régénération des chairs qui se fera en moins de six mois. C'est l'espece d'obturateur qui m'a paru la plus simple & la plus commode.

Ceux qui sont plus composés & dont

une piece entre dans le trou du palais, pour y former le point d'appui de la plaque, ont un inconvénient remarquable. Cette piece est un obstacle invincible à la régénération des chairs, & au prolongement des parties charnues qui perdent entièrement leur ressort par la présence de ce corps étranger : elles ne peuvent plus se rapprocher, & le malade est obligé de porter l'obturateur pendant toute sa vie. Ainsi, à moins que l'écartement des os du palais ne soit prodigieux, ou les trous formés par la carie d'un diametre extraordinaire, il faut, à mon avis, préférer la plaque simple que je propose, & qui doit avoir tout au plus l'épaisseur d'une piece de vingt-quatre sols. Cette plaque doit encore être d'argent ou d'or, & ne doit jamais s'appliquer, qu'on n'ait auparavant détruit toute la carie du palais. Le fait qui suit va confirmer ce que j'avance.

OBSERVATION I.

En 1752, un particulier s'étant mis entre les mains d'un Eleve en Chirur-

gie , pour passer les grands remedes , le mercure qui s'étoit porté principalement à la bouche lui fit perdre deux dents. Aussi-tôt que le malade put sortir , il vint me consulter sur l'état de sa bouche qui lui faisoit ressentir de grandes douleurs. J'examinai bien l'intérieur du palais : j'en trouvai les os prêts à s'exfolier & à tomber ; j'en ôtai même sans effort un morceau de la grandeur de l'ongle , & il resta dans le milieu du palais un trou assez considérable , pour y faire entrer aisément une aveline de moyenne grosseur. Je remplis ce trou d'un bourdonnet trempé dans la teinture de myrrhe & d'aloës , afin de hâter l'exfoliation d'une autre portion d'os cariée. Elle se détacha le quatrième jour , & je l'enlevai sans peine. Je fis rincer la bouche du malade avec parties égales d'eau d'orge & d'eau vulnéraire : en quatre jours de tems les parties charnues revinrent presque dans leur état naturel. Mais comme il restoit au milieu de la voûte du palais une ouverture assez spacieuse pour contenir une grosse amande , le malade ne pouvoit plus se faire entendre , parce que la voix

se perdoit dans le nez. Je résolus de lui appliquer un obturateur, & en attendant, je remplis le trou d'une tente de charpie trempée dans du vin miellé. Je fis donc faire une plaque d'argent à deux branches. Deux jours après je l'ajustai sur le trou, après en avoir ôté la charpie, & j'attachai les deux branches avec un fil d'or à une dent molaire de chaque côté de la bouche. Avec cette plaque, le malade parla aussi distinctement qu'il faisoit avant son accident. Environ six mois après, il vint me trouver pour faire resserrer le fil d'or d'une des branches de la plaque. Il fallut ôter cette machine, pour y remettre d'autre fil; mais je ne trouvai plus le trou sur lequel je l'avois appliquée. En portant le doigt en cet endroit, je reconnus que les chairs qui s'étoient rapprochées & qui paroissoient bien réunies ne l'étoient pourtant pas. Ainsi je me déterminai à rafraîchir très-légèrement les levres de ces chairs, pour en faire couler de part & d'autre le suc nourricier: je me servis pour cela de ciseaux courbes, & j'abandonnai ensuite à la nature le soin de cicatrifer la plaie. Cette plaie
devenue

devenue récente par les légères incisions que j'y avois faites, n'empêchoit point les levres de se toucher, comme auparavant, & la réunion se fit à la réserve d'environ une ligne. Je crus alors n'avoir pas suffisamment incisé les bords de la plaie, ou qu'ils ne se touchoient pas assez pour se réunir, ou enfin, que la mucosité du conduit nasal, s'écoulant par cet endroit, empêchoit la cicatrice de se perfectionner. Je tentai une seconde fois d'achever la réunion, mais ce fut inutilement. A cela près, la personne en question parle aujourd'hui très-distinctement, mange & boit sans peine, sans ressentir aucune incommodité, & sans porter d'obturateur. Ce n'est qu'en fondant qu'on s'apperçoit, qu'il s'en faut une ligne que la réunion soit complete.

On voit, par cette observation, qu'il y a des cas où l'obturateur fait d'une plaque simple est préférable à tous les autres. L'avantage qu'on en retire consiste, en ce que les parties charnues ont plus de facilité à se rapprocher, & par conséquent à se réunir; ce qui fait qu'on

n'a plus besoin d'obturateur. J'ajouterai même que, dans les plus grandes déperditions de substance, il est à propos au commencement de se servir d'une plaque simple, parce qu'il arrive quelquefois que dans l'espace d'une année les chairs se rapprochent de telle sorte, que leur prolongement & la diminution du trou favorisent l'application d'une machine plus convenable pour opérer tous les effets qu'on desire. En voici des preuves.

OBSERVATION II.

Un homme employé à Bordeaux, & y résidant, fut traité par un Chirurgien de cette Ville d'une maladie vénérienne. Pendant le cours du traitement, sur-tout vers la fin, l'éminence *crista galli* du sphénoïde & le *vomer* tombèrent entièrement; la luette & ses muscles, ainsi que la cloison du palais, furent totalement détruits, ce qui forma un trou ou plutôt une fosse capable de contenir un gros œuf de poule. Dans cet affreux état, le malade qui ne pouvoit plus parler, se servit d'une éponge pour boucher ce trou :

mais elle bouchoit en même-tems les conques des narines, & ne laissoit de respiration au malade que par la bouche. Il étoit d'ailleurs obligé de changer cette éponge deux fois par jour : sans cette précaution, l'odeur qu'il exhaloit l'infestoit lui-même, ainsi que tous ceux qui l'approchoient. Lorsqu'il eut achevé de passer les remedes, il vint à Paris, afin d'y chercher les secours qui lui manquoient en Province. On l'adressa d'abord à un Dentiste de réputation, qui pourtant ne put parvenir à faire tenir un obturateur, tant par le défaut des parties charnues qui étoient détruites, que par celui des portions osseuses qui ne se rencontrant plus qu'à la partie antérieure du côté du nez ne suffisoient pas pour assujettir la piece. Le trou étoit en effet plus large à son entrée qu'au milieu, & de-là se rétrécissoit jusqu'au fond. Ainsi l'on peut juger s'il étoit facile d'y ajuster un obturateur, sans qu'il incommodât au moins autant que l'éponge. Le malade voyant donc que le Dentiste n'avoit pu réussir à lui faire une piece convenable, eut recours à un Tabletier. Celui-ci lui fit un obturateur d'ivoire, mais qu'on ne put jamais faire tenir.

Enfin il me fut amené par un de ses amis. Après l'examen du dégat que je trouvai précisément tel que je viens de le décrire, je résolus de lui appliquer une plaque toute simple, comme la piece la plus propre à laisser faire avec le tems la régénération des chairs. Je fis faire une plaque à deux branches, & à sa partie postérieure, je fis pratiquer un petit trou de figure ovale, tant pour faciliter l'écoulement du mucus vers le gosier, que pour donner au malade la liberté de respirer, lorsqu'il fermeroit la bouche, & sur-tout pendant le sommeil. J'attachai cette plaque d'un côté à une grosse molaire, & de l'autre au défaut des grosses, à une petite molaire, avec deux fils d'or qui la maintinrent en bon état pendant près d'un an, sans empêcher le malade ni de parler, ni de manger. Après cet espace de tems, j'eus occasion de le voir: ayant découvert un jour le palais, je m'apperçus qu'il y avoit encore un trou assez grand pour passer un œuf de pigeon. Je crus que c'étoit le moment de placer un autre obturateur: mais le malade voulut s'en tenir à la plaque dont il s'étoit bien trouvé. Je la lui re-

mis donc, & il retourna à Bordeaux où ses affaires l'appelloient. J'ai su depuis qu'il étoit en Bretagne, & qu'il portoit toujours sa plaque.

OBSERVATION III.

Un particulier vivement attaqué de maladie vénérienne, se mit au mois de Janvier 1754, entre les mains de M. *Dibon*, Chirurgien-Major des Cent-Suisses de la Garde du Roi, pour en être guéri.

Les accidens auxquels il desiroit d'abord apporter du soulagement, étoient l'impuissance de prononcer les paroles, la difficulté de respirer & celle d'avalier, en conséquence du ravage que le mal avoit déjà fait dans sa bouche.

En effet, elle étoit tellement maléficiée que la cloison charnue, la luette, l'amigdale droite, ainsi qu'une partie des bases des os maxillaires, des palatins & du vomer, étoient détruites. Pour adoucir la véhémence de ces accidens, le malade me demandoit un obturateur. Mon avis fut d'attendre la fin du traitement, pour mieux suppléer aux parties

qui manquoient. Je me dispense d'alléguer les raisons qui engagerent ce malade à se servir d'un autre Dentiste, lors de sa convalescence : mais il est nécessaire d'exposer que l'obturateur qu'on lui plaça, non-seulement ne lui rendit pas la prononciation plus distincte, ni la déglutition plus aisée, mais l'incommodoit au point qu'il ne s'en servit que quelques jours, bien résolu de n'en user d'aucune autre espece. J'eus occasion de le voir six mois après, se faisant beaucoup mieux entendre, & mangeant avec moins de peine; parce que, pendant cet espace de tems, l'énorme trou que j'avois vu à son palais, s'étoit rempli des deux tiers. Il est donc certain que, si le malade eût toujours porté un obturateur dont le point d'appui eût été dans le trou du palais, les chairs n'eussent pu s'y régénérer. Cet exemple prouve encore combien, dans ces commencemens, une plaque simple est préférable à tous les obturateurs qui ne laissent pas l'ouverture libre.

OBSERVATION IV.

Au mois de Juin 1752, je fus consulté par une Dame faisant sa résidence à Paris, laquelle avoit une dégradation de palais toute pareille à la précédente. Après m'avoir fait un long récit des circonstances de son accident, elle ôta de sa bouche un obturateur qui ne tenoit presque point : elle me dit sur cela que depuis onze ans elle en avoit porté plusieurs faits par trois différens Artistes, & qu'aucun n'avoit réussi. En effet, malgré son obturateur, elle avoit de la peine à parler distinctement, & à respirer. Il tomboit même quelquefois pendant qu'elle mangeoit, & elle étoit obligée de l'ôter en se couchant. Je considérai le trou de la voûte : il étoit profond d'environ treize à quatorze lignes. La cloison du palais & la luette même étoient absolument rongées ; la carie avoit totalement détruit le vomer, les os palatins, & la partie postérieure des os maxillaires. Une telle déperdition de substance, jointe à la mauvaise fabrique de l'obturateur, faisoit que cette pièce

ne tenoit pas long-tems, & que la malade en étoit continuellement incommodée. Quand j'eus bien examiné l'état du palais, je fis faire en ma présence, par un Orfevre, un obturateur d'argent que je vais décrire, mais que la seule inspection de la planche XIII fera peut-être encore mieux comprendre, du moins aux Artistes.

Cet obturateur est composé de deux pieces : celle qui doit entrer dans le trou de la voûte en suit à-peu-près la forme, & est faite en cœur. La plaque qui s'ajuste extérieurement à la concavité du palais, excède le diametre du trou d'environ une ligne. A sa partie postérieure, est un trou ovale où aboutit un petit canal ou conduit qui part de la pointe du cœur. Ce canal est pratiqué pour trois usages ; 1°. pour rendre la voix plus distincte ; 2°. pour que le mucus y découle & prenne son cours ordinaire ; 3°. pour rendre au malade la respiration plus libre, lorsqu'il a la bouche fermée : trois avantages que produit nécessairement ce canal, qui répond pour cet effet aux conques des narines. La plaque à deux faces : celle qui couvre
le

le palais est convexe, & celle qui répond à la langue est concave. Au milieu de cette face concave, est un petit bouton plat percé d'un petit trou quarré où s'adapte une petite clef quadrangulaire. Le corps de cette clef est à trois pans, ce qui lui donne plus de prise pour la manier aisément. Elle sert à faire tourner une vis dont le bouton fait la tête. Cette vis qui est sans fin est assujettie d'un côté à la partie convexe de la plaque, par une espece d'écrou qui roule avec elle sur cette même face, & à la partie concave par le bouton qui tourne de même. Elle entre dans le milieu du cœur où elle s'engage, sans le percer à la partie supérieure. En tournant cette vis de gauche à droite par le moyen de la petite clef, le cœur s'ouvre vers sa pointe & se dilate des deux côtés. Ainsi, faisant plus de volume, il remplit exactement le trou du palais, & comprime toutes les parties osseuses, & charnues qui l'entourent; ce qui fait le point d'appui de l'obturateur, & le maintient solidement. Comme la salive, en humectant le palais, mine & ronge peu-à-peu toutes ces sortes de pieces,

quand elles ne sont que d'argent, j'ai fait faire d'après celle-ci un obturateur d'or, qui a réussi même au-delà de mes espérances.

OBSERVATION V.

En Mai 1751, le Chirurgien-Major d'un Régiment m'adressa un Domestique, pour lui faire un obturateur. Ce Domestique en portoit un qui avoit déjà occasionné beaucoup d'accidens. Le trou du palais étoit capable de contenir une petite noix : il n'y avoit que les os palatins de détruits, & la cavité étoit profonde d'un pouce. J'imaginai pour ce malade un obturateur un peu différent de celui qu'on vient de voir. Cet obturateur est composé, comme le précédent, d'une plaque destinée à boucher le trou en dehors, & à s'appliquer au palais, & d'une autre plaque plus petite qui entre dans le trou pour y fixer toute la piece. A la partie concave de la grande plaque, est un bouton applati : mais, afin que la petite plaque ne tourne point avec la vis, il y a des deux côtés de cette vis deux petits pilliers soudés sur le corps de la

grande plaque, qui sortent par celle d'au-dessus & se terminent par un T. En introduisant la clef dans l'écrou, & en tournant de droite à gauche, on fait monter la petite plaque, qui est composée de trois pieces jointes ensemble, par des charnières. Lorsqu'elle est parvenue au haut des deux T, les petites pieces laterales s'abaissent par le moyen des branches de chaque T. Au contraire, en tournant de gauche à droite, on fait descendre cette petite plaque, tandis qu'au moyen de deux ressorts les deux pieces qui viennent de s'abattre ou de se briser se relevent, s'étendent, occupent un plus grand espace, vont s'appuyer sur les parties osseuses & charnues, & par-là maintiennent l'obturateur. Je reviens au malade pour qui j'inventai cette construction. Il portoit depuis plusieurs années un obrurateur garni d'une éponge qui avoit si fort dilaté le trou du palais, que les chairs froncées & racornies avoient perdu tout leur ressort. Aussi-tôt que j'eus appliqué le mien, j'eus la satisfaction de voir que le trou du palais étoit exactement fermé par la grande plaque, & le malade l'a porté jusqu'à

présent sans ressentir aucune incommodité.

M. Fauchard nous a donné la construction de cinq obturateurs différens ; mais il est étonnant qu'il n'ait pas aperçu l'inconvénient des éponges dont les obturateurs sont garnis. Outre la sujétion où l'on est de les démonter très-souvent pour changer d'éponge, malgré toutes les précautions qu'on peut prendre, ils exhalent continuellement une odeur forte & insupportable. D'ailleurs, comment n'a-t-il point vu que dans plusieurs cas l'obturateur est d'un usage non moins dangereux qu'incommodé par les raisons que j'ai marquées, & qu'une simple plaque suffit ? Je suis donc bien fondé à croire que non-seulement mes obturateurs ont l'avantage de la propreté, puisqu'il n'ont pas besoin d'éponges, mais qu'ils sont encore beaucoup plus commodes & plus durables que les siens. Ainsi tous les obturateurs pourroient se réduire à trois : c'est-à-dire, à la plaque simple dont j'ai fait voir que l'usage devoit être préféré dans beaucoup de cas, & sur-tout au commencement des dégradations du

palais, & aux deux pieces plus composées dont j'ai donné la description. En proportionnant ces deux pieces au diametre des trous qu'elles doivent couvrir, pour peu que l'Artiste ait d'expérience, elles sont capables de remplir toutes les indications possibles.

Lorsqu'on veut remplacer des dents à la mâchoire supérieure, on peut faire d'une seule piece une plaque en os, garnie du nombre de dents qu'il s'agit de représenter. Quand le malade a cette mâchoire supérieure démeublée de toutes ses dents, on peut aussi par le moyen de l'un de mes obturateurs y faire tenir un dentier. Il faut pour cet effet que la plaque extérieure qui s'applique à la voûte du palais, soit plus étendue à sa partie antérieure, pour recevoir le dentier qu'on attachera proprement & solidement avec deux ou trois goupilles bien rivées de part & d'autre.



E X P L I C A T I O N
D E L A
D O U Z I E M E P L A N C H E.

Fig. 1. **O**BTURATEUR composé de deux plaques, tout monté & prêt à être placé dans le trou du palais. Les deux parties latérales de la plaque intérieure sont brisées & repliées vers la convexité de la plaque extérieure au moyen des avances des deux T.

AA. La plaque extérieure qui s'applique sur la voûte du palais, & en bouche le trou.

BB. La plaque intérieure.

CC. Les deux T soudés sur la convexité de la grande plaque.

DDDD. Les deux parties latérales de cette plaque brisées & pliées de façon que l'une se trouve cachée derrière l'autre.

E. Le canon de la vis qui est soudé sur la convexité de la grande plaque.

F. La vis.

G. L'extrémité de la vis, vue à la partie supérieure de la petite plaque.

Planche 12^e.

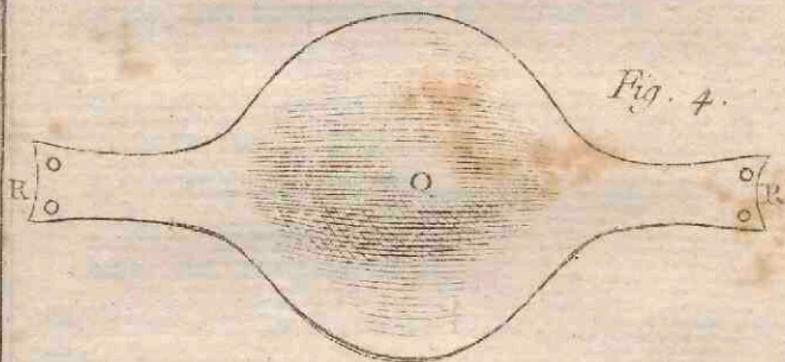
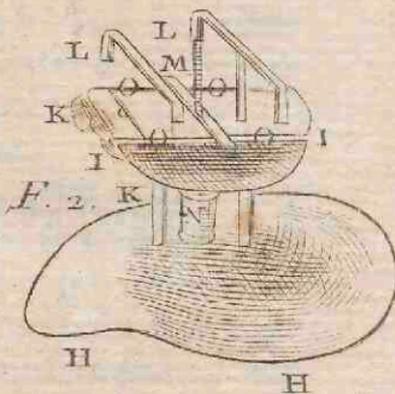
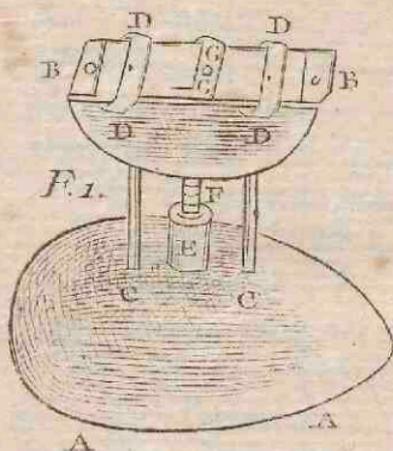
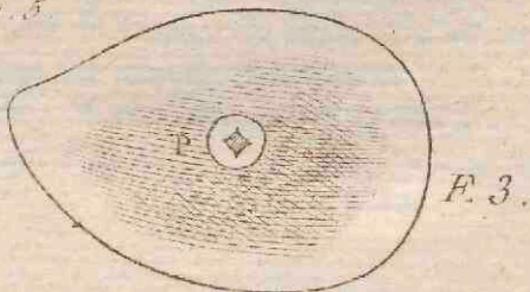


Fig. 5.



F. 3.

A
B

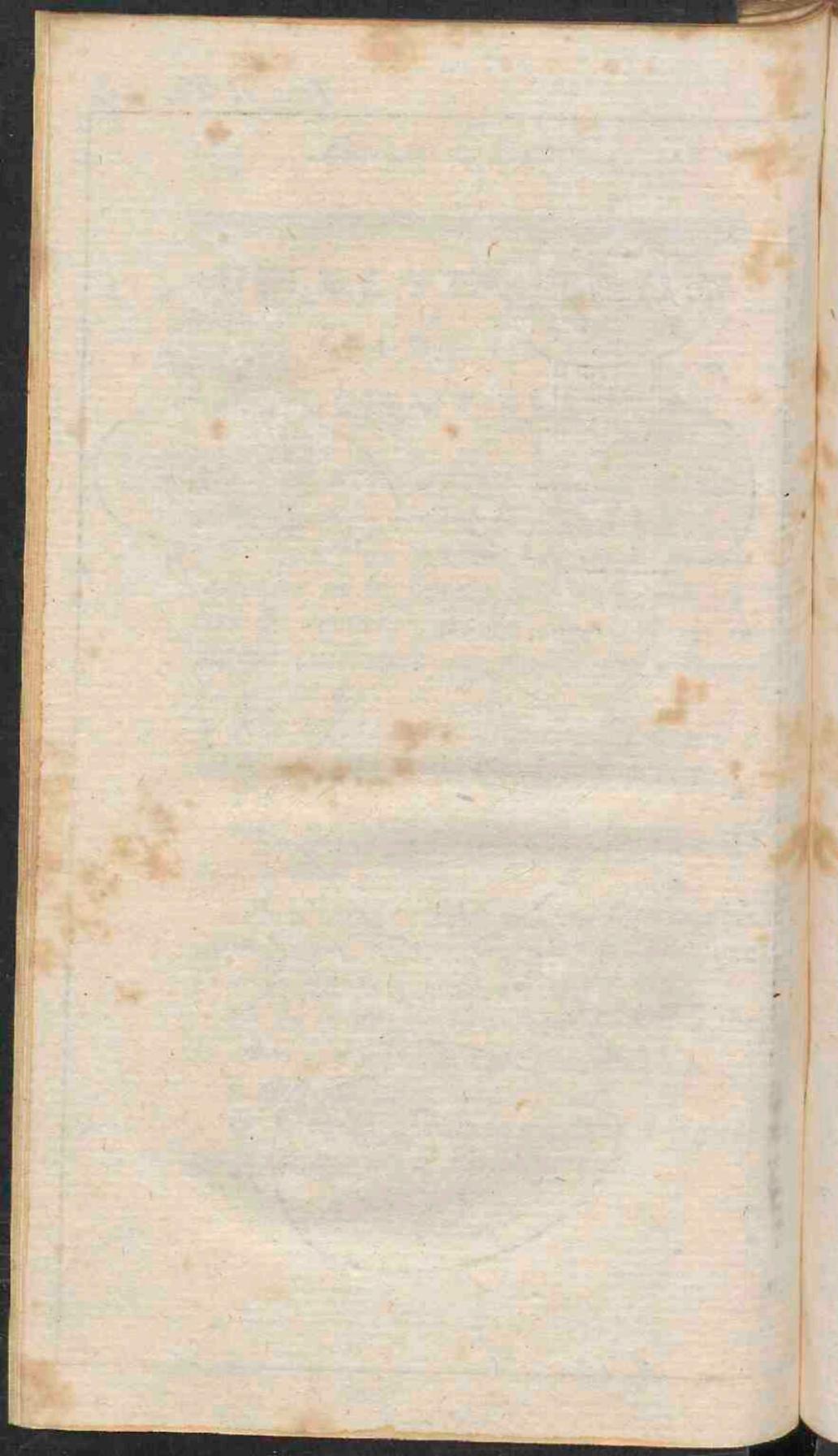


Fig. II. Le même obturateur vu de côté, dont la petite plaque ou la plaque interne est descendue & non repliée vers la grande plaque, parce que les avances des T ne portent plus pour faire briser cette plaque.

HH. La grande plaque.

II. La partie de la petite plaque qui donne passage aux T, & à la vis qui la fait approcher ou éloigner de la grande plaque.

KK. Les deux parties laterales de la plaque qui l'abattent, quand la plaque est montée au haut de la vis qui se voit ici étendue.

LL. Les avances des T.

M. L'extrémité de la vis.

N. La vis renfermée dans la canule qui est soudée sur la grande plaque.

OOOO. Les charnières qui font briser & plier la plaque.

Fig. III. La grande plaque des deux obturateurs ci-dessus, vue par sa surface concave.

P. Le bouton ou la tête de la vis, & le trou quarré dans lequel entre la clef pour faire tourner & monter ou descendre la petite plaque ou plaque intérieure.

Fig. IV. Autre obturateur d'une simple plaque, qui s'applique tout simplement sur

La voûte du palais, & qui s'attache de chaque côté sur une dent.

Q. La surface concave.

RR. Les deux avances percées chacune à leurs extrémités de deux trous, pour recevoir le fil qui sert à fixer cette plaque sur la voûte du palais, en les attachant aux dents qu'elles vont joindre.

Fig. V. La clef du premier obturateur.

Fig. VI. Représentant une pointe d'acier, ou une pointe sèche accommodée à l'une de ses extrémités en pointe triangulaire, pour trépaner ou perforer les dents.

A. L'extrémité quarrée ou quadrangulaire qui sert à faire tourner dans les doigts cette espece de trépan, pour perforer la dent.

B. La pointe de cet instrument.

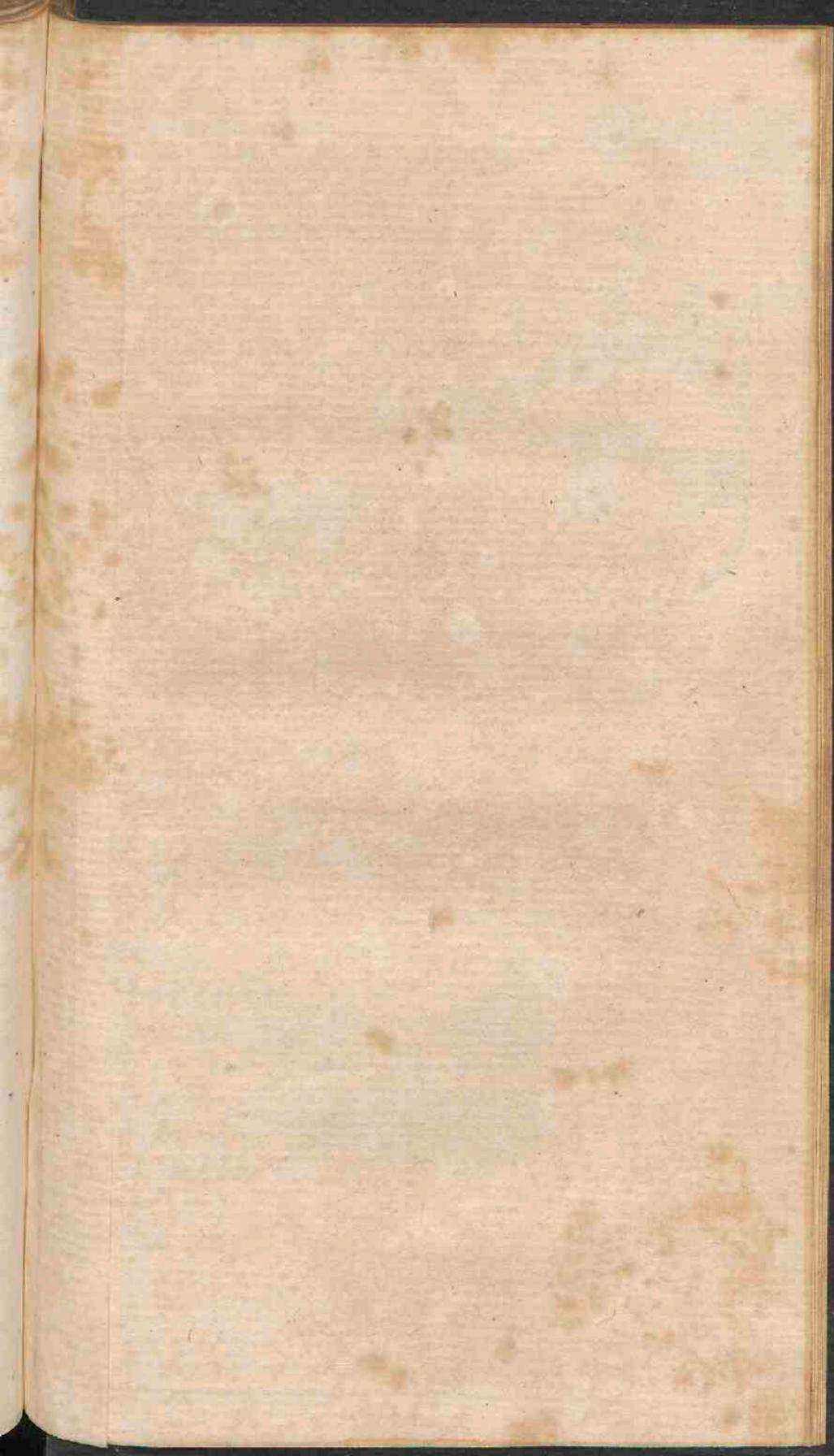
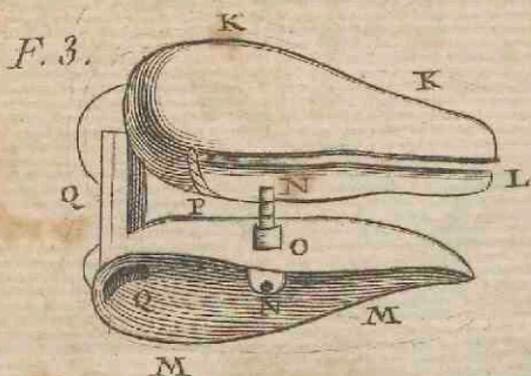
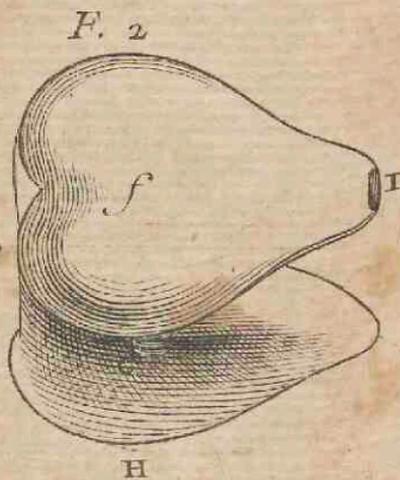
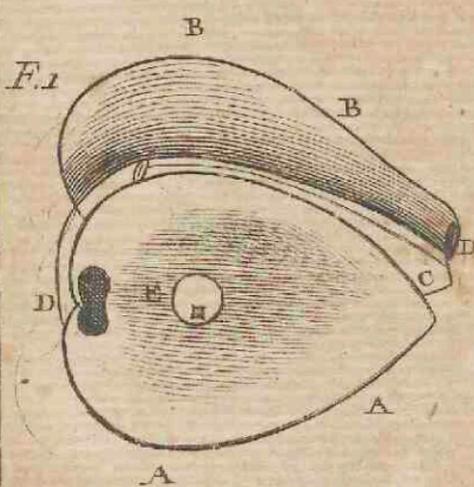


Planche 13.



EXPLICATION

DE LA

TREIZIEME ET DERNIERE

PLANCHE.

Fig. I. **OBTURATEUR**, composé d'une plaque & d'une autre piece en forme de cœur, vu de côté, & aux trois quarts renversé.

AA. La plaque qui boucher l'extérieur du trou, en l'appliquant sur la voûte du palais.

BB. La piece en forme de cœur qui doit être introduite dans le trou.

C. La petite plaque du cœur entr'ouverte.

DD. Le canal qui commence depuis la pointe du cœur, & vient se terminer à la partie postérieure de la grande plaque.

E. La tête de la vis & le trou quarré pour recevoir la clef.

Fig. II. L'obturateur vu par sa partie supérieure.

F. La piece en forme de cœur.

G. La vis qui fait ouvrir la petite plaque du cœur.

H. La grande plaque qui bouche l'extérieur du trou.

I. L'ouverture du canal à la pointe du cœur.

Fig. III. Le même obturateur vu de côté & un peu renversé.

KK. La piece en forme de cœur vue de côté.

L. La petite plaque entr'ouverte.

MM. La grande plaque vue de côté, & en partie par sa convexité, en partie par sa concavité.

NN. La vis qui entre dans la petite plaque, & le bouton vu dans la concavité de la grande plaque, ainsi que le petit trou qui reçoit la clef.

O. La canule de la vis, soudée sur la partie centrale de la convexité de la plaque.

P. La charniere de la petite plaque qui lui permet de s'ouvrir ou de se fermer à la partie inférieure du cœur.

QQ. Le canal qui vient se terminer à la grande plaque.

Fig. IV. La clef de l'obturateur, percée du petit trou pour y placer un fil qui doit y rester pour la retenir & empêcher que le

*malade ne l'avale en cas de nausées, comme
l'application de l'obturateur en produit
quelquefois.*





CHAPITRE SEPTIEME

ET DERNIER.

*Choix de compositions pour la conservation
des Dents & des Gencives.*

J'AI fait remarquer dans le cours de cet Ouvrage, combien il est dangereux d'user indistinctement & sans précautions des poudres, opiats & liqueurs que distribuent les Empyriques, & de quelle importance il est de n'employer que les remedes composés ou approuvés par de vrais Dentistes. Chacun de nous a sur cela ses usages qui, pour être quelquefois assez différens les uns des autres, operent néanmoins à-peu-près les mêmes effets. Mais, comme il faut en toute chose déférer à l'expérience, sans prétendre improuver les remedes publiés par M. Fauchard & les autres *, j'ai cru de-

* J'en excepte pourtant la poudre dont l'Auteur d'une *Dissertation sur les Maladies des Dents*, nous donne la composition, & dans

voir proposer ici ceux qui m'ont paru les plus propres, soit à blanchir & à conserver les dents, soit à raffermir les gencives. On peut en toute sûreté s'en servir, sans craindre aucun des accidens auxquels on s'expose toujours en usant de remedes inconnus.

I.

*Poudre pour nettoyer & blanchir les
Dents.*

Prenez six onces de pierre de ponce, que vous ferez bien calciner, & que vous réduirez en poudre. Vous passerez cette poudre sur le porphyre, en l'humectant de tems en tems avec de l'eau

laquelle il fait entrer sur deux onces & demie d'ingrédiens ordinaires, *une once d'alun calciné.* Un Dentiste peut-il ignorer la causticité de l'alun, & en prescrire une pareille dose? Cette poudre qu'il conseille de préférer à toute autre, comme étant la meilleure, & dont il a l'habitude de se servir n'est pas moins dangereuse, soit pour les dents soit pour les gencives, que celles qu'il tâche de décrier comme étant composées de purs corrosifs.

de roses ou de myrthe; vous la ferez ensuite sécher pour la remettre en poudre impalpable, & vous y ajouterez ce qui suit: lacque plate, sang de dragon, os de seche, bol d'Arménie, de chacun trois onces; canelle, girofle, iris de Florence, alun de roche calciné, de chacun un gros; le tout aussi réduit en poudre subtile. On s'en sert avec une racine préparée, dont on a trempé la barbe dans cette poudre.

II.

Autre poudre pour le même usage & pour fortifier les gencives.

℞. Corail rouge, & tartre de vin, de chacun six onces; sang de dragon, os de seche, & bol d'Arménie, de chacun une once; girofle, canelle, iris de Florence & sel blanc, de chacun trois gros. Le tout doit être exactement mêlé, mis en poudre, & passé par le tamis de soie le plus fin. On prend de cette poudre au bout d'une racine faite en petite brosse, ou avec une petite éponge très-fine qu'on humecte un peu. Les personnes qui ont

bien soin de leurs dents & qui par conséquent ont peu de limon, s'en serviront une fois par mois. Ceux dont les dents se ternissent aisément, ou qui ont les gencives molles & engorgées, en feront usage toutes les fois que leurs dents auront perdu de leur blancheur, sans qu'il y ait lieu de craindre d'en détruire l'émail, ou d'altérer les gencives, comme bien des gens se le figurent.

III.

*Opiat pour nettoyer & blanchir les Dents,
& pour fortifier les Gencives.*

On prend telle quantité qu'on veut de la poudre indiquée ci-dessus : on met sur environ quatre onces de cette poudre, un gros d'alun calciné, réduit de même en poudre & passé par le tamis de soie. Le tout étant bien mêlé, on verse dessus un demi-gros de teinture de muscade, ou de girofle, & vingt gouttes d'essence de Rabel qu'on y incorpore : ce mélange ensuite est réduit en consistance d'opiat liquide, avec une quantité suffisante de miel rosat clarifié. Cette com-

position doit se faire dans un vaisseau beaucoup plus grand qu'il ne faut pour la contenir , à cause de la fermentation des ingrédiens qui est très-forte , surtout en été. On a soin , pendant une quinzaine de jours , de bien remuer cette composition au moins une fois par jour avec une spatule de bois , & on la met dans des pots de fayence , pour s'en servir au besoin. Cet opiat est très - bon pour nettoyer & blanchir les dents , & pour raffermir les gencives relâchées par quelque humeur âcre qui s'est infiltrée dans ces parties. Les personnes qui ont les gencives gonflées , relâchées , flasques ou fongueuses , peuvent s'en servir tous les jours une ou deux fois , même plus souvent , suivant l'état de leurs gencives , jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement rétablies. Ceux qui n'auront pas besoin d'entretenir leurs gencives & leurs dents en bon état , se serviront de cet opiat seulement deux ou trois fois par semaine , ou tous les matins , si l'on est sujet au tartre & au limon. On prend un peu de cet opiat sur le bout du doigt ou sur une petite éponge : on s'en frotte les gencives & les dents
de

de bas en haut à la mâchoire inférieure, & du sens opposé à la mâchoire supérieure.

IV.

*Autre opiat pour les Gencives molles ;
fongueuses, relâchées, gonflées, &c.*

℞. Corail rouge & tartre de vin, os de seche, de chacun deux onces; thym, romarin & marjolaine bien secs & en poudre, de chacun une once; canelle & girofle, deux gros de chacun; sel armoniac, alun de roche, un gros de chacun fondu dans un peu de teinture de gayac à l'esprit de vin. Le tout étant bien incorporé ensemble, avec une quantité suffisante de miel rosat clarifié, est mis dans un vaisseau convenable pendant douze ou quinze jours, & conservé dans des pots de fayence. On s'en sert de la même façon que du précédent tous les matins, jusqu'à ce que les gencives soit rétablies; ensuite tous les trois ou quatre jours, afin de les entretenir en bon état.

V.

Opiat Antiscorbutique, & absorbant.

℞. Corail rouge & tartre de vin d'Espagne, ou d'autre bon vin, deux onces de chacun en poudre bien fine; écorces de grenade & de citron seches & pulvérisées, de chacune une demi-once; graine de moutarde pilée, demi-once. Ces drogues étant bien mêlées & remuées ensemble, on réduit le tout en consistance d'opiat avec du sirop de cochléaria. Cette composition est mise dans un vaisseau de terre assez grand pour pouvoir la remuer tous les jours: comme elle fermente moins que les autres, elle est aussi faite en moins de tems, de façon qu'au bout de quatre ou cinq jours on peut la renfermer. Mais, il faut auparavant y joindre un gros de sel armoniac & vingt grains de camphre. On fond & on dissout ces drogues dans un mortier, avec une demi-once d'esprit ardent de cochléaria, composé avec la racine de raifort sauvage. Le tout se verse ensuite dans l'opiat, & on le remue bien

pour l'incorporer. L'usage de cette composition doit être plus ou moins fréquent, suivant les progrès que le scorbut peut avoir fait sur les gencives, & on s'en sert jusqu'à parfaite guérison.

OBSERVATION

Sur les racines de guimauve, & autres.

Les racines de guimauve (dont on fait tant de préparations différentes) ne sont gueres propres à nettoyer les dents, parce qu'elles deviennent si pâteuses, qu'au lieu d'emporter le limon, elles y laissent une partie de leur viscosité. Quand on peut trouver des racines de mauve assez grosses, elles sont préférables, & celles de luzerne valent encore mieux. On fait aussi pour le même usage des bâtons de l'espece de roseau appellé rottin, & vulgairement canne ou jai, mais il faut en ôter la peau, espece de vernis qui empêcheroit la liqueur avec laquelle on l'apprête de pénétrer le bois. On bat avec un marteau les deux bouts de chaque racine de luzerne, ou du petit bâton de canne, pour en

faire une espece de brosse bien douce.

Il se fait encore des petits bâtons de la tige du roseau , ou jonc des étangs , qui sont très-doux , & par conséquent fort bons. Il faut qu'il soit cueilli vers la fin de l'été , afin qu'il soit assez mûr , & qu'il nē s'y trouve plus de moëlle. On en fait de petits bâtons , dont les deux bouts étant préparés forment une espece de brosse , ou de pinceau propre à nettoyer les dents. Ces bâtons doivent être encore verts , pour pouvoir s'effiler sous le marteau , ou en les frappant sur une table de marbre. On peut s'en servir tous les jours. Il faut cependant observer , quand on se sert des racines , ou de tout ce qui est propre à nettoyer les dents , de ne point trop les frotter : car tous frottemens , quoique fait avec les choses les plus douces , lorsqu'ils sont réitérés trop souvent , alterent par la suite les corps les plus durs , tel que l'émail. Il faut donc se contenter d'enlever tous les jours la crasse , ou le limon qui s'attache aux dent sans les trop frotter.

VI.

Préparation des racines , & des petits bâtons propres à nettoyer les dents.

Lorsqu'on veut préparer des racines de mauve ou de luzerne , on en ôte la première peau , on les fait tremper plusieurs jours , & ensuite on les fait sécher. On les remet après cela dans l'eau chaude : on les y laisse environ douze heures sur un feu médiocre , sans les faire bouillir , & quand elles sont retirées de l'eau , on les fait sécher une seconde fois pour les jeter dans la liqueur appropriée à cet usage. Cette liqueur est composée d'une pinte de gros vin , de deux pintes d'eau-de-vie , de deux livres de sucre , & de quatre livres de miel de Narbonne. On y ajoute canelle & girofle en poudre , de chacun deux onces ; anis & coriandre , de chacun une once. Les racines doivent infuser dans cette liqueur à petit feu pendant douze heures , & ensuite à froid pendant quelques jours. Lorsqu'elles en sont bien pénétrées , on les ôte & on les fait sécher à

l'ombre, en les suspendant avec une ficelle, chacune à part.

Les bâtons de jonc ou de roseau peuvent se préparer de la même manière.

V I I.

Essence pour appaiser la douleur des Dents.

Ayez un flacon d'étain dont le bouchon soit à vis, & de même métal, & qui ait le goulot étroit. Mettez-y les drogues suivantes réduites grossièrement en poudre : savoir, aloës un gros, seconde écorce de sureau, poivre long, girofle, canelle, noix muscade & noix de gale de chacun demi-once, le tout concassé, sel armoniac & alun de roche, deux gros de chacun; quarante grains de camphre, & dix grains de laudanum. Ajoutez-y une once de véritable baume du Commandeur; versez là-dessus une chopine du meilleur esprit de vin, & bouchez exactement le flacon avec un bouchon de liége qui soit recouvert du bouchon d'étain. On met ce flacon au bain-marie pendant quinze jours, & cha-

que jour on le laisse pendant deux heures dans l'eau presque bouillante. Quand la liqueur est faite, on la filtre, & on la distribue dans de petites bouteilles bien bouchées.

La maniere de s'en servir, est d'y tremper un peu de coton qu'on introduit dans le trou de la dent creuse, après en avoir ôté la carie & l'avoir bien desséchée. On tâche de faire pénétrer la liqueur jusqu'au canal, immédiatement vers l'endroit sensible. Tous les jours on fait la même chose, jusqu'à ce que la dent ne soit plus douloureuse, & qu'on puisse manger dessus. J'ai trouvé que cette liqueur agissoit plus promptement que toutes les essences de canelle & de girofle. Cependant, lorsqu'on peut atteindre le nerf avec la ruginé, on le détruit encore plus vite, parce que la liqueur mord davantage sur le cordon. Il faut donc employer de tems en tems la ruginé de la façon que je l'ai marqué.

VIII.

Pâte calmante pour la douleur des Dents.

Les personnes à qui tous les remèdes ordinaires ne peuvent rendre la tranquillité que des dents gâtées leurs ôtent, ou qui ne veulent pas supporter les opérations convenables pour être guéries, peuvent user avec confiance de la pâte suivante qui réussit presque toujours à calmer les grandes douleurs causées par le cordon du nerf.

℞. Trois grains d'opium, cinq ou six clous de girofle en poudre, dix grains de noix de gale aussi en poudre, quinze grains de terre sigillée, dix grains de camphre, & de gouttes anodines autant qu'il en faut, pour rendre ces poudres en consistance de pâte un peu ferme. On en met dans le trou de la dent qu'on remplit bien en se couchant : la nuit se passe ordinairement sans douleur, & elle est bannie pour plus ou moins de tems par ce palliatif.

IX.

Eau fortifiante, résolutive, & astringente.

Prenez du cochlearia dans la belle saison, c'est-à-dire, vers la fin de Mai qui est le tems où il est en fleur, ce qu'il en faut, pour en tirer par expression une chopine de suc. Ajoutez-y trois onces ou environ de jus de citron: clarifiez le tout sur le feu, sans le laisser bouillir. Quand le marc est déposé dans le fond du vase, on tire la liqueur au clair; on y joint de l'eau distillée de feuilles de ronce, de myrthe & de plantin, quatre onces de chacune; teinture de gayac à l'esprit de vin, six onces; esprit ardent de cochlearia, deux onces, & quatre onces de miel de Narbonne. Le tout étant bien mêlé ensemble se distribue dans des bouteilles.

Cette eau est d'un excellent usage pour maintenir en bon état les dents & les gencives. Elle raffermi & distend celles-ci, quand elles sont gonflées; elle les préserve aussi des affections scorbutiques, & convient même dans le scor-

but, en l'animant, suivant le besoin, avec l'esprit ardent de cochlearia, ou au contraire en l'adoucissant & la rendant plus détersive avec l'eau de canelle orgée. La même eau est encore très-bonne pour les aphtes & pour les petits chancres qui viennent à la bouche, ainsi que dans un grand nombre d'autres maladies qui affectent les gencives.

On en prend tous les matins environ plein une cuilliere à café; on la fait rouler dans sa bouche, & on s'en frotte avec le doigt les gencives. Ensuite on passe sur ses dents une petite éponge trempée dans de simple eau tiède. Quand on a les gencives malades, il faut en user plusieurs fois le jour.



X.

Eau souveraine propre au même usage, ainsi que pour les gencives fongueuses ou saignantes, & pour corriger la mauvaise haleine, en rafraîchissant la bouche.

℞. Saugé de Provence, marjolaine, thym, romarin, & lavande, de chacun quatre onces; grains de genievre concassée, une once; girofle, canelle, bois de gayac rapé, falsepareille, esquine, de chacun quatre onces; sel blanc, deux onces; sel armoniac, alun de roche & myrrhe, de chacun deux gros, qu'on fait fondre dans un mortier avec un peu d'eau-de-vie. On met le tout dans une grande cruche, d'une capacité suffisante, avec douze pintes d'eau-de-vie, & on y ajoute une livre de miel de Narbonne. Il faut bien boucher & lutter la cruche: on la met ensuite infuser au soleil pendant un mois, ou la nuit pendant quinze jours sur les cendres chaudes. On filtre après cela la liqueur, & on la met dans des bouteilles. Proportion gardée dans les doses, la quantité des drogues se

mesure à la provision qu'on veut faire de cette eau. Les propriétés de l'eau souveraine sont, 1°. d'émousser l'âcreté de la saumure des liqueurs qui coulent dans les vaisseaux capillaires dont les gencives sont tissues, & qui les rongent & les ulcerent, ainsi que les gâines offeuses des racines. 2°. D'empêcher les dents de s'ébranler avant le tems, de raffermir celles qui commencent à être branlantes, quand les parties qui les soutiennent ne sont pas trop appauvries. 3°. D'entretenir la bouche propre, fraîche, & sans odeur. 4°. Enfin, de calmer souvent la douleur des dents, soit par la simple application qu'on en fait, comme des essences avec un peu de coton dans le trou d'une dent gâtée, soit en la tenant dans la bouche du côté malade pendant quelque tems.

Lorsqu'il n'est question que d'entretenir les dents & les gencives, on se sert tous les matins de cette eau mêlée avec une partie égale d'eau tiède. Mais, quand les gencives sont douloureuses & gonflées, on en use plusieurs fois le jour, en y mêlant partie égale d'eau de canelle orgée. Les personnes qui ont les gencives

flafques & fongueufes, ainfi que les dents ébranlées doivent l'employer toute pure, & deux ou trois fois le jour. A la fuite des dépôts aux gencives, après que la matiere eft évacuée, on en fait rincer la bouche au malade jufqu'à parfaite guérifon, en mettant fur un tiers d'eau fouveraine deux tiers d'eau tiede, ou d'eau d'aigremoine. On en fait le même ufage pour déterger tous les autres ulceres bénins qui peuvent furvenir aux gencives, & elle eft même préférable au vin miellé.

XI.

Gargarifme Antifcorbutique.

Prenez cochlearia, creffon de fontaine, & beccabonga, de chacun une poignée, avec quatre citrons coupés par tranches. Faites infufer le tout pendant vingt-quatre heures, dans une chopine de vin blanc, fur des cendres médiocrement chaudes, enfuite paffez la liqueur en preffant le marc: ajoutez-y un demi-feptier d'eau de canelle orgée, deux onces d'efprit ardent

de cochlearia , deux onces de teinture de gayac à l'esprit de vin, & quinze ou vingt gouttes d'esprit de vitriol. On fait rincer la bouche au malade avec cette liqueur , ou il s'en baigne les gencives avec une éponge, de quart-d'heure en quart-d'heure, pendant que, s'il est nécessaire, le Dentiste dégorge les gencives. On continue ce gargarisme jusqu'à parfaite guérison.

XII.

Autre Gargarisme Antiscorbutique.

℞. Salsepareille , esquine , & bois de gayac rapé, de chacun deux onces. Faites-les infuser, comme il est dit ci-dessus, pendant vingt-quatre heures, dans un demi-septier d'eau de myrthe, avec autant d'eau de plantin distillée. Passez ensuite la liqueur, ajoutez-y huit onces d'eau de canelle orgée, quatre onces d'esprit ardent de cochlearia où sera fondu un gros de sel armoniac, deux gros de teinture de myrthe, deux gros de teinture d'aloës, & un gros de tein-

ture de girofle. Incorporez bien le tout ensemble, & faites-en rincer la bouche au malade.

Quand les ulcères scorbutiques sont profonds, que le sphacèle & la gangrene gagnent les gencives, & que la mâchoire se carie, en même-tems qu'on fait les opérations que j'ai décrites, on baigne à tout instant les ulcères, après en avoir ôté le pus, & on en lave les environs avec la composition suivante.

XIII.

Eau spiritueuse pour les ulcères scorbutiques, & gangréneux.

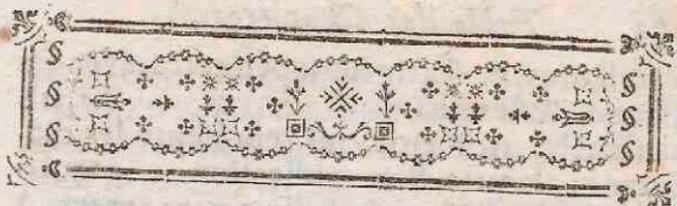
℞. Esprit ardent de cochlearia, & teinture de gayac, de chacun quatre onces, où l'on fera fondre deux gros de sel armoniac, un gros de camphre, & deux gros de bonne thériaque délayés dans deux gros de teinture de myrrhe, deux gros de teinture d'aloës, & deux gros de teinture de girofle, le tout bien mêlé.

Il ne suffit pas d'en toucher très-fré-

quemment les ulceres avec un linge ou une éponge : il faut y tremper ou un bourdonnet, qu'on porte dans l'ulcere s'il est profond, ou de petites compreses, ou des plumaceaux qu'on y tient continuellement.

F I N.





T A B L E
DES CHAPITRES,
PARAGRAPHESET SECTIONS
DU SECOND VOLUME.

CHAPITRE CINQUIEME.

*Des différentes observations qui se prati-
quent sur les Dents.*

§. I. **M**ANIERE de redresser les Dents & de
les remettre en place, par le moyen des fils & des
plaques. Page 1

Maniere d'arranger ou redresser les Dents
avec les fils simples. 2, 6

Maniere d'arranger & de redresser les
Dents avec les plaques garnies de fils. 6, 11
Méthode & plaques de M. Fauchard, pour
arranger & redresser les Dents. Remarques
de l'Auteur à ce sujet. 11, 12

Moyen de retourner une Dent avec la pla-
que & les fils. 13, 14

Moyens pour faire rentrer les incisives.

322 *Table des Chapitres,*

inférieures, & sortir les supérieures, avec les
plaques & les fils. 15, 18

Planche troisieme qui représente les dif-
férentes plaques. Son explication. 19, 20

§. II. *De l'usage du Pélican pour remettre à
leur place les Dents rentrées.* 21

Inconvéniens du pélican ordinaire dans
cette opération. Maniere de procéder avec le
nouveau pélican. Ce qu'il faut observer avant
& après le remplacement de la Dent. 22, 25

Avantage qu'il y a d'ôter la premiere des
grosses molaires qui se trouve gâtée avant le
renouvellement des petites molaires. 25 & suiv.

OBSERV. I. Au sujet des premieres grosses
molaires gâtées. 26 & suiv.

OBSERV. II. *Sur une Dent penchée vers le
palais, & remise dans sa place avec le pélican
ordinaire.* 28, 34

OBSERV. III. Au sujet d'une fistule à la
joue, & sur une Dent penchée vers le palais
remise en place avec le nouveau pélican. 34
& suiv.

OBSERV. IV. *Sur une pareille Dent mise
en bel ordre.* 36 & suiv.

OBSERV. V. *Sur le même sujet.* 37 & suiv.

OBSERV. VI. *Sur deux petites incisives
remises de même en bel ordre en un instant.*
38, 40

*Autres Observations de Dents déplacées &
renversées en divers sens.*

OBSERV. I. *Sur des Dents fort en désor-
dre, qui furent arrangées en peu de tems.*
40, 41

OBSERV. II. *Au sujet d'une Dent retour-*

née avec la pince droite. 42 & suiv.

OBSERV. III. Au sujet d'une Dent retournée. Opération qu'il fallut faire à la Dent pour la mettre en bel ordre. 43, 45

OBSERV. IV. Sur des incisives inférieures qui poufloient la levre d'en bas, tandis que les incisives supérieures rentroient & faisoient enfoncer la levre d'en haut. Opération faite pour corriger cette difformité. 46 & suiv.

OBS. V. Sur des Dents diversement dérangées. Dent retournée au moyen d'une plaque & des fils. Diverses opérations praticables pour rétablir les Dents en bel ordre. 47, 50

Erreurs & préventions sur la chute des Dents, attribué faussement à ces opérations. 51 & suiv.

§. III. Maniere de nettoyer les Dents sans les ébranler & sans fatiguer le sujet. 53

Maniere de se servir de différens instrumens & de procéder pour bien nettoyer les Dents. 54 & suiv.

OBSERV. I. Sur des Dents couvertes de tarte, fort branlantes, & dont les gencives étoient fort malades. 59, 61

OBS. II. Au sujet de Dents fort longues & ébranlées par le tarte. 61, 63

OBS. III. Au sujet de Dents longues & ébranlées qui furent raffermies après avoir été limées & raccourcies. 63, 66

Planche quatrieme qui représente six instrumens servant à nettoyer les Dents. Et son explication. 67 & suiv.

§. IV. Des différens usages de la lime. 69
Ce qu'il faut observer en séparant les

Dents avec la lime, soit pour détruire la carie, soit pour d'autres causes. 70, 74

Cas où il faut se servir des petites pinces incisives, pour raccourcir ou rogner les Dents. 76

Qualités que doivent avoir les limes qui servent à séparer ou à raccourcir les Dents. Maniere de s'en servir & de conduire cet instrument en séparant les Dents. 76, 81

Maniere d'opérer commodément pour diminuer la longueur des Dents avec la lime. 81, 83

Observations sur plusieurs incisives de la mâchoire supérieure affectées de carie, dans un sujet de dix ans. 84 & suiv.

Planche cinquieme qui représente plusieurs limes propres à séparer & à raccourcir les Dents; avec l'explication. 87 & suiv.

Planche sixieme qui représente plusieurs rugines pour ôter la carie des Dents; avec l'explication. 89

§. V. *Précautions à observer avant que de plomber les Dents. Maniere de les bien plomber; accidens qui peuvent survenir aux Dents lorsqu'elles ont été plombées mal-à-propos, & moyens d'y remédier.* 90

Métal qu'il faut quelquefois préférer pour garnir les cavités des Dents. Raisons qui empêchent le plomb de tenir, lorsque l'on a trop tardé à faire plomber ses Dents. 92, 94

Instrumens convenables pour plomber les Dents. Et la façon de les plomber. 95, 98

Causes qui produisent la douleur que fait quelquefois une Dent plombée depuis plu-

siècles années. Moyens d'y remédier. 99, 101

OBSER V. I. Au sujet d'une Dent gâtée sur laquelle le sujet mangeoit parfaitement parce qu'elle étoit insensible, & qui devoit douloureuse aussi-tôt qu'elle étoit plombée. 102

OBS. II. Sur le même sujet. Guérison du malade opérée en perforant le plomb & donnant jour au fluide arrêté par sa présence. 103

OBS. III. Au sujet d'un abcès formé dans le canal d'une Dent plombée depuis plusieurs années. 104 & suiv.

Planche septieme qui représente plusieurs instrumens pour plomber les Dents ; & son explication. 107 & suiv.

§. VI. De la maniere de cautériser les Dents. 109

Quelles sont les Dents où le caustere réussit ordinairement le plus ? 109, 110

Double avantage du caustere. 111

Ce qu'il faut observer avant que de cautériser les Dents, & en les cautérisant. 112, 114

§. VII. De l'extraction des Dents. 115

Difficultés de l'extraction des Dents de sagesse à la mâchoire inférieure. Méthode singuliere proposée par M. Fauchard. Inconvéniens de cette méthode, & autres moyens. 116

Levier armé de nouveaux crochets pour ôter les Dents de sagesse à la mâchoire inférieure. 117 & suiv.

Moyens d'ôter les dernieres molaires de la mâchoire supérieure, qui sont inclinées vers l'os zygomatique. 118 & suiv.

§. VIII. Moyens de discerner les Dents gâtées qui font du mal, d'avec celles qui causent les

mêmes douleurs sans être gâtées. 120, 124

§. IX. *Description du pélican imaginé par l'Auteur, pour ôter les Dents & les racines. Avantages de cet instrument sur le pélican ordinaire.* 125 & suiv.

Observation sur une incisive inférieure cassée fort avant, & dont la racine étoit couverte depuis long-tems par la gencive & les deux Dents voisines rapprochées de façon à boucher une grande partie de la brèche.

133, 136

Jugement de l'Académie Royale de Chirurgie sur le pélican de l'Auteur.

137

Huitieme planche qui représente ce pélican sous deux formes, & l'explication.

138

& suiv.

Neuvieme planche qui représente les branches détachées du pélican, & le levier muni de nouveaux crochets; avec l'explication.

141 & suiv.

§. X. *De l'usage du pélican, du davier, du bec-de-corbeau, de la pince droite, du levier en forme de manivelle, & du pouffoir.*

146

Inconvéniens qui résultent de certaines manieres d'opérer, comme aussi de garnir d'une serviette la demi-roue, de fixer ou d'arrêter la branche du pélican, & de faire le point d'appui sur la gencive, comme l'enseigne M. Fauchard.

146 & suiv.

Façon de faire le point d'appui du pélican dans tous les différens cas où il peut être mis en usage; & maniere de s'en servir.

149, 155

Maniere de se servir du davier.

155

Avantages qu'il a dans certains cas sur le pélican.

156 & suiv.

Maniere de se servir de la pince droite & du bec-de-corbeau. 157

Maniere de se servir du pouffoir en ciseau. 158

Ce qui fait que certaines Dents & certaines racines sont d'abord difficiles à ôter, & s'ôtent ensuite facilement. 159, 160

Dixieme planche qui représente la pince droite, le pouffoir en ciseau & une sonde de Dentiste; avec son explication. 161

§. XI. Des hémorrhagies qui surviennent après l'extraction d'une Dent. 162

Moyens d'y remédier. 163 & suiv.

Agaric propre à arrêter ces hémorrhagies. 165 & suiv.

Obs. I. Au sujet d'une hémorrhagie survenue le neuvieme jour après une dent ôtée. 166 & suiv.

Obs. II. Au sujet d'une hémorrhagie considérable, survenue neuf jours après un abscess ouvert à la gencive. 169 & suiv.

Obs. III. Au sujet d'une hémorrhagie survenue après une Dent cassée, & produite par le cordon qui étoit rompue dans la racine. 174 & suiv.

§. XII. Des fluxions qui suivent l'extraction d'une Dent. 177

Causes qui la produisent, & moyens d'y remédier & de la guérir promptement. 178 & suiv.

OBSERV. I. Sur des Dents gâtées dans un sujet d'environ quatre ans, lesquelles lui causerent une fluxion & un abscess. 180

Obs. II. Au sujet d'un dépôt formé dans

le sinus maxillaire par une Dent gâtée. 187
& suiv.

OBS. III. Au sujet d'un dépôt formé dans le sinus maxillaire, qui fut promptement guéri au moyen d'une nouvelle canulle de plomb. 187 *& suiv.*

§. XIII. Dépôts, abscess, & engorgemens des canaux dentaires provenant de Dents usées, agacées, &c. 188

OBS. II. Au sujet d'un dépôt formé dans le canal d'une Dent usée. 189

OBS. III. Au sujet de deux Dents usées. 190

OBS. IV & V. Au sujet de plusieurs Dents usées & fort agacées. 191

OBS. VI. Au sujet d'une Dent venue depuis peu, & qui n'étoit point gâtée. *Ibid.*

OBSERV. VII. Au sujet d'un abscess formé entre l'alvéole & la racine de la Dent. 192

§. XIV. Maniere de transporter une Dent d'une bouche dans une autre; circonstances à observer pour le succès de cette opération. 193, 196

OBS. I. Au sujet d'une Dent transportée d'une bouche dans une autre. 197

OBS. II. Sur le même sujet. 198 *& suiv.*
 Autre opération encore plus surprenante. 199 *& suiv.*

Observation au sujet d'une Dent remise sèche qui s'est parfaitement consolidée sans être attachée. 200

OBS. III. Sur le même sujet. 201 *& suiv.*

§. XV. Des Dents ébranlées & déchauffées. Maniere de les raffermir. 203

Maniere d'appliquer le fil d'or; ce qui est

est quelquefois à propos de faire autour des Dents, avant que de l'appliquer. 205 & *suiv.*

Feuilles d'or, pour raffermir les Dents lorsqu'il s'en trouve cinq ou six d'ébranlées.

207
Ce qu'il faut faire quand des Dents ébranlées laissent des brèches suffisantes entre elles.

208 & *suiv.*

CHAPITRE SIXIEME.

Des Dents artificielles. Précaution à observer avant que de les poser, en les posant, & quand elles sont posées. 211

Avantages que l'on retire de ces sortes de Dents. Maniere dont elles se font. Différentes façons de les poser. 211, 215

Avantage que procurent de bonnes racines, pour porter des dents artificielles. 215

§. I. *Des Dents à tenon.* 216

Avantages que l'on retire des Dents à tenon; quelles sont les racines qui sont propres à recevoir des Dents à tenon. 217 & *suiv.*

Ce qu'il faut faire par rapport aux canaux des racines pour rendre ces Dents solides.

Différentes sortes de tenons. 221

§. II. *Des fluxions occasionnées par les Dents à tenon.* 224

Opinion de M. Fauchard sur la cause de ces fluxions. 226

Moyens de prévenir ces fluxions & de les éviter. 227 & *suiv.*

§. III. *Des Dents & des pieces postiches attachées avec des fils , ou de diverses autres manieres.*

229

Maniere d'opérer lorsqu'il s'agit de remplacer une seule Dent de devant , dont la brèche est plus large que la Dent qu'il faut représenter ne doit l'être.

230 & suiv.

Nouveau moyen pour imiter plus parfaitement la belle nature.

232 & suiv.

Maniere de bien établir plusieurs Dents naturelles posées sur une piece de cheval marin.

235 & suiv.

Autre moyen de poser des Dents naturelles avec la racine dans une piece d'or qui fait l'office des alvéoles & à laquelle il y a des fosses pratiquées pour recevoir les racines qui représentent en même-tems les gencives.

238 & suiv.

Mastic de M. Fauchard.

241

Moyens pour émailler des dentiers , pour mettre plusieurs Dents naturelles , & pour les attacher ensemble.

243, 244

Moyens qu'il faut mettre en usage pour éviter le choc qui se fait sur les Dents artificielles.

244, 247

Différentes pieces artificielles pour réparer les Dents qu'on a perdues avec le moyen de les rendre solides.

247, 252

§. IV. *Des fils qui servent à attacher les Dents artificielles.*

253 & suiv.

§. V. *Des dentiers ou pieces à ressort.*

254, 260

§. VI. *Maniere de poser une piece à la machoire supérieure , quand il reste des Dents à l'inférieure.*

261, 265

Observation sur une piece maintenue à la mâchoire supérieure par le moyen des reforts, quoique le sujet eût encore les incisives & les canines de la mâchoire inférieure. 266

§. VII. Maniere de poser une piece à la mâchoire inférieure quand elle se trouve dépourvue de toutes ses Dents & qu'il en reste suffisamment à la mâchoire supérieure. 267, 269

Planche onzieme qui représente plusieurs pieces artificielles d'une nouvelle construction, pour remeubler une bouche de Dents naturelles; avec son explication. 273

§. VIII. Des palais artificiels ou obturateurs. 274

Des différentes maladies qui forment des trous à la voute du palais; nécessité de les boucher. 275

Avantage que l'on retire de la plaque simple, & les cas où il faut la préférer. 276, 278

I. Observation au sujet d'un trou au palais assez considérable que la nature seule a bouché. 278, 282

II. Observation sur le même sujet; moyens qui furent mis en usage pour boucher le trou. 282, 285

III. Observation qui confirme la nécessité de la simple plaque. 285, 286

IV. Autre au sujet d'un trou formé depuis longtems à la voute du palais, & qui n'avoit pu être bouché convenablement. Obturateur imaginé pour opérer cet effet. 287, 289

V. Observation au sujet d'un trou formé au palais. Description de l'obturateur qui servit à le boucher. Insuffisance des anciens obturateurs. 290, 293

Douzieme planche qui représente deux nouveaux obturateurs , & un instrument propre à trépaner ou a perforer une Dent ; son explication. 293

Treizieme planche qui représente un autre obturateur de nouvelle fabrique ; & son explication. 297

CHAPITRE SEPTIEME.

Choix de compositions pour la conservation des dents & des gencives, & pour la guérison des maladies qui les affectent. 300

I. Poudre pour nettoyer & blanchir les Dents. 301 & suiv.

II. Autre poudre pour le même usage , & pour fortifier les gencives. 302

III. Opiat pour nettoyer & blanchir les Dents & pour fortifier les gencives. 303

IV. Autre opiat pour les maladies des gencives. 305

V. Opiat antiscorbutique & absorbant. 306

Observations sur les racines de guimauve & autres. 307 & suiv.

VI. Préparation des racines & des petits bâtons propres à nettoyer les Dents. 309

VII. Essence pour appaiser la douleur des Dents. 310, 311

VIII. Pâte calmante pour la douleur des Dents. 312

Paragraphes & Sections. 333

IX. Eau fortifiante, résolutive & astringente.

313, 314.

X. Eau souveraine propre au même usage, ainsi que pour les gencives fongueuses ou saignantes, & pour corriger la mauvaise haleine & rafraîchir la bouche.

315 & suiv.

XI. Gargarisme antiscorbutique.

317.

XII. Autre gargarisme antiscorbutique & propre dans le cas de gangrène.

318

XIII. Eau spiritueuse pour les ulcères, scorbutiques & gangréneux.

319, 320

Fin de la Table du dernier Volume.

Paraphrase of the Psalms

Book the First

Psalm I

Happy is the man that walketh not in the counsel of the ungodly, nor standeth in the way of sinners, nor sitteth in the seat of the scornful.

But his delight is in the law of the Lord, and he will meditate therein day and night.

And he shall be like a tree which is planted by the water side, which bringeth forth his fruit in season, and his leaf shall not wither, neither shall he be cut down, and he shall flourish.

And he shall be as a cedar tree, which shall be multiplied, and shall be planted in the house of the Lord, and he shall flourish in the court of the Lord.

And he shall be as a palm tree, which shall be multiplied, and shall be planted in the house of the Lord, and he shall flourish in the court of the Lord.

And he shall be as a cypress tree, which shall be multiplied, and shall be planted in the house of the Lord, and he shall flourish in the court of the Lord.

And he shall be as a cedar tree, which shall be multiplied, and shall be planted in the house of the Lord, and he shall flourish in the court of the Lord.

And he shall be as a palm tree, which shall be multiplied, and shall be planted in the house of the Lord, and he shall flourish in the court of the Lord.

And he shall be as a cypress tree, which shall be multiplied, and shall be planted in the house of the Lord, and he shall flourish in the court of the Lord.

And he shall be as a cedar tree, which shall be multiplied, and shall be planted in the house of the Lord, and he shall flourish in the court of the Lord.

And he shall be as a palm tree, which shall be multiplied, and shall be planted in the house of the Lord, and he shall flourish in the court of the Lord.

And he shall be as a cypress tree, which shall be multiplied, and shall be planted in the house of the Lord, and he shall flourish in the court of the Lord.

And he shall be as a cedar tree, which shall be multiplied, and shall be planted in the house of the Lord, and he shall flourish in the court of the Lord.

And he shall be as a palm tree, which shall be multiplied, and shall be planted in the house of the Lord, and he shall flourish in the court of the Lord.

And he shall be as a cypress tree, which shall be multiplied, and shall be planted in the house of the Lord, and he shall flourish in the court of the Lord.

And he shall be as a cedar tree, which shall be multiplied, and shall be planted in the house of the Lord, and he shall flourish in the court of the Lord.

And he shall be as a palm tree, which shall be multiplied, and shall be planted in the house of the Lord, and he shall flourish in the court of the Lord.

And he shall be as a cypress tree, which shall be multiplied, and shall be planted in the house of the Lord, and he shall flourish in the court of the Lord.

And he shall be as a cedar tree, which shall be multiplied, and shall be planted in the house of the Lord, and he shall flourish in the court of the Lord.

And he shall be as a palm tree, which shall be multiplied, and shall be planted in the house of the Lord, and he shall flourish in the court of the Lord.

And he shall be as a cypress tree, which shall be multiplied, and shall be planted in the house of the Lord, and he shall flourish in the court of the Lord.

And he shall be as a cedar tree, which shall be multiplied, and shall be planted in the house of the Lord, and he shall flourish in the court of the Lord.

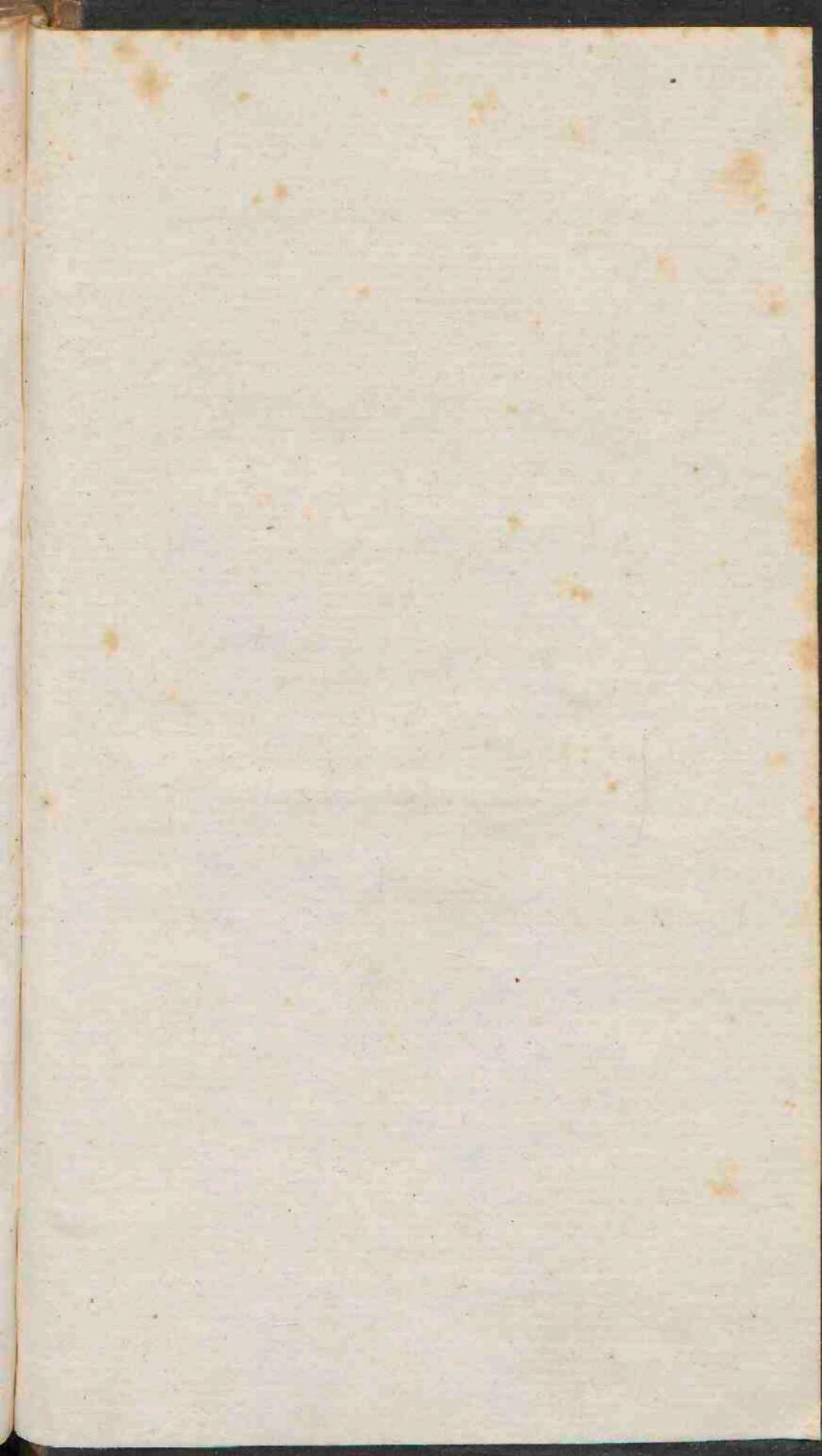
And he shall be as a palm tree, which shall be multiplied, and shall be planted in the house of the Lord, and he shall flourish in the court of the Lord.

And he shall be as a cypress tree, which shall be multiplied, and shall be planted in the house of the Lord, and he shall flourish in the court of the Lord.

And he shall be as a cedar tree, which shall be multiplied, and shall be planted in the house of the Lord, and he shall flourish in the court of the Lord.

And he shall be as a palm tree, which shall be multiplied, and shall be planted in the house of the Lord, and he shall flourish in the court of the Lord.

And he shall be as a cypress tree, which shall be multiplied, and shall be planted in the house of the Lord, and he shall flourish in the court of the Lord.



p. 240.

A-150

30.

